



HAL
open science

Enjeux de la réforme des services urbains. La mise en place d'un réseau de gaz naturel dans la région du Grand Caire

Jimmy Markoum

► **To cite this version:**

Jimmy Markoum. Enjeux de la réforme des services urbains. La mise en place d'un réseau de gaz naturel dans la région du Grand Caire. Histoire. 2011. dumas-00660868

HAL Id: dumas-00660868

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00660868v1>

Submitted on 17 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master « Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales »
Mention 'sciences sociales' - Spécialité ' recherche'
SYSTEMES TERRITORIAUX , DEVELOPPEMENT DURABLE ,
AIDE A LA DECISION

Enjeux de la réforme des services urbains
La mise en place d'un réseau de gaz naturel
dans la région du Grand Caire



Mémoire soutenu le 9 septembre 2011
Par **Jimmy MARKOUM**

devant la commission d'examen constituée de :

Directeur de mémoire : M. Eric VERDEIL (CR, CNRS)
Examineurs : Mme Chantal GILLETTE (MCF, ENS Lyon)
Mme Myriam Houssay-Holzschuch (MCF, ENS Lyon)

Résumé

Parmi les études sur les services urbains dans les villes du Sud, rares sont celles qui s'intéressent au gaz, une énergie domestique pourtant devenue indispensable au quotidien de nombreux citadins. Or, depuis quelques années, l'Égypte, à l'instar de plusieurs autres pays (Tunisie, Algérie, Turquie), a fait le choix de développer un nouveau service urbain moderne, organisé de manière industrielle, un réseau de gaz urbain. Il s'agit d'une réforme majeure du service, le réseau se substituant à un système artisanal de distribution de bouteilles de gaz. De telles réformes ont radicalement transformé les villes occidentales depuis le dix-neuvième siècle. Ainsi, à travers le déploiement de ce projet au Caire, nous étudions les trajectoires d'évolution des configurations urbaines, sociales et politiques, d'une métropole au cœur de la transition urbaine.

La question centrale est alors celle de l'efficacité sociale de cette réforme, soutenue par la Banque mondiale, dans une métropole fragmentée, gangrenée par les discriminations socio-spatiales, notamment d'accès aux services. Or, si cette réforme contribue *de facto* à renforcer ces discriminations, la raison n'est à chercher ni dans la privatisation du service, ni dans sa forme d'organisation, mais bien plutôt dans les termes inchangés d'une gestion publique clientéliste et privatisée par le pouvoir. Cette réforme ne constitue alors qu'une modernisation technique du service. Ces résultats nous permettent alors de revenir sur ce qu'implique le développement dans les pays du Sud, une question moins technique que fondamentalement politique.

Mots clés : services urbains en réseaux, services publics, politiques énergétiques, développement, développement urbain durable, gaz, splintering urbanism, fragmentation socio-spatiale, néo-libéralisme, privatisation, métropolisation, transition urbaine, villes arabes, Égypte

Abstract

Among the studies on urban services in the southern cities, few tackle the subject of gas. And yet, it has become an increasingly necessary domestic energy in these cities. In recent years, Egypt, like several other countries (Tunisia, Algeria, Turkey), has developed a new modern urban service, industrial equipment, a city gas network. This is a major reform which entails replacing a handmade distribution of gas cylinders by this network. Such reforms have radically changed the western cities since the nineteenth century. Thus, through the implementation of this project in Cairo, we study the outlines of change in urban settings, social and political, of a metropolis in urban transition.

The crucial point is the social efficiency of the reform, supported by the World Bank, in a fragmented city, characterized by socio-spatial discrimination in access to services. Actually, if this reform strengthens this discrimination, the reason lies neither in the privatization of the service, nor in the model of service organization, but rather in the unchanged outlines of public management, privatized by the regime and characterized by corruption. So, this reform only means a technical modernization of the service. These results are a means to discuss the implications of the development concept in the South, an issue less technical than fundamentally political.

Keywords: urban network services, public utility, energy policy, development, sustainable urban development, gas, splintering urbanism, socio-spatial fragmentation, neoliberalism, privatization, metropolization, urban transition, Arab cities, Egypt

ملخص

يهتم بالغاز عدد قليل من الدراسات حول الخدمات الحضرية في مدن الجنوب ، على الرغم من أن الغاز أصبح طاقة منزلية ضرورية للحياة اليومية للعديد من المواطنين. لقد قامت مصر في السنوات الأخيرة بتطوير وإصلاح رئيسي لخدمة الغاز من خلال اقامة شبكة خدمية حديثة على غرار العديد من البلدان الأخرى (تونس والجزائر وتركيا) لكي تحل الشبكة محل نظام أنابيب الغاز وقد حولت هذه الإصلاحات جذريا المدن الغربية منذ القرن التاسع عشر . هكذا ، من خلال نشر هذا المشروع في القاهرة ، ندرس مسارات التغيير في الأوضاع الحضرية والاجتماعية والسياسية، في مدينة كبرى في التحول الحضري

المسألة المركزية هي الفعالية الاجتماعية من هذا الإصلاح في مدينة مجزأة، تعج بالفروق الاجتماعية والمكانية ، بما في ذلك الحصول على الخدمات.وفقا لنتائج البحوث لدينا ، إذا كان هذا الإصلاح يعزز هذا التمييز ، فان السبب لا يكمن في خصخصة الخدمات أو في شكل من أشكال تنظيم هذه الخدمة ، و لكنه يعود بالاحري الي جمود أنماط الإدارة العامة التي تقوم علي المحسوبية ولا تخدم إلا السلطة. أخيرا، فإن هذا الإصلاح هو فقط عند التحديث التقني للخدمة. هذه النتائج تسمح لنا بعد ذلك إلى العودة إلى الآثار المترتبة على التنمية في الجنوب، وهذا الموضوع هو سياسي بطبيعته قبل أن يكون تقني

الكلمات الرئيسية: الشبكات الخدمات الحضرية ، المرافق العامة ، سياسة الطاقة، التنمية، التنمية الحضرية المستدامة،

الغاز، التجزؤ الاجتماعي والمكاني،والليبرالية الجديدة ، الخصخصة ، التحول الحضري ، المدن العربية، مصر

Sommaire

INTRODUCTION.....	1
Contexte	4
Postulat de recherche.....	11
Problématisation.....	13
Méthodologie	16
PARTIE A : Fragmentation socio-spatiale et réseau urbain de gaz naturel.....	19
I. Un réseau socialement discriminant.....	21
1. L'hypothèse d'une discrimination socio-économique	21
2. L'émergence de <i>premium networked spaces</i> et d'espaces laissés-pour-compte.....	25
3. Les frais de connexion et l'exclusion urbaine	29
II. Un réseau techniquement discriminant	37
1. Conditions techniques	37
2. La densité : normes techniques vs. nécessités économiques.....	38
3. Habitat informel : normes techniques vs. normes juridiques	40
III – Discriminations du réseau ou discriminations du service	45
1. Connecté/non-connecté : enjeu de modernisation.....	45
2. Connecté/usager des bouteilles de gaz : enjeux de la substitution	46
3. Avoir le choix de l'alternative ou les déficiences du service de distribution de bouteilles de gaz.....	48
Conclusion A.....	50
PARTIE B : Gestion publique et réforme du service urbain du gaz.....	53
I. Un service privatisé sous contrôle étatique étroit.....	54
1. La privatisation de la distribution.....	55
2. Restructuration du secteur gazier : antichambre à la libéralisation ?.....	59
3. Un secteur stratégique du modèle économique et socio-politique égyptien	65
II. Une gestion publique centralisée et politisée	68

1. Une administration déconcentrée mais pas décentralisée	68
2. Une gestion publique clientéliste	73
3. Un échelon métropolitain absorbé par le projet national	77
III. Un secteur informel intégré	84
1. Un secteur informel imbriqué dans le secteur public	84
2. Un secteur instrumentalisé par l'Etat	88
Conclusion B	93
CONCLUSION	96
Annexes	103
Bibliographie	156
Table des illustrations	160

Préambule

Mon étape égyptienne, deux années durant d'un quotidien qui n'aura jamais montré son visage, tellement imprévisible, changeante, déroutante, délirante est la vie au cœur de la plus grande ville d'Afrique et du monde arabe, de la ville aux mille mosquées, mais surtout aux millions de taxis, de *touc-touc*, de vendeurs ambulants hurlant à qui mieux mieux pour attirer la foule innombrable des badauds affairés et rêveurs, rieurs et chahuteurs, au milieu du cliquetis des clés à molettes sur le fer des bouteille de gaz prêtes à venir en aide aux ménagères dépourvues. Arrivé au Caire dans une fureur footballistique aux accents guerriers, je l'aurais quitté aux lendemains d'une révolution pleine d'espoirs. Bref si mon aventure égyptienne aura constitué une étape essentielle de ma maturation personnelle et intellectuelle, je le dois aussi et surtout à tous mes amis, qu'ils soient d'Egypte (Mohamed Aladdin, Mohamed Ali, Khaled, Ibrahim, Emad...) ou d'ailleurs (Malika, Margaux, Lolo et tant d'autres), et notamment à ceux du CEDEJ (Safaa, Ilham, Mohamed Galal, Ehab, Halla, Saber et j'en oublie assurément). Je remercie aussi en particulier le directeur du CEDEJ, Marc Lavergne, pour son soutien, sa bonne humeur et la confiance qu'il m'a accordée tout au long de mon séjour de recherches.

Côté français, mes remerciements vont aux enseignants de géographie de l'ENS qui m'ont suivi et soutenu tout au long de ces quatre années : Chantal Gillette, pour ses conseils avisés, Emmanuelle Bonerandi, pour son soutien continu malgré mon parcours atypique, et Luc Merchez, pour sa disponibilité notamment dans mes phases d'« égarement administratif ». Je remercie également Eric Verdeil pour avoir accepté de me superviser dans mes projets pas toujours très clairs et aboutis pour la seconde fois, et Lise Debout, pour avoir accepté de bien vouloir partager ses connaissances expertes en matière de service publics égyptiens – avec tous mes vœux de réussite pour sa thèse !

Enfin, je ne pourrai clôturer cette page sans m'adresser à ma famille, et à mes parents en particulier, qui ont toujours cru dans mes projets, même les plus fous, tout au long de mes études. Pour cela, merci !

A mes amis Mohamed Aladdin « El Filosof », Mohamed Ali « El Djibouti »,
Khaled « El Fannan » et Ibrahim « El Thaouri »

Abréviations

- GN : gaz naturel
 - GPL : gaz de pétrole liquéfié
 - GNL : gaz naturel liquéfié
 - GNC : gaz naturel comprimé
 - EGAS : Egyptian Natural Gas Holding Company
 - EGPC : Egyptian General Petroleum Corporation
 - GOPP : General Organization for Physical Planning
-
- LE : livre égyptienne
 - 1 LE = 100 piastres
 - 1 LE = 0,12 euros (31 août 2011)
 - 1 euro = 8,60 LE (31 août 2011)

INTRODUCTION

*« Chaque hiver, c'est la même chose !
Je suis obligée de tout quitter pendant plusieurs jours,
de passer des heures à faire la queue devant les dépôts,
et parfois de me battre pour trouver une simple bouteille de gaz
que je paye en plus beaucoup plus cher que son prix.
Le gaz, c'est très important pour les gens.
Comment veux-tu que je fasse à manger à mes enfants
si je rentre sans bouteille ? »*

Hala, une habitante du quartier d'El Warraq

Quand on pense aux services urbains, on pense à l'eau potable, à l'assainissement, à l'électricité mais rarement au gaz. L'accès au gaz n'apparaît pas comme un enjeu majeur de l'équipement urbain. Pourtant, cette ressource devient largement indispensable dès lors qu'elle est la seule source d'énergie utilisée en cuisine. Les citoyens égyptiens déclarent en effet faire la cuisine au gaz à 99,6 %¹. Le réchaud à pétrole, le fameux *bagour*, longtemps élément central de toute cuisine égyptienne, n'a pas résisté à la généralisation de l'utilisation des bouteilles de gaz dès la fin des années 1970, et l'électricité fait toujours face en cuisine à la défiance tenace des ménagères égyptiennes demeurant perplexes devant ses vertus calorifiques. Enfin, le bois et le charbon de bois, encore parfois d'usage en milieu rural, ont été largement abandonnés en ville.

¹ En milieu rural, le constat est sensiblement le même avec un taux supérieur à 90%. (CAPMAS, *Living Conditions and Poverty report*, 2005)

Or, depuis les années 1980, l'Etat égyptien, en coopération avec la Banque Mondiale, développe l'accès à un nouveau service public du gaz à travers le raccordement des foyers au réseau de gaz naturel. La construction de ce réseau constitue un projet national de vaste envergure puisqu'il concerne non seulement l'alimentation des foyers égyptiens, mais également l'alimentation des centrales électriques, des industries, des commerces, des stations de carburant pour véhicules automobiles ou encore l'acheminement de la ressource pour l'exportation vers les gazoducs étrangers et les ports de liquéfaction. En 30 ans, plus de 17 000 kilomètres de conduites ont été au total installées à travers tout le pays, et près de 3,3 millions² de foyers égyptiens ont été raccordés. Pourtant, l'accès à ce service reste encore très limité : en ville, seul un Egyptien sur cinq utilise aujourd'hui le gaz naturel et le milieu rural est pour ainsi dire encore non-concerné³. Autrement dit, l'immense majorité des Egyptiens restent des consommateurs de bouteilles de gaz.

Devant ce constat, l'Etat égyptien a décidé ces dernières années d'intensifier son programme. Une nouvelle phase ambitieuse d'extension du réseau a été lancée sur la période 2006-2012 : l'objectif est de connecter 6 millions de nouveaux foyers à travers toute l'Egypte. Bien que la vitesse de raccordement des foyers s'est accélérée ces dernières années passant de 50 000 par an dans les années 1980 à 300 000 entre 2000 et 2009, il s'agirait aujourd'hui au minimum de doubler ce chiffre.

En effet, pour le gouvernement égyptien, l'enjeu économique est de taille. Il s'agit de substituer à la consommation des bonbonnes de gaz GPL (gaz de pétrole liquéfié), dont près de la moitié de la ressource est importée, celle du gaz naturel issu des gisements nationaux. Le gouvernement entend ainsi largement réduire sa facture et sa dépendance énergétique. La mise en place de cette nouvelle infrastructure s'inscrit à la fois dans la volonté de l'Etat égyptien d'assainir ses finances publiques dans le cadre de réformes économiques majeures, ainsi que dans le cadre de nombreux projets⁴ tendant à soutenir sa transition énergétique vers la réduction de sa consommation énergétique et l'utilisation d'énergies plus propres.

² Chiffre atteint en 2009 d'après le site Internet de la compagnie nationale EGAS

³ 22,4 % des Egyptiens utilisent aujourd'hui le gaz naturel de réseau en ville contre 0,1 % en milieu rural (essentiellement périphérie des grandes villes). En ville, 77,2 % utilisent les bouteilles de gaz.

⁴ Notamment dans le cadre de projets de changement de combustible d'alimentation (« fuel switching ») utilisé dans les industries et les commerces polluants, du développement du parc automobile alimenté au gaz naturel et des infrastructures attenantes, et de l'amélioration de l'isolation des bâtiments climatisés...

Or, l'espace métropolitain du Grand Caire est jusqu'à présent le laboratoire essentiel de cette réforme. En effet, près de la moitié⁵ des foyers égyptiens raccordés se situent dans la capitale, et parmi les 6 millions de nouveaux foyers prévus pour le raccordement, près de 2 millions concernent Le Caire. D'ailleurs, en 2008, la Banque Mondiale a accordé un prêt de 75 millions de dollars à l'Etat égyptien afin de l'encourager dans cet effort d'extension du réseau⁶ urbain de gaz dans la capitale. Il va sans dire que la capitale constituant pour les autorités une vitrine du pays, elle se doit d'afficher en priorité une certaine modernité. D'autant plus que l'extension du réseau dans un espace comptant plus de 20 millions d'habitants et des densités parmi les plus élevées au monde se justifie largement économiquement. Autrement dit, l'occasion nous est ici donnée d'observer et de mesurer les transformations profondes que connaît une des plus grandes métropoles du Sud à travers l'étude de la réforme d'un service urbain.

En outre, les dysfonctionnements touchant les services publics constituent, dans les villes du Sud, l'un des signes distinctifs majeurs par rapport aux villes des pays industrialisés. Les inégalités territoriales de desserte constituent à la fois le reflet et le vecteur de la pauvreté de larges segments de la population. Dans ce cadre, l'amélioration de ces services est conçue comme un des leviers des stratégies de développement et d'atténuation de la pauvreté. Ce réseau constitue en effet pour les Egyptiens un nouveau service public et surtout une nouvelle étape de la modernité, notamment au regard des enjeux de sécurité, de régularité de l'approvisionnement, de stabilité des prix, et face aux difficultés persistantes que pose l'utilisation des bouteilles de gaz au quotidien. Comme le détaillent les documents de la Banque Mondiale, « le projet apportera son soutien à l'extension de l'approvisionnement en gaz naturel vers les zones densément peuplées à faibles revenus, permettant ainsi de faire profiter un plus large ensemble de consommateurs du prix très abordable [de cette énergie]. » et de conclure, « la conversion au gaz naturel de réseau contribuera à apporter aux consommateurs égyptiens de meilleures conditions de vie [...] »⁷.

⁵ Samy Abd El Hakim El Faramawy, directeur général chargé des opérations de raccordement au réseau de gaz auprès de EGAS, 14/12/2010

⁶ Le *Natural Gas Connection Project* doit permettre de contribuer en quatre ans au raccordement de 300 000 nouveaux foyers du Grand Caire.

⁷ « Egypt : World Bank supports natural gas connections », communiqué de presse de la Banque mondiale, Washington, 24 janvier 2008

Or, la réalisation de cette ambition a été entreprise depuis une vingtaine d'années dans des contextes marqués à la fois économiquement, par les politiques d'ajustement structurel et l'agenda néo-libéral, et d'un point de vue des théories du développement, par l'émergence de nouveaux concepts comme celui du développement durable. Il s'agit alors de mesurer les conséquences et de réfléchir aux transformations qu'impliquent ces stratégies de développement sur le terrain.

CONTEXTE

Le gaz au secours du modèle économique rentier de l'Egypte

L'Egypte jouit aujourd'hui de réserves importantes de gaz naturel contrairement au gaz de pétrole liquéfié⁸. Depuis une dizaine d'années, elle a en effet confirmé des réserves significatives sur son territoire : 2 180 milliards de m³ de réserves prouvées en août 2010, soit le troisième pays d'Afrique le mieux doté après le Nigeria (5 295m³) et l'Algérie (4 530 m³)⁹, complétées par plus de 3000 milliards de m³ de réserves probables¹⁰. L'intérêt économique pour le marché local est de première importance bien que les exportations augmentent rapidement (près de 40% de la demande en 2005/2006)¹¹. 80% de la production électrique nationale provient maintenant des centrales alimentées au gaz naturel et le débouché industriel représente déjà plus d'un tiers de la consommation nationale. En outre, l'Egypte s'est lancée dans des projets de conversion de son parc automobile au gaz naturel bien que les résultats demeurent encore limités (100 000 véhicules convertis en juin 2009¹²). Ce débouché tout comme la consommation domestique des foyers égyptiens ne représentent encore pour le moment que 1% chacun de la consommation nationale.

<http://web.worldbank.org/external/default/main?pagePK=34370&piPK=34424&theSitePK=4607&menuPK=34463&contentMDK=21623703>

⁸ Le gaz de pétrole liquéfié (GPL) est un mélange d'hydrocarbures légers stocké à l'état liquide, et issu du raffinage du pétrole dans 40 % des cas et du traitement des résidus du gaz naturel dans 60 % des cas. Il est alors essentiellement constitué de propane et de butane alors que le gaz naturel est essentiellement constitué de méthane.

⁹ U.S. Energy Information Administration, Country Analysis Briefs, Egypt, feb. 2011 <http://www.eia.gov/emeu/cabs/Egypt/pdf.pdf>

¹⁰ Fiche de synthèse. *Le Pétrole et le Gaz en Egypte*, Mission économique de l'Ambassade de France en Egypte, juin 2009

¹¹ Hamed Korkor, vice-président EGAS. «Egyptian natural gas industry development.» *United Nations - Economic Commission for Europe - Working Party on Gas 17th annual Meeting*. Geneva, 23-24 janvier 2007.

¹² Site internet de la compagnie nationale du gaz naturel EGAS http://www.egas.com.eg/Corporate_Overview/Milestones.aspx

L'exploitation du gaz naturel en Egypte est une réalité très récente. Les premières découvertes significatives datent de 1967 et le début de la production de 1975. Or, ce n'est que depuis la fin des années 1990 que les activités de valorisation se sont développées et que le gaz naturel est devenu un pilier de l'économie égyptienne, se substituant largement à la ressource pétrolière. Longtemps, le gaz naturel n'a pas été considéré comme une « ressource » économiquement intéressante face à la manne pétrolière et ses innombrables applications industrielles. Bien que dotée de réserves relativement modestes au regard de ses voisins du Golfe, l'Egypte fut dès 1976 exportateur net de brut et le pétrole devint alors un secteur clé dans l'économie égyptienne, passant de 5% à 20% du PIB entre 1974 et 1984. Or, l'effondrement des prix du brut entre 1986 et 1987 vint radicalement changer la donne plongeant l'Egypte dans une crise économique majeure. C'est ainsi qu'en 1987, l'Egypte eut alors recours au FMI pour un rééchelonnement de sa dette extérieure contre l'engagement à réformer l'économie du pays. Et la Banque Mondiale appela le pays à capitaliser davantage sur son gaz naturel. C'est pourquoi la politique énergétique joue un rôle central dans la réforme économique du pays.

Un cadre de réforme néo-libéral

Si l'ouverture économique de l'Egypte date de 1976 sous la présidence d'Anouar El Sadate (*infitah*), les réformes actuelles vont bien au-delà des politiques mises en place à l'époque. Depuis les années 1990, un vent de libéralisation sans précédent souffle sur le pays, notamment suites aux injonctions des institutions financières internationales et aux plans d'ajustements structurels¹³. Mais, c'est surtout depuis juillet 2004 et l'arrivée au gouvernement du premier ministre Ahmed Nazif et du ministre des finances Youssef Boutros Ghali¹⁴ que les réformes se sont accélérées. Plusieurs mesures symbolisent alors ces réformes économiques structurelles : le développement des Partenariats Public-Privé (PPP)¹⁵, l'augmentation des tarifs des services publics (notamment prix des énergies), la réduction de l'intervention publique (baisse des subventions à la consommation) ou encore la baisse des droits de douane.

¹³ En 1991, l'Egypte s'engage dans un plan d'ajustement structurel (Egypt's Economic Reform and Structural Adjustment Program - ERSAP).

¹⁴ Tous les deux inculpés pour corruption depuis la révolution de février dernier

¹⁵ Le partenariat public-privé (PPP) est un mode de financement par lequel une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement assurant ou contribuant au service public. Le partenaire privé reçoit en contrepartie un paiement du partenaire public et/ou des usagers du service qu'il gère.

Le projet de raccorder les foyers égyptiens, commerces et autres industries à un réseau de gaz naturel pour remplacer l'utilisation des bonbonnes de GPL s'inscrit dans le cadre de ces réformes. Les deux objectifs majeurs du projet sont alors d'un côté, de remplacer les importations massives et coûteuses de GPL par le recours au gaz naturel domestique et de l'autre, de faire baisser le montant des subventions publiques à la consommation de gaz. En effet, le GPL en Egypte est très subventionné. Le prix du GPL sur le marché égyptien en 2006 s'élève à 35 US\$/tonne alors que le prix CAF¹⁶ s'élève quant à lui à 506 US\$/tonne, soit une participation de l'Etat qui s'élève à plus de 85 %. Or, l'Egypte consomme chaque année plus de 3 millions de tonnes de GPL dont environ la moitié est importée. En 2006, les subventions sur le GPL ont ainsi coûté 1,7 milliards US\$ à l'Etat égyptien (soit 1,6% du PIB).

Réforme énergétique et nouveaux critères de développement

De nombreux projets énergétiques (et notamment gaziers) sont en cours en Egypte et concernent la réduction de la consommation électrique (*Energy efficiency improvement and greenhouse gas reduction project*), le développement des énergies renouvelables (NREA), la conversion des véhicules au gaz (*National project for old Taxi replacement*), la conversion énergétique des industries utilisant des combustibles polluants (fioul, mazout, GPL) au gaz naturel (« fuel switching projects », EPAP¹⁷). Sous pression des bailleurs de fonds internationaux, l'Etat égyptien intègre en effet de plus en plus, depuis les années 1990, les préoccupations du développement durable à ses politiques, et notamment à travers sa législation. La loi pour l'environnement de 1994 a constitué une étape importante menant à la création en 1997 de l'Agence Egyptienne des Affaires Environnementales (EEAA), située au sein du Ministère des Affaires Environnementales, qui chapeaute la plupart des projets de développement durable. Et depuis 2003 (et jusqu'en 2017), le *National Egypt's National Environmental Action Plan*, relevant de l'Agenda 21, constitue le cadre d'action national pour inciter à la prise en compte de l'environnement, notamment à l'échelle locale. Enfin, la

¹⁶ Coût, Assurance, Fret. Prix d'un bien à la frontière du pays importateur (« border price » en anglais)

¹⁷ Egyptian Pollution Abatement Project dans le cadre de projets MDP (Mécanismes de Développement Propres) qui donnent accès à des droits carbonés dans le cadre des accords de Kyoto.

nouvelle loi de planification urbaine de 2008 définit dans son article 2 le « développement urbain durable »¹⁸.

Le Grand Caire¹⁹ : ambitions de « ville-monde » et fragmentation socio-spatiale

La Région Métropolitaine du Grand Caire s'étend sur trois gouvernorats²⁰ : Le Caire, Giza et Qalioubiya²¹. Néanmoins, cette aire métropolitaine ne revêt jusqu'alors aucune réalité institutionnelle ou juridique, elle ne constitue qu'une référence technique dans le cadre de la planification urbaine. Comptant parmi les métropoles les plus peuplées au monde, elle est la ville la plus peuplée d'Afrique et du Moyen-Orient. Le Grand Caire compte selon les sources entre 16 et 20 millions d'habitants²² et présente des densités parmi les plus fortes au monde avec Mumbaï (plus de 300 000 hab/km² dans le quartier d'Imbaba). La métropole a connu une croissance exponentielle au XXe siècle : depuis les années 1950, sa population a été environ multipliée par huit, quand sa taille l'a été par sept entre 1920 et 2000. On peut alors facilement imaginer tous les problèmes de congestion que connaissent les divers réseaux (eau, assainissement, transports, électricité), et l'ampleur des maux environnementaux. Sans vouloir tomber dans la caricature, Le Caire présente les mêmes problématiques que de nombreuses villes du Sud dans des contextes de transition urbaine. Or, face à ces défis, les activités informelles se sont largement développées constituant ainsi, non l'exception, mais la règle²³ - notamment en ce qui concerne l'habitat.

Le Caire est aussi une ville en métropolisation qui présente des inégalités socio-spatiales profondes. Or, la métropole a des rêves de grandeur et se voit déjà à l'horizon 2050 la « ville-

¹⁸ «التنمية العمرانية المستدامة : إدارة عملية التنمية العمرانية بالاستغلال الأمثل للموارد الطبيعية المتاحة لتلبية احتياجات الجيل الحاضر دون التأثير على فرص الأجيال القادمة»

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Définition du « développement durable » selon le rapport Brundtland de 1987

¹⁹ sauf mention contraire, lorsque nous évoquons Le Caire dans notre étude, il s'agit toujours du Grand Caire

²⁰ Région administrative égyptienne

²¹ L'aire métropolitaine couvre totalement les gouvernorats de Giza et du Caire et une grande partie du sud du gouvernorat de Qalioubiya. Les gouvernorats de Helwan et du 6 Octobre avaient été respectivement détachés des gouvernorats du Caire et de Giza en avril 2008. Suite à la révolution égyptienne de janvier-février 2011, le premier ministre a décidé en avril 2011 la réintégration de ces espaces à leur gouvernorat d'origine.

²² David Sims évoque le chiffre de 16,2 millions tout en le relativisant. *Understanding Cairo. The logic of a city out of control*, David Sims, AUC Press, 2010. p.6-7.

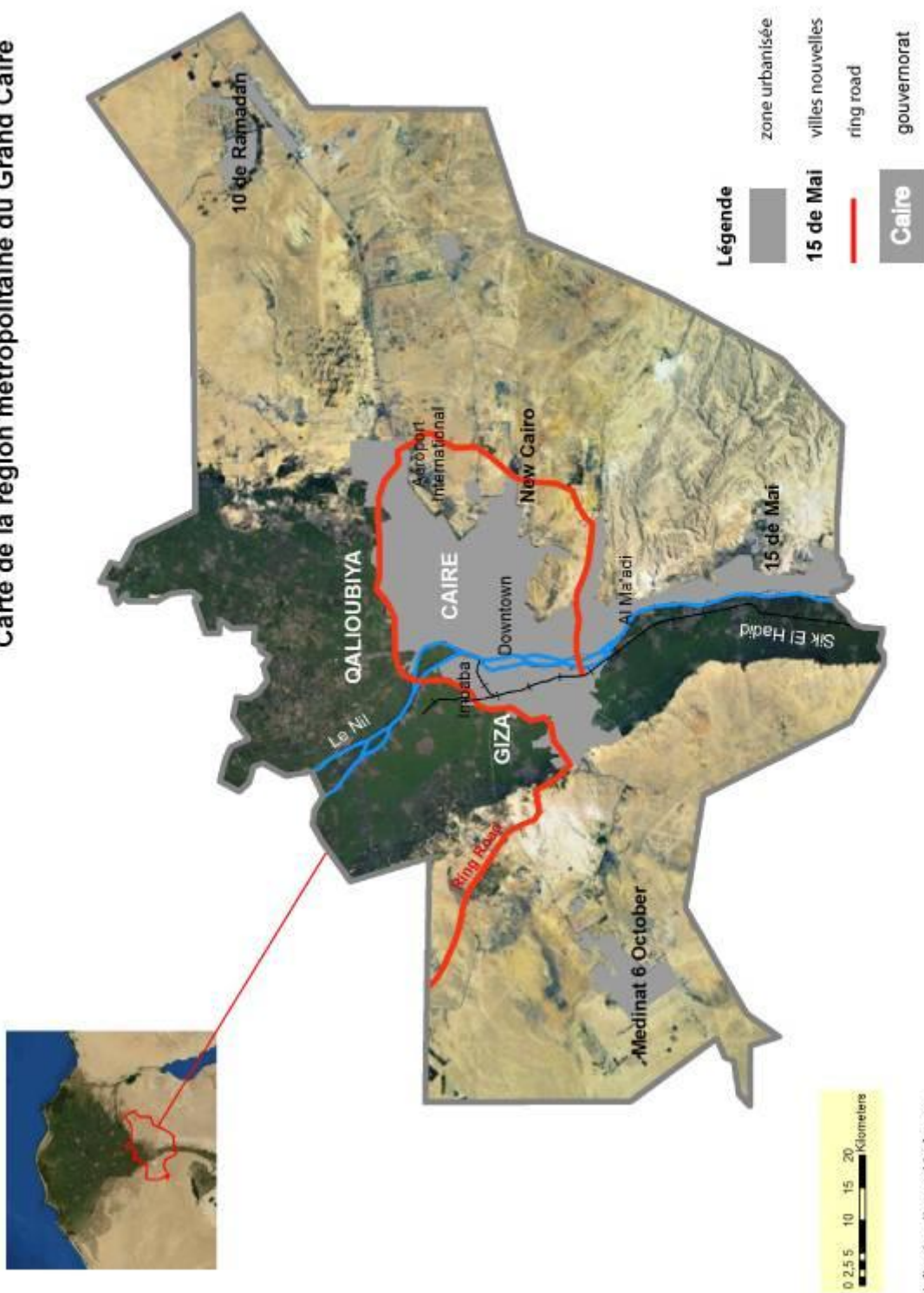
²³ absence de permis de construire, notamment sur les terres agricoles, bâtiments irrespectueux des normes de l'urbanisme, pas de propriété du sol sont les raisons évoquées. 62% des Caiotes habiteraient dans de l'informel et la population des zones informelles augmenterait chaque année de 3,2% quand elle augmente de seulement 0,8% dans les zones formelles (SIMS 2010)

monde » du Moyen-Orient, comme le révèle le projet *Cairo 2050* lancé en 2008 par le GOPP (*General Organization for Physical Planning*)²⁴. Ces ambitions passent alors entre autres par des projets d'évacuation de quartiers populaires (partie d'Imbaba située en bordure du Nil, Maspero en centre-ville) afin de les revendre à des promoteurs immobiliers chargés d'y créer un « Manhattan égyptien ». Ces programmes ne sont pas sans renforcer la marginalisation urbaine et le sentiment d'exclusion sociale et politique d'une partie des citoyens. En outre, les villes nouvelles situées en périphérie, et conçues initialement comme des lieux de mixité sociale, sont aujourd'hui envahies par les projets de *compounds* privés et autres *gated communities* aux noms programmatiques – *Dreamland, Palm Hills*- caractéristiques d'une transformation profonde de la structure urbaine de la métropole de plus en plus encline à la fragmentation.

²⁴ instance de la planification territoriale en Egypte

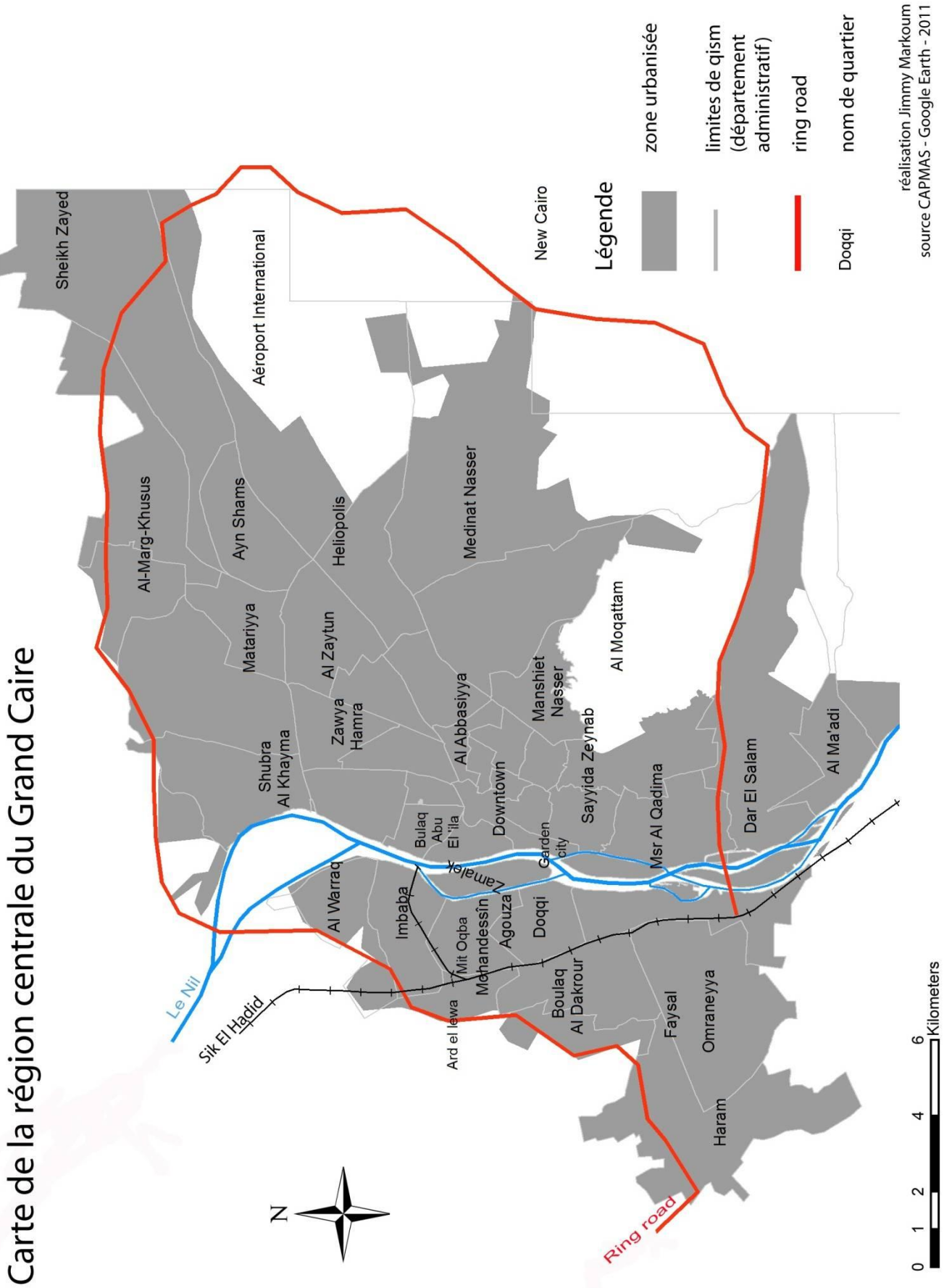
Figure 1: Carte de la région métropolitaine du Grand Caire

Carte de la région métropolitaine du Grand Caire



réalisation Jimmy Markoum
source CAPMAS - Google Earth - 2011

Figure 2 : Carte de la région centrale du Grand Caire



Postulat de recherche

Etudier une métropole du Sud au cœur de la transition urbaine

Notre réflexion s'inscrit donc dans la thématique des services urbains en réseau comme ceux de distribution d'eau, d'électricité, d'assainissement, de transports collectifs, mais aussi de téléphonie ou d'Internet... Cette simple énumération nous prouve à quel point, aujourd'hui plus que jamais, ces réseaux structurent le fonctionnement de nos systèmes urbains. Or, ces objets de recherche sont souvent abandonnés au domaine des sciences de l'ingénieur. Pourtant, les études réalisées sur l'évolution, à partir du milieu du XIXe siècle, des villes d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon notamment ont prouvé la valeur heuristique en sciences sociales de l'étude de la mise en place et de la gestion de ces infrastructures urbaines²⁵. Non seulement « les réseaux ont été au cœur de la transition urbaine²⁶ qui s'est opérée dans les pays les plus industrialisés depuis le milieu du XIXe siècle »²⁷, mais, comme le rappelle Jean-Pierre Williot à propos de la distribution du gaz à Paris au XIXème siècle, ils furent aussi vécus par la société comme « un élément fondamental de la modernité urbaine »²⁸. Autrement dit, l'occasion nous est donnée d'aborder cette ville par un angle moins convenu que l'exposé d'une mégapole du Sud en crise.

Services urbains dans les pays arabes

Comme le rappelle Eric Verdeil (2010), « comparée à l'Amérique latine (Schneier-Madanes, 2003), à l'Afrique (Jaglin, 2005) ou à l'Asie du Sud et du Sud-Est (Zérah, 1999, Bakker, 2007), les pays arabes sont sous-représentés dans la littérature sur les réformes des services urbains » bien que « la question de la libéralisation du secteur des services urbains n'ait pourtant pas été absente de l'agenda dans ces pays ». Or, l'étude des services urbains s'y justifie d'autant plus qu'ils constituent, dans nombre de ces pays (CATUSSE, 2006), un élément essentiel du contrat social au fondement de la relation peuple-pouvoir. Leur réforme

²⁵ Pour un panorama de l'historiographie concernant ce sujet, cf. Bocquet, D. «Les réseaux d'infrastructure urbaines au miroir de l'histoire : acquis et perspectives.» *Flux*, juillet - septembre 2006: 6-16.

²⁶ Généralement définie comme le processus par lequel la majorité de la population devient urbaine (43% en Egypte. *Egypt Figures 2011*, CAPMAS), nous l'entendons surtout dans ses implications majeures pour les équipements et la gestion collective se traduisant par un processus de modernisation.

²⁷ Coutard O. et Levy J.-P. (dir.), *Ecologies urbaines*. Paris: Economica Anthropos, 2010. pp. 102-103

²⁸ Williot, J.-P. "Naissance d'un réseau gazier à Paris au XIXe siècle : distribution gazière et éclairage." *Histoire, économie et société*, 8e année, 1989, n°4, pp. 569-591.

révèle alors de manière concrète l'évolution des équilibres et complexes socio-politiques dans des régimes marqués par l'autoritarisme.

Parmi les études sur la question, le colloque organisé en 1999 par le laboratoire SEDET (CHANSON-JABEUR et al., 2001) a fait date en faisant le tour de différents secteurs d'activités (eau, logement, transport, éducation et santé). Ces études de cas y dessinaient l'image d'une puissante vague libérale qui, après les transports urbains, s'attaquait au secteur de l'eau potable (SEMMOUD, 2001). L'eau potable est d'ailleurs le service qui a été le plus étudié depuis 20 ans en Egypte (COVILLE, 1991 ; DEBOULET, 2000) comme en général dans les études urbaines. D'autres services ont été étudiés plus récemment, notamment l'électricité dans les contextes jordaniens et libanais (VERDEIL, 2009, 2010a, 2010b) et la collecte des ordures ménagères au Caire, notamment autour des formes de résistance des désormais célèbres chiffonniers (FLORIN, 2008, 2010) et surtout des relations entre secteur privé et gestion publique (DEBOUT, 2007)²⁹. Ces travaux incitent à prendre du recul sur ces phénomènes afin de mettre au jour les mécanismes particuliers, les conflits de pouvoir et les configurations socio-politiques qu'ils révèlent, ainsi que les mutations qu'ils initient. Ces transformations ont pu par exemple avoir des répercussions inattendues sur l'action publique. Agnès Deboulet (2000) explique alors comment la politique commerciale des entreprises de distribution s'opposant aux volontés politiques, l'accès à l'eau potable³⁰ a fini d'être un instrument de la légalisation « dans le processus de reconnaissance/exclusion des quartiers récents ». A l'inverse, dans le secteur de la collecte des déchets, Lise Debout (2007) montre comment, loin de remettre en cause le pouvoir des autorités, les politiques libérales pouvaient le renforcer.

Enfin, dans les services de distribution d'énergie, la question du gaz n'a, à notre connaissance, jamais été étudiée dans un pays du Sud, bien que d'autres pays comme la Tunisie, l'Algérie, la Turquie, ou sur un autre continent, la Colombie, se soient lancés récemment dans la construction de tels réseaux. Ce constat s'explique notamment par la relative nouveauté de l'intérêt pour l'usage domestique de cette ressource dans un contexte de renchérissement et de raréfaction de la ressource pétrolière. Or, le service du gaz, au-delà de partager des enjeux communs avec les autres services urbains (inégalités socio-spatiales dans l'accès à la

²⁹ Qui rédige actuellement une thèse sur ce sujet à partir d'un travail de terrain remarquable

³⁰ Coville avait largement décrit ce phénomène à la fin des années 1980

ressource, participation du secteur informel) revêt également des caractéristiques propres (service considéré comme secondaire, contraintes techniques de passage des conduites, impossibilité de branchements clandestins) susceptibles d'apporter de nouveaux éléments à la réflexion menée sur ces thématiques urbaines.

Par conséquent, nous postulons que la réforme de ce service urbain est un révélateur particulièrement significatif des trajectoires d'évolution d'une métropole (et d'une société) en transition urbaine au regard de leur confrontation avec des configurations sociales, économiques et politiques.

Problématisation

Notre réflexion s'inscrit dans les débats contemporains sur la réforme des services urbains menée dans le cadre de réformes économiques plus larges marquées par les plans d'ajustement structurel et l'agenda néo-libéral. De nombreux **services publics** -services organisés dans une intention d'intérêt général³¹- ont connu, ces dernières années en Egypte, d'importantes transformations de leur mode de gestion (électricité, eau, assainissement, collecte des déchets). Or, cette réforme ne constitue-t-elle qu'une énième illustration d'une modernisation libérale capitaliste marquée par la privatisation, la marchandisation accrue des ressources, auxquelles répondraient logiquement le renforcement des inégalités socio-spatiales et des phénomènes de résistance sociale ?

Modèles d'organisation des services urbains et inégalités socio-spatiales

Particularité de notre sujet, la réforme s'incarne dans la substitution d'une installation industrielle (réseau) à un système artisanal (distribution de bouteilles)³². Notre étude permet alors d'apporter une nouvelle contribution aux débats sur le modèle d'organisation des services urbains en *réseau* – « ensemble d'équipements interconnectés, planifiés et géré de manière centralisée, à une échelle tantôt locale tantôt plus large, et offrant un service plus ou

³¹ A ne pas confondre avec « secteur public ». Le service public n'est pas au sens juridique forcément rendu par une entreprise publique. Dans ce cadre, il est assimilable à la notion de « service urbain » quand ce service se situe en milieu urbain.

³² Cf. l'introduction d'Eric Verdeil pour le numéro 85 de la revue *Géocarrefour* consacrée aux « services urbains en réforme dans le monde arabe » qui fournit une synthèse instructive des enjeux actuels de la recherche dans ce domaine. VERDEIL, E. (2010)

moins homogène sur un territoire donné qu'il contribue ainsi à solidariser »³³. En effet, le modèle d'organisation sur une base industrielle des services urbains s'est imposé comme un moteur particulièrement efficace de l'intégration sociale et économique des territoires depuis le milieu du XIXe siècle et sur différents continents. Or, dans le contexte néo-libéral actuel, il serait devenu un accélérateur de la fragmentation socio-spatiale, combinant une différenciation de plus en plus poussée dans l'accès des territoires au service avec de nouvelles règles de gestion, en particulier le passage de situations de monopoles étatiques à la généralisation de la délégation du service au privé. Cette hypothèse renvoie notamment à la théorie du *Splintering urbanism*³⁴ de Graham et Marvin (2001).

Mais d'autres chercheurs, à l'instar d'Olivier Coutard (2008) ou de Sylvie Jaglin (2005), appellent à relativiser une théorie par trop généralisante et plus adaptée aux évolutions en cours dans les pays industrialisés qu'aux réalités du Sud. Si la situation des pays industrialisés peut, dans certains cas, s'analyser comme une régression par rapport au *standard du service universel*, tel n'est pas le cas de nombreux pays du Sud où la norme du service universel n'a jamais été effective. La situation initiale des pays du Sud inviterait alors à considérer des évolutions bien plus complexes, notamment au regard de la participation du secteur informel et « à dépasser la seule thématique de la privatisation » (VERDEIL, 2010).

La question est alors celle de l'efficacité des modèles d'organisation des services urbains jugée à l'aune du paradigme du service public et de son accès universel. La réforme est ainsi évaluée en termes d'effets sociaux, traduits, dans les pays du Sud, en termes de *développement socio-économique* et équilibré des territoires. Alors que Graham et Marvin accusent la réforme néolibérale de pervertir le modèle d'organisation en réseau des services publics et de renforcer ainsi les inégalités socio-spatiales, Coutard dénonce davantage le « postulat indiscuté du monopole » du « tout-réseau » (2010, p. 123), soit un modèle de développement universaliste, qui, faisant fi des contextes géographiques, n'entraîne pas le résultat escompté.

³³ COUTARD, LEVY, 2010. pp. 102-103

³⁴ « the disintegration of former socio-economic interdependencies and to tendencies towards the withdrawal from (or collapse of) solidarities », soit « la désintégration des interdépendances socio-économiques et des tendances à la disparition des solidarités » (Coutard, 2008) p. 1-note 1

Ainsi émerge l'idée de la différenciation territoriale du service public comme solution possible au problème de l'universalisation de son accès. Certains chercheurs s'interrogent alors sur les modalités d'articulation entre les opérateurs publics ou privés officiels, et les acteurs du secteur, longtemps considéré comme « informel » ou « illégal », qu'on tend à qualifier aujourd'hui d'artisanal ou de POP (petits opérateurs privés)³⁵. Ces systèmes, longtemps décrits au mieux comme transitoires, sinon comme parasites, ne peuvent-ils être envisagés comme une partie de la solution ? Ces chercheurs en appellent alors à des systèmes plus « flexibles » (GAZULL) ou « composites » (JAGLIN, 2005).

Mais les systèmes informels constituent-ils une alternative efficace et socialement viable au modèle du réseau public ? La solution d'une différenciation dans l'organisation du service ne risque-t-elle pas de consolider certaines discriminations se traduisant par des inégalités d'accès au service ? Il s'agit alors à travers notre étude d'évaluer les effets du passage d'un système de distribution de bouteilles de gaz, dans lequel l'« informel » occupe une large place, au raccordement au réseau de gaz naturel.

Ainsi, toute notre problématique revient à mesurer en quoi cette réforme du service urbain du gaz améliore ou pas l'accès au service. Cette réforme, effectuée dans un contexte néo-libéral, renforce-t-elle les inégalités socio-spatiales ? Le modèle d'organisation en réseau des services urbains est-il un modèle socialement efficace, soit intégrateur d'un point de vue socio-spatial ? En outre, cette étude nous permet de questionner l'efficacité des modèles de développement dans le contexte d'une ville du Sud. Il ne s'agit pas de livrer une énième critique du développement, ni de redéfinir les concepts, mais plutôt de comprendre ce qu'implique l'application d'un certain modèle de développement sur le terrain. Comment s'incarne-il ? Quels sont ses effets ?

Notre hypothèse de recherche se fonde sur la théorie du *splintering urbanism*. Dans le contexte actuel de transformation de l'espace urbain cairote, nous pensons que cette réforme d'un service urbain en réseau renforce effectivement les inégalités d'accès au service du gaz et par suite, la fragmentation socio-spatiale. A l'image de nombreux projets urbains qui tentent de créer des espaces mondialisés et hyper-connectés dans une conception néo-libérale

³⁵ VERDEIL, 2010, p. 105

de la gestion urbaine, une réelle discrimination se ferait sentir entre des quartiers riches prioritairement connectés au réseau et des quartiers pauvres mal desservis.

Dans une première partie, nous montrerons ainsi en quoi la mise en place du réseau de gaz naturel renforce la fragmentation socio-spatiale à l'échelle du Grand Caire, mais selon des logiques propres liées aux particularités du service considéré. Dans une seconde partie, il s'agira de comprendre à quelles logiques de la gestion urbaine répondent l'organisation et la gestion de cet équipement, et quel impact produit cette réforme sur l'action publique et l'action collective urbaine, et notamment sur les activités informelles.

Méthodologie

Ce sujet demandait des connaissances à la fois sociales, politiques et économiques de l'Égypte dans son ensemble régional, mais aussi plus techniques sur les énergies, les réseaux, et les processus de la coopération internationale. J'ai alors essayé de parcourir toutes ces questions en approfondissant certains points quand cela était nécessaire mais je n'ai pas la prétention d'épuiser un sujet qui, à ma connaissance, n'a jamais fait l'objet d'aucune étude en sciences sociales, au moins dans cette région du monde.

En outre, le choix d'un ensemble aussi vaste que le Grand Caire aura peut-être été une erreur³⁶ méthodologique. Mais peut-on vraiment se concentrer sur un espace restreint dans le cadre de l'étude d'un réseau urbain ? C'est pourquoi j'ai choisi d'adopter une approche ni normative, ni quantifiable et encore moins axiologique du développement. Je ne souhaite pas faire une énième critique du développement mais simplement rendre compte des implications particulières d'un projet de développement au regard des mutations, évolutions et configurations urbaines. J'assume une vision partielle, et peut-être partielle, qui n'a l'ambition que d'apporter une contribution à la réflexion sur les modèles de développement au regard des contextes particuliers dans lesquels ils s'inscrivent.

Néanmoins, grâce à un séjour de plus d'un an et demi dans ce pays et la pratique courante du dialecte égyptien, j'ai pu acquérir une connaissance assez large de la société égyptienne, et notamment cairote. En effet, dans le cadre d'un séjour linguistique, j'ai vécu d'octobre 2009 à

³⁶ Cf. propos de Azza A. Sirry – Researcher in Urban Planning at the Egyptian Ministry of Housing
Centre de recherche du Ministère de l'Habitat égyptien – 29/03/2011

juin 2010 au Caire. Puis, j'y suis retourné pour ces recherches, avec un hébergement scientifique au CEDEJ³⁷, d'octobre 2010 à avril 2011. Si mon second séjour paraît assez long pour des recherches de master, je dois préciser que de janvier à mars, en raison de la révolution égyptienne, il a été difficile à la fois techniquement et intellectuellement de me concentrer sur mes recherches -bien que cette période ait été déterminante dans ma compréhension de la société égyptienne³⁸.

Mes sources sont alors de trois ordres : des entretiens, des articles de presse et des documents de ce qu'il est courant d'appeler la « littérature grise » (rapports de la Banque mondiale, des agences de développement comme la GTZ allemande ou la JICA japonaise). Pour la presse, mon investissement dans la langue arabe a été un atout majeur bien que je puisse regretter une presse qui, dans un régime autoritaire, est parfois plus sensible à la rumeur qu'à l'analyse des faits. Enfin, les entretiens³⁹ ont été une part importante du travail. Ils ont concerné d'un côté les habitants et leur rapport à la réforme, de l'autre les administrations locales et métropolitaines, les agences de développement et autres bailleurs de fonds, et enfin les entreprises et organisations engagées dans le service (y compris l'informel dans le cadre des vendeurs de bouteilles de gaz). Il me faut alors préciser le caractère extrêmement sensible de mon sujet. Dans un pays marqué par une espionite aigüe⁴⁰, tout devient secret d'Etat, notamment quand il s'agit d'une des principales ressources économiques du pays. Ajoutons-y une dose de nationalisme égyptien exacerbé -devenu proverbial dans le monde arabe- une administration aux allures soviétiques et une frustration sociale paroxystique, le chercheur prend alors des airs d' « aventurier de l'arche perdue ». Mais il manquait encore le scandale d'Etat d'une ressource exportée à Israël à des prix défiant toute concurrence⁴¹, un soupçon d'*algérianite*⁴² dans le visage du chercheur et une révolution pour faire de ma recherche une

³⁷ Centre d'Etudes et de Documentation Economiques, Juridiques et Sociales du Caire (Soudan, Egypte)

³⁸ « Ces quelques jours qui ont fait basculer l'Egypte », Jimmy Markoum, *Mondes-Les Cahiers du Quai d'Orsay*, à paraître en octobre 2011

³⁹ Cf. annexe

⁴⁰ Une dizaine de films sortent chaque année autour de l'histoire d'agents doubles et d'espions israéliens en Egypte, sans compter chaque semaine dans la presse les récits de découverte d'espions israéliens aux quatre coins du monde arabe.

⁴¹ Sujet qui défraie la chronique chaque semaine depuis 2008 et encore plus depuis la révolution. Les gazoducs du Sinaï en direction d'Israël ont déjà subi plusieurs sabotages, et chaque semaine, on en apprend davantage sur l'objet du *deal* et les responsabilités au plus haut sommet de l'Etat. Le patron égyptien, en fuite, de la firme égypto-israélienne EMGC responsable de l'exportation Hussein Salem a été inculpé pour corruption.

⁴² L'Egypte et l'Algérie ont connu des tensions diplomatiques sans précédent suites aux matchs de qualification en coupe du monde de football de novembre 2009. Cf. « La guerre du football entre l'Egypte et l'Algérie », Jimmy Markoum, *Chroniques 2009-2010*, CEDEJ, à paraître

quête du Graal. Bref, l'accès à l'information n'a pas été facile et explique certaines approximations que nous ne manquerons pas de signaler.

Mais c'est véritablement l'accès à des cartes ou à des statistiques qui a constitué le travail le plus difficile, et pourtant indispensable pour une étude de géographie. Outre qu'aucune administration égyptienne n'ait jamais accepté de me fournir de tels documents malgré toutes mes lettres d'accréditations, mon insistance et mon réseau de connaissances, j'ai finalement réussi à collecter des informations grâce à l'aide du service SIG de l'agence allemande GTZ et du CEDEJ, et surtout à force de fouiner en français, anglais et surtout en arabe sur Internet. Le site du CAPMAS, l'équivalent de l'INSEE en Egypte, m'a alors fourni certaines données. La difficulté a ensuite consisté à faire se croiser des données qui prenaient pour base des circonscriptions administratives et des critères différents, les Egyptiens eux-mêmes éprouvant de larges difficultés à se repérer dans la hiérarchie administrative de leur pays. Bref, tout cela pour expliquer que notre production cartographique devra être à certains endroits considérée avec précaution.

PARTIE A

Fragmentation socio-spatiale et réseau urbain de gaz naturel

L'étude des infrastructures urbaines apparaît comme un moyen scientifiquement intéressant d'aborder la question de la morphologie urbaine d'une ville. Le Caire est souvent retenu dans la littérature géographique⁴³ comme un exemple particulièrement significatif du sens pris par l'évolution contemporaine des grandes métropoles. Le développement des *compounds* luxueux et autres *gated communities* dans le désert, en périphérie de la ville, qui cultivent l'entre-soi à l'écart de la ville peuplée et du cœur historique de la métropole est un cas d'étude courant dans l'illustration des symptômes de la ségrégation urbaine. Or, peu de place est faite à l'évolution de la structure urbaine du Caire au cœur même de la capitale. Les phénomènes de ségrégation, fragmentation, division, ou encore de différenciation spatiale, y sont tout aussi observables, mais sous des formes peut-être moins manifestes et plus complexes à déterminer dans un espace plus dense et interconnecté.

En outre, si ces phénomènes sont souvent associés à une vision négative de l'évolution des grandes métropoles, ils n'expriment pourtant pas les mêmes réalités. La *ségrégation* spatiale peut-être définie « comme la mise à l'écart [et son résultat spatial] d'un groupe social ou d'individus pour des raisons raciales, religieuses, culturelles, sociales, sexuelles ou autres »⁴⁴, elle repose alors sur une volonté, qu'elle soit d'entre-soi ou d'exclusion, de la part de certains

⁴³ DENIS, E. (2006), «Cairo as Neoliberal Capital ? From walled city to gated communities.», in *Cairo Cosmopolitan*, D Singerman, P. Amar (eds), pp. 47-71. AUC Press

DENIS, E. ; SEJOURNE M. (2003), «Le Caire, métropole privatisée.» *Revue Urbanisme*, pp. 31-37.

IBRAHIM, T. A. (2002), «Gated Communities : physical construction or social tool ?» The Geography Institute conference, University of Mainz - The German Research Fund (DFG) - novembre 2002

FLORIN, B. (2000), «Vivre en parallèle ou à l'écart. L'évolution des villes nouvelles du Grand Caire.» *Les Annales de la recherche urbaine. "Les visages de la ville nouvelle"*, pp. 97-105.

⁴⁴ Rapport du jury de l'agrégation interne de géographie (2003) sur la dissertation de géographie dont le sujet était « Ségrégation, fragmentation, organisation de l'espace dans les très grandes villes mondiales ». Si nous adhérons à la définition donnée de la *ségrégation*, tel n'est pas le cas de celle de la *fragmentation* qui est définie dans ce rapport comme une simple *division*.

acteurs. En revanche, la *division* spatiale désigne simplement la manifestation dans la morphologie urbaine d'une différenciation de l'espace. Le concept est plus neutre et désigne, en l'occurrence, une réalité de la forme urbaine. Mais la différenciation de l'espace n'est pas forcément la traduction d'une rupture des liens de la cohésion socio-spatiale, elle peut parfaitement s'accompagner d'une intégration du même type à d'autres échelles. Le modèle du *zoning urbain* en est une illustration. C'est alors la *fragmentation* qui désigne la forme d'une division spatiale plus profonde remettant en cause cette cohésion.

Toute la différence s'incarne en réalité dans le type des facteurs de la différenciation : la différenciation peut alors être intégratrice ou discriminante. Pour reprendre la définition de Coutard (2008, p.1) dans le cadre de la réflexion sur les services urbains, la *différenciation* est fondée sur « l'approvisionnement de différents (groupes de) usagers avec différents services » alors que la *discrimination* désigne « une forme socialement régressive de la différenciation (qui se réalise potentiellement ou de fait au détriment des groupes aux revenus les plus bas ou les plus défavorisés) ». Autrement dit, la théorie du *splintering urbanism* -de la fragmentation socio-spatiale- de Graham et Marvin (2001), à l'endroit des services urbains en réseau, est fondée sur le fait que les nouvelles formes d'organisation en réseau seraient aujourd'hui à l'origine du renforcement des discriminations au détriment d'espaces urbains déjà défavorisés socialement et économiquement.

Dans cette partie, nous souhaitons ainsi analyser dans quelle mesure le réseau urbain de gaz naturel renforce, dans l'espace métropolitain du Grand Caire, la fragmentation socio-spatiale. En outre, il s'agit aussi de savoir si la configuration du réseau urbain de gaz naturel exprime la même fragmentation que les autres réseaux urbains d'eau, d'électricité ou encore d'assainissement. Le raccordement au réseau de gaz s'inscrit-il pour les habitants dans les mêmes configurations que le raccordement aux autres réseaux ? Et quel rapport entretient l'organisation du service de distribution de bouteilles de gaz GPL avec celle -industrielle- du service de réseau censé s'y substituer ? Il s'agit alors dans un premier temps, non pas de réfléchir aux logiques de l'organisation et de la gestion du service public de distribution de gaz (objet de la partie B) mais d'analyser les rapports entre réseau, morphologie urbaine et division socio-spatiale du Caire. Autrement dit, quelle ville nous dessine ce réseau ?

I. Un réseau socialement discriminant

L'installation du réseau urbain de gaz naturel a commencé au Caire au début des années 1980. Le gouvernorat du Caire⁴⁵ a alors été parmi les premières zones en Egypte à être raccordées. En effet, les habitants du quartier de Helwan⁴⁶ -qui compte une des plus grandes zones industrielles de la métropole- ont été les premiers connectés en janvier 1981, suivis directement des quartiers d'El Maadi, Medinat Nasr, Heliopolis et 15 de Mai. Quant au gouvernorat de Giza, sur la rive opposée du Nil, les premières connexions ont commencé en janvier 1987. Au total, fin 2010⁴⁷, on compte 1 000 010 foyers raccordés dans le gouvernorat du Caire, 506 000 dans le gouvernorat de Giza et 280 000 dans celui de Qalioubiya. Ainsi, après plus de 25 ans, comment se répartit le réseau ?

1. L'hypothèse d'une discrimination socio-économique

La carte⁴⁸ de la figure 3 a été réalisée à partir des plans du *Natural Gas Program for Greater Cairo 2007*⁴⁹ de Town Gas (société locale de distribution chargée des raccordements dans une grande partie du Grand Caire). Elle présente les « zones déjà raccordées » au réseau de gaz naturel en 2007 et les « zones prévues pour le raccordement » sur la période 2008-2012. Enfin, les zones urbanisées non-marquées par une de ces références sont, quant à elles, ni raccordées, ni prévues pour un raccordement prochain. A quelques exceptions près liées à des vérifications réalisées sur le terrain, nous ne pouvons trancher sur le statut aujourd'hui « raccordé » ou « non-raccordé » des zones pour lesquelles le raccordement est prévu⁵⁰.

⁴⁵ Région administrative du Caire à ne pas confondre avec la région métropolitaine du Grand Caire qui comprend aussi les gouvernorats de Giza et Qalioubiya

⁴⁶ Ce quartier n'est pas représenté sur les cartes de la région centrale du Grand Caire pour des raisons pratiques de lisibilité. Il se situe à une quinzaine de kilomètres au sud du Caire, à l'extrême sud de la métropole à proximité de la ville nouvelle du *15 de mai*

⁴⁷ Selon les chiffres recueillis auprès de Samy Abd El Hakim El Faramawy, directeur général chargé des opérations de raccordement au réseau de gaz auprès de EGAS, (Entretien du 14/12/2010)

⁴⁸ Ces cartes sont volontairement recadrées sur l'espace central du Grand Caire, soit environ dans les limites du périphérique routier pour des questions de lisibilité cartographique mais aussi en raison de la localisation de nos enquêtes de terrain qui se sont concentrées dans cette zone. En outre, le reste de la métropole couvre majoritairement des zones rurales ou désertiques peu concernées par le projet de connexion au gaz naturel, si ce n'est les villes nouvelles du 6 Octobre, 10 de Ramadan, Badr City, 15 de mai et le quartier industriel de Helwan au Sud.

⁴⁹ présentés dans une étude préparatoire commandée par la Banque mondiale en vue de sa contribution financière au projet : EcoConServ (for Egas). (09/27/2007). Environmental and Social Impact Assessment Framework for Greater Cairo Natural Gas Connections Project (ESIAF) (<http://web.worldbank.org/>)

⁵⁰ Il est très difficile de savoir concrètement en 2011 où en est le programme de connexion. La dernière phase en date du programme gouvernemental (2008-2012) accumule déjà les retards. Les échéances ont été repoussées à

Néanmoins, cette carte nous donne une image de la division spatiale de l'espace métropolitain entre espaces raccordés et non-raccordés en 2007 après plus de 25 ans d'extension du réseau.

On remarque alors que la répartition est assez franche entre de grands ensembles urbains connectés -autour des quartiers de Heliopolis, Medinat Nasser, Garden City, Al Maadi et les îles de Zamalek et Manial pour le gouvernorat du Caire, et de Imbaba, Mohandessîn, Agouza, Doqqi et Faysal pour celui de Giza- et le reste de l'agglomération non-connecté. Nous faisons alors l'hypothèse que les quartiers connectés sont autant de *premium networked spaces* (MARVIN et GRAHAM 2001, p. 249 sq.), ces espaces connectés en priorité, dans lesquels on retrouve les élites et les classes sociales aux revenus les plus élevés, et qui concentrent toutes les aménités urbaines au détriment d'autres espaces moins favorisés (théorie du « bypassing »⁵¹). Autrement dit, nous faisons l'hypothèse que la répartition spatiale entre espaces connectés et non connectés (tout comme les logiques temporelles du raccordement) recoupe une différenciation sociale et économique des espaces.

La figure 4 présente alors la répartition des étudiants masculins inscrits à l'université selon leur district d'origine dans la région du Grand Caire en 1996. A défaut d'avoir pu accéder à des données socio-économiques telles que les revenus par foyer, nous avons retenu le critère scolaire, et en particulier universitaire, comme un élément important du profil socio-économique des familles⁵². Les zones en rose clair (sous la moyenne régionale) sur la carte désignent ainsi des espaces socialement et économiquement peu favorisés à l'inverse des deux autres types de zone.

2013 puis 2014 et dernièrement à 2015. Il est en outre très difficile de démêler le faux du vrai en matière de statistiques étant parfois manipulées à des fins sinon politiques au moins de *marketing*.

⁵¹ La théorie du « bypassing » (« effet tunnel ») (MARVIN et GRAHAM 2001) désigne « la stratégie de connexion des usagers puissants et « de valeur » et de leurs espaces, alors qu'en même temps, les usagers qui ne sont ni puissants, ni « de valeur » et leurs espaces sont laissés pour compte » (COUTARD 2008)

⁵² Nous postulons que l'inscription à l'université d'un homme est un élément discriminant directement lié aux capacités socio-économiques de la famille. Outre que la poursuite d'études nécessite certaines ressources financières, elle implique surtout la disponibilité de la personne concernée, autrement dit qu'elle ne soit pas une source de revenu indispensable pour la famille (et pour des raisons culturelles, le profil féminin est alors moins pertinent). De plus, le profil social de la famille est souvent lié à un modèle socio-culturel qui implique ou pas de faire des études. Enfin, si les données datent de 1996, nos recherches nous ont confirmé que la répartition socio-économique des foyers du Caire n'avait pas énormément évolué ces quinze dernières années.

Figure 3 : Carte du plan de raccordement au réseau de gaz naturel dans la région centrale du

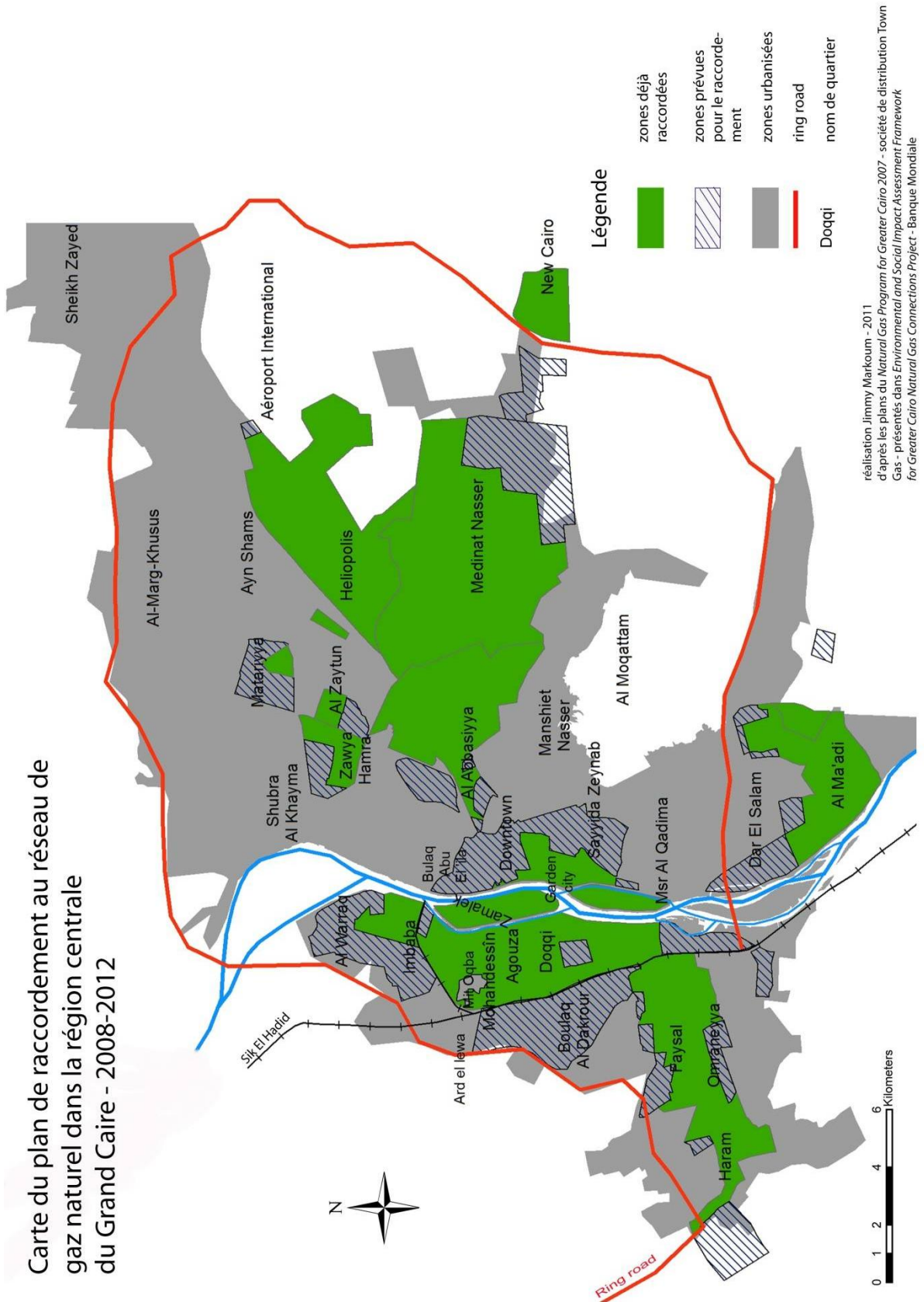
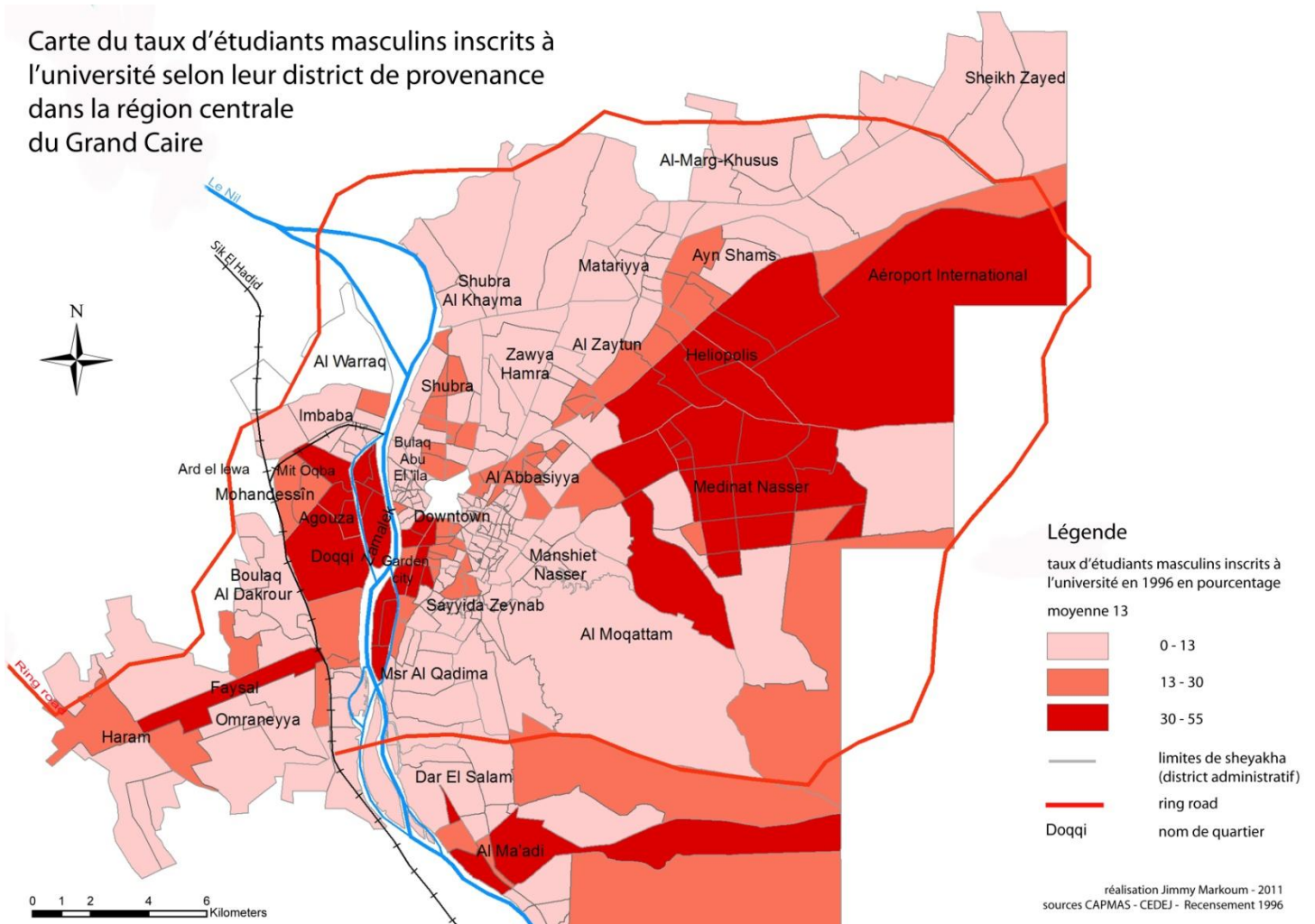


Figure 4 : Carte de la répartition des étudiants masculins inscrits à l'université selon leur district de provenance dans la région centrale du Grand Caire en 1996



A la comparaison des figures 3 et 4, on se rend compte que la répartition géographique des foyers raccordés au réseau de gaz naturel recoupe sensiblement la répartition des foyers selon le critère socio-économique. Pour le gouvernorat du Caire, les quartiers de Medinat Nasser, Heliopolis (à l'est), d'Al Maadi (au sud), de Qasr El Nil (centre de Downtown), Garden City et les îles de Zamalek et Manial apparaissent comme des espaces favorisés. Signalons

d'ailleurs que pour certains d'entre eux, ils ont été parmi les premiers quartiers connectés... en Egypte (voir plus haut). Pour le gouvernorat de Giza, on peut citer les zones centrales de Doqqi, Agouza et Mohandessîn ainsi que Faysal au sud-ouest. Ainsi, tous les espaces apparaissant comme les plus favorisés d'un point de vue socio-économique sont effectivement déjà raccordés au gaz naturel.

A l'inverse, la plupart des quartiers socio-économiquement non-favorisés ne sont toujours pas connectés plus de 25 ans après les premières connexions. Citons alors les quartiers populaires du gouvernorat du Caire : Al Marg, Shubra Al Khayma (Nord), Bulaq Abu El 'ila, certaines zones de Downtown et de Sayyida Zeinab et surtout les vastes zones d'habitat informel de Manshiet Nasser (au centre) et Dar El Salam (au sud). Pour le gouvernorat de Giza, citons Omraneyya, Ard el Lewa, Al Warraq et la grande zone informelle de Boulaq Al Dakrou. Néanmoins, il faut signaler que la plupart de ces zones sont prévues pour la connexion -et nous avons pu constater l'avancée des travaux à Omraneyya et Sayyida Zeynab lors de nos enquêtes- et qu'une partie d'une zone populaire comme Imbaba (nord de Giza) est déjà connectée.

Autrement dit, on peut constater que la discrimination spatiale des foyers dans le raccordement au réseau recoupe effectivement une différenciation socio-économique des espaces, et qu'émergent visiblement des espaces qu'on pourrait alors qualifier de *premium networked spaces*. Pourtant, l'exemple d'Imbaba et le raccordement prévu de la plupart des zones populaires permettent d'apporter une nuance au constat général.

2. L'émergence de *premium networked spaces* et d'espaces laissés-pour-compte

Afin d'aller plus loin dans l'analyse, la comparaison avec les configurations spatiales des autres réseaux de service urbain s'impose. C'est l'objet de la figure 5 qui juxtapose quatre cartes illustrant successivement les configurations des réseaux d'eau potable, d'électricité, d'assainissement et de gaz naturel selon le même jeu de données issues du recensement 2006 de l'agence CAPMAS (l'agence de statistiques égyptienne).

Les cartes ont été réalisées sur une logique de non-raccordement aux réseaux. Dans un objectif de comparaison des situations, le taux de non-raccordement par *qism* (département

administratif) paraît en effet plus parlant, d'un point de vue cartographique, que celui de raccordement dans un espace marqué par la généralisation récente des raccordements. A l'échelle égyptienne, en milieu urbain, 99,3% des foyers ont accès à l'eau potable et 82,6% au réseau d'assainissement⁵³. Ainsi, selon les cartes, plus la couleur de la zone est foncée et plus celle-ci compte de foyers non-raccordés. Il nous faut enfin préciser que les données ne tiennent pas compte des « bâtiments en situation d'irrégularité du point de vue légal »⁵⁴.

Figure 5 : Cartes de la répartition des foyers non-raccordés aux réseaux généraux d'eau potable, d'électricité, d'assainissement et de gaz naturel dans la région centrale du Grand Caire en 2006

Voir page suivante

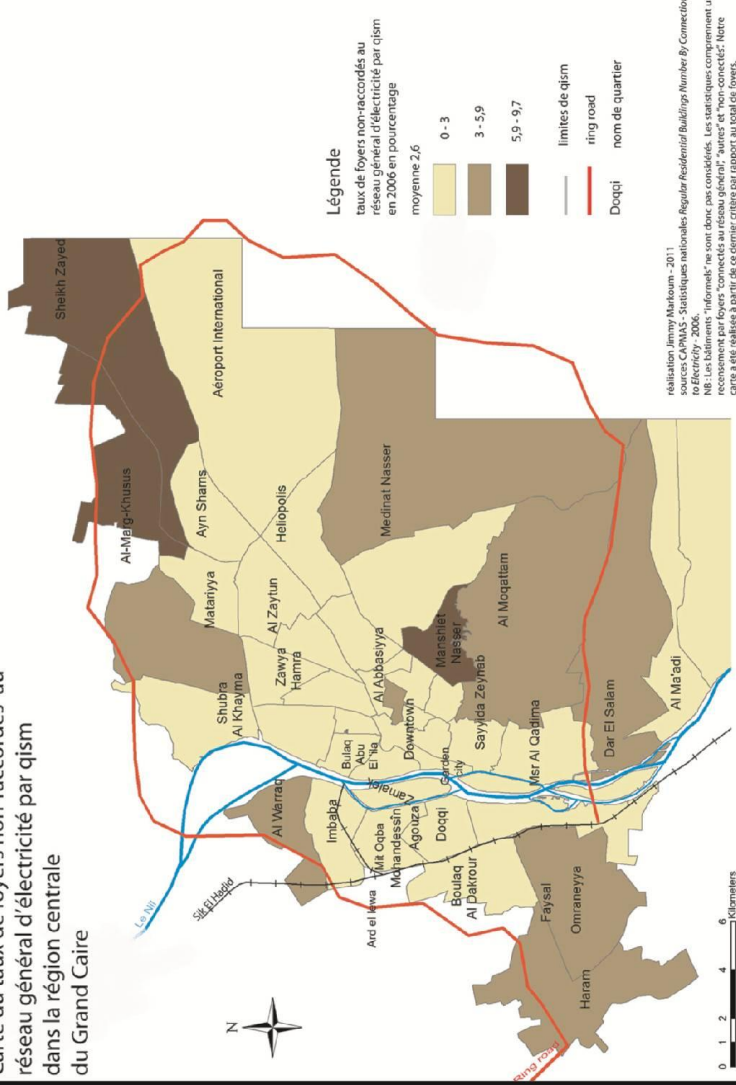
Nous pouvons d'abord remarquer le décalage majeur entre les situations des réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement d'une part et le réseau de gaz naturel d'autre part. Si dans le premier cas, la majorité de la population est raccordée aux différents réseaux (avec une moyenne de non-raccordement autour de 3%), tel n'est pas le cas du réseau de gaz qui à l'inverse présente un taux moyen de non-raccordement de 70%. Nous pouvons y voir la traduction d'un réseau de gaz naturel qui constitue certes une infrastructure récente mais surtout, un service secondaire par rapport à celui d'électricité, d'eau ou d'assainissement. En effet, contrairement à ces derniers, le réseau de gaz ne constitue qu'une alternative du service public du gaz, le service de bouteilles de gaz constituant l'autre alternative. Bref, le raccordement au réseau de gaz naturel apparaît comme un privilège au regard des autres réseaux.

De plus, nous pouvons constater que la plupart des espaces repérés précédemment comme des espaces favorisés d'un point de vue social et économique, et également du point de vue de leur raccordement au réseau de gaz, confirment leur statut au regard des autres réseaux. Ils présentent les plus faibles taux de non-raccordement à l'échelle de l'agglomération.

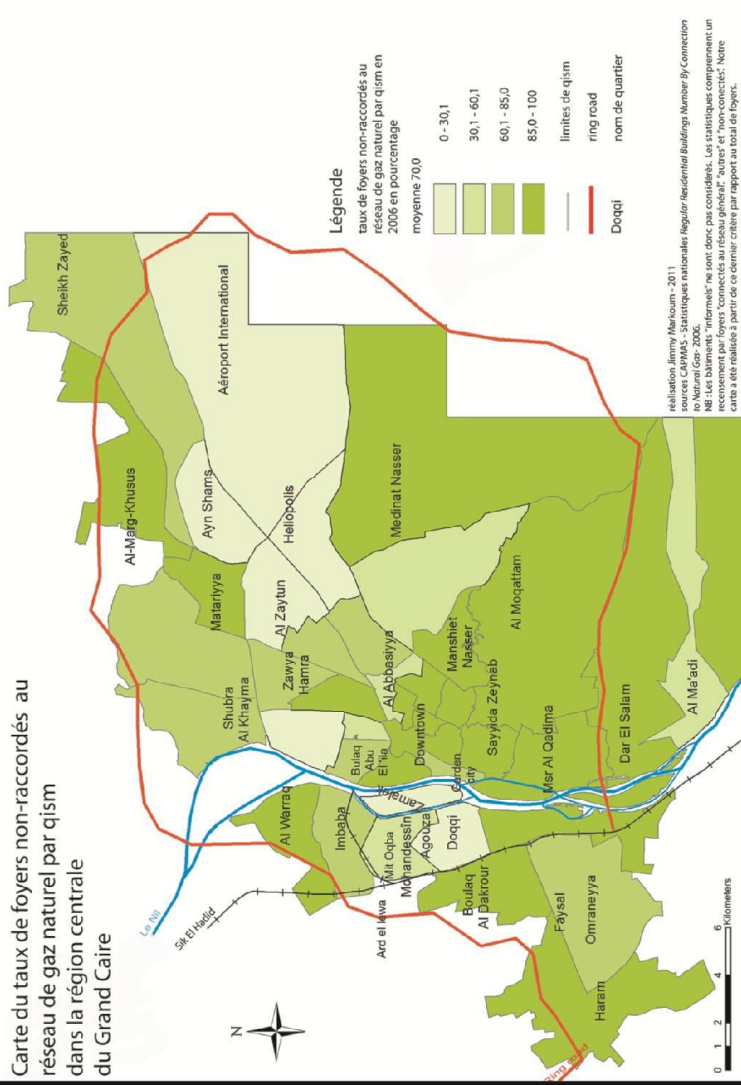
⁵³ CAPMAS, Living Conditions and Poverty report, 2005

⁵⁴ Malheureusement, le CAPMAS ne précise pas ce qu'il entend par cette expression. S'agit-il d'une irrégularité d'un point de vue de la propriété, du permis de construire ou de la conformité aux règles d'urbanisme ? Cette distinction paraît en outre assez étonnante dans un contexte où les bâtiments réguliers, tout au moins du point de vue des deux dernières catégories, sont rares.

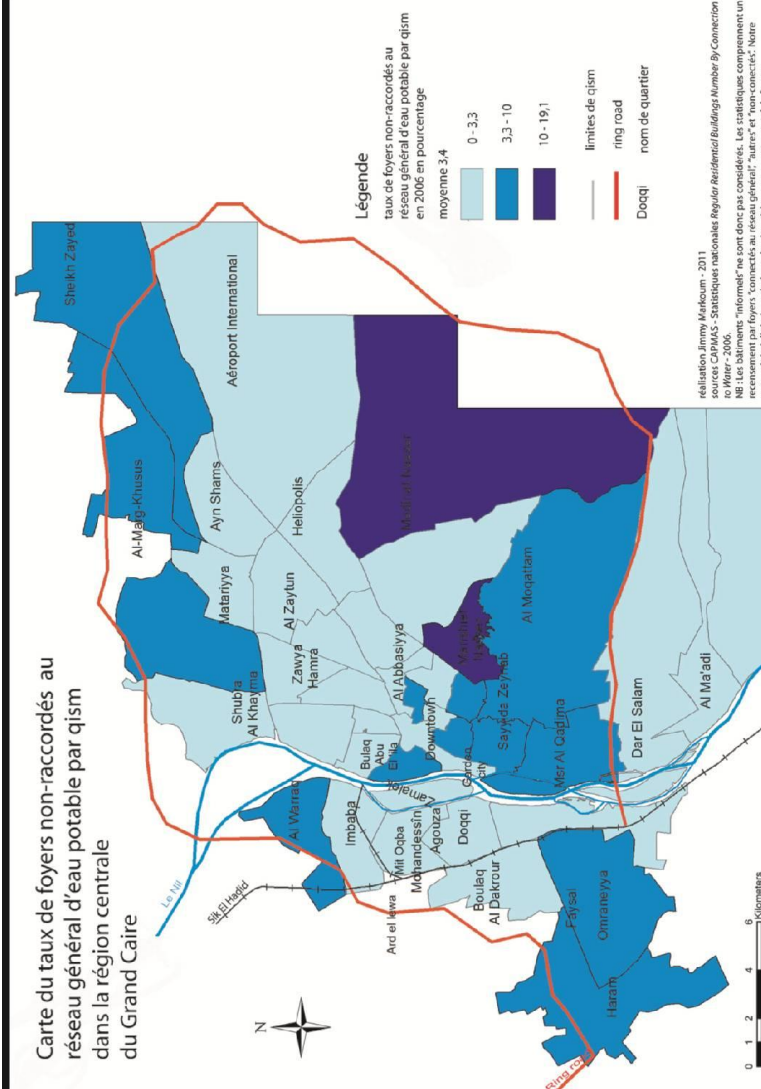
Carte du taux de foyers non-raccordés au réseau général d'électricité par qism dans la région centrale du Grand Caire



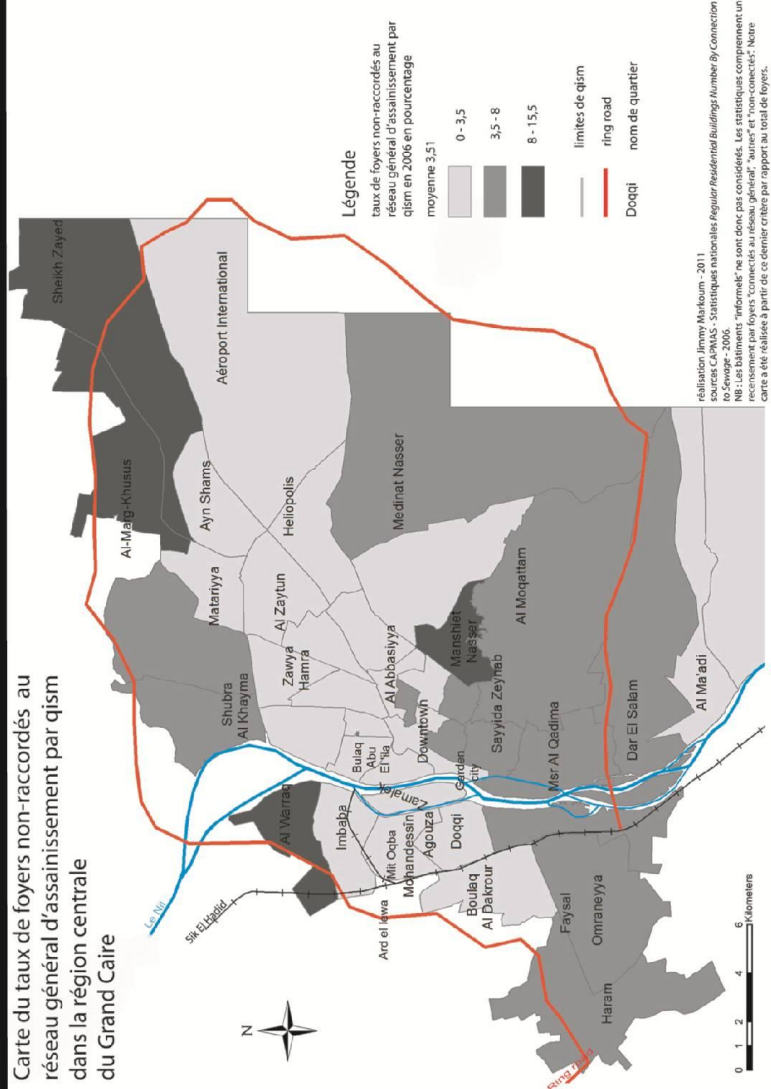
Carte du taux de foyers non-raccordés au réseau de gaz naturel par qism dans la région centrale du Grand Caire



Carte du taux de foyers non-raccordés au réseau général d'eau potable par qism dans la région centrale du Grand Caire



Carte du taux de foyers non-raccordés au réseau général d'assainissement par qism dans la région centrale du Grand Caire



Il s'agit de Heliopolis, Al Maadi, Qasr El Nil, Garden City, Zamalek, Doqqi, Agouza, Mohandessîn (et on pourrait y ajouter Faysal et Medinat Nasser⁵⁵). A l'inverse, parmi les quartiers populaires repérés précédemment, beaucoup présentent des taux de non-raccordement plus élevés que la moyenne. Al Marg et Manshiet Nasser⁵⁶ pour le gouvernorat du Caire et Al Warraq pour Giza se démarquent largement. Puis apparaissent dans des situations plus intermédiaires Shubra Al Khayma, Bulaq Abu El 'ila, les zones nord et est de Downtown, Sayyida Zeinab, Dar El Salam, et pour le gouvernorat de Giza, Omraneyya, et Haram. On peut alors réellement parler pour certains espaces de *premium networked spaces* et pour d'autres, d'espaces sinon laissés-pour-compte, au moins défavorisés.

Mais des situations plus marginales nous permettent d'esquisser certaines réflexions plus avant. D'abord, le quartier de Imbaba déjà repéré précédemment comme un espace populaire en partie connecté au gaz apparaît également, du point de vue des autres réseaux, privilégié. Pourtant, bien que la partie-est de cette zone soit moins dense et habitée par des classes moyennes, le reste du *qism* reste l'une des zones les plus pauvres et densément peuplées du Grand Caire, notamment au contact d'Al Warraq, et constitue une zone de *'ashwaïyyat*⁵⁷ (zone d'habitat informel). Boulaq el Dakrou, autre grande zone de *'ashwaïyyat*, dont le raccordement au gaz naturel semble plus avancé que prévu⁵⁸, apparaît également parmi les espaces les mieux connectés aux autres réseaux. Plusieurs raisons pourraient expliquer ces situations et notamment la question politique et sécuritaire. Dans les années 1980-1990, les zones informelles, et notamment le quartier de Mounira Al Gharbiya à Imbaba⁵⁹, étaient connues pour être le cœur de la contestation islamiste. Ainsi, ces zones d'habitat informel ont été des cibles privilégiées des politiques gouvernementales de lutte contre la pauvreté et

⁵⁵ Le découpage par *qism* (département administratif) est moins précis que celui par *sheyakha* (district administratif) sur lequel étaient bâties nos deux premières cartes. D'où les anomalies de Medinat Nasser et Faysal qui apparaissent comme des espaces marginaux sur ces dernières cartes alors qu'ils étaient précédemment des espaces privilégiés. Pour Faysal, le *qism* compte le quartier populaire de Omraneyya (ce n'était pas le cas précédemment, chacun étant rattaché à un district respectif). Pour le *qism* de Medinat Nasser, il comprend une large zone désertique, mais qui reste peu habitée, nous pensons alors plus simplement à une erreur dans les chiffres. En outre, par des connaissances de terrain, nous pouvons confirmer la place privilégiée de Medinat Nasser au regard de tous les réseaux.

⁵⁶ la cité construite sur les déchets des désormais célèbres chiffonniers du Caire

⁵⁷ Nous reviendrons dans le II sur le caractère flou de cette appellation qui dans le dialecte égyptien prend davantage le sens de quartier pauvre et densément peuplé.

⁵⁸ A la comparaison de la figure 3 à la figure 5

⁵⁹ cf. l'étude réalisée sur ce quartier par Patrick Haenni, *L'ordre des Caïds. Conjurer la dissidence urbaine au Caire*. ed. Khartala-CEDEJ, 2005.

d'équipement⁶⁰. Mais ce constat d'équipement peut aussi être lié à des questions techniques car certaines zones d'habitat informel présentent des configurations spatiales et du bâti plus à même de permettre la pénétration des réseaux. Ainsi, au-delà des logiques socio-économiques, certaines configurations politiques et techniques pourraient jouer un rôle dans la pénétration de l'équipement dans ces zones.

Bref, l'accès au réseau urbain de gaz naturel recoupe largement les configurations socio-économiques générales du Grand Caire et celles du raccordement aux autres réseaux de services urbains. Ainsi émergent clairement des *premium networked spaces* face à d'autres espaces qui concentrent les tares sociales, économiques et d'accès aux équipements urbains. Nous pouvons donc affirmer que les configurations spatiales du raccordement au réseau de gaz naturel renforcent généralement la fragmentation urbaine à l'échelle métropolitaine. Mais par quel(s) processus émergent concrètement ces logiques spatiales discriminantes ? Comment expliquer que le réseau de gaz renforce la fragmentation socio-spatiale ?

3. Les frais de connexion et l'exclusion urbaine

a) Les conditions d'une discrimination financière

Les frais de connexion constituent clairement un enjeu central des logiques de raccordement au réseau en raison des discriminations socio-économiques qu'elles impliquent. En effet, ces frais ne sont pas proportionnels aux revenus des familles mais un prix fixe de 1500 LE (livre égyptienne) est appliqué pour tous les foyers sur l'ensemble du territoire égyptien⁶¹ (ces connexions sont en fait subventionnées à hauteur de 40% (1000 LE) par la compagnie nationale EGAS, le coût total officiel de chaque connexion étant estimé à 2 500 LE⁶²). Or, au regard du « salaire moyen égyptien » (entre 300 et 700 LE/mois⁶³), ces frais de connexion peuvent rapidement devenir prohibitifs pour les foyers aux revenus les plus faibles. C'est

⁶⁰ Entretien Mohamed Ahmed Ibrahim, chargé SIG à la GTZ, 29/03/2011

⁶¹ Bien que certains nous aient signalé un système d'aide pour les plus démunis (notamment d'exonération des frais d'intérêts dans le cadre des prêts contractés), ni les chargés de projet de EGAS, ni les habitants ne m'ont jamais confirmé cette information. Peut-être s'agit-il davantage d'une rumeur, la Banque mondiale ayant appelé l'Etat égyptien à mettre en place ce type de programme social ?

⁶² Ce coût comprend le raccordement aux conduites moyennes et basses pressions du quartier (30%), la pose et l'installation des conduites intérieures et du compteur (60%), et la conversion des équipements (gicleurs) et connexion proprement dite des appareils ainsi que la finition (10%).

⁶³ A titre d'exemple, signalons qu'un agent de la circulation gagne 300 LE/mois et une infirmière à l'hôpital publique 500 LE/mois.

pourquoi lors de la proposition de raccordement, les foyers se voient également offrir la possibilité de contracter un prêt auprès de banques égyptiennes. L'entreprise distributrice se charge alors de toutes les formalités pratiques pour l'acquisition du prêt et celui-ci est remboursable sur une période allant de 1 à 6 ans (voire 10 ans d'après certains). Mais, le prêt n'étant pas libre de frais d'intérêts⁶⁴, la facture totale s'élève alors entre 1800 et 3000 LE, soit le double du coût initial.

Pourtant, d'après la Banque mondiale et la société EGAS, « les frais de connexion ne devraient pas être un obstacle au raccordement »⁶⁵ car le budget mensuel nécessaire au remboursement du crédit serait équivalent au budget énergétique mensuel du foyer consacré à l'achat de bouteilles de gaz. En effet, d'après mes enquêtes de terrain, le budget mensuel moyen d'une famille moyenne (4-5 personnes) consacré aux bouteilles de gaz est de l'ordre de 25-30 LE/mois en temps normal. Or, le remboursement du crédit, auquel s'ajoute la consommation en gaz naturel, entraîne en général une facture moyenne de 35-40 LE/mois. Bref, les affirmations de la Banque mondiale et de EGAS semblent se vérifier. Pourtant, de nombreux foyers déclarent avoir refusé la connexion pour des raisons financières.

Ces moyennes statistiques cachent en fait des réalités plus variées et plus complexes. Dans le cas de familles nombreuses, et notamment en hiver, période pendant laquelle les pénuries en bouteilles de gaz sont fréquentes et attisent la spéculation sur les prix, la consommation peut atteindre plus de 50 LE, alors que d'autres familles plus réduites, plus démunies ou résidant dans des quartiers moins touchés par les pénuries, déclarent dépenser moins de 10 LE/mois. De la même manière, après raccordement, un habitant de Warraq m'a déclaré payer une facture de gaz naturel de 16 LE/mois tandis qu'un autre de Imbaba m'a déclaré payer 80 LE/mois. La différence semble alors ne pouvoir provenir que des termes du crédit, le prix du gaz naturel étant très bas et sensiblement égal pour tous les usagers domestiques. Enfin, à la signature du contrat de crédit, un acompte de 100 à 150 LE est systématiquement demandé au consommateur, soit un apport important au vu du budget très serré de nombreuses familles.

Par ailleurs, le coût de l'équipement peut s'avérer plus cher que prévu. Les 1500 LE ne constituent pas vraiment un forfait fixe pour toute connexion car si la connexion du domicile

⁶⁴ Cf. en annexe les entretiens avec « population connectée au réseau »

⁶⁵ Entretien avec Mohab Hallouda, spécialiste des questions énergétiques auprès de la Banque mondiale, 29/03/2011

et de ses équipements nécessite un métrage de conduites plus important que prévu (en raison par exemple d'une configuration spatiale particulière), le bénéficiaire se doit d'acquitter des frais supplémentaires. De plus, le gaz naturel est en général utilisé d'abord pour la gazinière et ensuite, pour le(s) chauffe-eau(x). Or si les équipements ne présentent pas les normes de sécurité nécessaires à l'installation (vitre de four fendue, équipement trop vieux, disposition dangereuse...), leur réparation ou changement reste aux frais des usagers et aucune connexion n'est faite sans présence de l'équipement adéquat⁶⁶. Aussi, la discrimination peut également se lire à une échelle plus fine entre les domiciles qui ont pu connecter gazinière et chauffe-eau(x), ceux qui n'ont pu connecter que la gazinière, et ceux qui ont dû tout simplement refuser la connexion.

Enfin, Mohab Hallouda⁶⁷ de la Banque mondiale évoque des obstacles psychologiques, politiques et sociaux. D'abord, « les gens qui habitent dans des zones illégales ont peur de signer un contrat avec le gouvernement comme s'ils risquaient d'être davantage repérés » et de devoir ensuite payer des frais pour la régularisation de leur situation. Ensuite, une large majorité des Egyptiens vivent au jour le jour et ne savent pas concrètement de quoi le lendemain sera fait, leurs revenus sont souvent inégaux selon les mois. Or, s'ils ne peuvent pas régler 1 500 LE d'une traite, ils ne souhaitent pas non plus contracter un crédit qu'ils ne pourront peut-être pas totalement rembourser au risque de s'attirer de graves ennuis avec la justice. Enfin, il nous faut également évoquer un « refus politique » de payer des frais que les quartiers riches n'ont pas eu à régler lors des phases de raccordement précédentes⁶⁸.

Si les configurations du réseau de gaz renforcent *de facto* les inégalités socio-spatiales, la question des frais de connexion constitue alors un élément central de l'explication, notamment à travers le refus du raccordement par certains foyers pour des raisons financières. Or, ces inégalités sont également la conséquence de logiques temporelles décidées par les entreprises du secteur gazier. De l'aveu même de Mohab Hallouda, devant l'investissement en temps et en efforts que demande leur raccordement, les quartiers pauvres ne constituent pas une priorité. Sans compter que les entreprises doivent s'assurer d'un retour sur investissement

⁶⁶ cf. entretien avec Mohamed Galal (08/03/2011) pour qui la connexion n'a pas été possible sans l'engagement à acheter et l'achat effectif d'une nouvelle gazinière dont la connexion à l'équipement est obligatoirement réalisée par des professionnels de l'entreprise SIANCO, ce qui lui a coûté 60 LE supplémentaires.

⁶⁷ Voir note 23

⁶⁸ Voir plus loin

certain et rapide, et donc de la solvabilité de leurs consommateurs sur le long terme. Ainsi, toutes les raisons évoquées plus haut jouent également, par anticipation, contre le raccordement des quartiers populaires.

b) Un réseau qui renforce le sentiment d'exclusion urbaine

Dans les années 1980-1990, le raccordement au réseau a été pris en charge financièrement par la seule puissance publique. Autrement dit, la plupart des foyers connectés à l'époque n'ont payé aucun frais de raccordement si ce n'est à travers l'échange de leurs bouteilles⁶⁹. Or, comme nous l'avons vu précédemment, les premiers quartiers connectés ont été des « quartiers riches », ce qui laisse aujourd'hui les habitants, notamment dans les « quartiers pauvres », perplexes face à la nécessité des frais de connexion. Comme dans de nombreuses situations, ils ont l'impression de subir l'exclusion urbaine au profit des plus riches. La pétition lancée en mars 2011 par les jeunes du quartier populaire d'Al Warraq et envoyée au gouverneur de Giza illustre largement ce sentiment⁷⁰. Les autorités expliquent alors que dans les années 1980-1990, il s'agissait d'inciter les gens à se connecter au réseau alors que le prix de la bouteille de gaz était très bas et que le nombre de foyers concernés était minime. Aujourd'hui, ne pas pratiquer de frais de connexion, ce serait créer un gouffre financier pour l'Etat alors qu'il compte sur ce projet pour alléger sa dette grâce à la réduction de la consommation de GPL.

Ce sentiment de marginalisation s'appuie en outre sur une réalité urbaine tangible, en particulier dans le gouvernorat de Giza. Dans ce gouvernorat, habiter derrière le *sik el hadid*⁷¹, la « voie de chemin de fer », c'est clairement habiter « caché », « en dehors de la ville ». Le contraste paysager est flagrant entre des zones d'habitat neuf et entretenu, une trame urbaine aérée et hiérarchisée, des *malls* et des rues commerçantes où se bousculent les enseignes occidentales et des boulevards bondés de taxis et où l'on croise les derniers modèles de voiture à la mode comme à Mohandessîn ou Doqqi ; et leurs voisins immédiats de l'autre côté

⁶⁹ Une bouteille vide coûtait alors moins de 100 LE alors qu'elle coûte actuellement sur le marché entre 200 et 250 LE. Certains ont peut-être dû payer quelques centaines de LE pour des questions de conversion d'équipement ou de mètre supplémentaire des conduites (cf. entretiens)

⁷⁰ Cf. annexe « protestations par rapport aux frais de connexion au réseau de gaz naturel »

⁷¹ « Boulaq Al-Dakrou, qui jouxte le quartier chic de Mohandessîn au Caire est le prochain danger. Les deux quartiers sont séparés par une ligne de chemin de fer qui n'est pas seulement une ligne de démarcation géographique mais également une séparation entre deux mondes et deux époques. Celui des routes larges, propres et ses services, et celui des ordures et de la drogue » *Al Wafd*, 25/05/2011

de la voie, derrière la palissade à Boulaq El Dakrou, Ard El Lewa, Imbaba ou Al Warraq, où les *touc-touc*⁷² règnent en maître dans un dédale de petites rues, au milieu des tourbillons de poussière qui s'élèvent des routes sans asphalte, des cris des vendeurs ambulants et des petits immeubles de brique rouge sans finition aucune.

Mais habiter ces zones de pauvreté, souvent des *'ashwaiyyat*, c'est plus simplement ne pas avoir « droit à la ville » pour reprendre l'expression d'Henri Lefebvre⁷³, ne pas être reconnu en tant que citoyen et ainsi vivre également « en dehors de la société ». En effet, Emad, un ami chauffeur de taxi m'a un jour expliqué : « quand ton père ou ton fils est en train de mourir, que tu appelles l'ambulance en urgence, ils demandent le nom de ton quartier et ensuite, selon la réponse, ils te posent une seule question : « avez-vous de quoi payer l'ambulance ? » Si tu n'es pas en possession de la somme demandée, alors elle ne vient pas et il ne te reste plus qu'à prier ! ». Un autre exemple concerne la taxe récemment ajoutée aux factures d'électricité pour le nettoyage des quartiers et la collecte des ordures. De nombreuses personnes s'insurgent contre une telle taxe alors que leurs quartiers ne sont jamais ni ramassés, ni nettoyés, et ce sont eux-mêmes qui finalement veillent à l'hygiène de leur espace de vie. Loin du misérabilisme, il s'agit ici d'exposer la réalité d'une frustration sociale qui s'appuie sur la fragmentation urbaine.

Autrement dit, si les logiques –temporelles et financières- de raccordement au réseau de gaz naturel renforcent *de facto* l'exclusion urbaine, elles renforcent surtout une conscience de celle-ci. Car au-delà de ne pas avoir payé de frais de connexion, les « quartiers riches » ont accès à une modernité qu'envient les « quartiers pauvres ». En effet, quel n'a pas été l'étonnement de mon ami Khaled, résidant Al Warraq, lorsqu'il a appris que sa tante, résidant Medinat Nasser, dépense quatre fois moins que son foyer en gaz alors qu'elle consomme beaucoup plus qu'eux ! Elle se paye ainsi le luxe de faire la vaisselle à l'eau chaude et de rester plus longtemps sous une douche chaude⁷⁴.

⁷² Sur le modèle indien mais conduits par une mobylette

⁷³ Henri Lefebvre, *Le Droit à la ville*, Paris: Ed. du Seuil, Collection Points, 1968

⁷⁴ Suites à mes questions, Khaled avait appelé sa tante devant moi et était resté béat devant ses réponses – 05/12/2010 (voir annexes)

Figure 6 : quelques photos pour comparer 'ashwaïyyat et « quartiers riches »



Avenue Tahrir à Doqqi⁷⁵



Avenue Batal Ahmed Abd El Aziz à Mohandessîn

Quartier de Manshiet Nasser⁷⁶



Mounira Al Gharbiya (Imbaba)



⁷⁵ Toutes ces photos ont été réalisées par nos soins. Les deux premières photos ont été prises pendant la révolution de janvier-février dernier

⁷⁶ Quartier des chiffonniers du Caire

Ainsi, le raccordement implique également de meilleures conditions de vie et un prix à la consommation du gaz naturel moins élevé que celui du GPL. En effet, le prix au mètre cube de gaz naturel s'élève entre 10 et 30 piastres⁷⁷ selon les tranches de consommation alors que celui de GPL varie entre 50 piastres (2,5 LE la bouteille – prix officiel) et 3 LE (15 LE la bouteille) voire davantage encore en temps de pénurie. Bref, le sentiment d'injustice est à son comble face à des « quartiers riches » qui non seulement n'ont pas payé le raccordement au réseau mais profitent en plus d'une énergie meilleure marché.

c) Raccordement et précarisation

Ce cadre socio-psychologique peut avoir un effet pervers. Certaines familles pauvres, désireuses coûte que coûte d'accéder à cette modernité, acceptent le raccordement malgré le fardeau économique qu'il représente pour le foyer. Sans compter que les frais de connexion sont subventionnés par EGAS uniquement lors d'une « connexion planifiée ». Autrement dit, si un foyer souhaite un raccordement ultérieur, notamment pour des raisons financières, le coût du raccordement devient totalement à sa charge, soit une base forfaitaire de 2500 LE. Le récit de l'expérience de Oum Sarkis, résidant à Imbaba dans le quartier de Mounira El Gharbiya, est alors symptomatique de cette situation de précarisation provoquée par le raccordement.

Une femme d'une soixantaine d'années m'interpelle sur sa situation. Elle vit seule avec sa fille, son époux est décédé il y a quelques années. La société Overseas⁷⁸ lui a refusé le raccordement au gaz car elle a besoin de l'accord du propriétaire. Or, le propriétaire était son mari et ils ne veulent pas reconnaître son droit d'héritage. Comme tous les Egyptiens, elle a fait un mariage religieux (chrétien) et visiblement, son mariage aurait été mal enregistré par l'administration publique. Elle me montre alors le faux document de propriété qu'elle s'est faite faire à son nom pour pouvoir avoir le gaz. Le gaz n'alimentera que sa gazinière, elle ne peut pas connecter le chauffe-eau car la pièce est trop petite et mal aérée (normes de sécurité). Elle insiste sur l'extrême volatilité des prix des bouteilles de gaz : elle les paye parfois 7 LE, parfois 10, en ce moment, elle est à 35 LE avec la crise [révolution]. Parfois même, le propriétaire du dépôt ne veut pas lui donner de bouteille car il les réserve pour d'autres clients qui viennent d'autres quartiers.

Maintenant, elle va pouvoir être connectée. Elle a payé 105 LE au titre du contrat d'engagement⁷⁹ et cette somme n'est pas comprise dans les 3000 LE dont elle va devoir s'acquitter au titre du prêt pour les frais de raccordement. Le prix du raccordement est de 1500 LE mais avec les intérêts du prêt, on arrive au double. Or, elle a été obligée de vendre la seule bouteille GPL dont elle disposait pour

⁷⁷ Centimes de la livre égyptienne

⁷⁸ Société de distribution locale responsable du quartier

⁷⁹ Cf. documents en annexe

pouvoir payer les 105 LE et n'a toujours pas été connectée. Elle utilise donc pour le moment une petite bonbonne de gaz qu'elle a reliée à un petit réchaud pour faire la cuisine. Cette installation est très dangereuse car peu stable. Elle a toujours peur de mettre le feu à son logement. Elle a acheté la petite bonbonne à 75 LE et la remplit tous les 15 jours pour 5 LE. C'est un jeune de la cité qui lui remplit sa bonbonne à partir d'une bonbonne normale, cela lui prend 2 jours et pendant ces 2 jours, elle n'a pas de feu donc ne mange que du foul et ta'miyya⁸⁰. Ce jeune lui remplit pour 5 LE alors qu'il achète la bonbonne normale à 3,5 LE.

Pour le prêt, elle remboursera chaque mois 36 LE pendant 7 ans. Ainsi, même si cela revient à peu près à la dépense mensuelle en bouteille de gaz, elle s'indigne du fait que les plus riches, les docteurs, les ingénieurs ont eux été raccordés gratuitement [contre reprise de leurs bouteilles] à Mohandessîn, Zamalek, Kit Kat, Ahmed Orabi, Mounira El Sharqiya, il y a environ 17 ans. « Mais, c'est toujours comme ça, ici, tu es à Mounira Al Gharbiya, de l'autre côté du « sik el hadid », chez les pauvres ! »

d) Locataire, propriétaire, qui paie ?

Selon le type de contrat d'habitation, la question des frais de connexion peut poser un autre problème : celui de savoir qui doit payer les frais. Que ce soit l'entreprise EGAS, la société de distribution locale responsable des travaux ou l'administration locale, aucun d'eux ne se charge de trancher entre locataire et propriétaire ; à ces derniers de trouver un arrangement. Or, il arrive qu'aucun arrangement ne soit trouvé et que la connexion ne soit alors pas réalisée. Néanmoins, d'après nos enquêtes, la question se règle en général de deux manières selon le type de bail. En effet, en Egypte, il existe le bail selon l'ancienne loi et le bail selon la nouvelle loi. Le premier cas concerne les logements qui depuis les années 1950 sont soumis à l'ancienne loi, le bail est viager et héréditaire et le loyer est fixe. C'est ce qui explique que certains logements sont loués en Egypte pour quelques dizaines de livres par an car le montant du loyer correspond au niveau du marché immobilier d'il y a plusieurs dizaines d'années. Le bail selon la nouvelle loi est un bail, quant à lui, reconductible tous les deux ans par le propriétaire avec une possibilité d'augmentation du loyer. Dans le cas du bail ancien, le locataire est logiquement responsable des frais de connexion car il occupe un statut de « quasi-propriétaire » du logement. Dans le cas d'un bail nouveau, c'est à l'inverse le propriétaire qui est logiquement responsable des frais de raccordement. Une conséquence majeure dans ce cas est l'augmentation des loyers.

⁸⁰ Fèves et beignets de crème de sésame : menu de base du « fast-food » égyptien

En conclusion, la question du coût du raccordement à l'infrastructure illustre les causes du renforcement des inégalités socio-spatiales qui, à leur tour, consolident les termes de la fragmentation urbaine existante. Elle permet de plus d'aborder la complexité des échelles spatiales de l'inégalité d'accès. Au sein d'un même quartier, d'une même rue, d'un même immeuble⁸¹, nombreux sont les foyers qui peuvent demeurer non-connectés ou partiellement connectés malgré le raccordement général du quartier signalé dans les plans de la compagnie⁸². Enfin, elle donne à voir la spécificité des enjeux du raccordement au réseau de gaz. Le raccordement au gaz apparaît moins comme une nécessité que comme un privilège. Ainsi, ses enjeux symboliques s'en voient renforcés.

Or, il s'agit maintenant d'aborder une autre spécificité du gaz. En tant que ressource potentiellement dangereuse, le raccordement au réseau de gaz requiert des normes de sécurité drastiques. Ainsi, la configuration du réseau, au-delà des enjeux socio-économiques, s'appuie également sur des logiques techniques.

II. Un réseau techniquement discriminant

1. Conditions techniques

Par rapport au raccordement au réseau d'eau, d'électricité ou d'assainissement, le raccordement au réseau de gaz requiert des conditions de sécurité drastiques. Les conditions du bâti et de la trame urbaine du quartier considérés doivent alors répondre à des normes spécifiques. Il faut d'abord comprendre que le réseau se caractérise par un fonctionnement très hiérarchisé, il se décompose en trois étapes de pression différentes :

⁸¹ Le cas du *bawab*, le concierge, est un cas typique de non-raccordement malgré le raccordement de l'immeuble. En effet, sa chambre lui est généralement mise à disposition par les propriétaires qui ne souhaitent pas régler 1500 LE supplémentaires pour le raccordement. Or, les *bawab* font partie de la « caste » la plus basse dans la société cairote et sont d'ailleurs souvent des immigrés venus d'autres régions plus pauvres de l'Égypte.

⁸² Cela justifie aussi l'intérêt de la *carte du taux de foyers non-raccordés au réseau de gaz naturel* de la figure 5 qui présente non-seulement les espaces concernés par les raccordements mais aussi concrètement, le pourcentage de raccordés effectifs.

- Haute pression de 70 à 30 Bar : Le gaz extrait après filtrage est acheminé vers deux destinations différentes : les centrales électriques ou les PRS (Pressure reduction station).
- Moyenne pression de 7 à 4 Bar : Des PRS, le gaz est acheminé vers trois types de destinations : les industries (7 – 1 Bar), les stations CNG (Compressed Natural Gas – 7 Bar - pour l'utilisation comme carburant-véhicule), ou les PRS de district (régulateurs)
- Basse pression de 100 à 50 mBar : A partir des régulateurs, la pression est réduite à 100 mBar à destination des commerces et des habitations.

Ensuite, d'après l'ingénieur de EGAS interrogé⁸³, le réseau basse pression est encore organisé par rapport à la trame urbaine entre voies principales et rues secondaires, avant la pénétration dans les bâtiments. Les normes dépendent alors de la pression des conduites qui, à l'arrivée dans les logements, n'est plus que de 15 mbar. Ainsi, dans les rues principales, les conduites sont enterrées à 1,5m du sol et doivent être éloignées des habitations au minimum de 3m et au maximum de 10m. Puis, les conduites secondaires sont embranchées à la perpendiculaire sur les premières, elles doivent alors être séparées d'au moins un mètre de toute construction et de toute autre conduite et sont enterrées à 50 cm sous le sol. C'est pourquoi, nous explique-t-il, les zones d'habitat informel, les *'ashwaiyyat*, des zones présentant souvent une forte densité du bâti, une trame urbaine peu hiérarchisée, des rues très étroites et des habitations peu solides, ne peuvent pas être raccordées.

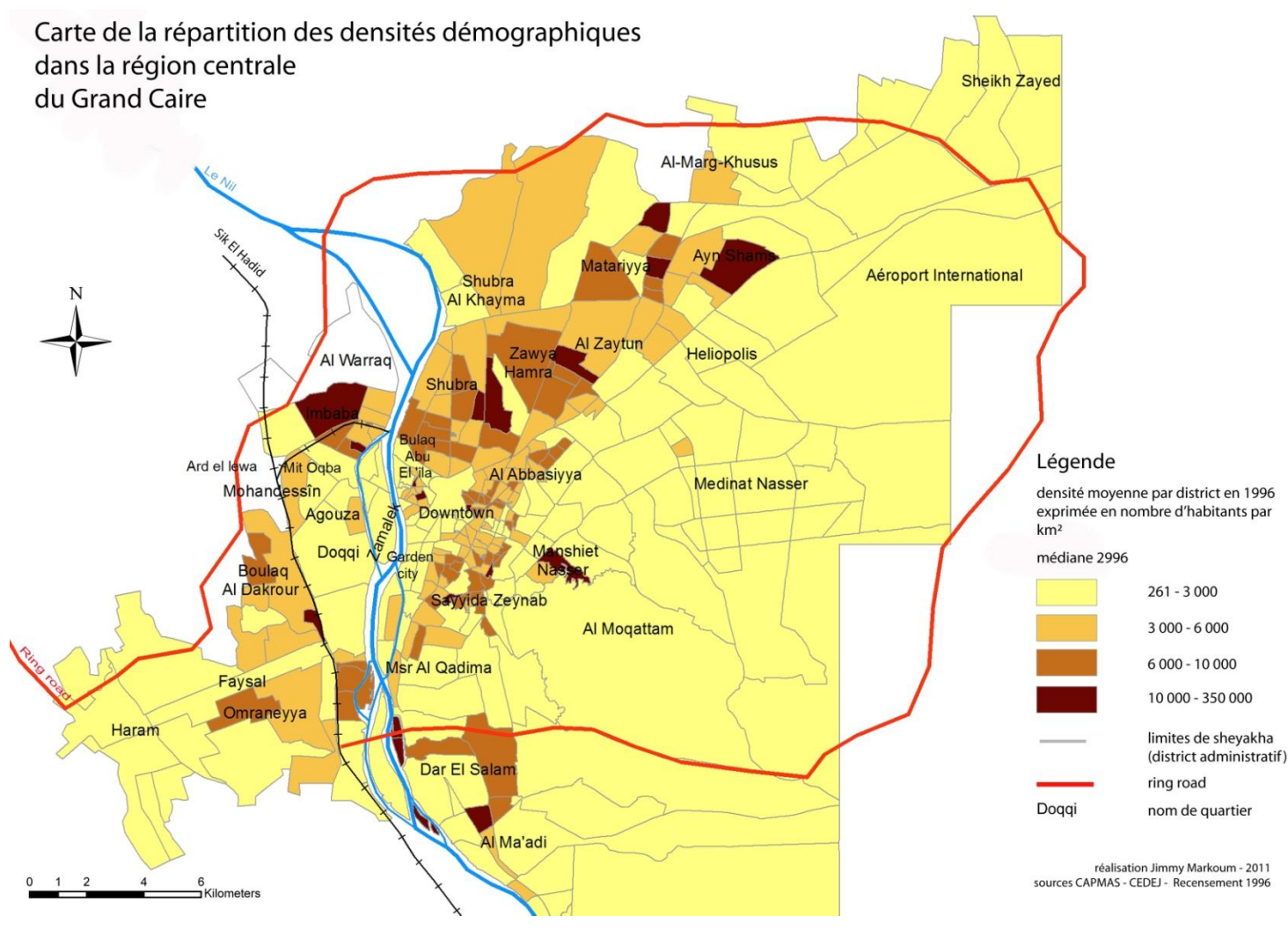
2. La densité : normes techniques vs. nécessités économiques

En effet, si l'on compare la carte des densités démographiques avec celle du réseau urbain de gaz (figure 3), on se rend compte en général que les zones les plus densément peuplées sont effectivement non-connectées au réseau de gaz (Dar El Salam, Manshiet Nasser, Ayn Shamet la partie ouest d'Imbaba). A l'inverse les zones connectées comme Heliopolis, Medinat Nasser, Garden City, Zamalek ou encore Doqqi présentent les densités les plus faibles. La densité apparaît alors comme un indice paradoxal. Si les fortes densités posent un problème technique pour le raccordement au gaz, l'ingénieur Moetez nous précise également que, pour des raisons de rentabilisation économique, une zone de faible densité ne saurait être raccordée. De plus, la Banque mondiale voit dans la densité l'élément central de l'efficacité

⁸³ Moetez Yahia Mohammed Ibrahim – Ingénieur chargé des études économiques et techniques dans les opérations de raccordement au réseau de gaz auprès de EGAS, 14/12/2010 et 11/04/2011

socio-économique du projet. La densité urbaine justifie, par les économies d'échelles⁸⁴, la rentabilisation économique de l'équipement tout en justifiant l'objectif de développement social des quartiers (les quartiers les plus denses étant souvent les quartiers les plus pauvres). Dans ce cas, l'arbitrage entre nécessités économiques et nécessités techniques semble avoir joué en faveur des secondes. Autrement dit, la fragmentation socio-spatiale est renforcée par les configurations du réseau de gaz également pour des raisons techniques spécifiques à l'équipement en gaz.⁸⁵

Figure 7 : Carte de la répartition des densités démographiques dans la région centrale du Grand Caire



⁸⁴ Une économie d'échelle correspond à la baisse du coût unitaire d'un produit en accroissant la quantité de sa production.

⁸⁵ De plus, cette réalité signe l'inadéquation de certains termes du projet au regard des spécificités du réseau et du contexte urbain concernés. Voir la réflexion entamée par P.-A. BARTHEL (2010) sur le modèle de la « ville compacte » dans une métropole du Sud déjà hyper-dense.

Néanmoins, quelques exceptions nous amènent à émettre certaines nuances. Certains quartiers denses comme Zawya et Hamra ou encore Omraneyya sont en partie déjà connectés au gaz, et d'autres zones densément peuplées comme Boulaq El Dakrou, Sayyida Zeinab et surtout Imbaba sont prévues pour un raccordement prochain. Autrement dit, la densité ne représenterait pas forcément un élément rédhibitoire à la connexion. Il s'agit alors de comparer ces quartiers, pour la plupart « informels », entre eux et à des échelles plus fines.

3. Habitat informel : normes techniques vs. normes juridiques

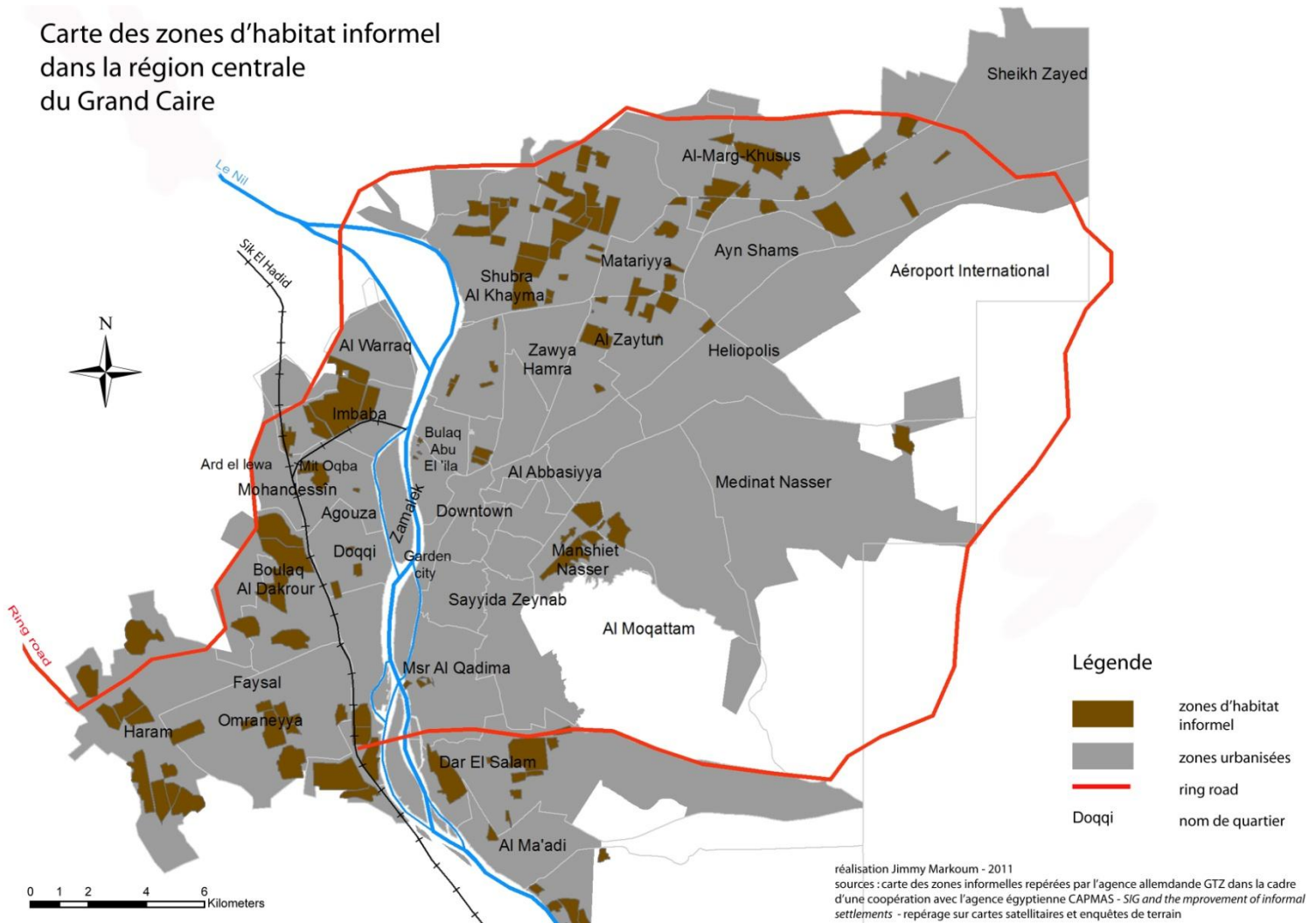
Si l'on compare la carte⁸⁶ des zones d'habitat informel, les *'ashwaiyyat* (figure 7), avec celles des figures 3 et 5 du réseau de gaz naturel, il est clair que l'immense majorité des zones d'habitat informel ne sont pas concernées par le raccordement au gaz naturel. Pourtant, certaines zones nous amènent à nuancer nos propos. Le quartier de Omraneyya au sud de Giza est en partie déjà connecté et devrait l'être bientôt totalement, le quartier de Boulaq El Dakrou plus au nord est lui aussi prévu pour la connexion et déjà largement concerné par les connexions d'après la figure 5. Des remarques similaires s'appliquent également en partie à Imbaba. Ainsi, malgré les propos de l'ingénieur Moetez (voir plus haut), il semble bien que des zones d'habitat informel ont été raccordées.

L'enquête⁸⁷ menée à la direction du quartier de Omraneyya est alors particulièrement éclairante. Le chargé du service des équipements nous a affirmé que le gaz était arrivé il y a 15 ans dans le quartier. Le raccordement a été fait de manière hiérarchisée et progressive. Ils ont commencé par la rue principale puis les rues secondaires, enfin les zones d'habitat informel. Salah Abdel Karim, président du Conseil populaire local du quartier de Omraneyya ajoute alors que le quartier est à 70% connecté et devrait l'être totalement pour 2012. Enfin, il nous affirme que la légalité du bâtiment n'est pas un préalable requis pour le raccordement. Seul les conditions de sécurité interviennent et empêchent certaines zones aux rues trop étroites d'être connectées. Or, celles-ci ne sont pas l'apanage des zones informelles qui peuvent également présenter des rues larges.

⁸⁶ Selon le repérage opéré par l'agence de développement et de coopération allemande GTZ (GTZ-PDP, 2009, Cairo's informal areas, GTZ édition)

⁸⁷ Cf. annexes. Visite du service SIG du district d'Omraneyya à la direction du quartier, 05/04/2011

Figure 8 : carte des zones d'habitat informel dans la région centrale du Grand Caire



a) Les 'ashwaiyyat : zones illégales ou quartiers défavorisés ?

D'abord, dans un arbitrage entre normes juridiques (illégalité des zones d'habitat informel) et normes techniques, il semble encore une fois que les secondes aient primé. Autrement dit, le raccordement au gaz n'est pas instrumentalisé dans des logiques de légalisation/exclusion des zones de construction illégale, comme ont pu l'être par le passé le raccordement au réseau d'assainissement (DEBOULET, 2000) ou à l'eau potable (COVILLE, 1991). En effet, le raccordement au gaz, contrairement à l'eau, l'assainissement ou l'électricité, est considéré comme un privilège, non comme une nécessité (alternative des bouteilles de gaz). Ainsi, il

n'intervient qu'une fois les habitations déjà raccordées aux trois autres réseaux prioritaires⁸⁸. Il ne vient donc que confirmer une reconnaissance de fait établie par le raccordement préalable aux autres réseaux.

Par ailleurs, ces conclusions ne viennent que confirmer une réalité aujourd'hui des zones d'habitat informel en Egypte, les *'ashwaïyyat'*⁸⁹, qui se définissent moins par leur non-conformité à des règles et à des lois que par leur forme (densité démographique et en termes de bâti) et leur profil socio-économique de quartier défavorisé⁹⁰. En effet, qu'y a-t-il de commun aux zones illégales du point de vue de l'occupation du sol (construites sur des terres agricoles à l'ouest de Giza), du permis de construire ou du non-respect des règles d'urbanisme (mais comme la plupart des constructions en Egypte), et aux zones légales en état de délabrement avancé constituées d'anciens noyaux villageois enclavés par l'urbanisation (comme Mit Oqba, où les habitants ont un droit de propriété) ou d'anciens quartiers du centre-ville (Boulaq Abu El 'Ila, Maspero, Khan El Khalili) ? Dans une métropole en manque cruel de logements, les zones informelles sont d'ailleurs devenues non l'exception mais la règle. Elles rassemblent aujourd'hui plus de 62% des Cairotes et constituent 53% de la surface bâtie. Et des quartiers comme Ezbet El-Nakhl au nord, Imbaba ou Boulaq El Dakroun ont absorbé 79% de la croissance démographique des dix dernières années⁹¹.

b) Exclusion urbaine

Plus qu'une discrimination globale au détriment des zones d'habitat informel, soit des quartiers pauvres, la discrimination se fait sur des conditions de bâti (solidité) et de trame urbaine (aération, hiérarchisation). Les logiques socio-économiques ne suffisent donc pas à expliquer l'organisation du réseau. Une différenciation s'opère au sein des *'ashwaïyyat'*. Certaines sont alors connectées et d'autres pas. Le réseau de gaz renforce ainsi la marginalisation urbaine de zones doublement discriminées, d'un point de vue socio-économique et physique. Dans ce cadre, les logiques techniques renforcent la précarité

⁸⁸ Condition rappelée par l'ingénieur Moetez de EGAS dans les conditions de raccordement (cf annexes)

⁸⁹ Littéralement, ce qui est fait de manière irréfléchie, à l'aveuglette (provient de la racine ع ش و qui signifie "au soir", "dans l'obscurité" et qui donne "aveugle"). Autrement dit, ce qui n'est pas planifié

⁹⁰ Pour reprendre les critères de la GTZ⁹⁰, les *'ashwaïyyat'* concernent les quartiers aux profils socio-économiques les plus défavorisés, aux fortes densités en termes de population et de bâti, et les plus marginalisés en termes d'accès aux services.

⁹¹ BARTHEL, P.-A. (2010). « Relire le Grand Caire au miroir de la densité ». *Confluences méditerranée* n°75, Automne 2010, p. 123

d'espaces qui cumulent des tares sociales et économiques mais aussi en termes de conditions de vie (logements insalubres, quartiers manquant de conditions d'hygiène, difficulté d'accessibilité...). L'exclusion urbaine y prend alors des formes caricaturales, notamment dans le processus de métropolisation de la ville. Prenons alors le cas d'un quartier informel totalement enclavé dans le *qism* de Agouza⁹² (entre la rue El Horeyya et Ahmed El Orabi).

Figure 9 : photos d'une zone de 'ashwaïyyat à Agouza



A gauche, la zone d'habitat récent connectée au gaz. A droite, la zone d'habitat ancien et délabré non-connectée au gaz

La zone d'habitat informel en question n'est pas raccordée au réseau de gaz naturel alors que sur le trottoir d'en face, les immeubles modernes sont connectés. En effet, les constructions y sont instables, faites pour la plupart de bois et de torchis, et datant pour les plus vieilles du XVIIIe siècle (on peut lire la date 1762 sur une maison de la rue El Garri').

Certaines habitations ont laissé place à des ruines. Mais cette zone n'est pas raccordée car elle est aussi prévue pour la démolition, non pour reconstruire des habitations pour les habitants mais pour réaliser une opération immobilière.

En effet, d'après les habitants, Gamal Moubarak (fils du président) aurait décidé de vendre cette zone centrale du Caire (proche de la corniche du Nil) à des promoteurs privés pour y réaliser des hôtels et des immeubles de haut standing⁹³. Or, les habitants du quartier précisent que s'ils habitent dans une zone de 'ashwaïyyat, ils n'ont pas volé la terre, ni construit dans l'illégalité, ils habitent ici dans la plus pure légalité et me présentent



⁹² Ce quartier est représenté sur la figure 7 par un minuscule rectangle orange entre les termes Zamalek, Mohandessîn et Agouza.

⁹³ Ce type d'opérations concerne également les quartiers de Maspero et de Imbaba sur la corniche du Nil.

alors leurs titres de propriété. La salubrité et la pauvreté de cette zone sont les seuls critères qui en font une zone de 'ashwaïyyat'⁹⁴.

Ainsi, les propriétaires de ces maisons se sont vus proposés 15 000 LE pour déménager dans de nouveaux immeubles à 30 kms du centre-ville, du côté de l'aéroport ou de la ville nouvelle du 6 Octobre. Or, ils refusent de quitter leur maison pour un appartement [valeur sociale et culturelle] et refusent tout simplement de quitter leur quartier et de vendre leur terre. Ils voudraient que le quartier soit reconstruit comme cela a été fait deux rues plus loin, rue Sayyid Goha.

De plus, les maisons sont souvent habitées par plusieurs familles en location qui ne sont pas considérées dans le projet de déménagement. Les maisons ont été élevées dangereusement, des étages ont été créés dans des conditions très précaires et risquent à tout moment de s'écrouler. Beaucoup de familles sont très pauvres. Nous rencontrons une famille qui insiste pour que nous visitions son logement. Ils habitent dans une seule pièce avec leurs trois enfants de 3, 5 et 7 ans dans laquelle ils font tout. L'accès à l'appartement se fait par une échelle en bois qui mène au toit. Ils payent chaque mois un loyer de 80 LE.



Si les configurations du réseau de gaz naturel confirment les caractéristiques de la fragmentation urbaine au Caire, elles permettent également, d'un point de vue méthodologique, de révéler la complexité de cette fragmentation. En outre, ces deux exemples (critère de densité, zones d'habitat informel) prouvent que les réalités socio-économiques ne suffisent pas à expliquer l'organisation du réseau, les conditions techniques apparaissent comme un autre élément central de la décision consistant à raccorder ou pas un espace. Ce constat amène à nuancer la seule stratégie du *bypassing* au profit des quartiers riches, les *premium networked spaces*. S'ils sont effectivement favorisés dans les logiques de raccordement, il est faux de dire que seules les logiques sociales et économiques président à l'organisation du réseau.

Enfin, nous ne pouvons terminer cette partie sans évoquer les « raccordements politiques ». A deux reprises (dans le quartier d'Al Warraq), nous avons pu remarquer que des quartiers

⁹⁴ Comme dans le cas de Mit Oqba, quartier enclavé dans le tissu urbain et qui jouxte le quartier huppé de Mohandesseen, on peut penser qu'il s'agit ici d'un village ou d'un quartier ancien qui a été rattrapé par l'urbanisation métropolitaine et a subi un processus de taudification. Les habitants insistent sur l'exposé de ce processus qui met en évidence leur droit de propriété.

pauvres avaient été connectés dans le mépris absolu des normes élémentaires de sécurité. L'ingénieur Moetez de EGAS⁹⁵ m'a alors avoué que le processus de raccordement des quartiers était aussi parfois objet de corruption et des logiques clientélistes et politiciennes. Nous reviendrons plus en détails dans la partie B⁹⁶ sur ces « interventions » fréquentes dans un régime autoritaire dans lequel la gestion publique est « privatisée » -au sens où elle répond à des intérêts personnels- par le pouvoir et ses relais.

III – Discriminations du réseau ou discriminations du service

Nous avons jusqu'alors réfléchi aux rapports entre l'organisation du réseau de gaz et les configurations socio-spatiales du Caire. Mais rappelons que le gaz de réseau n'est qu'une possibilité dans l'approvisionnement en gaz au Caire, qu'il est le substitut proposé d'un service urbain plus artisanal, la distribution de bouteilles de gaz GPL. Autrement dit, nous souhaitons maintenant réfléchir plus largement à la discrimination dans l'accès au service urbain de gaz dans son ensemble, qu'il s'agisse du gaz de réseau ou du gaz de bouteille.

1. Connecté/non-connecté : enjeu de modernisation

La première discrimination, celle étudiée dans les pages précédentes, réside dans la différence entre foyers connectés et foyers non-connectés au réseau. L'objet de la discrimination réside alors dans l'accès à l'équipement, le réseau, et non dans l'accès à la ressource, le gaz. Car une fois connecté au gaz naturel, l'accès à la ressource est le même pour tous les usagers, les dysfonctionnements ne fleurissent pas comme dans le cas des autres réseaux (notamment en raison des normes de sécurité). En effet, la situation est différente du cas des réseaux d'eau potable, d'électricité ou d'assainissement qui, dans des contextes de généralisation des raccordements, sont touchés par de nombreux dysfonctionnements (coupures, qualité de la ressource, fuites...) au détriment notamment des quartiers pauvres. L'objet de la discrimination ne réside plus dans l'accès à l'équipement -devenu la norme- mais dans l'accès à la ressource (l'eau, l'électricité, « l'hygiène »). Autrement dit, plus que l'amélioration de

⁹⁵ Voir note 83

⁹⁶ II/2 : « une gestion publique clientéliste » et voir la photographie de la figure 13

l'accès à la ressource, la mise en place du réseau de gaz semble revêtir des enjeux de modernisation des infrastructures urbaines.

Encore une fois, les enjeux techniques et sécuritaires, liés à la gestion d'une ressource potentiellement dangereuse, font la spécificité du réseau de gaz. Et celle-ci est alors également « statutaire ». Alors que les réseaux d'eau ou d'électricité sont victimes de leur succès notamment à travers la prolifération des raccordements clandestins qui marquent une certaine appropriation habitante d'une infrastructure publique, ces situations sont improbables dans le cas du réseau de gaz qui reste du ressort unique de la puissance publique et des entreprises jouissant de l'expertise technique. Les raccordements au réseau ne peuvent *de facto* passer que par le canal officiel (proposition de l'Etat) renforçant ainsi le rôle gestionnaire d'un Etat⁹⁷ technicien et réduisant les possibilités d'émergence d'un secteur informel (concentré dans la distribution des bouteilles de gaz).

L'alternative à la connexion réside alors dans l'usage des bouteilles de gaz. Car il ne faut pas oublier que l'installation du réseau de gaz naturel s'inscrit dans une logique de substitution au système de distribution des bouteilles de gaz. Par conséquent, l'apparente discrimination entre connectés et non-connectés au réseau recoupe en fait une discrimination entre connectés au réseau et usagers des bouteilles de gaz.

2. Connecté/usager des bouteilles de gaz : enjeux de la substitution

Contrairement à l'installation des autres réseaux qui sont concomitants de la mise en place d'un service public auparavant quasi-inexistant, l'installation du réseau de gaz naturel apparaît simplement comme une des alternatives du service public énergétique de gaz. Ainsi, le modèle du réseau du point de vue de ce service est assez récent. Dans quelle mesure alors ces alternatives s'inscrivent-elles dans des logiques discriminatoires ?

D'abord, comme abordé précédemment, d'un point de vue économique, l'énergie gaz naturel s'avère moins chère sur le marché égyptien que celle du GPL. Ensuite, d'un point de vue de la sécurité, le raccordement au réseau permet une moindre manipulation du gaz. Les bouteilles

⁹⁷ Cette remarque est à relier au modèle de gestion publique hyper-centralisé que révèle la mise en place de ce réseau (cf. partie B)

de gaz sont en effet des « bombes à retardements » en Egypte, comme le rappelle un article⁹⁸ de l'hebdomadaire *Al Ahram Hebdo*. Elles ont plusieurs fois été à l'origine d'explosions et d'incendies majeurs qui ont fait de nombreuses victimes comme à Tamouh (Giza) où le village a été soufflé il y a quelques années après l'explosion d'un camion chargé de 350 bonbonnes de gaz devant une usine de pétrochimie, ou dans le cas d'accidents domestiques nombreux (liés notamment à une méconnaissance des conditions de manipulation des bouteilles⁹⁹). D'après le journaliste, « on peut dire sans exagérer que la menace pèse désormais au quotidien au point de devenir un des plus importants sujets de débat ». De plus, les bouteilles elles-mêmes souffrent de nombreuses déficiences et présentent des fuites. Selon le responsable de la sécurité industrielle égyptien, Mohamad Soliman, « 36 millions de bonbonnes de gaz sont en circulation en Egypte, dont la plupart sont périmées et ne répondent plus aux normes de sécurité. La majorité d'entre elles ont plus de 40 ans alors que la durée de vie d'une bonbonne est de 10 ans au maximum ». Enfin, d'un point de vue pratique, la connexion représente l'avantage d'un accès direct et continu au logement : pas de coupure de gaz inopinée, pas de temps¹⁰⁰ perdu à attendre un vendeur ambulancier ou à faire la queue devant un dépôt (en temps de pénurie), pas de difficultés d'approvisionnement, pas d'augmentation brutale des prix... Ainsi, le passage des bouteilles de gaz à la connexion au réseau représente potentiellement une vraie amélioration des conditions de vie et de sécurité, mais pas forcément une nécessité du point de vue du service urbain. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre son statut de « privilège » aux yeux des habitants comme des autorités.

Pourtant, tous les foyers ne réclament pas la connexion au gaz naturel. Elle devient un enjeu de revendication surtout lors des périodes de pénurie de bouteilles de gaz dans les quartiers les plus touchés. Certains foyers refusent même la connexion alors qu'ils en ont les moyens financiers. En effet, aussi étrange que cela puisse paraître au regard des propos précédents, de nombreux foyers aisés refusent la connexion soit par peur des travaux (qui pourraient abîmer

⁹⁸ « Hautement explosif », *Al Ahram Hebdo*, 7 au 13 mars 2007

⁹⁹ Le test à l'allumette pour détecter les fuites lors de l'installation d'une bouteille est courant

¹⁰⁰ La rentabilisation du temps est aussi importante que celle du budget familial pour des foyers pauvres : de nombreux foyers n'ont pas de machine à laver ou une machine semi-automatique, ni de micro-ondes (et les plats réchauffés sont culturellement très mal vus), parfois pas de réfrigérateur, les courses sont faites au quotidien, au cas par cas...

les murs, la tapisserie ou dépareiller le décor du logement), par manque de disponibilité¹⁰¹ (présence requise lors des travaux, aux réunions de préparation et pour remplir les formalités), ou tout simplement car ils ne veulent pas être embêtés (nécessité de changer certains équipements, travaux...). Mais la vraie raison du refus semble plus simplement reposer dans le fait qu'ils ne sont pas fondamentalement mécontents du service de distribution de bouteilles de gaz. En effet, les foyers qui n'ont jamais eu de problèmes liés à la sécurité, qui n'ont pas besoin de faire des économies sur leur budget énergétique et surtout ne rencontrent aucun problème d'approvisionnement n'ont aucune raison de vouloir changer de modèle de service. Ainsi, certains foyers non-connectés au réseau ne se sentent aucunement discriminés dans leur accès au service de gaz. La discrimination se situe-t-elle vraiment dans le type de service de gaz auquel on a accès ?

3. Avoir le choix de l'alternative ou les déficiences du service de distribution de bouteilles de gaz

La discrimination se situe dans le type de service de gaz auquel on a accès si le terme « accès » recouvre le sens de « choix », celui d'accéder ou pas au réseau de gaz. En effet, une différence majeure apparaît dans les logiques de raccordement au réseau de gaz naturel par rapport à celles du raccordement aux autres réseaux. Se peut-il que quelqu'un refuse le raccordement à l'eau potable, à l'électricité ou à l'assainissement ? A l'évidence, non. Car ces réseaux sont conçus comme essentiels, comme des services publics de base, le modèle du réseau est clairement dans ces situations *le* modèle de service public. Tel n'est pas le cas du service du gaz pour lequel le choix subsiste entre le gaz de réseau et le gaz de bouteille. Mais cette capacité de « choix » ne subsiste pas pour tous les habitants.

Comme nous l'avons vu précédemment, des logiques socio-économiques, techniques voire politiques empêchent le raccordement de certains quartiers et de certains foyers au réseau de gaz. Ces espaces n'ont donc pas accès au choix, à l'alternative. Or, pourquoi le choix incarnerait-il un enjeu de discrimination si les deux services fournissent un accès de qualité à la ressource ? Et c'est là le vrai enjeu : un accès de qualité à la ressource, au gaz ! Si le choix

¹⁰¹ Le Grand Caire présente plus de deux millions de logements vacants –une des conséquences des loyers modiques selon le système du bail ancien- les occupants habitant dans un autre logement, une autre ville, un autre pays (émigration économique dans les pays du Golfe) .

relève d'un enjeu de discrimination, c'est que certains quartiers et foyers, pour lesquels l'accès au gaz par le système de distribution de bouteilles n'est pas de qualité, cherchent dans le raccordement au réseau une alternative de qualité à ce problème d'accès, d'approvisionnement. C'est pourquoi le raccordement au réseau de gaz peut devenir une revendication majeure dans certains quartiers.

Ainsi, plus que les configurations du réseau de gaz naturel, ce sont celles du service de distribution de bouteilles de gaz qui revêtent des enjeux de discrimination et révèlent ainsi la fragmentation socio-spatiale de l'espace urbain. Rappelons que le gaz de réseau ne concerne pour le moment que 3,5 millions de foyers dans l'espace du Grand Caire, la majorité des foyers restent donc des usagers de la bouteille de gaz. Pourtant, lors des périodes de pénurie, ce sont toujours les mêmes quartiers qui font parler d'eux. Les moments de crise¹⁰² de pénurie sont particulièrement révélateurs de ces configurations. Chaque hiver –au moins depuis 2005- ce sont toujours les mêmes quartiers défavorisés (Al Warraq, Imbaba, Boulaq El Dakrou, Dar El Salam...) dans lesquels la crise est la plus radicale (multiplication des prix par cinq, attente pendant des jours devant les dépôts au détriment de la présence au travail, femmes harcelées dans la foule, bousculades et violences allant parfois jusqu'à des morts dès l'arrivée de quelques bouteilles...). Et la crise se confirme chaque année davantage alors que les avancées du projet d'extension des raccordements au réseau impliquent la réduction des stocks et du nombre de dépôts de bouteilles de gaz GPL. A l'inverse, dans des quartiers comme Doqqi ou Mohandessîn, la crise est à peine ressentie, les réseaux de vendeurs de bouteilles s'empressent de réapprovisionner ces quartiers en priorité, et notamment à partir des quotas destinés aux quartiers pauvres, et les prix n'augmentent pour ainsi dire presque pas (10-20 LE). Les configurations de l'installation du réseau urbain de gaz ne viennent finalement que confirmer les discriminations induites par le service de gaz dans son ensemble.

Par conséquent, si le *réseau de gaz* présente des spécificités certaines par rapport aux caractéristiques des autres réseaux, le *service public du gaz*, quant à lui, répond finalement aux mêmes logiques que les autres services urbains : celles non pas de l'accès à l'équipement mais à la ressource. Or, dans le cas de ces services (eau, électricité, assainissement), la forme d'organisation en réseau constitue de manière monopolistique le service public du secteur

¹⁰² Voir coupures de presse en annexe et partie B/III/2/c) « crise de pénurie : mafia des bouteilles de gaz ou mauvaise gestion publique ? »

concerné, les alternatives officielles et publiques n'existent pas¹⁰³. Tel n'est pas le cas du réseau de gaz dont les logiques sont inséparables de celles du service de distribution des bouteilles. Finalement, on se rend alors compte que le raccordement au réseau ne représente réellement une amélioration de l'accès au service de gaz – et donc un enjeu de service public – pour les quartiers mal-desservis par la distribution des bouteilles, autrement dit les quartiers défavorisés. Or, ne remettant fondamentalement pas en cause la fragmentation urbaine, la mise en place du réseau de gaz ne signifie plus guère qu'une modernisation technique du service.

Conclusion A

Comme nous en faisons l'hypothèse en introduction, les configurations de l'installation du réseau de gaz renforcent effectivement, dans la métropole cairote, les termes de la fragmentation urbaine existante. Le réseau consolide le statut de certains espaces privilégiés (*premium networked spaces*) au détriment d'autres quartiers. Or, si cette discrimination (notamment temporelle) dans l'accès au réseau repose sur des logiques socio-économiques, conséquences directes des frais de raccordement à l'infrastructure, elle est aussi la conséquence de contraintes techniques spécifiques au gaz (ressource potentiellement dangereuse), qui empêchent la connexion de certains quartiers trop denses, trop délabrés ou à la trame viaire incohérente ; ou encore d'interventions politiques. C'est ainsi que certains quartiers pauvres, ne présentant aucune contre-indication technique au raccordement ou faisant l'objet d'une attention politique particulière, peuvent finalement être connectés au réseau. Bref, la réforme de ce service urbain ne peut être lue uniquement en termes de discrimination socio-économique et permet de mettre en évidence la complexité des logiques de la fragmentation urbaine.

En outre, le réseau de gaz revêt un statut tout à fait particulier, dans le contexte du Grand Caire, au regard de la recherche sur les réseaux de service public. Le raccordement au réseau de gaz n'est considéré, ni par les habitants, ni par les autorités, comme une nécessité, à l'inverse de celui aux réseaux d'eau, d'électricité ou encore d'assainissement. Pourtant, nous

¹⁰³ Sauf dans le cas rare des puits pour l'eau

avons souligné dès l'introduction la nécessité presque vitale du gaz pour des foyers qui n'utilisent que ce combustible au quotidien dans la cuisson des aliments. La différence majeure avec les autres réseaux apparaît alors dans la question de l'alternative au sein du service. Dans l'accès au réseau de gaz, l'enjeu n'est pas celui de l'accès à la ressource mais à un équipement car les foyers peuvent tout aussi bien avoir recours aux bouteilles de gaz. Ainsi, contrairement aux autres services publics, la forme d'organisation en réseau n'apparaît pas pour le gaz comme *la* forme paradigmatique du modèle du service public. Il ne représente qu'une alternative possible dans le cadre de ce service. C'est pourquoi, le raccordement au réseau de gaz est avant tout appréhendé comme un *privilège* dans l'accès à une certaine modernité urbaine.

Or, au regard des questions de discrimination socio-spatiale, cette réalité change la donne. D'une part, si l'on s'intéresse à la discrimination spatiale en termes d'accès à la *ressource* -le gaz- alors le raccordement au réseau ne représente réellement un élément de discrimination dans l'accès au service, qu'autant que le service de distribution de bouteilles de gaz est lui-même déficient dans l'espace considéré. Autrement dit, la forme d'organisation industrielle en réseau du service public n'est pas ici davantage responsable que la forme d'organisation artisanale du renforcement de la fragmentation urbaine à travers ce réseau. Le réseau ne vient pour ainsi dire qu'avaliser une fragmentation préalable à son installation. A l'inverse, on peut même affirmer que certaines configurations spatiales de l'installation du réseau remettent en cause, de manière certes limitée, les problèmes d'accès à la ressource de certains quartiers populaires comme Imbaba ou Boulaq Abu el 'Ila. Bref, ces conclusions viennent étayer les propos de Coutard (2008) qui explique que la théorie d'une régression du *modern infrastructural ideal*, soit du standard du service public universel, est inopérante dans des pays du Sud dans lesquels les services publics, et encore plus leur forme en réseau, n'ont jamais été universels.

D'autre part, si l'on considère la discrimination spatiale en termes d'accès à l'*équipement* -le réseau- alors les conclusions sont différentes. L'installation du réseau de gaz renforce effectivement les discriminations socio-spatiales en termes de *privilège* d'accès à une certaine modernité urbaine, mais pas forcément en termes d'accès au service. C'est pourquoi les

autorités ne voient pas a priori dans cette connexion un enjeu de discrimination¹⁰⁴ et pourtant, la discrimination est peut-être d'autant plus forte que cette connexion revêt alors un enjeu surtout symbolique. Des *premium networked spaces*, les espaces de la modernité connectés en priorité, émergent largement face à d'autres espaces moins favorisés. On peut en partie y lire les termes d'une métropolisation qui fait émerger des espaces globalisés¹⁰⁵, hyper-connectés, au standard de vie élevés, face à des espaces moins connectés à « l'espace-monde ». Pour les espaces non-connectés et mal-desservis par la distribution en gaz, la discrimination en est d'autant plus mal vécue : non seulement, leur accès à la ressource reste difficile mais en plus, ils n'accèdent pas à cette modernité urbaine qui les fait rêver dans les quartiers riches. La discrimination est alors davantage symbolique et renforce le sentiment d'exclusion urbaine, d'exclusion du progrès de la société et d'absence de reconnaissance sociale. Précisons alors qu'aujourd'hui les autres réseaux ne peuvent revêtir cette symbolique puisque l'accès à l'équipement a été généralisé. Ainsi, cette connexion au gaz n'est vraiment vécue comme un *progrès* que par les classes sociales les moins favorisées.

Par conséquent, l'installation du réseau semble davantage correspondre à une modernisation du service qu'à une transformation fondamentale de ses logiques de fonctionnement. Bref, si ce ne sont pas les logiques d'équipement qui expliquent fondamentalement les déficiences du service public, une étude de la gestion publique du service s'impose. Ce sera également l'occasion de revenir sur l'impact des réformes néo-libérales et des privatisations sur le secteur du service public du gaz. En outre, la réforme de ce service urbain a-t-elle des effets sur l'action publique, le rôle des autorités locales et celui des habitants ?

¹⁰⁴ A maintes reprises, cette phase m'a été répétée notamment face à la question d'une discrimination en raison des frais de connexion : « de toute façon, la connexion n'est pas obligatoire »

¹⁰⁵ On peut alors signaler que toutes les villes nouvelles présentant des condominiums luxueux et autres *gated communities* sont connectées ou prévues pour un raccordement prioritaire.

PARTIE B

Gestion publique et réforme du service urbain du gaz

Dans la partie précédente, il a été question des effets de la réforme du service public du gaz, à travers l'installation d'un réseau, sur l'organisation générale de l'espace urbain. Au terme de notre réflexion, nous en sommes venus à conclure que ces effets étaient indissociables de la gestion du service dans son ensemble. Il s'agit alors d'apprécier ce qu'implique la réforme de ce service urbain du point de vue de sa gestion et plus largement, du point de vue de l'action publique. Car si la réforme concerne le service public du gaz, elle s'inscrit en outre dans un contexte de réformes plus larges à l'échelle étatique.

Comme nous avons pu l'exposer en introduction, la réforme énergétique de l'Égypte, pour des raisons historiques et conjoncturelles, est indissociable de son programme de réformes économiques. Bien plus, elle constitue un élément central des politiques d'ajustement structurel et de la réforme néo-libérale, impulsées par les institutions internationales que sont le FMI et la Banque mondiale depuis le milieu des années 1980¹⁰⁶, et censées permettre à l'Égypte de résorber son déficit structurel. Si la substitution du gaz naturel au GPL est censée permettre à l'Égypte de réduire considérablement sa dette publique, le projet d'extension du réseau domestique de gaz est indissociable des injonctions de la Banque mondiale à réformer

¹⁰⁶ La Banque mondiale soutient la mise en place d'un réseau domestique de gaz naturel en Égypte depuis 1980 : *Cairo Gas Distribution Project* (1980), *Gas Investment project* (1992), *Natural Gas Connections Project* (2008)

les prix de l'énergie à la consommation (baisse des subventions publiques) et à privatiser le secteur, notamment à travers le recours aux *partenariats publics-privés*. Doit-on voir alors dans cette réforme une simple réforme de dérégulation et de privatisation des activités comme le laisserait présager la théorie du *splintering urbanism* ? Rien n'est moins sûr alors que les services publics sont en Egypte un élément central du contrat social tacite passé entre le peuple et le pouvoir depuis l'indépendance. Comment l'Etat autoritaire compose-t-il alors avec cette double injonction, économique et politique ?

Bref, les effets de la réforme de ce service sur l'action publique peuvent être divers à l'image de ceux analysés dans le contexte de la réforme du service de collecte des déchets (DEBOUT, 2008), de celle de l'eau potable (DEBOULET, 2000 ; BOUTET, 2000), ou encore en dehors de l'Egypte, en Jordanie et au Liban, de celle de l'électricité (VERDEIL, 2010). En outre, le secteur informel étant incontournable dans le système de distribution de bouteilles de gaz, cette réforme est aussi l'occasion d'apprécier comment l'Etat et les acteurs officiels interagissent avec ce secteur. Finalement, si la partie précédente nous a permis de « lire la ville », cette partie doit nous permettre de « lire la société et le politique ».

I. Un service privatisé sous contrôle étatique étroit

La réforme du service du gaz et l'installation du réseau de gaz naturel constituent avant tout une réforme économique visant à réduire le déficit public de l'Etat égyptien. Or, le coût de construction de l'infrastructure du réseau représente un investissement conséquent que l'Etat a décidé de déléguer au privé, notamment à travers le recours aux Partenariats Publics-Privés (PPP). Cette forme de coopération économique représente alors une réforme pilote dans un pays où les PPP sont peu répandus, notamment en comparaison avec d'autres aires géographiques comme l'Amérique latine (VERDEIL, 2010). Cette réforme constitue-t-elle alors un virage dans la libéralisation des services urbains égyptiens ?

1. La privatisation de la distribution

a) Les PPP : une logique commerciale au service de l'extension du réseau

Le Partenariat Public-Privé (PPP) est un mode de financement par lequel une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement assurant ou contribuant au service public. Le partenaire privé reçoit en contrepartie un paiement du partenaire public et/ou des usagers du service qu'il gère¹⁰⁷. Voilà comment peut-on définir cette forme de participation du secteur privé qui est de plus en plus fréquente dans le cadre de la réforme des services publics. D'ailleurs, en Egypte, depuis 2004, une « cellule PPP » a été mise en place au sein du Ministère des Finances et un programme de privatisation engagé et réorganisé sous l'autorité du Ministère de l'Investissement établi en juillet 2004¹⁰⁸.

Le programme de construction d'un réseau de gaz domestique commence en Egypte au début des années 1980. En 1983, Egypt Gas, société publique, est créée pour gérer la mise en place de ce réseau. Or, dès 1995, la première entreprise privée de distribution de gaz naturel est établie (TransGas) et l'ouverture au privé du secteur de la distribution locale commence réellement en 1997 : six sociétés différentes reçoivent alors une concession de 20 ans dans six zones géographiques différentes. Le programme d'extension du réseau s'accélère alors en 2008 dans le cadre du plan national de fourniture du gaz à 6 millions de foyers à travers toute l'Egypte¹⁰⁹. Le 26 juin 2008, la Compagnie nationale du gaz naturel égyptienne (EGAS) lance un appel d'offre international, à destination des entreprises égyptiennes comme étrangères. Sept entreprises remportent l'appel d'offres (on en compterait treize¹¹⁰ à l'heure actuelle). Elles sont des prestataires de service de EGAS et constituent, selon les termes du schéma d'organisation sectoriel national, les Sociétés Locales de Distribution (SLD).

¹⁰⁷ Article « Partenariat Public-Privé » sur *Wikipedia* http://fr.wikipedia.org/wiki/Partenariat_public-priv%C3%A9

¹⁰⁸ Cette date signant l'arrivée au gouvernement du premier ministre Ahmed Nazif et du ministre des finances, Youssef Boutros Ghali, et l'accélération du programme de libéralisation économique.

¹⁰⁹ cf. en annexe, l'article « Le Ministère du Pétrole assure que l'attribution des projets de gaz a été soumise à une seule procédure », *Al Nahar Al Masriya*, 05/03/2011

¹¹⁰ Le nombre de Sociétés Locales de Distribution semble avoir évolué ces dernières années, nous ne sommes pas en mesure de préciser exactement le nombre actuel de ces sociétés, nos interlocuteurs eux-mêmes ne présentant pas les mêmes chiffres. Cependant, le site de EGAS en présente treize : Egypt Gas, Town Gas, National Gas, Fayum Gas, NatGas, REPCO, Nile Valley Gas Company, City Gas, TransGas, Nubaria Gas, REGAS, Cairo Gas, Sinai Gas.

Les SLD sont sous contrat de concession avec EGAS. Elles sont chargées de la construction, de l'exploitation et de la maintenance des réseaux de distribution, soit des réseaux moyenne et basse pression¹¹¹ (inférieure à 7 bar). Elles fournissent la main-d'œuvre et les services pour la réalisation des raccordements sur la base des agendas fixés par EGAS. Chaque SLD est chargée d'une (ou plusieurs) aire(s) géographique(s) particulière(s) allouée(s) par EGAS. Leur contrat de concession court sur 25 ans et inclut un accord renouvelé tous les deux ans qui définit le programme d'extension du réseau pour chaque année. Selon l'arrangement financier conclu, les SLD ne vendent, ni n'achètent le gaz, elles sont rémunérées par EGAS au volume de gaz transféré aux clients à travers leurs réseaux. Cette commission est fixée avec EGAS sur chaque période et est la même pour toutes les SLD. Celles-ci ont été attirées par un taux de retour sur investissement de 18% : cette commission s'élevait en 2005¹¹² à 10 piastres (0,10 LE) par mètre cube pour les consommateurs commerciaux et résidentiels, et à 2 piastres (0,02) par mètre cube pour les centrales électriques et les industries. Pour le gouvernement, cet arrangement financier incite les opérateurs privés à créer de la demande qui, à son tour, permet le financement du capital requis pour l'extension du réseau.

Or, EGAS, la compagnie publique nationale de gaz, est le propriétaire légal du réseau construit et les SLD n'en ont l'usufruit que sur la période de concession conclue. Autrement dit, les contrats des SLD avec EGAS relèvent de PPP et permettent à l'Etat de financer une infrastructure coûteuse sans creuser son endettement (le capital de départ nécessaire pour la construction du réseau étant conséquent) et sans privatiser ses infrastructures. L'infrastructure est de fait financée sur la consommation intérieure¹¹³ (foyers, commerces, industries, centrales électriques, stations de gaz GNC¹¹⁴) et l'extension du réseau répond alors à des logiques de profit commercial.

¹¹¹ Sauf dans le cas de la fourniture aux centrales électriques (entre 30 et 70 bar) et à certaines industries (7 bar)

¹¹² MEDA, *Regional Energy Project under the Framework of the MEDA Regulation: Reform of the Legal & Institutional Energy Sector Framework*, SCR-E/110424/C/SVMP, Report on the final seminar in Salzburg, 15-17 February 2005, March 2005.

¹¹³ Le prix à la consommation au mètre cube de gaz naturel s'élève pour les particuliers entre 10 et 30 piastres selon les tranches de consommation, et à 21,7 piastres (2004) pour les industries et les centrales. Sans compter les frais de connexion.

¹¹⁴ Bien que les LDCs ne semblent pas directement chargées du raccordement des stations de GNC pour les véhicules, celles-ci sont alimentées par le réseau général de distribution.

b) Une privatisation sans libéralisation

Parmi les treize SLD, deux seulement sont publiques et affiliées à EGAS (Town Gas et Egypt Gas) alors que les neuf autres relèvent du secteur privé. Or, ces sociétés relèvent avant tout du secteur privé égyptien (bien que certaines sociétés étrangères comme British Gas, Shell ou Gail India puissent détenir des parts minoritaires dans certaines d'entre elles). De plus, le rapport MEDA (2005) note que les concessions au long-terme (25 ans) représentent un obstacle majeur à la libre concurrence. De même, une étude de l'Observatoire Méditerranéen de l'Energie¹¹⁵ signale un « marché souvent très immature et largement concentré ». En effet, quatre (REPCO, NVGC, City Gas, TransGas) des treize SLD appartiennent au groupe égyptien *Taqa Arabia* et les autres sont largement dominées par la participation à leur capitale du groupe GENCO aux mains d'une puissante famille égyptienne. En outre, des soupçons de corruption, ou au moins de collusion entre le pouvoir et certaines SLD privées, apparaissent. Le président de EGAS a d'ailleurs dû s'expliquer sur le contrat accordé à la société *Overseas*, détenue par Tariq Munir Salah Mustafa Thabet¹¹⁶, le neveu de Suzanne Moubarak, elle-même femme de l'ex-président. Bref, si le service de distribution de gaz naturel a été ouvert à la participation privée, il reste largement contrôlé par l'Etat égyptien.

c) Le Grand Caire géré par des opérateurs publics

Enfin, la région métropolitaine du Grand Caire représente de ce point de vue un espace particulier. On y compte les sociétés Town Gas, Egypt Gas, Cairo Gas et Overseas¹¹⁷ (ainsi que NatGas pour les villes nouvelles périphériques). Il est très difficile de délimiter leurs aires d'action respectives car les termes de leur participation à la réalisation du réseau ne sont pas très clairs en ce qui concerne le Grand Caire. D'après certains documents¹¹⁸, Town Gas serait en fait la seule société concessionnaire dans la région centrale du Grand Caire (gouvernorats de Giza, du Caire et partie de Qalioubiya), les trois autres sociétés¹¹⁹ seraient, dans le Grand

¹¹⁵ ALAMI, (2006, p. 19) cite une *Newsletter* de l'Observatoire Méditerranéen de l'Energie – Avril 2005

¹¹⁶ Voir l'article « Le Ministère du Pétrole assure que l'attribution des projets de gaz a été soumise à une seule et même procédure », *Al Nahar Al Masriya*, 05/03/2011

¹¹⁷ Non-reportée dans la liste des SLD de EGAS sur son site web mais rencontrée sur le terrain à Mounira Al-Gharbiya (Imbaba) en mars 2011.

¹¹⁸ Ceux de la Banque mondiale datant de 2008

¹¹⁹ Contrairement à Town Gas, Egypt Gas mène les travaux avec son propre personnel, sans sous-traitant, et les gens pensent souvent qu'elle revêt les responsabilités qui incombent finalement à EGAS. Egypt Gas est en effet

Caire, des sous-traitants qui renforceraient les équipes et les capacités de Town Gas. Bref, dans tous les cas, Town Gas et Egypt Gas étant des sociétés publiques, la part des opérateurs privés est extrêmement limitée dans la métropole-capitale.

Dans le reste de l’Egypte, Town Gas est aussi chargée en partie d’Alexandrie, de Portsaid et Ismaïlia et Egypt Gas des gouvernorats de Mounoufia, Dahabeya, Gharbeya et Qalioubeya. On peut alors remarquer que les sociétés publiques sont chargées des réseaux historiquement les plus avancés (nécessitant un moindre investissement) et situés en milieu majoritairement urbanisé (meilleur retour sur investissement par le fait des économies d’échelles). Les sociétés privées comme Fayum Gas sont responsables du gouvernorat du Fayum ; Natgas d’une partie d’Alexandrie, de Bouheira, du 6 Octobre, et de la cité industrielle de Burg Al-Arab ; City Gas de Suez, du Sud-Sinaï et de la région côtière de la mer Rouge ; enfin, NVGC (Nile Valley Gas Company), celle qui a la concession la plus en retard, de la Haute-Egypte, du Sud de la métropole du Caire à Assouan, à l’extrême sud de l’Egypte.

Figure 10 : aires de concession des SLD en Egypte en 2004¹²⁰



la plus ancienne société impliquée dans les activités de distribution de gaz, fondée en 1983, elle est aussi la plus grande. (Entretien 05/12/2010)

¹²⁰ ALAMI, R. (2006). Source : EGAS

Bref, la réforme des PPP ne marque qu'une étape extrêmement timide dans la libéralisation du service du gaz naturel car elle ne remet aucunement en cause le modèle économique égyptien fondé sur un Etat, seul détenteur du pouvoir de décision économique. L'enjeu de la participation du secteur privé est purement stratégique : il s'agit pour l'Etat de développer le plus largement et rapidement possible son réseau à moindre frais. Or, que signifie cette ouverture au secteur privé de la distribution du gaz au regard du secteur gazier et énergétique dans son ensemble ?

2. Restructuration du secteur gazier : antichambre à la libéralisation ?

La restructuration (*unbundling*) économique et industrielle des services urbains est un des aspects majeurs avancés par Marvin et Graham (2001), dans leur théorie du *splintering urbanism*, pour expliquer la régression du standard du service universel. La désintégration du réseau et le découplage des activités du secteur seraient en effet un élément majeur de la réforme néo-libérale. Or, le secteur du gaz naturel se développe réellement dans les années 1990 dans un contexte de libéralisation et de privatisation accrue, sous la pression notamment des bailleurs de fonds internationaux et des politiques d'ajustement structurel. Le gaz naturel devient alors un secteur pilote dans la restructuration économique et industrielle, et dans l'ouverture au secteur privé. Abubakr¹²¹ (2005) affirme que le secteur gazier a évolué de segment mineur du secteur pétrolier, monopole d'Etat dans les années 1980, à un secteur cible du désengagement étatique dans les années 1990. L'activité de distribution à travers le recours à des opérateurs privés est censée incarner cette nouvelle stratégie. Pourtant, ce phénomène signifie-t-il réellement la libéralisation économique du secteur ?

a) Le passage d'une économie pétrolière à une économie gazière

Historiquement, l'exploitation du pétrole ayant largement devancé celle du gaz naturel, les structures économiques et industrielles mises en place pour gérer les activités pétrolières ont

¹²¹ ABUBAKR, K., 'Development and future of natural gas in Egypt', British-Egyptian Business Association, *Future Opportunities for UK/Egypt Collaboration: roundtable discussion on oil, gas and petrochemicals*, Cairo, 26 April 2005, <http://www.beba.org.eg/Resources/pps/Presentation-KhaledAbubakr.pps> (July 2005).

longtemps prédominé dans la gestion générale des hydrocarbures en Egypte. Or, l'avènement du gaz naturel comme nouvelle ressource économique majeure du pays impose, dès les années 1980, une restructuration industrielle et économique du secteur, dont les diverses étapes sont à l'image de l'évolution des activités et de leurs intérêts économiques respectifs. Cette restructuration est passée en 20 ans de la séparation des activités du GPL et du GN, la création de filiales publiques (Egypt Gas, Gasco, Petrojet), l'émergence de nouvelles filières (gaz naturel liquéfié, condensats) à la création en 2001 de EGAS, la société nationale du gaz, qui signe finalement le découplage des activités gazières de celles du pétrole. Les activités « upstream » (prospection, forage, production) et « downstream » (transmission, distribution, liquéfaction, exportations) sont ensuite différenciées. Dans ce cadre, le réseau de gaz est réparti entre différents opérateurs car la filière de distribution est alors assez neuve et la construction du réseau très peu avancée. Cette restructuration de la distribution s'incarne dans le passage du monopole public, de la société Egypt Gas, à l'ouverture au privé dès 1997 à travers les SLD.

b) Un secteur toujours soumis au monopole d'Etat

Pourtant, cette restructuration n'a pas signifié la fin du monopole public dans le secteur des hydrocarbures, et n'a pas donné lieu à un mouvement général de privatisation et de libéralisation des activités. Dans un contexte où la part du secteur privé dans le PIB égyptien a augmenté chaque année de 1,5 % et où 40 % des sociétés publiques ont été privatisées depuis 1994, le démantèlement a été bien plus important dans des secteurs comme les télécommunications ou l'électricité. En 2001, l'Autorité égyptienne de l'électricité a notamment été dissoute et remplacée par la *Egyptian Electricity Holding Company* (EEHC), une société par actions. A l'inverse, les piliers structurels de l'industrie des hydrocarbures restent les mêmes et sont incarnés par trois entités toujours étatiques : EGAS, EGPC et le Ministère du pétrole et des ressources minérales.

- **EGAS : la compagnie nationale du gaz naturel**

Devant l'importance croissante du gaz naturel, le gouvernement égyptien¹²² a créé la société EGAS (*Egyptian National Gas Holding Company*) en août 2001 afin de promouvoir ses

¹²² Décret du premier ministre n° 1009/2001

intérêts dans les investissements du secteur du gaz naturel. Cette société publique gère, organise et planifie toutes les activités liées au gaz naturel en Egypte, qu'il s'agisse des activités « upstream » (prospection, forage, production) comme « downstream » (transmission, distribution sur le marché domestique, liquéfaction, vente du GNL¹²³ et exportation par gazoduc). Les revenus que retire EGAS de ces investissements sont utilisés dans le financement des projets en cours de développement des réseaux de gaz naturel en Egypte. Enfin, EGAS est le propriétaire des actifs de tous les réseaux de transmission, de distribution et autres équipements liés au gaz naturel en Egypte, bien que la construction et l'exploitation de ces équipements soient déléguées à un certain nombre de prestataires de services sous contrat de concession (comme GASCO et les SLD).

- **Ministère du Pétrole et des Ressources naturelles : le ministère de tutelle**

EGAS est une compagnie nationale directement rattachée au Ministère du Pétrole et des Ressources Naturelles au même titre que les trois autres *holdings*¹²⁴ égyptiennes du secteur¹²⁵ : EGPC (*Egyptian General Petroleum Corporation*), ECHM (*Egyptian Holding Company for Petrochemicals - 2002*) et GANOPE (*Ganoub el Wadi Petroleum Holding Company -2002*). Le Ministère du Pétrole supervise toutes ces compagnies bien qu'elles possèdent chacune un conseil d'administration. Ainsi, toute décision importante doit être ratifiée par le Ministre.

- **EGPC : la *holding* incontournable**

Historiquement, EGAS, ECHM et GANOPE sont des émanations de la plus ancienne *holding*, EGPC, qui continue de jouer un rôle central dans la structure économique de ce secteur. La *Egyptian General Petroleum Holding Corporation* vient remplacer la GPA (General Petroleum Authority créée en 1957) à partir de 1976¹²⁶. Pourtant, si elle s'appelle *holding*, elle reste de fait une *Autorité* au même titre que l'Autorité du Canal de Suez ou la Banque Centrale d'Egypte car elle n'est pas susceptible d'être en faillite. Elle est la compagnie publique qui coordonne toutes les activités liées au pétrole et au gaz naturel,

¹²³ Gaz Naturel Liquéfié

¹²⁴ Un ou une *holding* est une société ayant pour vocation de regrouper des participations dans diverses sociétés et d'en assurer l'unité de direction.

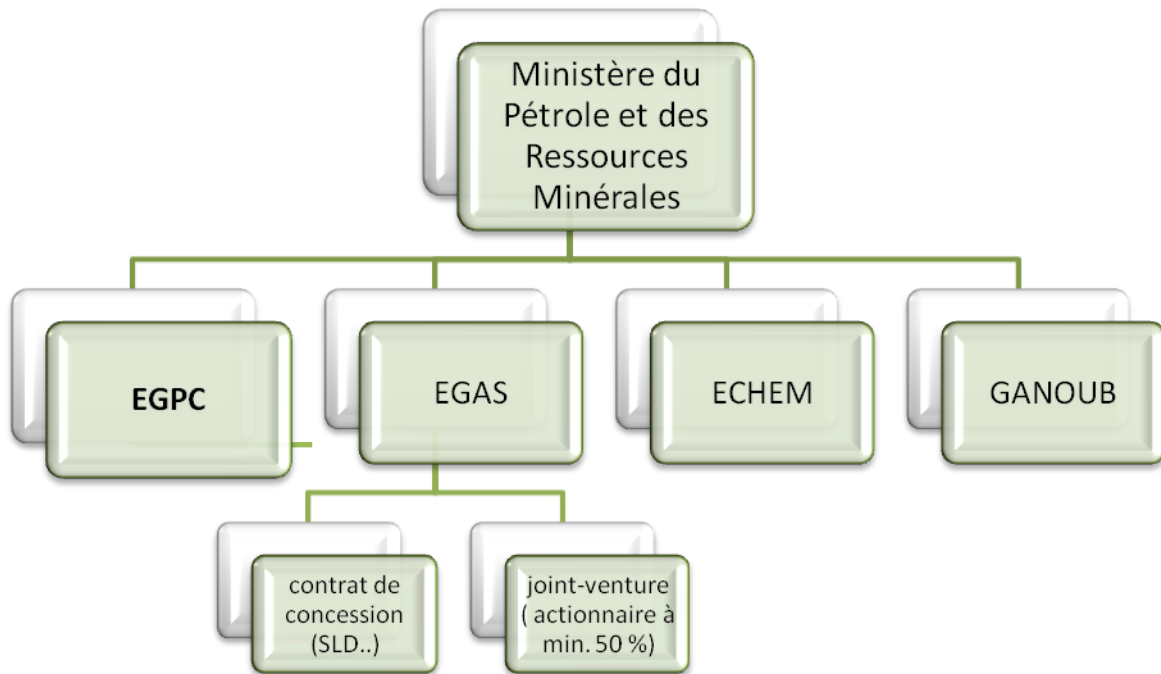
¹²⁵ Sans compter la *Egyptian Mineral Resources Authority* pour l'exploitation des ressources minières du sol égyptien

¹²⁶ Certains documents disent en 1962

contrôle les filiales d'exploitation et de services, détient le monopole d'importation et d'exportation, de raffinage et de distribution des hydrocarbures. Le partage des responsabilités entre EGAS et EGPC reste assez flou. Les actifs d'EGAS sont directement issus des actifs de EGPC relatifs aux activités du gaz naturel avant 2001. Certains documents¹²⁷ présentent alors EGAS comme une filiale de EGPC qui reste la référence nationale en matière d'hydrocarbures. Il semblerait d'ailleurs que la plupart des revenus issus de la production du gaz naturel soient directement versés à EGPC, EGAS ne gardant que les revenus issus des connexions au réseau de gaz naturel domestique.

C'est alors en bout de chaîne qu'apparaissent les entreprises privées. En effet, EGAS-EGPC font appel à de nombreuses compagnies privées (égyptiennes et étrangères) sous la forme de contrats de concession (limitées dans l'espace et dans le temps) ou de *joint-venture* (en actionnaire majoritaire généralement).

Figure 11 : schéma de la structure économique du secteur gazier en Egypte



¹²⁷<http://www.mof.gov.eg/MOFGallerySource/English/public-debt/Petroleum-Export-Limited-Notes/Offering-Memorandum.pdf> Rapport de *Petroleum Export Limited*, compagnie offshore, filiale de EGPC

c) Un réseau de distribution totalement encadré par le secteur public

Les opérateurs du réseau se retrouvent de plus très contrôlés dans leurs activités par l'Etat qui garde la main sur deux activités essentielles : l'approvisionnement en gaz et la transmission. Un contrôle lourd de sens... D'abord, EGAS contrôle la production, l'approvisionnement et la commercialisation du gaz naturel. Si les SLD sont chargées de la construction, de la gestion et de la maintenance du réseau, EGAS reste le seul opérateur pourvoyeur de gaz pour le marché égyptien, et ce malgré les recommandations du FMI¹²⁸. De fait, EGAS contrôlant la production de gaz en Egypte, son approvisionnement en gaz pour le marché domestique se fait à moindre frais. Selon le même type d'accord de concession mis en place depuis 1973 dans le secteur pétrolier, EGAS délègue totalement les investissements dans la prospection, et en cas de découverte d'un gisement, l'entreprise concessionnaire se doit de créer une *joint-venture* avec EGAS à 50% de participation chacune, EGAS détenant le monopole d'achat à cette société ainsi créée¹²⁹.

Ensuite, le réseau de transmission est lui aussi du ressort du monopole public égyptien. Le réseau de transmission (réseau haute-pression supérieur à 7 bar) relève de la seule responsabilité de l'entreprise publique GASCO. Créée en 1997, GASCO est une société sous contrat de concession avec EGAS. Autrement dit, l'Etat garde la main sur les orientations données à son réseau national, les SLD étant totalement dépendantes de l'embranchement sur le réseau de transmission. Car en effet, le réseau de distribution (aux foyers, commerces et petites industries) ne constitue qu'une composante du réseau national de gaz naturel qui concerne également l'alimentation des centrales nucléaires, des grosses industries, mais aussi l'acheminement de la ressource vers les gazoducs étrangers et les ports de liquéfaction.

¹²⁸ Le FMI appelle à donner accès aux producteurs privés directement au réseau de distribution pour vente directe aux consommateurs

¹²⁹ Ce modèle de « production partagée » a récemment été remis en cause par un accord avec la société British Petroleum appelé « internal importation ». La société concessionnaire a alors la totalité des droits d'exploitation sur le gisement découvert jusqu'à retour total sur investissement. Bien qu'EGAS ait négocié un prix d'achat privilégié, ce nouveau type d'accord pourrait faire augmenter les prix à la consommation sur le marché égyptien. ("Egypt to become gas importer for first time in 40 years", *Al Masry Al Youm*, 09/05/2010)

d) Un service public géré comme un débouché économique

La distribution de gaz naturel (déléguée sous forme de concessions à des SLD) est ainsi traitée, non comme un secteur particulier car objet d'un service public, mais comme un débouché économique du secteur des hydrocarbures, au même titre que celui de la prospection ou de la liquéfaction du gaz naturel (également organisées sous formes de concessions à des opérateurs privés). L'Etat ne semble déléguer ces activités qu'autant qu'elles nécessitent des investissements importants. Néanmoins, il garde la main sur les retombées économiques de ces investissements initiaux : il est propriétaire du réseau de distribution construit par les SLD, tout comme il garde la main sur les gisements découverts lors des prospections.

Le service du gaz ne subit donc pas vraiment une restructuration économique et industrielle. Bien que le service, dans le cas de la distribution des bouteilles de gaz, soit totalement détenu par le secteur public, il occupe la même place dans la structure industrielle et économique gazière que la distribution de gaz naturel de réseau, soit en bout de chaîne. Petrogas (créée dans les années 1970) est chargée de la production et de l'acheminement des bouteilles de gaz quand Butagasco (créée en 2001) a la responsabilité de la distribution. Ces deux entreprises publiques sont de la responsabilité directe de EGPC. En outre, le rôle majeur joué par l'informel (aussi appelés petits opérateurs privés)¹³⁰ dans la distribution des bouteilles de gaz remet en perspective toute velléité d'interpréter la réforme du service comme un processus de privatisation.

Ainsi, le service public du gaz dans son ensemble (réseau et bouteilles) est géré comme une filière économique du conglomerat étatique EGPC-EGAS, et non comme un service urbain dont la gestion relève d'une institution étatique autonome. C'est pourquoi l'électricité relève du Ministère de l'électricité et de l'énergie quand le gaz relève de celui du pétrole et des ressources minérales. Autrement dit, la réforme du service du gaz est *de facto* une réforme non pas énergétique, ni à visée sociale, mais une réforme consistant en une restructuration économique et industrielle d'une filière du secteur des hydrocarbures. Il s'agit de substituer une filière du gaz naturel à une filière coûteuse du GPL (gaz de pétrole liquéfié) dans un

¹³⁰ VERDEIL, 2010

objectif de rentabilisation économique. D'où l'intérêt pour l'Etat d'un recours au système des PPP qui permet de faire peser l'investissement financier que nécessite l'extension du réseau sur des sociétés privées. Cette ouverture au privé est donc de la pure stratégie économique qui ne remet pas en cause le monopole étatique sur le secteur du gaz et autres hydrocarbures. Bref, la restructuration du secteur et l'ouverture de certaines filières au privé ne signifient en rien la libéralisation du secteur gazier.

Or, pourquoi l'Etat protège-t-il autant le secteur du gaz alors que la réforme néo-libérale touche largement tous les secteurs de l'économie égyptienne ?

3. Un secteur stratégique du modèle économique et socio-politique égyptien

a) Le gaz naturel, garant du modèle économique égyptien

Jusque dans les années 1980, la rente pétrolière est un pilier du modèle économique égyptien. Bien que dotée de réserves relativement modestes au regard de ses voisins du Golfe, l'Egypte est dès 1976 exportateur net de brut et le pétrole représente en 1984, 20% de son PIB. Or, l'effondrement des prix du brut entre 1986 et 1987 vint radicalement changer la donne plongeant l'Egypte dans une crise économique majeure. C'est ainsi qu'en 1987, l'Egypte eut alors recours au FMI pour un rééchelonnement de sa dette extérieure contre l'engagement à réformer l'économie du pays. Et la Banque Mondiale appela le pays à capitaliser davantage sur son gaz naturel. Dans un premier temps, il s'est alors agi de remplacer la consommation intérieure de pétrole par celle du gaz naturel pour réserver la production locale de brut à l'exportation. Puis, devant l'augmentation progressive de la valeur économique du gaz naturel et des réserves égyptiennes dans les années 1990-2000, il a finalement été décidé de substituer au pétrole, le gaz naturel, comme secteur clé de l'économie nationale. C'est ainsi qu'en 2000, l'Etat égyptien a autorisé les premières exportations de gaz naturel. Autrement dit, le secteur gazier est devenu le garant de la perpétuation du modèle économique égyptien, un modèle économique rentier.

C'est pourquoi le gaz n'est pas considéré par les autorités égyptiennes comme une énergie comme une autre. Autrement dit, la réforme du service public du gaz revêt avant tout des enjeux économiques, bien plus que des enjeux de développement urbain. Il ne s'agit pas tant

d'améliorer un service que de permettre de substituer, au sein du secteur des hydrocarbures, la filière de distribution du gaz naturel à celle des bouteilles de GPL pour permettre une baisse du déficit public et ainsi, de sauver le modèle économique rentier de l'Égypte. C'est ainsi également que l'on peut comprendre la vision d'un équipement urbain relevant davantage du *privilège* que de la *nécessité* en termes d'accès aux services urbains. Or, ce modèle économique rentier est aussi historiquement la *condition sine qua non* du modèle socio-politique égyptien (CATUSSE, 2006). L'Etat se trouve alors également limité dans sa réforme économique par la nécessité de faire perdurer un modèle d'Etat-providence.

b) Un contrat social obstacle à la libéralisation des prix de l'énergie

La question du prix du gaz à la consommation est un élément supplémentaire du seul ressort de l'Etat. En effet, le prix du gaz naturel est exclusivement fixé par le Ministère du Pétrole en collaboration avec le gouvernement, et reste subventionné à la consommation¹³¹. Ce prix est un enjeu majeur de la réforme énergétique égyptienne. Dans chaque projet de coopération avec la Banque mondiale sur l'extension du réseau domestique depuis les années 1980, la question de la baisse des subventions sur les prix de l'énergie est systématiquement évoquée comme une condition *sine qua non* du projet. Le prix de l'énergie devrait être indexé sur son coût de revient. Or, l'Etat égyptien, pour des raisons de modèle social fondé sur l'Etat providence depuis l'indépendance, a toujours résisté à l'augmentation brutale des prix demandée, l'augmentation des prix de l'énergie impliquant systématiquement une inflation généralisée. En 1980, le refus du gouvernement égyptien a d'ailleurs failli empêcher la conclusion de l'accord de coopération sur le réseau de gaz avec la Banque mondiale¹³².

Sous cette pression constante des institutions internationales, les prix ont tout de même fini par subir des augmentations importantes dans les années 1990¹³³. Pourtant en 2004, le prix

¹³¹ Et la responsabilité de la facturation et des compteurs de gaz relève également d'une société publique, Petrotrade

¹³² Alors qu'en 1976, le pouvoir avait vacillé face à un mouvement de révolte sans précédent en raison de l'augmentation généralisée des prix et notamment du prix du pain.

¹³³ « Tel que documenté par le Conseil mondial de l'énergie (1998), le prix du gaz a augmenté de 11% chaque mois de mai de 1992 à 1995 selon les termes de la politique d'ajustement structurelle décidée en 1991. Ainsi, la moyenne pondérée des prix des produits pétroliers et du gaz naturel a atteint 83 % des prix mondiaux en 1992. En 1997, une nouvelle hausse de 17 % du prix du gaz naturel a été décrétée pour prendre effet à partir de janvier 1998. Dans le même temps, le gouvernement s'est engagé à geler les niveaux de prix jusqu'en 2005, dans un effort pour promouvoir l'utilisation domestique du gaz et de protéger les exportations de pétrole brut (World Energy Council, 1998) » (ALAMI, 2006)

domestique du gaz naturel était toujours en Egypte en dessous de la moyenne mondiale (35\$ pour 1000 m³ en Egypte par rapport à 177 à 212\$ pour 1000m³ sur le marché mondial). Enfin, à la faveur de l'accélération de la libéralisation de l'économie égyptienne, un plan général de suppression progressive de ces subventions a été décidé par le gouvernement en 2007, avec une réduction de 20% en première phase. Or, les subventions en Egypte concernent certes le gaz naturel mais aussi le GPL, l'essence, l'électricité et le pain. En raison de la crise, la seconde phase du projet a alors été reportée, puis finalement réactivée en juillet 2010¹³⁴. La crainte d'un affrontement social avant les élections législatives de novembre 2010 et les présidentielles de septembre 2011 a alors ralenti le processus. Enfin, en janvier 2011, à la veille de la révolution égyptienne et alors que la révolte grondait en Tunisie, les déclarations gouvernementales contradictoires à ce sujet n'ont pas cessées¹³⁵, prouvant s'il le fallait le caractère socialement très sensible et central de ce sujet au regard du modèle socio-politique égyptien.

Autrement dit, malgré les apparences (restructuration, ouverture partielle au privé), le secteur gazier reste un monopole d'Etat, au grand dam d'ailleurs des bailleurs de fonds internationaux, en raison de la place stratégique qu'il occupe dans l'économie égyptienne¹³⁶ mais également du point de vue de son modèle socio-politique. Si on peut parler de participation du secteur privé dans le réseau de service de gaz naturel, il serait faux de parler de logique générale de privatisation ou de libéralisation. En effet, la participation contrôlée du secteur privé apparaît davantage comme un moyen pour le pouvoir de renforcer son contrôle sur l'économie nationale et par la même, sa légitimité au regard d'un modèle d'Etat-providence.

Ce constat nous amène à revenir sur les termes de la théorie du *splintering urbanism* (MARVIN et GRAHAM, 2001). Selon cette théorie, l'*unbundling* des infrastructures, soit la restructuration industrielle, et les privatisations qui s'en suivent, éléments centraux des réformes néo-libérales, sont de puissants mécanismes qui participent de la remise en cause du principe de service public universel. En effet, les opérateurs privés, à l'inverse des autorités

¹³⁴ « Le scénario égyptien », *Al Ahram Hebdo*, 29/12/2010. Youssef Boutros-Ghali se fixe alors une réduction du déficit égyptien à 3% en 2015.

¹³⁵ "Shura Council members call for increasing gasoline prices", *Al Masry Al Youm*, 12/01/2011, « Egyptian government postpones increase in energy », *AMAY*, 12/01/2011, "Cabinet denies plans to cut prices", *AMAY*, 17/01/2011, "IMF calls on Egypt to abolish subsidies on petroleum products", *AMAY*, 23/01/2011

¹³⁶ CATUSSE, 2006

publiques, ne visant que des objectifs de rentabilité économique, ils ne s'intéresseraient qu'aux espaces hébergeant les classes au pouvoir d'achat le plus élevé. Or, dans le cas présent d'un réseau en construction, c'est bien le contraire qui apparaît. La réforme du gaz répondant prioritairement à des objectifs économiques (réduire le déficit public), il s'agit d'étendre au maximum les connexions au réseau qui seront autant de consommateurs de GPL en moins. Autrement dit, les logiques commerciales des opérateurs privées, et donc la réforme des PPP, répondent aux exigences économiques d'un Etat qui souhaite étendre rapidement et à moindre frais son réseau de gaz. La privatisation de la distribution est ainsi paradoxalement garante de l'universalisation du service. Ainsi, outre les contraintes techniques, les logiques discriminatoires du réseau ne peuvent être qu'imputer à la gestion publique et étatique des raccordements (priorité aux quartiers riches, frais de connexion et conditions de prêt, raccordements clientélistes...).

Il s'agit alors maintenant d'aborder la réforme du point de vue, non plus de ses enjeux économiques, mais de ceux en termes de gestion et d'action publiques.

II. Une gestion publique centralisée et politisée

1. Une administration déconcentrée mais pas décentralisée

a) Le processus décisionnel du raccordement au réseau de gaz

Le processus de décision de connecter ou pas un quartier au réseau de gaz naturel suit un parcours administratif très significatif au regard du fonctionnement général de l'administration égyptienne et du rôle des autorités locales dans l'action publique. Plusieurs acteurs interviennent dans ce processus : la compagnie nationale de gaz EGAS, la Société de distribution locale (SLD) en charge de la zone (*Town Gas* pour le Grand Caire), le gouvernorat (l'équivalent de la *région* en France), le Conseil Populaire Local (CPL) et le Conseil des Fonctionnaires Local (C.F.L). Les explications et le schéma ci-dessous résument ce parcours.

- 1) Chaque année EGAS décide avec la SLD (opérateur local) d'un budget et d'objectifs chiffrés de raccordement à partir des plans et du budget de la SLD. La SLD en charge de

presque toute la métropole étant *Town Gas*, une société publique, le budget pour le Grand Caire relève exclusivement d'une décision publique.

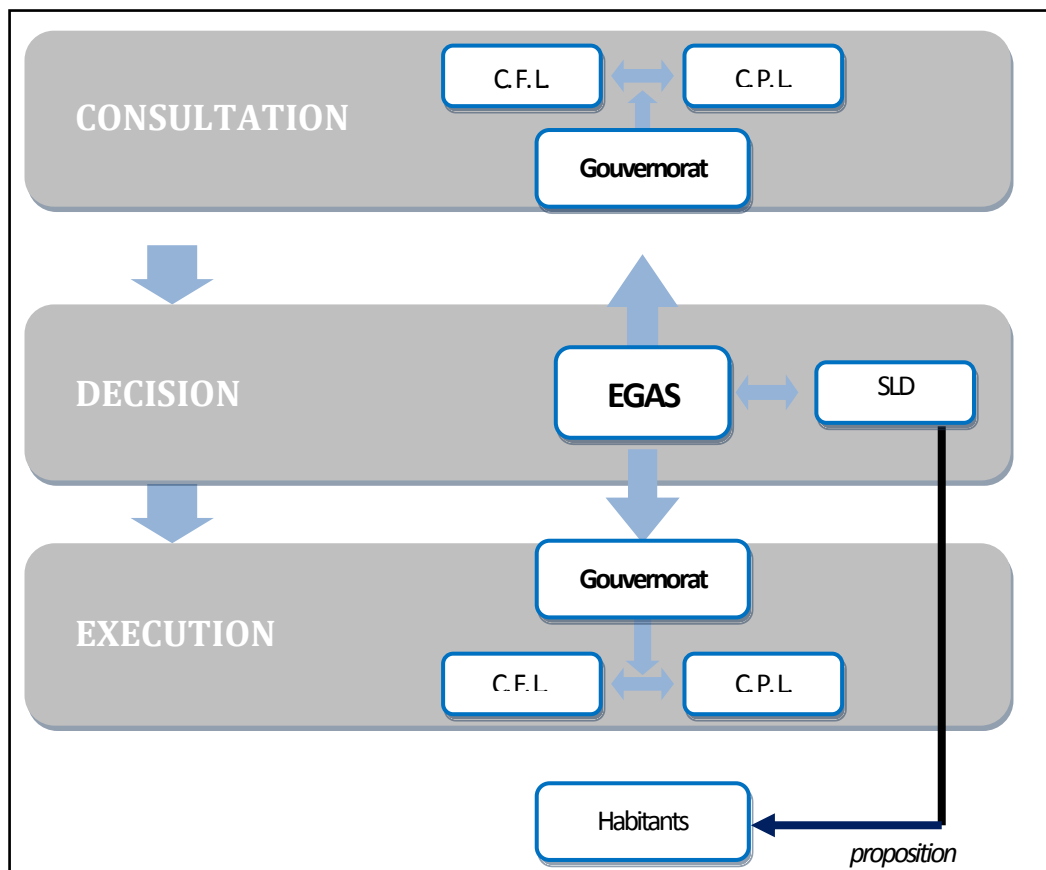
- 2) Le budget est ensuite réparti entre les différents gouvernorats (Le Caire et Giza principalement) qui ont la charge de proposer un plan des zones à raccorder. Pour cela, le gouverneur s'appuie sur les cahiers de doléances qui lui sont remis chaque année par les Conseils Populaires Locaux (conseils élus) de tous les districts de son gouvernorat et sur les propositions des Conseils des Fonctionnaires locaux (relai administratif local).
- 3) Une fois cette étape consultative bouclée, le gouverneur remet ses propositions à EGAS qui décide du plan final avec la SLD chargée du projet.
- 4) Vient ensuite l'étape d'exécution et de coopération technique des autorités locales avec l'entreprise chargée de la réalisation des travaux. Le gouvernorat rend compte des décisions prises par EGAS, et les services de l'équipement et conseils locaux sont chargés de faciliter le travail de l'entreprise. Ils sont notamment chargés de coordonner les différents projets sur le terrain (éviter par exemple que l'installation des conduites ne soit réalisée juste après l'asphaltage des rues) et de fournir à l'entreprise les informations et les plans des autres réseaux souterrains (eau, électricité, assainissement, éclairage, téléphone...), notamment avec l'aide des services techniques du Centre d'informations sur les réseaux du gouvernorat.
- 5) Enfin, l'entreprise chargée des travaux prend contact avec la population des quartiers prévus pour leur proposer le raccordement. Un second rendez-vous est pris pour signer les contrats d'engagement. L'entreprise ne réalise les travaux d'un quartier, d'une rue, ou d'un immeuble que si au moins 50% des habitants du quartier, de la rue, ou de l'immeuble souhaitent le raccordement (rentabilité économique). Quand ce taux n'est pas atteint, il arrive tout de même que les conduites souterraines soient posées dans l'idée d'un raccordement ultérieur.

Bien que nos interlocuteurs¹³⁷ aient pu parfois se contredire sur certains aspects de ce processus, la compagnie publique nationale **EGAS**, représentant les intérêts de l'Etat, apparaît

¹³⁷ La compréhension de ce processus a été un des enjeux majeurs de nos entretiens avec des membres de l'administration locale (chargé du service des équipements et Conseil populaire local du district de Omraneyya, ingénieur Mamdouh responsable de la cellule de réhabilitation des zones d'habitat informel pour le quartier de Boulaq El Dakrou), de l'administration centrale (directeur du centre d'informations sur les réseaux du gouvernorat du Caire), de l'entreprise EGAS (ingénieur Moetez Yahia Ibrahim chargé des études économiques

toujours comme l'acteur central, suivi du gouvernorat, incarné en la personne du **gouverneur**, courroie de transmission indispensable entre l'échelle étatique et l'échelle locale. L'échelle locale (**CPL et CFL**) apparaît comme une échelle purement technique d'aide au processus de décision. Quant aux **habitants**, ils n'interviennent qu'en bout de chaîne : soit ils acceptent (et payent) le raccordement, soit ils refusent. Remarquons également que les instances métropolitaines¹³⁸ sont totalement absentes du processus. Ce processus illustre clairement l'absence de décentralisation administrative et politique, et permet d'aborder le rôle de chaque administration.

Figure 12 : schéma du processus décisionnel concernant le raccordement au gaz naturel



et techniques dans les opérations de raccordement au réseau de gaz), des institutions internationales (Bassem Fahmy pour UN Habitat et Mohab Hallouda pour la Banque mondiale). Cf. annexes

¹³⁸ Notamment à travers le GOPP (General Organization for Physical Planning) qui est chargée de la stratégie métropolitaine dans le cadre du projet *Cairo 2050*.

b) La place centrale du gouverneur dans l'administration locale

Le gouvernorat, à travers la figure du gouverneur, joue un rôle essentiel dans l'administration locale égyptienne. Le gouvernorat est la première échelle administrative locale dans le découpage administratif égyptien¹³⁹. Ce découpage a pour origine la loi n° 43 de 1979 sur l'administration locale promulguée par le président Sadate. Elle comporte généralement quatre niveaux dont les noms diffèrent (selon que l'on soit en milieu rural ou en milieu urbain) :

- 1) le gouvernorat (*muhafaza*)
- 2) le centre (*markaz*)
- 3) la ville (*medina*), ou le district (*qism*)
- 4) le village (*qarya*) ou la *sheyakha*¹⁴⁰

Or, dans le cas de l'espace métropolitain du Grand Caire, autrement dit dans les gouvernorats de Giza, du Caire et une partie de Qalioubiya, le centre et le district sont confondus (*markaz-qism*). Il n'y a alors que trois niveaux : le gouvernorat, le district et la *sheyakha*.

Chaque gouvernorat est dirigé par un gouverneur nommé directement par le Premier ministre, ce qui en fait un poste hautement politique. Il est relayé au niveau inférieur par le Président de quartier (*rais el hay*) à la tête d'une « direction de quartier » (*mudiriyat el hay*) qui correspond en général dans l'espace du Grand Caire au niveau *sheyakha*. Le Président de quartier est un fonctionnaire du Ministère du développement local et sous contrôle direct du gouverneur, il dirige les fonctionnaires responsables des services déconcentrés de l'Etat et le Conseil des Fonctionnaires Local (CFL). Autrement dit, la structure de la division administrative égyptienne est pyramidale avec à sa tête le gouvernement, relayé par un gouverneur, lui-même relayé par le président de quartier. Le gouvernement central domine également cet ensemble à travers le Haut Conseil de l'Administration Locale, dirigé par le Premier ministre et constitué de tous les gouverneurs et du gouvernement.

¹³⁹ <http://www.eip.gov.eg/DataDirectories/AdministrativeDivision.aspx> : en langue arabe

¹⁴⁰ Qui ne se trouve que dans les gouvernorats du Grand Caire (Le Caire, Giza, Qalioubiya) et prend alors le sens de « quartier » même si « quartier » se dit « *hay* » en arabe

c) L'absence de municipalités

Bien qu'élus, les Conseils Populaires Locaux n'ont aucune responsabilité politique au niveau local. Ils sont hébergés au sein de la direction de quartier et leurs compétences propres restent très floues au regard de celles du directeur du quartier et du Conseil des Fonctionnaires Local. Ils constituent alors davantage une entité consultative et honorifique¹⁴¹, et ne peuvent être considérés comme des municipalités car ils ne constituent pas une personnalité juridique autonome de celle de l'Etat, bénéficiant d'un budget autonome et de recettes locales propres pour gérer les services qui seraient de leur ressort.

Pourtant à l'origine, le Conseil Populaire Local s'inscrit dans les premières politiques de décentralisation mises en place par Sadate avec la loi sur l'administration locale n°52 de 1975. Les CPL ont alors le droit de demander des informations, de faire des interpellations, de proposer des sujets à la décision et d'instruire contre les Conseils de Fonctionnaires Locaux. Si la décision de les créer est politique (s'assurer le soutien des élites locales contre les nassériens du gouvernement), la décision de finalement réduire leurs compétences l'ait tout autant (limiter les conséquences politiques de la colère du peuple après la signature de l'accord de Paix avec Israël en 1979). Moubarak, quant à lui, ne promulgua jamais de nouvelle loi décentralisatrice et bien au contraire, dans les années 1980, et dans un contexte de montée de l'islamisme et de crise budgétaire, les « gouvernements locaux » sont transformés en simples « administrations locales »¹⁴², ce qu'ils sont toujours aujourd'hui.

Autrement dit, les autorités locales ont des compétences très limitées par le pouvoir central. On ne peut pas parler d'instances de la décentralisation mais plutôt de la déconcentration : alors que la *décentralisation* consiste en un transfert de pouvoirs de l'Etat vers des personnalités juridiques distinctes de lui et disposant d'une certaine autonomie et d'un budget propre, la déconcentration consiste en la simple délégation de compétences vers des échelons inférieurs non-autonomes, relevant d'un même pouvoir central. La déconcentration est alors technique mais pas politique, elle ne remet pas en cause les compétences de l'Etat dont celle de la gestion publique des services. Cette situation a en Egypte deux implications politiques

¹⁴¹ Voir en annexe la description de la solennité qui entoure l'arrivée de Salah Abdel Karim, le président du Conseil Populaire Local du quartier de Omraneyya, dans le cadre de mes entretiens (05/04/2011). Ce rapport au pouvoir, en l'absence de pouvoir réel, n'est-il pas symptomatique d'un régime autoritaire ?

¹⁴² DEBOUT, 2007

majeures et apparemment paradoxales : une déconsidération des autorités locales au profit des instances étatiques et une dépolitisation des habitants.

2. Une gestion publique clientéliste

a) Le député : un « pourvoyeur de services »¹⁴³

Au même titre que les autres services publics, le gaz revêt un enjeu politique fort dans le contexte d'un modèle socio-politique fondé sur l'Etat providence. Or, les autorités locales n'ayant aucune capacité d'action ou de pression politiques, les habitants se tournent alors vers le député¹⁴⁴ pour obtenir le raccordement de leurs quartiers. Lors des campagnes pour les élections législatives, les candidats à la députation achètent alors les voix des électeurs de leur circonscription par des « promesses d'équipement » au même titre que des plateaux d'œufs, des sacs de farine ou de sucre ou des visas pour le pèlerinage à La Mecque. En octobre 2010¹⁴⁵, lors de la campagne de Kamal Al-Chazli, candidat du PND (Parti National Démocratique -l'ex-parti au pouvoir), pour les élections partielles, dans le gouvernorat de Ménoufiya, les habitants déclarent : « Dr Kamal est le fils de cette circonscription, cela fait 37 ans que cet homme nous offre tous les services possibles » ou encore « on ne connaît que notre candidat qui nous a fait parvenir l'électricité, l'eau potable et le gaz naturel ».

L'exemple¹⁴⁶ du quartier de Mit Oqba lors de la dernière campagne législative de novembre 2010 est tout aussi symptomatique de cette situation. La localisation de ce quartier est alors un élément central dans les raisons de la demande de raccordement au gaz. En effet, cet ancien village se retrouve aujourd'hui enclavé au nord d'un des quartiers les plus riches du Caire, Mohandessîn. Le contraste économique, paysager, en termes d'équipement et même de style de vie est caricatural. Le sentiment d'exclusion urbaine explique le point d'honneur que les habitants de ce quartier mettent à être connectés au gaz naturel. Le gaz naturel ne revêt plus un simple enjeu d'équipement mais une revendication politique de *droit à la ville*¹⁴⁷. « Nous souffrons du manque d'électricité, d'eau et même les tas d'ordures deviennent un symbole des

¹⁴³ BEN-NEFISSA, 2004

¹⁴⁴ Au même titre qu'ils se tournent vers le procureur général lorsque les conduites d'eau ont été touchées ou le macadam non-refait à la suite des travaux d'installation du réseau de gaz dans la rue Matar de Imbaba (cf entretiens)

¹⁴⁵ « Jeu de pouvoir et d'argent à Ménoufiya », *Al Ahrām Hebdo*, 18/10/2010

¹⁴⁶ cf. en annexe : « Ces promesses en l'air », *Al Ahrām Hebdo*, 24/11/2010

¹⁴⁷ Henri Lefebvre, *Le Droit à la ville*, Paris: Ed. du Seuil, Collection Points, 1968

rues du quartier ». Les habitants ont demandé lors des élections de 2000 et 2005 « de relier les immeubles au gaz naturel, comme c'est le cas dans toute la zone de Doqqi et Agouza [circonscription administrative à laquelle est rattachée Mit Oqba] », en vain. Ils se plaignent alors d'un « gouvernement [qui] coupe l'électricité et l'eau pour les donner aux riches ». Ils restent perplexes devant les promesses de « nouvelle ère » de Sayed Gohar, le candidat du PND, et fustigent l'absence de « cadeaux et de dons » cette année.

Cette situation explique alors les propos de plusieurs de nos interlocuteurs quant aux raccordements au gaz, enjeux de pressions politiques et d'un large réseau de corruption¹⁴⁸. Ils évoquent des quartiers « raccordés en priorité car une personne influente habite le quartier ou veut tirer un profit électoral grâce à cet équipement » ou des quartiers raccordés au mépris des « règles élémentaires de sécurité »¹⁴⁹ car « un député influent, un officier militaire ou de police », un homme important en somme, habite le quartier. Bref, si les logiques socio-économiques, commerciales et surtout techniques expliquent une large part des connexions au réseau, l'hyper-centralisation de l'action publique laisse la place à une gestion politisée et clientéliste des raccordements.



Figure 13 : photo d'un logement raccordé au gaz au mépris des normes de sécurité

¹⁴⁸ Que mes interlocuteurs n'osèrent évoquer avec moi qu'après la révolution de janvier-février dernier. Cf. les propos de l'ingénieur Mamdouh de la direction du quartier de Boulaq (06/04/2011) ou de ceux de l'ingénieur Moetez Yahia Ibrahim, chargé des études économiques et techniques auprès de EGAS ;

¹⁴⁹ Certains y voient aussi la marque de logiques d'équipement purement commerciales

b) Une action publique « caritative »

Pourtant, malgré la situation et les « promesses en l'air », malgré la rupture du contrat social dans certains quartiers, aucune organisation ou action protestataire ne sont réellement lancées par les habitants. Même au plus fort de la crise, en hiver, lorsque le prix des bouteilles de gaz décuple et que la pénurie fait rage, les habitants ne déversent leur colère que dans les micros des journalistes venus constater la situation. Sachant pertinemment que les autorités locales ne peuvent rien à leur situation et que par manque de réseaux sociaux et politiques, ils ne seront pas entendus par l'Etat, ils préfèrent se résigner à la fatalité d'une situation injuste et ne compter que sur eux-mêmes.

L'Etat a d'ailleurs bien compris l'intérêt de capitaliser sur cette solution de l'*autonomie* à travers le concept du المجهود الذاتي (*el majhoud el dhati*) – littéralement « l'effort personnel » ou, pour parler vulgairement, le « système démerde ». En effet, un décret du Premier ministre de 1998 instaure ce concept et encourage les actions autonomes pour palier aux manquements de l'Etat. La manœuvre est doublement intelligente car elle fait passer un problème politique pour un problème technique : d'une part, l'Etat reconnaît officiellement son incapacité à régler tous les problèmes et fait accepter cette incapacité par les citoyens, non pas comme un problème de régulation politique mais comme un problème de manques de moyens, et d'autre part, empêche l'émergence d'organisations politiques locales en ne reconnaissant qu'une autonomie technique sans conséquence pour le pouvoir des institutions locales. C'est ainsi finalement que le pacte social a été en partie brisé sans conséquences sociales majeures, que les campagnes électorales sont devenues le lieu des revendications de « cadeaux et de dons » et non plus réellement de « droits », et que la participation électorale ne dépasse plus les 10% depuis plus de dix ans.

Cet exemple particulier du *majhoud el dhati* est significatif d'un contexte plus général de dépolitisation de la société égyptienne. Ainsi que l'explique le politologue Jean-Noël Ferrié¹⁵⁰, « l'échec de l'Etat renforce l'Etat » ! « Par dépolitisation, il ne faut pas seulement entendre le retrait des citoyens de l'activité politique, mais aussi l'idée que la solution des problèmes que pose à chacun la vie quotidienne ne relève pas de l'action publique mais de

¹⁵⁰ FERRIE, J.-N., *L'Égypte entre démocratie et islamisme. Le système Moubarak à l'heure de la succession*, Paris, Autrement, 2008, p. 26.

l'activité privée ». Ainsi l'action publique ne relève plus du devoir régulateur et gestionnaire de l'Etat mais d'actes « caritatifs » réalisés par une élite « philanthrope » de manière ponctuelle et en des temps choisis.

c) Des transformations attendues dans l'action publique

Il semblerait que la donne ait changé depuis la révolution de janvier-février dernier. En effet, une Alliance des jeunes du quartier d'El Warraq s'est formée, notamment sur *Facebook*¹⁵¹, et a lancé en mars 2011 une pétition¹⁵², adressée au gouverneur de Giza, pour dénoncer le coût prohibitif et injuste des frais de connexion au réseau de gaz naturel et demander un allègement de ces frais et la mise en place d'un système d'aides sur critères sociaux. Une manifestation devant le siège de la compagnie EGAS à Al Warraq a également été organisée. De plus, dans un autre domaine, les projets de déplacement de population et de destruction de certains quartiers anciens taudifiés (Maspero, la poche de pauvreté citée plus haut dans le quartier de Agouza ou la corniche d'Imbaba), dont l'Etat voulait récupérer le foncier pour le consacrer à de grands projets immobiliers sans consultation des habitants, auront beaucoup plus de mal à se réaliser maintenant, dans un contexte de regain de confiance de la population dans la force de l'opinion publique. Comme le confirme l'ingénieur Mamdouh chargé de la réhabilitation des quartiers informels à la direction du quartier de Boulaq¹⁵³, « les gens ont maintenant vraiment conscience que l'espace publique leur appartient, il va falloir composer davantage avec l'avis des citoyens ».

Ces indices signent-ils le début d'une transformation profonde des logiques de l'action publique en Egypte ? De nombreux commentateurs le pensent...ou l'espèrent. Mais les séquelles d'un système fondé sur le favoritisme, le « piston » (la *wasta*, le lien en arabe) seront difficiles à effacer. La question de l'aménagement urbain et de l'action publique implique maintenant la reconnaissance par tous de l'intérêt général, « le problème, c'est que chaque citoyen réclame à son niveau ce qui est bien pour lui sans considération pour cette notion d'intérêt général ». Néanmoins, nous pensons que la révolution a permis ce passage à l'état de conscience, et notamment de conscience politique, de l'appartenance à tous les

¹⁵¹ http://www.facebook.com/note.php?note_id=123520104390681

¹⁵² Voir en annexe « protestations/frais de connexion au réseau de gaz naturel »

¹⁵³ Voir annexe. Entretien 06/04/2011

citoyens, et non pas seulement au pouvoir, de l'espace public. La nouveauté réside dans cet état de conscience, cette « épiphanie politique ».

Nous souhaitons ici apporter un élément de réflexion sur la révolution de janvier-février dernier. Nous faisons l'hypothèse¹⁵⁴ que *de facto* l'espace public avait fait l'objet d'une appropriation réelle par les habitants, notamment grâce à l'autonomie qui leur était laissée dans la gestion des nécessités du quotidien. Face à l'incapacité régulatrice et gestionnaire de l'Etat, le fossé s'était progressivement creusé entre le pouvoir et la population, celle-ci n'ayant plus besoin d'un Etat qui ne remplissait plus sa part du contrat social. Le pouvoir a sans doute eu le tort de penser que l'« initiative privée », d'ordre technique et pratique, resterait apolitique et sans danger pour l'équilibre socio-politique. En outre, cette force de l'organisation et de la gestion de l'espace publique s'est incarnée au cœur même de la révolution par la formation de « comités populaires » de défense des quartiers, de comités de citoyens qui se sont chargés de la circulation automobile, de la gestion des stocks alimentaires des épiceries, et d'autres qui, dès le lendemain de la révolution, se sont attelés à la tâche de nettoyer Le Caire et de repeindre les éléments urbains. Ces constats nous amènent même à penser que cette maturité de la gestion habitante de l'espace publique a été un élément déterminant de la réussite de cette révolution. Ces hypothèses sont l'occasion de réfléchir aux effets socio-politiques et sociologiques de l'absence de régulation publique. Elles peuvent nous permettre de penser une appropriation habitante de l'espace public en d'autres termes que la résistance politique à la réforme néo-libérale de l'espace urbain.

3. Un échelon métropolitain absorbé par le projet national

a) La façade d'une gestion métropolitaine compétente

Comme nous l'avons remarqué précédemment, le processus de décision du raccordement au gaz dans la métropole cairote ne fait étrangement pas appel à l'échelle d'action métropolitaine. Aucune des instances telles que le GOPP¹⁵⁵ ou le Haut Comité de Planification du Grand Caire ne participe à ce processus. Pourtant, la métropole du Grand

¹⁵⁴ Non-vérifiée dans le cadre de cette étude mais dans le cadre de perspectives de recherche

¹⁵⁵ General Organization for Physical Planning, l'agence nationale de planification égyptienne

Caire est, depuis quelques années, l'objet d'une réflexion d'envergure internationale visant à redéfinir les cadres de son évolution à l'horizon 2050. Le Grand Caire est en effet une métropole de près de 20 millions d'habitants avec des ambitions de *ville-monde* et de devenir le carrefour incontournable du Moyen-Orient. C'est dans cet esprit qu'a été lancé en 2008, en collaboration entre le GOPP et les Nations Unies (UNDP, UN Habitat), un vaste plan de travail afin de définir une vision stratégique du Grand Caire à l'horizon 2050 : le projet *Cairo 2050*. D'après ce qu'il ressort des études¹⁵⁶, l'objectif est celui d'une ville « internationale-verte-intégrée » (BARTHEL, 2009). Le projet s'appuie sur les standards internationaux de l'aménagement urbain à travers les principes du *développement durable* (défini pour la première fois dans la loi égyptienne à travers la nouvelle loi de planification de 2008¹⁵⁷) et de la *bonne gouvernance* (démarche participative auprès des habitants, une des conditions de l'accord signé en 2007 avec les Nations Unies).

Toutes les conditions techniques de la réussite de ce projet semblent réunies. Le GOPP, l'Organisation Générale de la Planification Physique, sous la tutelle du Ministère de l'Habitat, des Services et du Développement urbain a fait appel à de nombreux bailleurs de fonds, centres de recherches, agences de développement ou de consultance internationaux dont la GTZ (l'agence de coopération allemande) pour l'expertise en SIG (systèmes d'information géographique) et le traitement des zones d'habitat informel¹⁵⁸, la JICA (l'agence de coopération japonaise) qui a contribué à la définition de corridors de développement à l'échelle nationale autour du Grand Caire, le CEDEJ (le Centre de recherches français du Caire) qui a contribué à une étude sur l'île agricole de Dahab située au cœur de la métropole, l'agence *Cube Consultant* qui a notamment défini une vision du développement des berges du Nil, l'opérateur immobilier libanais *Solidere* chargé du développement de deux nouveaux centres-villes dans la ville nouvelle du 6 Octobre (projet SODIC) et l'est du Caire. A travers ces coopérations, des services SIG ont par exemple été développés au niveau des districts

¹⁵⁶ L'accès aux termes du projet *Cairo 2050* reste très limité, le GOPP révèle au coup par coup certains aspects du projet et le site dédié au projet est impossible d'accès ou, quand il ne l'est pas, le contenu est inaccessible. Un indice du contenu socialement explosif de ce projet ?

¹⁵⁷ Art. 2/ loi 119/2008 : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

¹⁵⁸ «التنمية العمرانية المستدامة : إدارة عملية التنمية العمرانية بالاستغلال الأمثل للموارد الطبيعية المتاحة لتلبية احتياجات الجيل الحاضر دون التأثير على فرص الأجيال القادمة»

¹⁵⁸ *Participatory Development Program in Urban Areas*

locaux (comme à Omraneyya¹⁵⁹) pour permettre une harmonisation des données et une gestion plus efficace du développement et de l'aménagement urbain dans la métropole. Des enquêtes d'opinion sont réalisées pour connaître les besoins des habitants (comme dans les zones d'habitat informel de Boulaq el Dakrou¹⁶⁰). Un centre de recherche en planification urbaine a été créé au sein du Ministère de l'Habitat¹⁶¹. Des centres d'informations sur les réseaux ont été établis pour chaque gouvernorat (au moins dans l'espace du Grand Caire). Enfin, les responsables de la planification au Caire sont souvent diplômés d'universités étrangères prestigieuses, à l'instar de Mustafa Madbouly, le président du GOPP, qui a suivi un cursus en architecture et développement urbain à l'Université du Caire, puis à l'Institut de l'Habitat et du développement urbain à Rotterdam, à l'Université de Karlsruhe en Allemagne et à la Business School de Harvard. Bref, tous les standards internationaux de l'aménagement urbain semblent réunis pour permettre un développement urbain efficace, compétent et équilibré.

b) Une gestion métropolitaine vitrine du pouvoir

Pourtant, parmi ces services métropolitains, aucun n'est autonome de l'Etat, ils ne constituent que des services au rôle purement consultatif, la décision restant politique et relevant du plus haut niveau de l'Etat. Bien que par la loi 119 de 2008 sur la planification, le « GOPP est désormais l'acteur en charge de la régulation et non plus de la préparation, tâche à présent entièrement sous-traitée à des consultants privés » (BARTHEL, 2009), il reste supervisé en haut lieu notamment par le Parti National Démocratique (ex-parti au pouvoir) en la personne du fils du Président, secrétaire général du parti et responsable des politiques, Gamal Moubarak. Les instruments d'un développement urbain participatif (enquêtes d'opinion, recensement des équipements) sont d'ailleurs détournés de leur fonction initiale par les députés du PND qui y voient un moyen de mesurer les attentes des habitants d'un quartier et ainsi, de garantir la reproduction d'un modèle clientéliste de l'action publique¹⁶². C'est cette réalité qui explique les propos de nos interlocuteurs, notamment dans le quartier « informel »

¹⁵⁹ Voir annexes (visite du service SIG du district de Omraneyya. 05/04/2011)

¹⁶⁰ Idem. (entretien avec l'ingénieur Mamdouh de la direction du quartier de Boulaq el Dakrou. 06/04/2011)

¹⁶¹ Idem (entretien avec le Pr. Azza A. Sirry au Ministère de l'Habitat 29/03/2011)

¹⁶² Entretien avec responsables du service SIG du district de Omraneyya – 05/04/2011 (voir en annexe) : « ces documents sont envoyés chaque année au gouverneur, au président de la direction du quartier [...] et au PND pour qu'ils apprécient l'étendue des réalisations effectuées suite à leurs commandes et pour satisfaire aux demandes de leurs électeurs »

de Agouza cité plus haut, sur les opérations immobilières lucratives de Gamal Moubarak au détriment des zones d'habitat pauvres et de leurs habitants. Il est alors difficile de croire à la mise en place d'une stratégie de développement participatif et à l'abandon d'une logique exclusivement verticale.

Par ailleurs, le Grand Caire n'a encore aujourd'hui aucune réalité juridique ou institutionnelle, il n'est qu'une échelle de la planification qui s'étend sur le territoire de trois gouvernorats (Le Caire, Giza et Qalioubiya¹⁶³). Autrement dit, l'aménagement et le développement urbain se font concrètement à l'échelle d'une institution déconcentrée, le gouvernorat. Le gouvernorat bénéficie de la responsabilité et de l'initiative principale pour réaliser les projets urbains et même dans le cadre de projets réalisés à l'échelle d'un district, ceux-ci sont soumis à l'approbation préalable du gouverneur. Or, comme nous l'avons expliqué précédemment, la charge de gouverneur est hautement politique, il est alors responsable devant le Conseil des Ministres et est chargé de la mise en œuvre des politiques gouvernementales.

Alors comment comprendre les objectifs réels de ce projet métropolitain ? Un expert en charge du projet évoque alors les vertus du « *fiction planning* » (ibid.) face à des objectifs opérationnels qui paraissent totalement intenables. Il ne s'agit pas forcément de parvenir à réaliser les objectifs de la *vision* du projet *Cairo 2050* mais de rassurer les investisseurs et de promouvoir l'image de la ville à travers une démarche que l'on peut qualifier de « *marketing territorial* ». Comment sinon expliquer le projet prométhéen, d'appliquer au Caire certaines configurations urbaines issues de grandes métropoles occidentales, qui demanderait la destruction de quartiers entiers et le déménagement de millions d'habitants dans un tissu urbain parmi les plus denses au monde ?

Figure 14 : le projet d'un « Manhattan égyptien » d'après les plans de travail de Cairo 2050¹⁶⁴



¹⁶³ Les gouvernorats de Helwan et du Gizeh ont été respectivement réintégré aux gouvernorats du Caire et de Giza en avril dernier (2011) dans le flot des « réformes post-révolutionnaires ».

¹⁶⁴ D'après les plans de *Cube Consultant Cairo 2050*.

Figure 15 : le projet d'une « Grande perspective égyptienne¹⁶⁵ » d'après les plans de Cairo 2050



¹⁶⁵ Sur le modèle de celle reliant Le Louvre à La Défense à Paris

c) Une gestion métropolitaine incohérente et désorganisée

Dans le cadre du projet *Cairo 2050*, l'approche sectorielle a été privilégiée pour faire le tour de tous les enjeux du développement urbain et des interactions entre les différents aspects de ce développement. Une trentaine d'items ont alors été approfondis parmi lesquels les transports, le patrimoine, les espaces verts, l'habitat, ou encore l'énergie. Pourtant, à travers mes entretiens, il est apparu de manière évidente que les projets de raccordement au gaz naturel n'avaient fait l'objet d'aucune réflexion particulière, n'avaient absolument pas été pensés dans l'idée d'une politique énergétique et urbaine globale ou dans le cadre plus large du développement métropolitain¹⁶⁶. Comment alors imaginer la mise en place d'un développement urbain respectueux des principes du *développement urbain durable* au-delà des simples effets d'annonce ? Comme le précise Bassem Fahmy (UN Habitat), « ils [le GOPP] fonctionnent selon une logique du cas par cas, projet par projet ». Le responsable de la réhabilitation des zones d'habitat informel pour le quartier de Boulaq El Dakrour précise : « il y a un manque de coordination évident entre les différents projets de développement [...] le grand problème, c'est que nous ne savons pas établir des priorités dans le développement, on regarde le budget dont on dispose et on fait ! ».

En effet, comme nous avons pu le remarquer précédemment, le service de gaz n'est pas géré par le Ministère de l'énergie et de l'électricité mais par le Ministère du pétrole. Cela a d'ailleurs eu pour conséquences de nombreuses querelles entre le ministre de l'électricité et celui du pétrole à l'été 2010 dans un contexte de pénurie d'électricité, le premier reprochant au second un manque d'approvisionnement des centrales électriques en gaz naturel¹⁶⁷. De plus, les politiques de réforme énergétique (conversion de l'alimentation des industries au gaz naturel, conversion des véhicules au gaz naturel..) sont coordonnées par une autre institution, l'EEAA (Agence Egyptienne des Affaires Environnementales), située au sein du Ministère des affaires environnementales. Autrement dit, la réforme du service du gaz n'a pas entraîné la restructuration de l'administration chargée de sa gestion comme dans le cas de l'eau (BOUTET, 2000), le service du gaz n'est pas géré comme un service énergétique mais

¹⁶⁶ Entretien avec Bassem Fahmy, chargé de projet auprès de UN Habitat au Caire – 11/04/2011 : « le GOPP n'a pas de vision d'ensemble de la question de l'énergie à l'échelle du pays et de la métropole » comme avait d'ailleurs déjà pu le faire remarquer Pierre-Arnaud Barthel (2009)

¹⁶⁷ 80% des centrales électriques égyptiennes sont en effet alimentées au gaz naturel

comme une ressource minérale et surtout économique. On peut donc être sceptique face aux velléités du gouvernement de mener une politique générale de réforme énergétique selon les principes du développement durable.

Enfin, l'échelle de la planification est en Egypte celle du gouvernorat, y compris dans la métropole qui en regroupe trois. Les budgets nationaux sont alloués chaque année par gouvernorat, au gouverneur la responsabilité de répartir ce budget entre ses différents districts selon les priorités gouvernementales. « Bien qu'officiellement délimitées, leurs responsabilités et compétences restent floues car les gouverneurs ne s'engagent pas à les respecter. Ils agissent selon leur propre point de vue, ce qui amène à des logiques d'action différentes selon les gouvernorats. Leur seul souci est de garder leur poste, d'où des décisions opportunistes sans vision au long terme et de considération de l'intérêt général »¹⁶⁸

En conclusion, ce deuxième chapitre a permis d'esquisser les traits d'une action publique qui, sous ses atours modernes, est en fait largement désorganisée et incohérente car instrumentalisée à des fins politiques par un pouvoir autoritaire. On comprend aisément alors comment cette incohérence des politiques publiques et l'absence de régulation publique (visant l'intérêt général) renforcent finalement les logiques de discrimination socio-économique et la fragmentation urbaine. Or, la réforme du réseau de gaz naturel ne modifie en rien les termes de cette gestion. Cela confirme les objectifs purement économiques de cette réforme (pas de refonte sectorielle, absence de coordination des projets énergétiques ou de ceux du développement urbain).

Or, face aux défaillances de gestion de l'Etat (notamment dans les quartiers pauvres), les habitants ont dû s'organiser pour développer des stratégies palliatives, des solutions « autonomes », d'ailleurs encouragées par le pouvoir (décret du *majhoud el dhati*). C'est dans ce cadre que l'on peut alors comprendre le développement des activités informelles. La question se pose alors de savoir si ces activités informelles constituent une alternative efficace à ces manquements de l'Etat. Il s'agit alors d'aborder le rôle et la place de l'informalité au sein du service de distribution de bouteilles de gaz. Le service informel peut-il en outre incarner une alternative au réseau ?

¹⁶⁸ idem

III. Un secteur informel intégré

1. Un secteur informel imbriqué dans le secteur public

a) La distribution des bouteilles de gaz : un secteur public

Deux entreprises publiques égyptiennes sont chargées de la filière de distribution des bouteilles de gaz : l'entreprise Petrogas (créée dans les années 1970) chargée des phases de production et de stockage des bouteilles, et l'entreprise Butagasco (créée en 2001) chargée de la distribution et de la vente aux clients. Ce service urbain est constitué de trois étapes. D'abord, les bouteilles sont remplies dans une usine principale (*masna'*) qui compterait environ 10 millions de bouteilles, puis elles sont acheminées vers un dépôt principal (*mostawda'*) qui en détient environ 1 million. Enfin des camions de distribution acheminent vers chaque dépôt de vente local (*mostawda'* ou *koushk el anabib*) les bouteilles prêtes à être vendues aux clients selon le quota autorisé pour chaque dépôt (de quelques dizaines à quelques centaines de bouteilles).

C'est au niveau de la distribution-vente que se déploie les activités informelles. Les dépôts sont en effet de trois types différents: dépôt public géré par des fonctionnaires (Butagasco), dépôt privé sous licence, dépôt privé sans licence –soit *informel*. Il est difficile d'estimer la part occupée par chaque type de dépôt dans le marché de la vente des bouteilles de gaz, néanmoins, nous estimons d'après nos observations que l'activité privée reste largement majoritaire¹⁶⁹ –malgré des évolutions récentes- et que l'activité informelle en particulier y occupe une place importante.

b) La distribution informelle

L'activité informelle¹⁷⁰ s'étend à divers niveaux de la distribution mais c'est surtout dans le service direct au client (particulier ou commercial) qu'elle est incontournable. Pour acheter une bouteille, le consommateur a deux choix : soit il se rend personnellement au dépôt le plus

¹⁶⁹ Le secteur privé compte 2700 entrepôts de bonbonnes de gaz contre 170 appartenant au secteur public au Caire. « Les foyers privés de feu », *Al Ahram Hebdo*, Ola Hamdi, 10 au 16 février 2010

¹⁷⁰ La plupart de nos connaissances proviennent des entretiens réalisés auprès de vendeurs informels du quartier de Boulaq Abu el 'Ila en centre-ville du Caire. Cf. entretiens intitulés « la distribution des bouteilles de gaz GPL » en annexe.

proche, soit il se fait livrer sa bouteille. Mais devant les problèmes de transport que peut poser une bouteille de gaz, la plupart des consommateurs préfèrent se la faire livrer. Or, les dépôts publics ne fournissant pas ce service, c'est là qu'interviennent les vendeurs informels à vélo (4 bouteilles en porte-bagage), avec une charrette tirée par un vélo, une mobylette ou un âne (4 à 10 bouteilles) ou en pick-up (une dizaine de bouteilles). Ils circulent dans les quartiers plusieurs fois dans la journée et annoncent leur arrivée en frappant régulièrement sur le fer des bouteilles avec une clé à molette. Ces vendeurs peuvent dépendre d'un dépôt public, privé ou informel –selon un contrat tacite- ou même s'approvisionner à des vendeurs plus fournis (notamment ceux en pick-up).



Figure 16 : l'attelage d'un vendeur de bouteilles de gaz

C'est là en général qu'intervient un second acteur : le *bawab* -le concierge. Dans une ville où l'appartement est la forme d'habitat prépondérante, le concierge est une institution. Plus qu'un concierge, il est pour ainsi dire l'« homme à tout faire », celui qui monte les courses ou va chercher les médicaments, qui est chargé de trouver la bonne personne en cas de moindre problème (régler la télévision, réparer la serrure, une fuite d'eau ou un problème d'électricité) contre, en général, un pourboire de quelques livres. Il en est de même pour la bouteille de gaz : il est chargé de veiller au passage du vendeur (ou de l'appeler sur son portable) quand un résident lui demande, il monte alors la bouteille à l'étage et l'installe chez le locataire.

Autrement dit, si l'informel concerne certains dépôts, il concerne surtout le service direct à la personne à travers la figure du vendeur ambulancier et du *bawab*. L'activité informelle devient

alors indispensable au service public de la bouteille de gaz et elle revêt ainsi deux formes au regard des activités formelles : soit un palliatif aux manquements du service public (manque de dépôts publics ou privés licenciés, notamment dans les quartiers populaires), soit un complément à son activité (service directe à la personne).



Figure 17 : dépôt privé de bouteilles de gaz ¹⁷¹

« Centre de distribution de bouteilles de gaz destiné au quartier de El Khoussous »

« Interdit de fumer »

« Prix des bonbonnes : 3,50 LE, 8 LE la grande »

c) Les activités d'un vendeur informel

Le récit de Mohamed Sayyid¹⁷², vendeur non-déclaré de bouteilles de gaz, permet alors de mieux comprendre les enjeux de l'« informalité », appelée aussi « marché noir » (*souq el assouad*) ou activité illégale (*gheir qanouni*).

Mohamed Sayyid a 44 ans et travaille depuis 20 ans comme vendeur de bouteilles de gaz. Il a commencé ce travail dès son retour de l'armée à 24 ans. Il est originaire du quartier dans lequel il travaille, Boulaq Abu El 'Ila (quartier très populaire du centre-ville du Caire). « Vendeur de bouteilles de gaz est le métier le plus facile quand on n'a pas de travail ». Son foyer est composé de 7 personnes. Sa femme et lui ont 5 enfants. Un garçon et une fille sans emploi sortis avec un diplôme en commerce à environ 19 ans. Un garçon à l'armée qui

¹⁷¹ Nous ne savons pas s'il s'agit d'un dépôt formel ou informel

¹⁷² Entretien 27/03/2011

touche seulement 100LE par mois. Deux petites filles à l'école primaire. Il est donc la seule source de revenu de la famille.

Il travaille pour le dépôt du quartier « El Faransawi » à Boulaq qui appartient à A'tayya. Par jour, il gagne environ 50-70 LE. Il est payé au résultat. Par bouteille, le patron du dépôt prend 7,5 LE et le reste constitue son « salaire ». Il est en fait un vendeur informel. Contrairement aux fonctionnaires qui touchent un salaire, lui doit travailler tous les jours, un jour sans travail est un jour sans paye. En général, il travaille de 8h à 17h. Par mois, il gagne environ 1500 LE, mais il n'est pas reconnu par l'Etat. Il n'a donc le droit à aucune assurance maladie, ni aucune aide pour lui et sa famille. Si un membre de sa famille doit aller à l'hôpital, il n'est pas pris en charge comme d'autres travailleurs reconnus, il ne sera donc pas accepter s'il n'a pas l'argent pour payer les frais d'hospitalisation ou les médicaments. Il ne pourra pas s'arrêter de travailler car il n'aura pas de pension. (Et même s'il avait une pension, elle est tellement basse qu'il devrait continuer à travailler)

Il distribue dans les quartiers de Boulaq et Wust el Balad (Downtown) entre la place Talaat Harb et El A'taba. Il tourne toute la journée dans ces quartiers. Parfois, les clients l'appellent sur son portable si besoin. Il organise sa journée comme il le veut. Il travaille surtout au moment du déjeuner (waqt el ghada – 14h-16h), c'est à ce moment-là que les gens cuisinent et tombent parfois en panne de gaz. Déjà en centre-ville, certaines rues sont raccordées au gaz de ville (rue A'dly, Taoufiqiya) mais parfois, des immeubles raccordées présentent encore des appartements non-raccordés, souvent pour des raisons économiques - les frais de connexion étant trop élevés pour certaines bourses- donc ils continuent à utiliser des bouteilles. Il vend aussi parfois à Zamalek ou Mohandissîn (quartiers aisés du Caire). Or, comme ces quartiers sont très largement raccordés au gaz et assez loin de son secteur, il ne s'y déplace que sur appel d'un client et le prix est plus cher (20 LE pour une bouteille à Mohandessîn). Zamalek est un quartier réputé riche mais il y a aussi de vieux bâtiments des siècles passés habités par des pauvres, et des appartements encore sous la loi des baux viagers¹⁷³ (loyer mensuel de quelques dizaines de livres). Il estime qu'ils représentent 10% de la population de Zamalek. Il vend aussi à des propriétaires de riches villa non-raccordées au

¹⁷³ Datant des réformes nassériennes

gaz naturel par peur du dépareillement et des travaux qu'occasionne le raccordement, mais aussi car les riches sont avares. Et les bawab (concierges) se chargent de gérer les bouteilles.

Les bouteilles sont amenées au dépôt (son dépôt est non-déclaré) trois fois par jour par des camionnettes contenant chacune 100 bouteilles et venant des usines de remplissage. Les camionnettes viennent à 7h, 12h et 15h pour approvisionner le dépôt. Concernant son dépôt, elles viennent du grand dépôt de Petrogas à Mostorod. Son dépôt compte 10 ouvriers qui vendent chacun, chaque jour, entre 30 et 50 bouteilles. Ils vendent à vélo (4 bouteilles). Le dépôt compte environ 300 bouteilles. Le prix subventionné de la bouteille sortant d'usine est de 2,50 LE. Les vendeurs vendent la bouteille entre 10 et 12 LE (selon l'étage auquel ils doivent la monter). Chaque foyer possède environ deux bouteilles, une pour le chauffe-eau, une pour la gazinière.

Il a décidé lui-même de son secteur de distribution au regard des secteurs déjà occupés et en parlant avec les autres vendeurs. Quand un quartier est occupé par un dépôt, il est inenvisageable qu'un vendeur d'un dépôt d'un autre quartier vienne vendre dans ce quartier. Les vendeurs des dépôts des environs ne se retrouvent que dans les quartiers sans dépôt comme Zamalek, Mohandessîn ou Wust el Balad où la distribution est tacitement libre. De toute façon, il pense que si quelqu'un venait distribuer dans son secteur, les clients refuseraient de lui acheter ses bouteilles car une relation de confiance existe avec le vendeur.

2. Un secteur instrumentalisé par l'Etat

a) Les dépôts informels tolérés par l'Etat

Pour être en règle, un dépôt doit :

- recevoir une autorisation d'implantation du Ministère de l'Habitat délivrée notamment sur des critères de sécurité¹⁷⁴
- recevoir une licence du Ministère de l'Approvisionnement
- recevoir un quota de bouteilles (fixé par Petrogas et le Ministère de l'Approvisionnement) selon la taille du quartier couvert.

¹⁷⁴ On ne peut pas implanter un dépôt n'importe où, à côté d'une école ou d'un bâtiment public par exemple, ou au rez-de-chaussée d'un immeuble. Il faut un endroit ouvert et aéré tel un hangar.

- verser une caution de 10 000 LE¹⁷⁵ à Petrogas pour pouvoir recevoir des bouteilles
- payer des impôts sur ses bénéfices

Autrement dit, le capital de départ nécessaire au démarrage d'une exploitation est économiquement discriminant et explique peut-être la diffusion importante des dépôts privés informels dans la ville. Pour autant, les dépôts informels, bien qu'ils ne remplissent pas ces conditions, ne sont pas fermés tant qu'ils restent contrôlés par l'Etat et représentent un atout pour le service. L'Etat reconnaît donc *de facto* ces pratiques « extra-légales ». Leur implantation reste contrôlée -on ne les laisse pas s'implanter dans des zones dangereuses- et ils sont visités régulièrement par des inspecteurs du Ministère de l'Approvisionnement ou par la police, censés vérifier les bonnes conditions de sécurité et la conformité des prix. Or, ces agents acceptent volontiers de « fermer les yeux » contre une rétribution financière, gage de tranquillité pour le propriétaire du dépôt. Car si les activités informelles existent, elles opèrent néanmoins dans une précarité légale.

b) Approvisionnement et corruption

L'une des conditions d'existence des dépôts et vendeurs informels reste la capacité à s'approvisionner sans trop de difficultés, notamment à travers les failles du système et en particulier, grâce à la corruption. En effet, les dépôts et vendeurs informels n'ayant pas de quotas réservés à la vente par l'entreprise publique Petrogas, ils doivent trouver un moyen détourné de s'approvisionner. L'exemple du dépôt du quartier d'El Faransawwi¹⁷⁶ à Boulaq Abou El 'ila, où travaille Mohamed Sayyid¹⁷⁷, est alors symptomatique d'une situation dans laquelle, le secteur informel étant indispensable au service public, le système compose avec lui.

A Boulaq, il y a deux dépôts de bouteilles de gaz : celui d'El Faransawi et celui de Sebtiya (plus au nord du quartier). Le dépôt de Sebtiya est un dépôt privé sous licence. Il vend environ 500 bouteilles par jour. Or, le dépôt du quartier d'El Faransawi n'a pas de licence donc pas de quota réservé. Ainsi, en temps normal (hors-pénurie), El Faransawi achète une

¹⁷⁵ Le prix d'une bouteille vide est d'environ 220 LE sur le marché égyptien. Autrement dit, ces 10 000 LE constituent pour l'entreprise Petrogas une caution

¹⁷⁶ Soit « le Français » car ce quartier est un ancien quartier du centre-ville datant de l'implantation des Français au Caire suite à l'épopée napoléonienne

¹⁷⁷ Voir précédemment

centaine de bouteilles à Sebtiya par jour, le reste des bouteilles d'El Faransawi provenant des trois arrivages par camion de la journée.

Mais comment les camions de Petrogas peuvent avoir l'autorisation de vendre au dépôt d'El Faransawi, sans licence ?

Chaque jour, Petrogas envoie des camions vendre des bouteilles dans la ville « sans destination précise » -autrement dit, à destination des dépôts informels. Le dépôt d'El Faransawi a un accord tacite avec certains chauffeurs de camion. Les camions approvisionnent alors ces dépôts non-reconnus sous condition d'un pot de vin. Chaque camion a environ la responsabilité de la vente de 400 bouteilles. Parfois, ils vendent les bouteilles directement du camion en se plaçant à un endroit connu des habitants d'un quartier à un horaire précis¹⁷⁸. Ainsi, les acteurs de ce service participent à un vaste système informel.

c) Crise de pénurie : « mafia des bouteilles de gaz » ou mauvaise gestion publique ?

Lors des crises de pénurie de bouteilles de gaz, le secteur informel est systématiquement tenu pour responsable de la situation par les autorités, d'aucuns évoquant même une « mafia des bouteilles de gaz » qui contrôlerait la distribution¹⁷⁹. En effet, certains vendeurs et dépôts informels sont accusés d'aggraver la crise en refusant de vendre leurs bonbonnes, aux premiers signes de son apparition, pour attiser la spéculation sur les prix. De plus, alors que les bouteilles de gaz à usage domestique d'un dépôt sont destinées à une zone de délivrance précise, les vendeurs acceptent de vendre leurs bouteilles dans d'autres quartiers plus aisés, ou à des commerces (alors qu'ils ne doivent utiliser que des grandes bouteilles) ou à des petites industries (couveuses à volailles, briqueteries...) pour qui le gaz est meilleur marché que le mazout ou le fioul. Ainsi, les quartiers dits « informels » sont systématiquement les plus touchés par la crise. Doit-on y voir les signes d'un système de distribution de bouteilles de gaz

¹⁷⁸ C'est aussi une forme prise par la vente informelle, notamment dans les quartiers informels. Et cela recoupe les explications des habitants du quartier d'El Khoussous à la limite Nord-Ouest du Caire, là où des constructions nouvelles gagnent du terrain tous les jours sur les terres agricoles. Un camion vient tous les jours à 16h au milieu des nouveaux immeubles en constructions et les gens l'attendent. Il n'y a rien qui détermine cet endroit (panneau, hangar...), c'est simplement un point de rendez-vous tacite connu de tous.

¹⁷⁹ "Butane shortages burden Daqahliya, Minya, Suez", *Al Masry Al Youm*, 21/12/2009

qui, dans ces quartiers, repose davantage qu'ailleurs sur l'informel ? Ou cela signifie-t-il simplement une revente des bouteilles à l'extérieur du quartier ? Bref, l'informel n'apparaît plus alors comme un palliatif aux déficiences de l'Etat (en termes d'inégalités d'accès au service), mais bien plus, comme un catalyseur de celles-ci.

Figure 18 : image courante lors de la crise de pénurie dans un quartier populaire du Caire¹⁸⁰



Mais devant la fréquence régulière des pénuries, d'autres observateurs de l'actualité égyptienne pointent la gabegie étatique et les responsabilités politiques :

Ce n'est pas la première fois qu'une pénurie de bonbonnes de gaz touche la population. L'année dernière, à la même époque, un problème similaire a eu lieu. Les responsables gouvernementaux avaient affirmé que la crise était passagère et que des comités avaient été créés pour identifier les causes et trouver des solutions. Mais selon Hossam Arafat, responsable des produits pétroliers à la chambre de commerce, le gouvernement est le premier responsable de la crise. « Ce sont les décisions hasardeuses du ministère de la Solidarité Sociale et du gouvernorat du Caire qui ont plongé le pays dans la crise. Le gouverneur du Caire, Abdel-Azim Wazir a décidé de fermer un grand nombre d'entrepôts contrevenants. Forcément, ceci a donné lieu à des problèmes dans la distribution des bonbonnes et le gouvernorat du Caire n'a malheureusement pas prévu de solution » explique-t-il.¹⁸¹

¹⁸⁰ "Aggravation of the Gas crisis in Egypt", *Al Masry Al Youm*, 09/02/2010. Azza Fadaly

¹⁸¹ « Les foyers privés de feu », *Al Ahrām Hebdo*, Ola Hamdi, 10 au 16 fev 2010

En effet, depuis 2005, le gouvernorat du Caire mène une nouvelle politique consistant à fermer les dépôts informels dans le flot de la réforme du service du gaz. Or, tous les habitants n'étant pas raccordés au réseau, cette décision a aggravé la crise dans toute la métropole. La décision ne concernant que le gouvernorat du Caire, certains clients font alors venir des bouteilles de certains quartiers de Giza ou de Qalioubiya, diffusant la crise à toute la métropole. D'autres pointent également l'absence de plan gouvernemental pour faire face aux pénuries de biens de première nécessité (pas de réserves stratégiques de butane) ou encore les manœuvres politiques.

Hussein Abdel-Razeq, secrétaire général du parti du Rassemblement Unioniste Progressiste (UPI), se pose une autre question : « cette crise ne serait-elle pas provoquée pour des raisons dissimulées ? ». Et d'expliquer : « cette crise, qui se répète chaque année ne touche que les bidonvilles et les couches défavorisées de la société, mais elle ne porte pas atteinte aux quartiers huppés qui profitent du réseau de gaz naturel et n'utilisent pas ces bonbonnes. Les gens qui habitent des quartiers riches ont du pouvoir tandis que la voix des pauvres n'est jamais entendue par le gouvernement ». Il ajoute que le gouvernement a laissé la responsabilité des entrepôts aux mains des commerçants et des agents de distribution privés plutôt que de créer des centres de distribution de l'Etat, ce qui a permis à cette poignée de commerçants des manipulations du marché et a donné lieu à l'émergence du marché noir. « Je n'exclus pas qu'il y ait une volonté gouvernementale d'augmenter le prix des bonbonnes de 5 à 10 LE après la crise » affirme Abdel-Razeq. En fait, le secteur privé possède et gère 2700 entrepôts privés de bonbonnes de gaz face aux 170 seulement appartenant à la société gouvernementale Butagasco¹⁸².

En effet, un des arguments du projet de réforme du service de gaz, et notamment de baisse des subventions à l'énergie, est de dire que les consommateurs ne profitent pas de ces subventions qui sont alors pure perte pour l'Etat. En effet, alors que le prix officiel de la bouteille de gaz subventionnée est de 2,5 LE, elles sont rarement acquises par les consommateurs à moins de 10 LE, notamment en raison de la chaîne informelle des intermédiaires évoquée plus haut. Ainsi, pour contrôler les agissements du secteur informel, le gouvernement a proposé en 2007 la mise en place d'un système de coupons de rationnement censés limiter les crises de pénurie. Outre que la proposition a été renouvelée chaque année en période de crise sans jamais être appliquée, elle imposerait une seule bonbonne par mois pour une famille de 3 personnes au prix subventionné de 5 LE (et non plus de 2,5 LE), la bonbonne supplémentaire coûtant alors 20 LE et la troisième 48 LE. D'aucuns dénoncent alors l'augmentation du prix des bouteilles, mais également la rigidité d'un système qui ne tient pas compte du profil socio-économique des familles. Par exemple, en hiver, la consommation de certaines familles

¹⁸² Ibid.

pauvres augmente brutalement car elles utilisent le gaz pour se chauffer, ou en l'absence de chauffe-eau, font bouillir l'eau afin de se laver à l'eau chaude. Ainsi, ce système pourrait renforcer le caractère discriminant du service au détriment des plus pauvres, des moins bien équipés, sans compter que ce système ne règle pas le problème de la gestion incohérente de la distribution, les distributeurs restant les mêmes. D'ailleurs, d'après les règles actuelles, les vendeurs de bouteilles sont déjà censés demander la carte d'identité de l'acheteur pour savoir s'il est du quartier.

Par conséquent, si la distribution « informelle » de bouteilles de gaz contribue largement au service public du gaz, elle implique également les mêmes discriminations que celles qu'implique la gestion publique du service. En effet, le secteur informel, constitué par des POP (petits opérateurs privés), loin de palier aux affres de la fragmentation urbaine et des inégalités socio-spatiales d'accès au service, les renforce car il s'appuie essentiellement sur des logiques commerciales. Or, contrairement au réseau, les logiques commerciales ne s'appuient pas ici sur des économies d'échelles (impliquant l'extension maximale du marché) mais sur la loi de l'offre et de la demande. Autrement dit, l'informel ne représente pas un modèle de service alternatif, au modèle de gestion publique du service du gaz, permettant une amélioration de l'accès au service.

Conclusion B

Cette partie a été l'occasion d'explicitier ce que signifiait la réforme du service urbain du gaz du point de vue de sa gestion. On peut alors clairement parler de *non-réforme* puisqu'aucun changement significatif n'intervient ici dans les modalités de la gestion et de l'action publiques. Cette réforme est avant tout une réforme économique qui vise à alléger le fardeau budgétaire que représente pour l'Etat la distribution de gaz domestique. Derrière cet enjeu, la réforme ne s'inscrit dans aucune politique plus large de réforme énergétique, de développement urbain ou de transformation des institutions ou des pratiques de la gouvernance urbaine.

En outre, s'il y a ouverture de la distribution du gaz au privé (PPP), celle-ci est purement stratégique et ne signifie en rien la libéralisation du secteur ou de l'infrastructure (réseau).

Bien au contraire, elle garantit à l'Etat la préservation, à moindres frais, de son monopole et de ses intérêts. Il s'agit simplement pour l'Etat de faire construire rapidement, et sans creuser le déficit public, une infrastructure lourde (réseau), mais indispensable pour capitaliser sur les réserves locales abondantes de gaz naturel. Cette réforme ne consiste pas alors à améliorer l'accès au service du gaz, mais simplement à permettre à l'Etat de réduire rapidement ses dépenses en GPL en y substituant le gaz naturel. La distribution du gaz est alors gérée, non comme un service d'intérêt général, mais comme une filière économique et industrielle de l'activité gazière.

Or, contrairement à ce que pourrait laisser penser la théorie du *splintering urbanism*, la privatisation de la distribution est alors un facteur d'universalisation de l'accès au service. En effet, en recourant au secteur privé et à ses logiques commerciales, l'Etat entend également favoriser une extension rapide et maximale du réseau, et donc du marché des consommateurs de gaz naturel. Autrement dit, dans une situation où l'infrastructure est en construction –et non totalement construite comme dans les pays du Nord- la privatisation des opérateurs du service n'implique pas un renforcement des inégalités d'accès à celui-ci, bien au contraire.

Ainsi, les inégalités d'accès au réseau constatées en première partie ne peuvent s'expliquer que par les modalités de l'intervention publique, car au-delà de l'investissement, c'est bien l'Etat qui garde le contrôle de la planification dans la construction de l'infrastructure. Or, la gestion publique est en Egypte totalement gangrenée par le clientélisme, la corruption, la gabegie, la désorganisation et le centralisme exacerbé. La discrimination qu'implique l'application de frais de connexion universels, sans distinction de revenus, est en outre à l'image d'une réforme purement économique, et non à visée sociale. Autrement dit, si cette réforme du service du gaz renforce la fragmentation urbaine, la raison est à chercher non pas dans la privatisation du secteur, mais dans une réforme techno-économique qui ne transforme aucunement les termes de l'action publique. On peut même dire, au contraire, que cette privatisation renforce finalement les logiques d'un pouvoir autoritaire.

Or, face aux manquements de l'Etat et aux défaillances de ses services, on pourrait penser que les activités informelles (dans la distribution des bouteilles de gaz) représentent une alternative efficace, notamment à destination des quartiers populaires. Pourtant, à l'inverse, le secteur informel (ou secteur des petits opérateurs privés) fonde également son activité sur des

logiques socio-spatiales (pouvoir d'achat des consommateurs) qui renforcent finalement l'exclusion urbaine au détriment des quartiers les plus pauvres. Bien plus, l'activité informelle est la forme la plus répandue dans la distribution des bouteilles de gaz, et constitue ainsi un élément majeur du service public. Elle n'est alors qu'un aspect de la politique du *laisser-faire* (aussi appelée d'*autonomie*) encouragée par l'Etat, et instrumentalisée dans les périodes de crise. Si les habitants ne réagissent pas, c'est que le pouvoir a, semble-t-il, réussi à accréditer l'idée que la solution à certains problèmes ne se trouve pas dans l'Etat.

Bref, cette partie a été l'occasion de montrer en quoi les déficiences du service public du gaz n'étaient pas tant les conséquences de la transformation d'un modèle économique égyptien – compris comme celui de l'Etat-providence- que celles d'un modèle politique autoritaire et d'un régime fondé sur le clientélisme et l'absence de régulation publique.

CONCLUSION

Splintering urbanism et modèle des services urbains en réseau

La réforme du service public du gaz au Caire consiste en la substitution d'un réseau de gaz naturel à un système artisanal de distribution de bouteilles de gaz. Notre étude a donc consisté à étudier les enjeux de cette substitution dont deux ressortent nettement : l'enjeu technique et l'enjeu économique. D'une part, plus qu'un accès au service, la mise en place du réseau propose un accès à un équipement. La réforme du service revêt alors davantage un enjeu de modernisation des infrastructures urbaines que de développement social -qui correspondrait à une amélioration de l'accès au service. D'autre part, l'objectif majeur de la réforme est économique. Il consiste en la réduction du déficit public égyptien à travers la substitution, à une ressource coûteuse pour l'Etat (GPL), d'une ressource locale présente en abondance pour un moindre coût (gaz naturel).

Ces deux enjeux font la spécificité des résultats à notre questionnement général autour du modèle d'organisation en réseau des services publics et de ses effets sur l'espace urbain. En effet, dans un premier temps, nous avons pu voir que les configurations spatiales du réseau de gaz renforcent la fragmentation urbaine en termes de discrimination socio-économique et de déficience dans l'accès plus général aux services publics. La ville se divise alors *a priori* entre *premium networked spaces* (espaces prioritairement connectés) et espaces laissés-pour-compte. Or, le réseau ne renforce cette discrimination socio-spatiale qu'autant que le service de distribution de bouteilles est lui-même déficient dans un espace donné. En effet, le réseau n'est alors qu'un nouveau mode d'accès au service. Il ne constitue qu'une alternative au système artisanal de distribution de bouteilles de gaz. De ce point de vue, le réseau est donc un nouvel équipement dont l'accès ne constitue théoriquement qu'un *privilège*, et non une nécessité dans le domaine des services urbains. Par conséquent, le réseau ne fait que reproduire les configurations d'un service préalablement déficient, il ne peut donc être tenu pour responsable du renforcement de la fragmentation urbaine. Il n'apparaît pas plus qu'un autre modèle, comme une forme socialement régressive d'organisation des services urbains.

A l'inverse, cet équipement peut même contribuer à alléger la marginalisation urbaine de certains espaces. En effet, l'objectif étant économique, il s'agit de maximiser le potentiel de connexion au réseau, en dehors même de toute considération concernant, par exemple, la légalité des quartiers ou des habitations. Chaque connexion supplémentaire au réseau signifie un consommateur de bouteilles de GPL en moins. La seule limite aux raccordements se situe alors dans les normes techniques et de sécurité. Autrement dit, les opérateurs privés sous-contrat avec l'Etat égyptien, en achevant des raccordements selon une logique purement commerciale, participent de la mise en place d'un service public universel, là où le secteur public de la distribution des bouteilles de gaz, et le secteur informel qui y est intégré, renforcent les discriminations socio-spatiales. En effet, dans la forme d'organisation industrielle des services urbains, les logiques commerciales répondent à des logiques d'économie d'échelles alors que dans la forme d'organisation artisanale, elles répondent aux logiques du marché (loi de l'offre et de la demande) qui favorisent les quartiers abritant des populations au fort pouvoir d'achat.

Mais, ce qui peut faire l'intérêt, en termes d'universalisation de l'accès au service, d'objectifs purement techniques, en fait également les limites, en termes de réforme de sa gestion. En effet, c'est bien parce que la réforme du service du gaz n'est qu'une réforme technique (au sens d'une modernisation techno-économique) qu'elle ne transforme pas les termes de la gestion publique égyptienne, dont les tares, largement passées en revue (hyper-centralisation, clientélisme, désorganisation), sont directement responsables des déficiences du service du gaz dans son ensemble.

La question des frais de connexion est alors symptomatique d'une réforme caractérisée par l'absence de volonté politique de réorganisation de l'accès au service. Ils impliquent une discrimination socio-économique des espaces qui reproduit celle pratiquée à l'échelle de l'ensemble du service. Or, cette discrimination est d'autant plus accusée qu'elle concerne l'accès à un nouvel équipement moderne. Si le réseau de gaz ne renforce pas forcément la fragmentation urbaine en termes d'accès au service, il la renforce en termes d'accès à une certaine modernité qui, symboliquement, revêt des enjeux politiques forts pour la population. En effet, l'accès au gaz de réseau devient alors une marque de reconnaissance sociale, et plus largement, de *droit à la ville*. C'est dans ce cadre que les enjeux politiques et clientélistes de la gestion urbaine prennent tout leur sens par le biais de logiques temporelles qui accordent la

priorité de l'équipement à certains quartiers, et certaines habitations abritant des populations aux *capabilités* sociales (notamment en termes de réseaux sociaux) importantes. Enfin, si les normes techniques accusent l'exclusion de zones déjà marginalisées (habitat délabré, trame urbaine peu aérée, problèmes d'hygiène et d'accès aux services de base...) au sein même des quartiers informels, celles-ci sont souvent exclues à dessein, faisant l'objet d'une spéculation foncière au service de projets étatiques. Autrement dit, si le réseau de gaz ne renforce pas forcément la fragmentation en termes d'accès à la ressource, il la conforte au regard du sentiment d'exclusion que vivent les plus démunis, les mêmes qui le plus souvent souffrent, en outre, d'un service de mauvaise qualité. L'accès au gaz de réseau n'est alors considéré comme une nécessité que par les plus pauvres.

Bref, dans le cadre de la recherche sur les services urbains, notre cas d'étude permet de relativiser la théorie du *splintering urbanism* (MARVIN et GRAHAM 2001), objet de notre hypothèse de départ. Cette théorie définit en effet la forme d'organisation en réseau des services urbains comme une forme socialement régressive au regard du standard du service public universel, dans un contexte de réforme néo-libérale. Nous souscrivons alors à la principale critique de Coutard (2008) qui y voit une théorie par trop généralisante. D'une part, si la réforme néo-libérale touche en effet de nombreux pays du Sud, celle-ci s'exprime différemment selon le contexte social, économique et politique du pays concerné, mais également selon le service public considéré. De plus, contrairement aux pays du Nord, dans les pays du Sud, le standard universel n'a souvent jamais été atteint, voire a constitué un simple modèle « parodique » (JAGLIN, 2005). On ne peut donc légitimement parler de régression du service public. Enfin, cette critique, aux accents parfois idéologiques, mythifie en partie l'émergence historique du standard universel des services publics qui, au Nord, serait imputable à de seules volontés politiques, balayant au passage la complexité d'un processus également déterminé par la participation du secteur privé et les logiques commerciales (WILLIOT 1989 ; SAPOUNAKI-DRAKAKI et STAMATIOU-LACROIX 2007). Il ne s'agit pas alors de faire l'apologie de ces dernières dans les logiques d'équipement public, mais à l'inverse, de comprendre dans quel processus elles s'inscrivent au regard de la régulation publique.

L'intérêt méthodologique des services publics dans les études urbaines

Notre étude de cas a également démontré l'intérêt méthodologique d'une lecture de l'urbain à travers l'étude des services publics, et notamment des réseaux. Dans la première partie, celle-ci nous a permis d'aborder les configurations de l'espace urbain cairote et la complexité des formes de la fragmentation urbaine, notamment à travers la question des zones d'habitat informel et celle du sentiment d'exclusion urbaine. De plus, l'originalité du réseau de gaz, qui s'inscrit théoriquement dans une logique d'alternative et de *privilège* –plus que de nécessité– permet de révéler les finesses de cette fragmentation en termes, non pas seulement socio-économiques, mais plus largement en termes de *capabilités*. A plusieurs reprises, les logiques de l'installation du réseau de gaz ont ainsi été l'occasion d'explicitier les termes d'une réalité urbaine plus complexe que ce que permet d'envisager une approche en termes de crise urbaine d'une mégapole du Sud.

La seconde partie a été l'occasion de nous pencher davantage sur les configurations sociales et politiques. Nous avons alors pu apprécier les termes d'une réforme néo-libérale qui reste finalement, dans le cas du gaz naturel -ressource stratégique pour l'économie égyptienne- largement sous contrôle de l'Etat. La privatisation (PPP) de certaines filières est apparue comme un moyen pour le pouvoir égyptien de consolider, à moindre frais, son modèle économique rentier et son modèle socio-politique d'Etat-providence. Autrement dit, de consolider et de légitimer les fondements même de son pouvoir dans un contexte politique autoritaire.

Du point de vue de l'action publique, la logique est sensiblement la même. Si l'Etat se caractérise *a priori* dans l'espace public par son absence, c'est autant que cette absence n'engendre aucune remise en cause de son pouvoir. Pratiquant une politique de la négligence¹⁸³ ou du *laisser-faire*, l'Etat encourage les actions *autonomes*¹⁸⁴ de la population. C'est ainsi que le secteur informel (dans la distribution des bouteilles de gaz), *de facto* encouragé par l'Etat, ne représente finalement qu'un secteur intégré, et non pas un modèle alternatif aux manquements de la gestion publique. Par cette manœuvre, le pouvoir fait passer

¹⁸³ *The Politics of Neglect, The Egyptian State in Cairo, 1974-1998*, W. Judson Dorman, Thesis, SOAS, University of London, 2007

¹⁸⁴ « *Majhoud el zati* » en arabe, soit littéralement l' « auto-effort ».

un problème fondamentalement politique (absence de régulation publique) pour un problème technique (manque de moyens), et désamorce ainsi une situation sociale potentiellement explosive. Ainsi, « l'échec de l'Etat renforce l'Etat »¹⁸⁵ dans un contexte de dépolitisation de la société. Par conséquent, quand intervention publique il y a, celle-ci répond principalement à des logiques clientélistes. Et, situation ironique s'il en est, elle apparaît alors aux yeux de la population, non plus comme un devoir de l'Etat, mais comme une action, pour ainsi dire, « caritative », un don.

La forme du réseau et les modèles du développement

Enfin, à travers toute cette étude, il a été question en filigrane de l'adaptation d'un modèle de développement, celui du réseau comme modèle de service public, à un contexte particulier, le Grand Caire. Nous avons alors à plusieurs reprises citées les documents de la Banque mondiale et eu recours aux termes du développement durable. Le moment est venu d'esquisser un bilan du *développement* entre réalités et projets. Deux éléments ressortent : la rigidité des modèles et la perpétuation des mêmes cadres de pensée, malgré le changement des termes. En effet, les projets de développement sont par trop fondés sur l'idée d'un transfert technologique reposant sur des solutions qui ont fonctionné dans les pays du Nord.

Prenons alors l'exemple du critère de densité. En effet, la *ville compacte* est devenue une référence en termes de développement urbain durable pour les experts occidentaux et les bailleurs de fonds internationaux. Mais où placer les limites du « bon niveau » de densité alors que les planificateurs égyptiens tentent de déconcentrer le centre du Caire (avec des densités pouvant atteindre les 300 000 habitants au km²) et de densifier les villes nouvelles en périphérie ? (BARTHEL, 2010) Dans le cas du projet d'extension du réseau de gaz, nous avons pu apprécier le décalage entre des projets qui font l'apologie d'une densité, garante de rentabilité économique (économies d'échelle) et ainsi d'un ciblage prioritaire des quartiers populaires, et des normes de sécurité qui empêchent le raccordement de quartiers dont la trame urbaine est peu aérée et hiérarchisée. Et les exemples seraient nombreux illustrant un manque de flexibilité, notamment dans les projets de conversion énergétique (GAZULL s.d.),

¹⁸⁵ FERRIE, J.-N., *L'Égypte entre démocratie et islamisme. Le système Moubarak à l'heure de la succession*, Paris, Autrement, 2008, p. 26.

ou d'un manque d'adéquation des principes du développement durable aux configurations socio-politiques des pays du Sud (MYLLYLA et KUVAJA 2005).

Le *développement durable* devait impliquer une rupture dans les logiques de développement, le concept ayant été forgé initialement comme une critique du développement et du progrès tels qu'ils ont été pensés depuis un siècle. Mais permet-t-il réellement une telle réorientation ? La question mériterait plus ample réflexion alors que l'on décide de réformer un service sur la base d'une énergie fossile, donc non-renouvelable. Notre réflexion en vient alors à mettre en regard les logiques de l'économie politique face à celles de l'écologie politique dans leur rapport à l'espace. Le développement durable ne serait-il qu'un vœu pieux, les cadres de pensée étant toujours ceux de l'économie politique ? En effet, à partir d'une étude des évolutions de la paysannerie et de l'activité agricole en Egypte, Timothy Mitchell (2002) montre que le développement, ayant été pensé comme purement technique et économique, n'a alors cessé de renforcer la précarisation des classes paysannes au XXe siècle. Car les problèmes sont fondamentalement politiques et se situent dans la question de la répartition équitable des ressources. Ne peut-on pas y voir les termes mêmes de notre réflexion sur ce projet de réforme du gaz naturel, entre réforme techno-économique et absence de réforme de la gestion publique ?

Pour reprendre les termes de la réflexion menée par Myriam Catusse (2006), le développement est-il en panne dans le monde arabe ou les modèles de développement pris à défaut ? Et *l'espace du développement* est-il un espace en retard sur l'échelle du développement (selon les étapes de Rostow) ou caractérisé par des agencements politiques et sociaux différents ? La révolution politique de l'Egypte, et ses conséquences dans les années à venir, fera certainement avancer le débat. Plus qu'un enjeu universalisme/relativisme des concepts, il s'agit peut-être davantage de reconsidérer les *configurations et échelles géographiques*, et des catégories de pensée par trop généralisantes comme *pays en développement, monde arabe* ou *pays africains*.

Annexes

Entretiens avec bailleurs de fonds internationaux.....	104
Entretiens avec population connectée au réseau	111
Entretiens avec sociétés de distribution du gaz naturel.....	120
Entretiens : gouvernance et planification urbaine	125
Entretiens : la distribution de bouteilles de gaz GPL.....	135
Documents originaux	145
Revue de presse : protestations contre les frais de connexion au réseau de gaz naturel.....	1147
Revue de presse : crise de l’approvisionnement en bouteilles de gaz GPL	148
Revue de presse : soupçons de corruption dans les entreprises de distribution de gaz.....	153

Entretiens avec bailleurs de fonds internationaux

23/11/2010

Anne-Sophie Kervella¹⁸⁶ - Chargée de projets Infrastructures et Energie
Agence Française de Développement – Antenne du Caire

AFD et l’Egypte – secteur énergétique - Les projets d’aide au développement en cours

Il faut savoir que parmi les bailleurs de fonds internationaux présents en Egypte, l’AFD est une recrue assez récente. Le premier projet de coopération avec l’Egypte ne date que de 2006 et l’ouverture de l’antenne égyptienne, de 2007. Cela explique largement la place encore réduite de l’AFD¹⁸⁷ dans l’aide au développement en Egypte au regard d’autres agences grandes pourvoyeuses de fonds comme celle des Japonais (JICA) ou celle des Allemands (KfW).

De plus, dans le cadre de l’aide au développement, le secteur de l’énergie est une préoccupation récente. En effet, en mai 2010, l’AFD a fait savoir qu’elle comptait financer son premier « projet énergétique »¹⁸⁸. Il s’agit d’un projet d’extension du réseau de transport haute tension de l’électricité en Egypte en cofinancement avec la KfW et la BEI (Banque Européenne d’Investissement) et qui bénéficiera de la Facilité d’Investissement du Voisinage (FIV) de l’Union Européenne.

Enfin, A-S Kervella évoque le projet EPAP (Egyptian Pollution Abatement Project) qui n’est pas directement un « projet énergétique » dans le sens où l’objectif est d’abord environnemental. Il s’agit d’un projet de réduction de la pollution industrielle dans le Grand Caire et à Alexandrie. Or, la question des émissions polluantes est entre autres liée à celle des sources d’énergies utilisées. Dans ce cadre, une des composantes du programme consiste à permettre à certaines entreprises, notamment des briqueteries, grandes consommatrices de fuel de passer à la technologie du gaz naturel, beaucoup moins polluant. Ce projet est cofinancé par la Banque Mondiale, la Banque Européenne d’Investissement (BEI), l’AFD et la Banque Japonaise pour le Coopération Internationale (JBIC) qui effectuent un prêt concessionnel à la NBE (National Bank of Egypt). L’Agence Egyptienne des Affaires Environnementales (EEAA) est alors chargée d’évaluer les dossiers d’investissement des entreprises au regard de l’objectif de réduction de la pollution industrielle afin de leur accorder un financement.

L’Egypte et les énergies renouvelables

D’ici 2020, le gouvernement égyptien s’est fixé un objectif de 20% de la production électrique issue des énergies renouvelables. Si l’AFD souhaite largement encourager cet objectif, deux conséquences potentielles difficilement mesurables l’invitent à la prudence.

¹⁸⁶ Il faut souligner que A-S Kervella n’occupe ce poste que depuis deux mois.

¹⁸⁷ Pour atteindre ces objectifs de développement, le Gouvernement français a demandé au groupe AFD de viser un volume d’engagements de 150 M€ par an.
http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/users/admiegypte/public/Fiche%20AFD_EGYPTTE_mai2010_fr.pdf

¹⁸⁸ « Ce premier projet dans le secteur de l’énergie permettra à l’Agence de se positionner dans un secteur particulièrement stratégique pour l’Egypte » Rapport annuel de l’AFD Caire – Mai 2010 – p. 5

Bien qu'à long terme, l'utilisation des énergies renouvelables s'avèrent très rentables (sources d'énergies « gratuites » et inépuisables), l'investissement initial reste lourd. Ainsi, le risque est de voir exploser la dette publique avec toutes les conséquences évidentes quant à la stabilité économique et sociale du pays. L'autre point, directement lié au premier, concerne la politique tarifaire appliquée à la consommation énergétique. Le retour sur investissement peut amener les décideurs politiques à largement augmenter les prix à la consommation pour les énergies ce qui, dans un pays où la consommation énergétique est encore largement subventionnée, pourrait avoir des conséquences sociales et politiques désastreuses.

Pourtant, la composition du bouquet énergétique de l'Egypte n'est pas tenable à plus long terme sachant que la part des hydrocarbures y représente près de 95%. Il faut donc développer la diversité des sources d'énergies en développant la place des énergies renouvelables en douceur et en la couplant avec l'usage des énergies conventionnelles qu'il ne s'agit absolument pas pour le moment de remplacer. Il faut en effet préparer le pays à devoir faire face à l'augmentation constante du prix des énergies conventionnelles qui se raréfient, grâce à l'investissement dans les énergies renouvelables qui trouveront alors toute leur justification économique.

Energies et développement durable

J. Markoum - Le projet d'extension du réseau urbain de gaz naturel ne rentre pas dans la préoccupation des énergies renouvelables. En effet, d'après les dernières estimations qui prennent acte des récentes découvertes de gaz en Egypte, les réserves du pays en gaz naturel seront épuisées au plus tard d'ici 35 ans. Cela nous amène à réfléchir au sens de cet investissement qui est censé répondre aux critères du développement durable¹⁸⁹. Que vous inspire cette remarque ?

Il est évident qu'au regard de ces chiffres se pose la question du caractère durable de l'investissement. Néanmoins, on peut penser que l'enjeu économique de ce projet n'est pas négligeable. Chaque année, la facture énergétique de l'Egypte grève largement le budget de l'Etat qui se doit d'importer le gaz GPL qu'il subventionne encore largement ensuite pour permettre une accessibilité sociale très large à une énergie domestique de base. Le passage au gaz naturel issu des réserves égyptiennes permet « de faire une pierre deux coups » économiques majeurs salutaires pour la stabilité économique du pays. Je me demande néanmoins si l'on ne pouvait pas juste remplacer le GPL des bouteilles de gaz par du gaz naturel, le coût de l'investissement aurait été bien moindre....

Il faut néanmoins avoir conscience que les autorités égyptiennes ne croient absolument pas dans le développement durable. A travers mes différents passages dans les ministères, mes entretiens et mes rencontres, notamment au Ministère de l'Environnement où l'on trouve la cellule *Climate Change Unit*, j'ai été effaré par le manque de conscience et des connaissances des problèmes environnementaux. Souvent, nous avons affaire à des fonctionnaires qui sont de simples exécutants ou qui s'imposent le secret professionnel à outrance, ne nous

¹⁸⁹ Le département de la Banque Mondiale chargé du projet de financement est le « Sustainable Development Department – Middle East and North Africa Region » .

permettant pas de dégager une vision d'ensemble des préoccupations étatiques en matière de développement durable.

J. Markoum – Pourtant, le simple fait que ce ministère existe devrait être une preuve de l'engagement du gouvernement...votre remarque revient-elle à penser que le développement durable est une simple « vitrine marketing » ayant pour but de drainer les fonds des bailleurs internationaux ?

Oui, bien sûr, c'est l'un des objectifs mais même de ce point de vue là, ils ne sont pas très performants. Ils sont très mal organisés en matière de « marketing développement durable » au regard d'autres pays que je connais comme l'Indonésie où ils sont capables de créer de vrais « package développement durable » touchant tous les secteurs, même les plus rocambolesques au regard de ce concept. Dans les réunions, ils sont très peu convaincants et leurs arguments sont faibles. D'ailleurs, il suffit de voir qu'ils n'ont pas de cellule marketing au sein du Ministère de l'Environnement pour s'en convaincre.

Néanmoins, ils ont un objectif économique clair qui les amène à s'investir dans le développement durable et les énergies renouvelables : la commercialisation des « énergies vertes ». Ils ont bien conscience que dans les années à venir, les Européens auront besoin d'investir encore plus dans les « énergies vertes ». Ces énergies seront devenues compétitives au regard de l'augmentation des prix des hydrocarbures et pour répondre à leurs engagements internationaux en matière de quotas carbone, les Européens auront besoin d'importer.

J. Markoum – Que pensez des organisations internationales comme les bailleurs de fonds qui valident ces projets en termes de développement durable ? Quels sont leurs intérêts réels ? La France souhaite-t-elle assurer son approvisionnement énergétique dans la coopération avec ces pays ?

Je suis souvent très étonné du manque de perspectives des fonctionnaires internationaux qui se plaisent dans le rôle de l'exécutant, du technicien. Leurs projets sont d'ailleurs souvent très techniques mais sans fondement conceptuel et intellectuel, tant qu'ils trouvent à répondre aux critères... Ensuite, du point de vue des Etats, il est évident que des agences comme la nôtre ont un intérêt diplomatique et politique qui nous dépasse même si nous ne sommes pas directement dépendants d'un ministère. D'un point de vue économique, la France promouvant la mise en place d'appels d'offres internationaux dans les projets dans lesquels elle est impliquée, elle ne retire pas d'intérêts économiques directs de ses engagements à l'inverse de l'agence japonaise JICA qui conditionne son implication au lancement d'un appel d'offre à destination des entreprises japonaises. Quant à la question de l'approvisionnement énergétique de la France, rien pour le moment ne m'amène à répondre de manière affirmative à cette question.

J. Markoum – Que pensez-vous des dernières avancées du projet nucléaire égyptien ?

L'Egypte s'est fixée une capacité de production électrique à partir du nucléaire de l'ordre de 1 GW à l'horizon 2017 Je suis simplement étonnée qu'au moment où vient de se clore une assemblée visant à répondre aux objectifs du traité de non-prolifération nucléaire, assemblée dans laquelle l'Egypte s'est arrogée un statut de leader, elle annonce la reprise de son programme nucléaire civil. Officiellement, la France n'investira pas dans le nucléaire en Egypte même si étant donné le haut degré d'expertise des entreprises françaises en la matière,

l'ambassadeur voudrait changer cette donne. Il y a un vrai enjeu économique pour nos entreprises.

Mohab Hallouda – 29/03/2011

Spécialiste des questions énergétiques – Banque Mondiale

J'ai axé l'entretien sur les logiques de développement et le développement durable
Pourquoi le Natural Gas Connection Project 2008-2012 mis en place en partenariat entre la Banque Mondiale et le gouvernement égyptien est-il géré par le département « développement durable » de la Banque Mondiale, alors que dans les phases de construction précédentes, il était simplement géré par le département « Energie » ?

Le département « développement durable » de la Banque Mondiale comprend lui-même quatre groupes de travail :

- Energie
- Transport
- Environnement
- Eau (eau potable, irrigation)

Ainsi, ce projet s'inscrit dans le premier cas. Il ne faut pas attacher davantage de sens à l'organisation de ces groupes de travail. Avant, il s'agissait directement du dépt « énergie », aujourd'hui, il est une sous-section du « développement durable ». Quelle différence ?

Puis, il revient sur ses propos pour me défendre la logique « développement durable ». Pour lui, l'objectif essentiel et majeur de ce projet est l'objectif économique pour permettre au gouvernement égyptien de réduire le coût des subsides et des importations. (durabilité éco). Puis, au cours de la discussion, il développera petit à petit les intérêts env. et sociaux du projet.

Développement économique durable

Le but de ce projet est de faire baisser le coût des subventions pour l'Etat égyptien. Chaque bouteille revient à l'importation à 48-50 LE. Ainsi, pour être vendue au prix de 2,50LE, l'Etat doit subventionner la bouteille à 90%. De plus, les consommateurs ne profitent même pas de ce prix puisqu'après le passage par tous les intermédiaires, le prix dépasse les 10 LE. Or, même si le gaz naturel est aussi subventionné, son coût de revient est largement moins élevé.

De plus, en raccordant prioritairement des zones de haute densité démographique, le projet présente une rentabilité économique suffisante. Pour l'installation d'une conduite, plus le nombre de connectés à cette conduite est important, plus le retour sur investissement est rapide.

Durabilité environnementale

Les réserves de gaz naturel de l'Egypte sont estimées s'épuiser d'ici 30 ans. Peut-on alors vraiment parler de développement durable ?

La consommation des ménages représente une part infime au regard des réserves de gaz égyptiennes. Elles ne vont pas vraiment avoir d'impact sur la réduction des réserves égyptiennes. Et puis, il y a deux périodes dans l'histoire du gaz égyptien.

- 1- Prospection sur le continent et sécurisation des réserves
- 2- (celle actuelle) prospections off-shore qui devraient augmenter les réserves du pays

Et même si le pays devait finir par importer du gaz naturel, son prix reste modique par rapport au LPG (les réserves de gaz naturel sont encore très importantes dans le monde).

La consommation de gaz naturel est-elle d'un point de vue environnemental préférable au gaz LPG ?

A l'évidence, le gaz naturel est préférable à tout produit pétrolier. Y compris au regard du gaz LPG, Mohab a le sentiment que le gaz naturel comprend moins de résidus, semble plus pur et donc sa combustion moins polluante que le gaz LPG.

Par ailleurs, le raccordement au réseau de gaz réduit les pertes et autres fuites de gaz. Au cours des différents processus qui vont mener à l'arrivée de la bouteille chez le consommateur, les fuites sont nombreuses. Sans compter que les bouteilles ne sont pas toujours utilisées jusqu'au bout.

*A priori, ce projet ne renforce pas l'efficacité énergétique des zones raccordées puisque la consommation de gaz des ménages reste la même, voire est même supérieure, le gaz naturel revenant moins cher, les gens ont tendance à moins prêter attention à leur consommation. **La question de l'efficacité énergétique ?***

D'abord, la combustion du gaz naturel est plus efficace que l'électricité pour chauffer l'eau des chauffe-eau. L'eau chauffe plus rapidement. Quant à la cuisine au gaz, leur consommation de gaz restera la même (« cuire un poulet au LPG ou au GN revient à la même consommation »).

Durabilité sociale

Frais de connexion ? Obstacle socio-économique ?

Avec les systèmes de crédits qui ont été mis en place par la société EGAS en accord avec des banques égyptiennes, la question des frais de connexion ne devrait pas être un obstacle au raccordement. Le coût par mois du remboursement du crédit revient au budget dépensé en bouteilles de gaz. Mais la question du raccordement se heurte avant tout à des obstacles psychologiques et sociaux (incompréhension, peur...)

- Contexte politique : les gens qui habitent dans des zones illégales ont peur de signer un contrat avec le gouvernement comme s'ils risquaient d'être davantage repérés
- Mœurs égyptiennes : des gens refusent de payer 1500 LE d'une traite (incapacité financière) et ne veulent pas s'engager sur un crédit à long terme. Beaucoup d'Égyptiens vivent au jour le jour et ne savent pas de quoi demain sera fait. Ils ont peur de ne plus pouvoir rembourser ce crédit, de devoir faire face à des ennuis judiciaires ou que le prix augmente d'ici quelques années.
- « Refus politique » : dans les années 1980, il n'y avait pas de frais de connexion car il s'agissait de faire la promotion du gaz naturel. Or, l'absence de frais de connexion n'était pas viable économiquement. Aujourd'hui, les gens se demandent pourquoi ils

auraient à payer alors que les autres (souvent vus comme ceux des quartiers riches) n'ont pas payé.

Mohab m'avoue que pour les diverses raisons déjà citées (techniques, légales...), tous les foyers pauvres ne seront pas connectés. En revanche, les foyers à revenu moyen et au-delà le seront pour sûr. Et puis, de toute façon, la connexion n'est pas obligatoire. La société de gaz (EGAS) doit être sûre d'être payée et de perdurer dans son activité. Elle préfère donc connecter les gens de la classe moyenne plutôt que les pauvres avec qui il faut beaucoup négocier, qui demandent plus d'efforts.

Logiques du développement du projet

Développement de projet selon logique du développement durable

C'est une nouvelle manière de planifier un projet mais la justification du projet et la décision politique peuvent être basés sur d'autres logiques. Les décideurs politiques utilisent simplement le DD comme « main guideline » dans la gestion du projet. Mais l'abandon du LPG est aussi fondé sur la volonté de mettre fin à certains problèmes pratiques et de sécurité.

Il est aussi important de comprendre que le raccordement ne concerne pas seulement les usagers domestiques, mais aussi les commerces et les industries, et encore les stations de gaz pour véhicules (gaz naturel comprimé issu du même réseau).

L'objectif du réseau est de couvrir le grand Caire en entier mais des obstacles au raccordement peuvent se poser : problèmes d'irrégularité de la construction et obstacles techniques (principale raison). Par exemple, certaines zones d'habitation sont prévues pour être déplacées, il est évident qu'elles ne sont pas raccordées au gaz. Même constat pour les zones d'habitat illégal. Enfin, le raccordement au gaz peut parfois entrer en conflit (sécurité) avec d'autres installations (eau, électricité...). De plus, il reconnaît que le raccordement est aussi une question politique : raccorder les habitats illégaux construits sur des terres agricoles revient à légaliser ces constructions.

EGAS est indépendante dans le choix des quartiers à connecter. La Banque Mondiale a juste fait un « environmental survey » pour les conseiller. Ceci dit, la Banque Mondiale essaye de pousser au raccordement des quartiers et de foyers les plus modestes.

Le programme de raccordement est-il cohérent avec les grands projets urbains qui concernent Le Caire (ex : Cairo 2050) ?

Non, ce projet n'est pas relié aux autres projets urbains qui concernent Le Caire.

Quelles sont les autres projets « développement durable » liés à l'énergie ? Et notamment, au regard des énergies renouvelables ?

Il y a le *Transmission line project* de Gabal el Zeit et un autre projet en préparation, *Solar plant project in Oum Kombo*. Mais à l'inverse du réseau de gaz naturel, il est difficile de convaincre les partenaires politiques de la justification économique de ces projets sur le long terme. Le prix de ces énergies deviendra compétitif quand les prix des énergies fossiles atteindra des niveaux beaucoup plus élevés d'ici quelques années.

Ils sont aussi engagés dans la construction de nouvelles centrales électriques alimentées au gaz naturel pour une capacité de 2000 MW. En revanche, ils ne sont engagés dans aucun programme nucléaire.

Le projet est initialement soutenu par la Banque Mondiale sur la période 2008-2012. Or, les travaux ont un peu de retard. La Banque Mondiale devrait donc d'ici peu accordé un délai supplémentaire de 6 mois, voire d'un peu plus, pour permettre au gouvernement égyptien d'atteindre l'objectif prévu. Mohab m'avoue que la Banque Mondiale n'a pas trop suivi l'avancée du programme. Ils n'ont pas encore à leur disposition le bilan intermédiaire qui aurait dû intervenir depuis déjà quelques mois.

29/03/2011

Mohamed Ahmed Ibrahim - Chargé SIG à la GTZ (GIZ)

Bureau du Participatory Development Programme in Urban Areas de la GTZ dans les bureaux du Ministère du plan et du développement économique égyptien, preuve de l'efficacité de la coopération.

Critères pour repérer les zones d'habitat informel :

- Observation du tissu urbain sur images satellites (high densities, bad road, narrow path..) mais pas question du statut par rapport à la propriété du sol ou permis de construire. Revient donc plus ou moins à considérer la plupart des zones pauvres comme informelles car tissu urbain similaire (peu de temps pour l'enquête)
- Repérage sur le terrain
- Coopération aussi avec chargés d'urbanisme dans les districts
- Comparaison cartes CAPMAS (INSEE égyptien) et cartes du gouvernorat

Pb de cartographie fautive et méconnaissance par l'administration des limites de zones, notamment à dans gouvernorat de Giza où beaucoup de zones construites ont été conquises sur les terres agricoles. Ainsi, les autorités ont délimité les zones rue par rue et non selon un tracé cadastral.

La GTZ¹⁹⁰ à travers son Participatory Development Programme in Urban Areas a pour but de faire un transfert d'expertise en SIG pour permettre à chaque district de gérer les données par rapport à son territoire et harmoniser la cartographie administrative égyptienne. Mais ils se heurtent à de nombreux obstacles notamment au niveau local où des conseillers locaux font pression pour garder telle ou telle autre part de territoire. Et le gouvernorat ne semble pas avoir une force d'imposition décisive.

La GOPP, en charge notamment du plan Cairo 2050, travaille sur des plans datant de 1993.

Après l'effondrement du Moqattam qui a coûté la vie à quelques centaines de personnes d'un quartier informel installé en contrebas de la falaise, ces services ont changé de logique face à leur façon d'aborder les zones d'habitat informel. Les zones d'habitat informel à traiter étaient avant tout les « zones à risques » : risque d'inondation, d'effondrement, sous lignes à haute

¹⁹⁰ GIZ depuis quelques semaines

tension, installés sur des pentes... (cf plan Cairo 2050). Et ainsi, par exemple, aucune aire informelle n'avait été retenue sur le gouvernorat de Giza

Avant l'accident, les aires informelles étaient d'abord des zones où il fallait éradiquer la pauvreté et les mauvaises conditions de vie pour lutter contre le terrorisme. Ainsi, les plans d'action et les repérages étaient faits rapidement car issus de commandes express du cabinet du premier ministre au cas par cas. Les ingénieurs dessinaient alors rapidement et à la main des cartes et plans à partir de vieilles cartes.

Entretiens avec population connectée au réseau

05/12/2010

Discussion avec un chauffeur de taxi (Emad) qui habite la bordure sud d'Imbaba de l'autre côté de la voie de chemin de fer (quartier pauvre)

Il m'explique que son quartier a été équipé il y a trois mois, qu'ils n'ont encore rien payés mais qu'ils ont signé des contrats d'engagements pour rembourser 1800 LE. Au début, il s'agissait de 1500 LE mais au final, parce qu'ils ont reçus des prêts bancaires, ils devront payer les intérêts. Ils paieront ainsi 8 LE/mois en consommation de gaz et 8 LE/mois supplémentaire pour le remboursement des frais de raccordement. Mais il me dit que tout sera remboursé d'ici 1 an ?? Il me vante les avantages financiers et pratiques du gaz de ville et m'explique que tout le monde ne paiera pas la même chose. Les plus pauvres ont été pris en considération et paieront des frais de raccordement inférieur. Je prends son numéro pour le contacter de nouveau car beaucoup reste flou dans ses explications. A Ard el Lewa (quartier informel) le réseau de gaz en construction depuis 2004 dans les rues mais pas encore arrivé aux maisons

05/12/2010

Un ami égyptien (Khaled) - quartier populaire d'El Warraq

Un ami qui habite aussi le quartier d'el Warraq et qui appartient à la classe moyenne m'explique que sa famille (père, mère et 3 enfants autour de la vingtaine) consomme entre 30 et 50 LE de gaz en bouteilles par mois. Il m'explique qu'ils achètent la bouteille 10 LE et qu'ils en consomment entre 3 et 5 selon les saisons. En effet, ils utilisent le gaz pour la cuisine, le chauffe-eau, et le chauffage qui augmente la consommation moyenne du foyer l'hiver.

La différence entre les 4 LE de la bouteille subventionnée et les 10 LE de la bouteille achetée s'explique par les intermédiaires. En effet, les fonctionnaires étant très peu payés¹⁹¹, ils

¹⁹¹ Le fonctionnaire des bouteilles de gaz âgé d'une trentaine d'années m'expliquait qu'il devait mettre de côté 80 000 LE égyptienne (soit environ 10 000 euros) pour pouvoir se marier. Avec 300 LE par mois, on comprend que la fraude devient une nécessité

augmentent le prix des bonbonnes de 50 quirch¹⁹² ou de 1 LE avant de les revendre à des vendeurs ambulants qui font du porte à porte et vendent les bonbonnes à 10 LE.

Mon ami me parlent de sa tante qui habite Medinat El Nasser en face de City Stars, le mall le plus chic et le plus connu du Caire. Elle habite donc un quartier riche parmi les premiers à avoir été équipés dans les années 1990. Elle lui a expliqué qu'elle a le gaz de ville depuis plus de 12 ans et qu'elle a payé 1500 livres à l'époque pour la mise aux normes et la conversion des conduites domestiques qui alimentent ces deux chauffe-eau (cuisine et salle-de-bain) et sa gazinière. Depuis, tous les ans, la compagnie de gaz vient gratuitement contrôler les installations et elle ne paye que 10 LE par mois pour sa consommation de gaz. Elle explique que maintenant, elle passe des heures sous sa douche chaude (l'eau est très peu chère en Egypte) et qu'elle s'accorde même le « luxe » de faire sa vaisselle à l'eau chaude. Mon ami est stupéfait, sans avoir droit à ce luxe, la consommation de gaz de sa famille revient à trois ou quatre fois le prix que paye sa tante.

14/03/2011

Imbaba – quartier Talaat Harb

Sharia Talaat Harb, Sharia Tayar Fikri réputées plus aisées que le reste du quartier. Classes moyennes (petits ingénieurs, responsables, cadres fonctionnaires...)

Il est interdit pour les restos d'utiliser des bouteilles de gaz si raccordés au réseau sf si activité sur le trottoir (griller ta3miya...) donc à l'ext. Pour les restos, les grandes bouteilles subventionnées coûtent 5LE.

- Boucherie Medinat Tahrir

Environ 10LE de consommation chq mois. Ils ont le gaz depuis environ 10 ans et ont payé environ 250/300 LE pour le raccordement au gaz. La consommation des apparts du coin 6/12 LE/mois. Si tu ne payes pas pendant 2 mois, ils coupent le compteur (cf le propos de Emad¹⁹³ sur les ambulances qui demandent si tu as l'argent avant de venir à Imbaba alors que service gratuit normalement, et pas ce pb pour les riches). Qd locataire de l'appartement ou du local (ici), ils louent le compteur 6LE et ici consommation = 4LE. Dans certains immeubles, 2 personnes connectées sur tout l'immeuble

- Sharia Moeed (sœur Emad)

Elle a payé 105 LE cash au début pour raccordement puis 80 LE/mois (ist : crédit) pour un prêt d'environ 2000 LE. 7/8LE de consommation par mois. Elle n'utilise le gaz que pour gazinière

- Imbaba – Street 31

Connexion environ en 1990. Raccordement gratuit « à l'époque », ils prenaient juste les bouteilles vides. Raccordement propre, ils ont même peint les tuyaux en blanc. L'été sa consommation est de 10/12 LE, l'hiver 22 LE car utilise alors le chauffe-eau. Il estime que auj, vu le prix des bouteilles de gaz, son budget serait 1/3 voire 1/2 plus imptt pour NRG s'il n'avait pas le gaz de ville. La bouteille coûte entre 4 et 6LE dans son quartier.

¹⁹² Centimes de la monnaie égyptienne. 100 quirch = 1 LE

¹⁹³ Chauffeur de taxi qui m'accompagne sur le terrain

Qd de nouveaux bâtiments (svt sans autorisation : voir photo 8 étages) sont construits, ils n'ont pas le raccordement au gaz dans les étages supérieures
Pour des conditions de sécurité car risques de surchauffe, les chauffe-eau doivent être installés dans pièces munies d'une fenêtre à proximité.

Tous les mois ou tous les deux mois, contrôle de SIANCO (société de maintenance) obligatoire et prennent signature du client. Toute modification faite par le seul client sur les conduites est interdite.

23/03/2011

Quartier de Agouza (gouvernorat de Giza)

La zone étudiée se situe entre la rue El Horeyya et Ahmed El Orabi. Elle a la particularité de juxtaposer une zone d'habitat informelle (enclavée dans le quartier) avec une zone d'habitat formel. La zone d'habitat informel en question n'est pas raccordée au réseau de gaz naturel alors que sur le trottoir d'en face, les immeubles modernes sont connectés. En effet, les constructions de la zone d'habitat informel sont instables, faites pour la plupart de bois et de torchis, et datant pour les plus vieilles du XVIIIe siècle (on peut voir la date 1762 sur une maison de la rue El Garri'). Certaines habitations ont laissée place à des ruines. Un habitant me dit dépenser 14 LE par mois pour acheter une bouteille de gaz pour la cuisine et une pour le chauffe-eau.

Mais cette zone n'est pas raccordée car elle est aussi prévue pour la démolition, non pour reconstruire des habitations pour les habitants mais pour réaliser une opération immobilière. En effet, d'après les habitants, Gamal Moubarak (fils du président) aurait décidé de vendre cette zone centrale du Caire (proche de la corniche du Nil) à des promoteurs privés pour y réaliser des hôtels et des immeubles de haut standing¹⁹⁴. Or, les habitants du quartier précisent que s'ils habitent dans une zone d'habitat informel ('ashwaïyyat), ils n'ont pas volé la terre, ni construit dans l'illégalité, ils habitent ici dans la plus pure légalité et me présentent alors leurs titres de propriété. La salubrité et la pauvreté de cette zone sont les seuls critères qui en font une zone de 'ashwaïyyat'¹⁹⁵.

Ainsi, les propriétaires de ces maisons se sont vus proposés 15 000 LE pour déménager du quartier et aller vivre dans un appartement dans de nouveaux immeubles à 30 kms du centre-ville du Caire, du côté de l'aéroport ou de la ville nouvelle du 6 Octobre. Ils refusent de quitter leur maison pour un appartement (valeur sociale et culturelle) et refusent tout simplement de quitter leur quartier et de vendre leur terre. Ils voudraient que le quartier soit reconstruit comme cela a été fait à 2 rues d'ici, rue Sayyid Goha.

De plus, les maisons sont souvent habitées par plusieurs familles en location qui ne sont pas considérées dans le projet de déménagement. Les maisons ont été élevées dangereusement, des étages ont été créés dans des conditions très précaires et risquent à tout moment de

¹⁹⁴ Ce type d'opération est en effet réel au Caire, notamment opérations dans les quartiers de Maspero ou de Imbaba

¹⁹⁵ Comme dans le cas de Mit Oqba, quartier enclavé dans le tissu urbain et qui jouxte le quartier huppé de Mohandesseen, qui a été étudié par Azza Sirry (cf. entretien), on peut penser qu'il s'agissait d'un village ou d'un quartier ancien qui a été rattrapé par l'urbanisation métropolitaine et a subi un processus de taudification. Les habitants insistent alors sur leur droit de propriété.

s'écrouler. Beaucoup de familles sont très pauvres. Nous rencontrons une famille qui insiste pour que nous visitions son logement. Ils habitent dans une seule pièce avec leurs trois enfants de 3, 5 et 7 ans dans laquelle ils font tout. L'accès à l'appartement se fait par une échelle en bois qui mène au toit. Ils payent chaque mois un loyer de 80 LE.

Imbaba

Sharia Al Matar

Un habitant dont l'appartement a été connecté : les quartiers de Kit-Kat, Mohandesseen, et d'autres ont été connectés il y a quelques années gratuitement en échange de la reprise de leurs bouteilles de gaz. Nous ici à El No'man, Abu Zahra, Sharia Al Matar (Imbaba), nous avons dû payer 3000 LE (prêt) avec un dépôt initial de 110 LE. De plus, quand ils ont fait les travaux, ils ont percé les canalisations d'eau et ne les ont pas réparées. Maintenant, la pression de l'eau est très faible. Ils ont déposé une plainte auprès du procureur général du Caire mais n'ont jamais eu de réponse. Son appartement est encore sous bail ancien, il paie 14 LE de loyer par mois. C'est donc lui qui a payé les frais de raccordement. S'il avait contracté un nouveau bail, ce serait au propriétaire de couvrir ces frais.

Imbaba – Mounira El Gharbiya

Une femme d'une soixantaine d'année m'interpelle sur sa situation. Elle vit seule avec sa fille, son époux est décédé il y a quelques années. Ils ne veulent pas la raccorder au gaz car besoin de l'accord du propriétaire. Or, le propriétaire était son mari et ils ne veulent pas reconnaître son droit d'héritage. Comme tous les Egyptiens, elle a fait un mariage religieux (chrétien) et visiblement, son mariage aurait mal été enregistré par l'administration publique. Elle me montre alors le faux document de propriété qu'elle s'est fait faire à son nom pour pouvoir avoir le gaz. Le gaz n'alimentera que sa gazinière, elle ne peut pas connecter le chauffe-eau car la pièce est trop petite et mal aérée (normes de sécurité). Elle insiste sur l'extrême volatilité des prix des bouteilles de gaz : elle les paye parfois 7 LE, parfois 10, en ce moment, elle est à 35 LE avec la crise (révolution). Parfois même, le propriétaire du dépôt ne veut pas lui donner de bouteille car il les réserve pour d'autres qui viennent d'autres quartiers.

Maintenant, elle va être connectée. Elle a payé 105 LE au début, non compris dans les 3000 LE dont elle va devoir s'acquitter au titre des frais de raccordement. Le prix du raccordement est de 1500 LE mais avec les intérêts du prêt, on arrive au double. Or, elle a vendu sa bouteille pour pouvoir payer ces 105 LE et n'a toujours pas été connecté. Donc elle utilise pour le moment une petite bouteille qu'elle utilise avec un petit réchaud pour faire la cuisine. Cette installation est très dangereuse car elle a toujours peur de mettre le feu à son logement accidentellement en faisant tomber le réchaud. Elle a acheté cette petite bonbonne à 75 LE et la remplit tous les 15 jours pour 5 LE. C'est un jeune de la cité qui lui remplit sa bonbonne à partir d'une bonbonne normale, cela lui prend 2 jours et pendant ces 2 jours, elle n'a pas de feu donc ne mange que du fowl et ta'miyya¹⁹⁶. Ce jeune lui remplit pour 5 LE alors qu'il achète la bonbonne normale pour 3,5 LE.

Elle a fait un prêt pour les 3000 LE. Elle paiera chaque mois 38 LE pour rembourser son prêt, pendant 7 ans. Ainsi, même si cela revient à peu près à la dépense mensuelle en bouteille de gaz, elle s'indigne du fait que les plus riches, les docteurs, les ingénieurs ont eux été raccordés

¹⁹⁶ Fèves et beignets de crème de sésame : menu de base du « fast-food » égyptien

gratuitement (contre reprise de leurs bouteilles) à Mohandesseen, Zamalek, Kit Kat, Ahmed Orabi, Mounira El Sharqiya il y a environ 17 ans. En plus, Mais, c'est toujours comme ça, ici, nous sommes à Mounira Al Gharbiya, nous sommes de l'autre côté de la voie ferrée, du « sik el hadid »¹⁹⁷, chez les pauvres !

Imbaba – Mounira Al Gharbiya - Sharia El Bouri

Je suis stupéfait par l'état des maisons raccordées au gaz. Certaines présentent des fissures énormes sur toute la façade et l'on voit les conduites de gaz accrochées sur ces mêmes murs. Pourtant, les habitants nous confirment que toutes les maisons sont ici en dur, pas en bois. Le travail est beaucoup moins soigné que dans d'autres quartiers. Les conduites passent au-dessus des portes en façade et ne sont pas peintes en blanc comme ailleurs. Ils ont été raccordés il y a un an. Ils ont payé 1500 LE de frais de raccordement et 2500 d'intérêts avec le prêt contracté. Pourtant, ils payent des loyers misérables selon le système des baux anciens. Ils ont été connectés sur leur demande car les prix des bonbonnes sont trop volatils dans ce quartier et les gens en avaient assez.

Entretien 14/03/2011

Ilham – responsable publications CEDEJ

Premier appartement – quartier de Zeytoun

Sh. Mahmoud Salim/Elle en a déménagée depuis 4 ans/Quartier classe moyenne (voire parfois inf.)

- Bouteilles

Elle utilisait pour gazinière et chauffe-eau de salle de bain. En 1988, elle avait acheté la bouteille vide 65 LE. Depuis elle changeait sa bouteille pour environ 5 LE, tous les 15 jours pour la gazinière, tous les 20 jours pour le chauffe-eau. Soit une dépense mensuelle d'environ 15/20 LE

- Raccordement au gaz

Raccordée en 1989 -1990. Ils ont appris le raccordement prévu par la télé et les journaux. S'ils étaient intéressés, on leur demandait de se déplacer pour s'inscrire aux bureaux administratifs de la compagnie Gas Msr, rue Selim Al Awal, à côté de chez elle. Il fallait ramener une somme forfaitaire de base et des pièces justificatives.

Avant tout raccordement, ils demandent aux gens de venir s'inscrire car pas de raccordement de l'immeuble si moins de 50% de l'immeuble qui demande le gaz. En effet, le raccordement de l'immeuble a un prix élevé qui est partagé entre tous les copropriétaires et n'est pas supportable jusque par qqs uns.

¹⁹⁷ Voie de chemin de fer qui résonne dans l'esprit des Cairotes comme une limite sociale, culturelle et paysagère forte dans la métropole

Sa salle de bain est assez loin de la cuisine, elle doit payer un supplément en tuyaux. En tout, le raccordement lui revient à environ 500 LE. En temps normal, le raccordement coûte 200-300 LE. Finalement, le prix dépend du nb de mètres de tuyaux utilisés. Une fois posés, ils peignent les tuyaux en blanc. Ils font du travail très propre.

Tous les habitants n'ont pas fait le raccordement. Certains sont restés aux bouteilles GPL pour tout. D'autres ont fait raccorder la gazinière mais pas le chauffe-eau ou inversement pour économiser en frais de connexion. Ou parfois, ils devaient acheter une nouvelle gazinière ou nouveau chauffe-eau donc ne les raccorde pas car poids financier.

Ainsi, alors que le gaz avait été installé, les vendeurs de bouteilles de gaz, même si moins nombreux, continuaient de passer. Il y avait un système organisé car toujours les mêmes vendeurs qui passaient. Ils habitaient certainement près de la réserve à Ain Shams, quartier populaire.

Les premiers connectés à cette époque ont payé très peu pour le raccordement. Ceux qui ont demandé un raccordement par la suite (par ex après avoir réuni la somme d'argent) ont dû attendre leur tour sur une liste de particuliers car plus projets généraux et surtout, ont payé le raccordement plus cher.

A l'époque, les gens hésitaient à se faire raccorder car le prix des bouteilles de gaz était excessivement bas et beaucoup moins de problèmes de pénurie qu'aujourd'hui. Pourtant tout le monde s'accorde à dire que le raccordement au gaz est un avantage, notamment car les bouteilles s'arrêtent à n'importe quel moment, apportent des cafards et salissent la maison. La facture de gaz de ville s'élevait ensuite à moins de 6LE par mois.

Ensuite, le prix des bouteilles de gaz a commencé à augmenter car de plus en plus difficile d'en trouver, pénurie...peut-être baisse de l'approvisionnement publique décidé par Etat. La bouteille a commencé à augmenter au-delà des 10LE l'unité. Il fallait parfois aller chercher des bouteilles en voiture à la réserve de Ain Shams (à deux stations de Métro après Mataria)

Nouvel appartement – Heliopolis

Rue cheikh Ali Abdel Razzaq entre Al Oroba et Gisir al Suez

Immeuble de 8 étages, 2 apparts par étage donc 16 apparts.

Plutôt classe supérieure (hommes et femmes d'affaire, docteur, pilote d'avion...) mais elle insiste sur la différence d'éducation entre les riches nés riches à l'éducation soignée et les parvenus dont le comportement est souvent irrespectueux (ils jettent les poubelles par les fenêtres)

Tous sont proprios de leur appart et qq'un est élu par le syndicat des coproprio pour gérer la maintenance et la propreté de l'immeuble. Il tient une caisse pour la maintenance de l'ascenseur, changer les ampoules des escaliers...Ils donnent tous entre 75 et 100 LE par mois (75 car ceux du rez-de-chaussée refusent de payer pour l'ascenseur). Ils reprochent tout de même à ce représentant de ne jamais montrer les factures de ses dépenses. Et chacun devrait donner 10 LE en plus pour le bawab (le concierge) mais certains ne donnent pas. Les réunions du syndicat une fois par an donne svt lieu à des tensions => comportement très individualiste (assez étonnant en Egypte)

Quand elle a acheté l'appart, elle a cru que seul son appart n'était pas connecté au gaz et qu'il suffirait de le faire connecter au réseau de l'immeuble. Mais une fois emménagée, elle s'est rendue compte, à son grand désagrément, que son immeuble était le seul de la rue à ne pas être raccordé. Or, après des années connectée au gaz dans son ancien appart, elle faisait du raccordement une priorité.

Tous les immeubles ont un garage en sous-sol sf que dans son cas, ce sous-sol a été acheté par un commerçant en ameublement qui en a fait sa réserve même si, d'après elle, cela est interdit...mais il était député à l'Assemblée du peuple et du parti au pouvoir (PND).

Or, pour permettre le raccordement, l'entreprise gazière devait utiliser cet espace pour la tuyauterie et la faire remonter à travers les étages et cet espace en sous-sol devait rester ouvert pour des conditions de sécurité. Après maintes disputes avec le représentant du syndicat des coproprios, le proprio du sous-sol a refusé d'ouvrir sa réserve.

Quand Ilham est arrivée dans son appart en 2007, elle a gentiment et poliment parlé avec le proprio de la réserve qui a alors finalement accepté d'ouvrir sa réserve. Mais le raccordement restait impossible...les habitants ne souhaitaient plus le raccordement alors que tous avaient refait la décoration de leur appart (peinture, tapisseries...). Ils craignaient les travaux et le dépareillement que causeraient la pause de tuyaux et de compteurs. Or, il fallait rassembler 50% des habitants pour pouvoir accéder au raccordement. Or, seul 6 foyers étaient intéressés sur 16.

Elle proposa alors de prendre à sa charge et avec les autres 5 proprio les frais de raccordement de l'immeuble qui s'élevaient à environ 8000 LE. Mais la société de gaz ne pouvait pas simplement raccorder certains habitants de l'immeuble ; si elle raccordait l'immeuble, il fallait qu'elle raccorde tous les habitants. Et il fallait passer à travers les appartements donc prendre l'accord des habitants. Elle demanda alors à être raccordé seule à l'immeuble à côté mais cela était impossible.

Elle finit par trouver un compromis. Ils passèrent les conduites de gaz par l'escalier, laissant tomber le pb de la réserve, et en faisant cela de manière propre (peinture des tuyaux dans la couleur du mur...) et en faisant arriver les tuyaux à la porte de chaque habitant. Ceux qui voulaient se raccorder payaient ensuite pour leur appart, et les autres laissaient l'arrivée de gaz sans débouché à côté de leur porte d'habitation. 6 appart ont été raccordés donc division des 8000 LE en 6.

Finalement, elle a été raccordée en 2008. Personnellement, elle a ensuite payé 850LE pour son appart et a pu décider du chemin suivi par la tuyauterie et l'emplacement du compteur, payant la tuyauterie au mètre. Et depuis, malgré la possibilité d'un raccordement devenu presque gratuit pour eux, les autres habitants n'ont pas fait le raccordement.

Pourquoi alors les habitants n'avaient-ils pas pensé à faire passer le gaz par les escaliers à l'époque ? Ou pourquoi ne le sont-ils pas vus proposer par la compagnie de gaz ? D'après elle, car personne n'a insisté. Le raccordement au gaz ne semblait pas essentiel pour eux peut-être.

Entretien (08/03/2011)

Mohammed Galal – Maadi – Chercheur au CEDEJ

- **Où ?**

Maadi – Degla

« Shatr el 5 » (5th section), à côté de zone des satellites

Immeuble de 4 étages, 10 appartements (5 de chaque côté). Construit récemment dans un lotissement par la société Nerko (mix public-privé). Achevé en 2002 et il a acheté son appartement sur 15 ans. Les 5 sections correspondent chacun à une tranche-étape de la construction du lotissement. Une 6^e section est prévue

Habitat de classe moyenne supérieure (ingénieurs, banquiers..)

L'immeuble est géré par un syndicat de copropriétaires qui paye un « bawab » pour l'entretien de l'immeuble.

- **Annonce et frais de raccordement**

Gaz depuis environ 2008-2009. Ils ont d'abord commencé par le raccordement de la 4^e section.

Annonce de l'arrivée du gaz par *Gas Misr* par une affiche apposée sur porte de l'immeuble et prévision d'une réunion des copropriétaires pour fixer les modalités. On leur demande de ramener pour cette réunion divers pièces justificatives et de l'argent pour les frais de connexion.

On leur propose un crédit pour payer les frais de connexion. Ce crédit est pris auprès de *Banque Misr* et l'entreprise se charge de toutes les formalités auprès de la banque, il est juste demandé à l'usager de ramener les pièces et de signer un contrat sur lequel est décrit la formule choisie.

Sur 10 appartements, tous ont payé les 1500 LE de frais de raccordement sf Mohammed qui a pris un crédit sur 6 ans (crédit proposé entre 1 et 6 ans). Il a versé un premier acompte de 200 LE le jour de la réunion et mnt, paie 35 LE/mois (entre 4 et 6 LE de consommation et le reste pour le remboursement du crédit).

Le seul à ne pas avoir l'arrivée de gaz est le bawab qui dort dans un logement qui lui est mis à disposition par les copropriétaires donc aucun intérêt à régler les frais de connexion donc il fonctionne tjs avec des bouteilles. Mohammed me dit finalement regretter de ne pas l'avoir connecté pour des raisons de sécurité pour le bâtiment car au final, à 10 copropriétaires, cela représentait une somme modique

- **Système précédent : bouteilles de gaz**

Il avait toujours chez lui 2 bouteilles, une en cours d'utilisation et l'autre pour la remplacer.

Il avait tjs peur des défauts de fabrication : sécurité ?

Il a acheté à son arrivée dans l'appartement deux bouteilles vides au prix de 200 LE chacune.

Le bawab les a apportées du kiosque à gaz du coin. Ensuite, pour avoir des bouteilles pleines, il payait chaque bouteille entre 12 et 16 LE.

Il utilise le gaz que pour la gazinière.

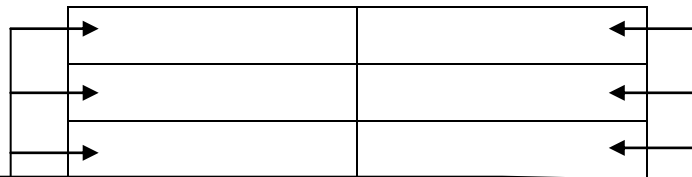
Les bouteilles lui étaient apportées par diverses personnes qui font du porte à porte dans le quartier. D'après lui, les différents vendeurs n'auraient pas d'organisation ensemble car ils

voyaient des vendeurs toujours différents. Soit, c'était deux personnes, une qui conduit une petite voiture à remorque et l'autre qui frappe sur les bouteilles pour prévenir les habitants. Il transporte une dizaine de bouteilles. Soit, personne seule avec 2, 3 bouteilles sur motocyclette. Il avoue que le passage fréquent de ces vendeurs qui frappe sur les bouteilles pour prévenir les gens était très dérangement, et parfois très tôt le matin.

- Travaux

Ont duré 3 mois dans le quartier et a été un enfer car bruit, poussière et dérangement. Ils ont cassé l'asphalte. Pourtant, une fois les conduites de rue et sur les immeubles installées, l'installation par appartement de tout l'immeuble est très rapide, fait en une journée. Ils font deux trous dans chaque appartement, une pour arrivée dans la cuisine, l'autre dans la salle de bain.

Il pense que les 1500 LE couvrent largement les frais d'installation de l'immeuble. Dans l'appartement, ils posent un compteur, des conduites en cuivre, et changent les gicleurs de la gazinière. La conduite de la rue est ensuite relayée dans deux conduites différents de chaque côté de l'immeuble pour connecter les apparts de gauche et ceux de droite



Chez lui, il n'a connecté que la gazinière, pas le chauffe-eau de la salle de bain car peur des explosions. Sa femme marocaine lui a raconté bcp d'histoires sur les pbs de chauffe-eau au gaz donc chez eux, à l'électricité.

Néanmoins, il a dû faire réparer sa gazinière avant toute installation, sinon, ils installaient tout l'immeuble sauf lui. La porte de sa gazinière fermait mal, il a dû la changer. Et quand la gazinière est trop vieille, obligation de la changer aux frais du consommateur.

Ensuite, qq soit le changement à faire sur la gazinière, il faut appeler les techniciens de *Gaz Misr*. Il a acheté une nouvelle gazinière il y a quelques mois, a dû appeler un technicien de l'entreprise qu'il a payé 60 LE, interdit de faire le changement soit même. Ce technicien lui a paru extrêmement habile, rapide et professionnel.

- Le quartier de Maadi

Quartier où ça construit bcp : privé et public

Le raccordement au gaz est effectué à mesure que le quartier s'étend mais ils ne connectent pas les bâtiments si non-habités car ils doivent ensuite faire la connexion des gazinières par appartement.

Maadi est un quartier riche mais bâtiments Nerko, plutôt pour les « plus pauvres du quartier » (classes moyennes). Auj, dans les extensions du quartier, ils construisent des logements encore moins chers pour classes plus basses mais n'ont pas encore le gaz pour le moment.

Pour les riches, appart entre 1M et 10M LE

Pour les classes moyennes sup (son cas) : 600-700 000 LE

Classes moyennes : 200-400 000 LE

Carrefour n'est pas très loin de Maadi, quand il a ouvert, il a fait exploser les prix de l'immobilier dans le quartier, il y a environ 5 ans. Cf quartier de Zahra El Maadi, El Maarag.

Entretiens avec sociétés de distribution du gaz naturel (EGAS, Town Gas, Gas Msr)

05/12/2010

Town Gas

Je me rends à Town Gas, société sous contrat concessionnel avec EGAS pour l'espace du Grand Caire et ainsi responsable du raccordement dans l'agglomération. L'entreprise se situe à l'extrême nord du Caire, sur la rive ouest du Nil, dans un quartier très populaire et un peu excentré, Warraq. Je dis au taxi que je souhaite aller à « sharikat el ghaz¹⁹⁸ » et il sait directement de quelle société il est question. A l'entrée, on me dit que l'accès est interdit aux étrangers et qu'il me faut une déclaration de la sécurité civile égyptienne. Finalement, après quelques coups de fil, on m'accompagne au bureau d'un ingénieur qui m'informe qu'ils ne peuvent rien pour moi car les responsables de la réalisation des travaux sont Egypt Gas, leur sous-traitant, dont le siège se trouve en face. Or, étant les donneurs d'ordres, ils (Town Gas) sont évidemment au courant de l'avancée des travaux. Ils se rejettent en fait la responsabilité du projet pour ne pas avoir à porter la responsabilité de me donner quelque info que ce soit sans le consentement du Ministère du Pétrole ou au moins de EGAS.

Egypt Gas

Corniche El Nil, EL Warraq
Embaba-Giza

Dès mon arrivée de l'autre côté de la rue, ils me conseillent d'aller à Town Gas. Finalement, on me fait monter dans les bureaux. J'attends dans une salle de réception d'un couloir appartenant visiblement à la direction pendant 35 min. Puis, on m'amène chez Mohammad Ibrahim, manager général des affaires techniques. Malgré son accueil cordial face à l'étranger que je suis, il ne voudra en effet rien me dire, soumis à l'engagement de confidentialité prévu dans leur contrat avec Town Gas et EGAS. Il me conseille de passer d'abord par EGAS.

Néanmoins, j'apprends que Town Gas fait appel à eux au même titre qu'ils font appel à Sianco ou Cairo Gas pour la réalisation des travaux. Egypt Gas n'est donc pas le seul sous-traitant responsable des travaux sur l'espace du Grand Caire. Egypt Gas est aussi, dans d'autres gouvernorats (Mounoufia, Dahabeya, Gharbeya, Qalioubeya), une société concessionnaire sous contrat avec EGAS au même titre que Town Gas. Elle est même la plus

¹⁹⁸ « Entreprise du gaz » en arabe

connue des 13 sociétés concessionnaires, la plus grande (contrairement à Town Gas, ils mènent leurs travaux avec leur propre personnel, sans sous-traitant) et les gens pensent souvent qu'elle revêt les responsabilités qui incombent finalement à EGAS. Elle est aussi la plus ancienne puisqu'elle fut créée en 1983.

Finalement, cet ingénieur me conseille de m'adresser à Hassan Raïf, vice chairman for natural gas activities - EGAS et "Raiss el majless¹⁹⁹" à Town Gas

EGAS 13/12/2010

Rencontre Hassan Raef – Vice-président responsable des opérations de raccordement au réseau de gaz et membre du conseil d'administration de EGAS

Sans rdv, je me présente au siège de la compagnie EGAS à Medinat Nasser avec ma lettre d'accréditation du CEDEJ. Après maintes insistances, on me conduit finalement au bureau de Hassan Raef. Il n'a pas vraiment le temps de s'entretenir avec moi mais me donne rdv pour le lendemain à 10h. Des ingénieurs seront mis à ma disposition pour m'expliquer le principe du réseau et me donner les informations dont j'ai besoin.

EGAS 14/12/2010

Rencontre Moetez Yahia Mohammed Ibrahim – Ingénieur chargé des études économiques et techniques dans les opérations de raccordement au réseau de gaz

A mon arrivée à EGAS, personne ne semble savoir chez qui je dois être conduit. Après avoir patienté 30 min dans le hall d'entrée du directeur général chargé des projets de raccordement au réseau de gaz que j'ai plusieurs fois essayé de saluer en vain alors qu'il me passait devant, on m'envoie finalement chez l'ingénieur Moetez.

Il occupe un bureau avec d'autres collègues et semble troublé par mon arrivée apparemment imprévue. Il finit par sortir un schéma de fonctionnement du réseau et m'explique les différentes phases de réduction de pression du gaz, de l'usine d'approvisionnement au consommateur :

- 1- Haute Pression 70 – 30 Bar : Le gaz extrait après filtrage est acheminé vers deux destinations différentes : les centrales électriques ou les PRS (Pressure reduction station).
- 2- Moyenne Pression 7 – 4 Bar : Des PRS, le gaz est acheminé vers trois types de destinations : les industries (7 – 1 Bar), les stations CNG (Compressed Natural Gas – 7 Bar - pour l'utilisation comme carburant pour les véhicules), ou les PRS de district (régulateurs)
- 3- Basse Pression 0.1 – 0.05 Bar : A partir des régulateurs, la pression est réduite à 100 mBar pour l'usage commercial (les commerces) ou pour l'usage domestique.

Une fois le gaz acheminé dans les zones résidentielles, une norme de sécurité existe. Les conduites souterraines sont enterrées à 1,5m du sol et suivent le tracé des routes principales. Ensuite, des conduites secondaires viennent se brancher à la perpendiculaire sur

¹⁹⁹ Président du conseil d'administration

ces conduites principales pour approvisionner les maisons. Or, ces conduites principales doivent être éloignées des habitations au min de 3m et au max de 10m. C'est pourquoi, d'après l'ingénieur Moetez, les zones d'habitat informel où les rues sont trop étroites posent un problème de sécurité et ne peuvent pas être équipées avant réhabilitation ; sans compter que les vieilles habitations, notamment en bois, posent des problèmes de solidité pour y installer des conduites de gaz.

L'ingénieur Moetez m'explique qu'il est chargé de donner le feu vert technique et économique avant toute opération de raccordement. Ainsi, il connaît le problème des frais de raccordement par foyer qui s'élèvent à 1500 LE et posent parfois problème pour les plus pauvres. Les frais de raccordement doivent en effet être payés avant toute opération de raccordement des foyers. Pour le cas d'un immeuble, chaque foyer doit payer les 1500 LE. Les frais de raccordement s'appliquent aux foyers et non aux bâtiments.

Ces frais ne couvrent d'après lui que le coût des conduites et autres tuyaux qui acheminent le gaz de la conduite principale à l'intérieur de la maison. Sachant que 1m de pipeline d'un diamètre de ½ inch (= ½ de 2,54cm) coûterait 75 EGP. Ensuite, les propriétaires sont responsables du raccordement de leurs équipements ménagers (chauffe-eau, gazinière...) aux tuyaux. De plus, il est courant que dans une même rue, si deux foyers ont payé les frais de raccordement et qu'entre eux deux, il existe une maison qui n'a pas payé les frais, cette maison ne soit pas raccordée au réseau.

Néanmoins, il m'affirme que les refus de payer les frais sont rares, mêmes quand il s'agit de foyers pauvres, le gouvernement s'est arrangé avec des banques pour qu'ils se voient accorder des prêts très intéressants. La banque en question est El Ahly Bank avec des remboursements sur 10 ans. Enfin, pour les foyers les plus nécessiteux, au cas par cas, des aides publiques auraient été mises en place.

Rencontre avec Samy Abd El Hakim El Faramawy – Directeur général chargé des projets liés aux opérations de raccordement au réseau de gaz

Après ces renseignements précieux pris auprès de l'ingénieur Moetez, je demandais s'il était possible d'avoir accès à une carte du Grand Caire montrant les quartiers déjà raccordés, ceux en prévision de raccordement, d'accéder aux statistiques de population nouvellement raccordée...L'ingénieur Moetez déjà très méfiant quant aux renseignements qu'ils pouvaient me fournir me renvoya vers son chef, l'ingénieur Samy. Très occupé, il me fit encore patienter 45 min puis accepta finalement de me recevoir 5 min.

Il me dit alors qu'il n'était pas autorisé à me donner de tels documents ou informations, qu'il s'agissait de documents « secrets » (dixit l'ingénieur Samy) et que j'étais étranger. Il ajouta que s'il allait en France faire une telle enquête, il lui serait interdit de le faire sans autorisation gouvernementale. Après avoir essayé en vain de le rassurer en lui vantant les mérites de ces projets de raccordement et un peu par provocation, je lui disais que je pouvais recueillir ces informations par des enquêtes de terrain mais que cela prendrait plus de temps pour rassembler une masse d'informations significative afin de se faire une idée précise de l'avancée du programme de raccordement. Il se mit en colère et me dit que je devais demander une autorisation préalable sans vouloir me dire à qui demander. Il finit alors

par sortir un portfolio avec toutes les statistiques et m'en fournit quelques unes sans vouloir me communiquer directement les documents. D'après ces documents, fin 2010, il y a :

- 1 000 010 connectés dans gouvernorat du Caire
- 506 000 dans le gouvernorat de Giza
- 280 000 dans le gouvernorat de Qalioubiya

Si je voulais approfondir le sujet, il me fallait une autorisation écrite du ministère du pétrole et du gaz.

Bureau d'information du Ministère du Pétrole - Medinat Nasser

On me dit ne pouvoir rien faire pour moi à part si j'étais un étudiant égyptien car ils travaillent de manière officielle avec certaines facultés d'urbanisme du Caire dont j'ai essayé d'avoir les noms en vain. Ils me renvoyèrent au siège du Ministère dans le quartier de Maadi où l'on n'accepta jamais de me recevoir malgré insistance.

11/04/2011

Siège de EGAS – Ingénieur Moetez Yahia Mohammed Ibrahim (2^e rencontre) – Ingénieur chargé des études économiques et techniques dans les opérations de raccordement au réseau de gaz

Ce second entretien aura été accordé de haute lutte. Lors de notre première rencontre, l'ingénieur Moetez m'avait dit être à ma disposition pour toute autre information. Pourtant, j'ai presque dû le harceler quotidiennement et finalement faire pression auprès de sa hiérarchie pour obtenir ce dernier entretien. Moi qui avais cru qu'après la révolution, les langues se délieraient plus facilement...

Je commence avec des questions techniques précises sur les normes de sécurité appliquées par la compagnie dans l'installation des conduites de gaz. Dans chaque rue, les conduites souterraines doivent être séparés d'au moins un mètre de toute construction et de toute autre conduite et sont enterrées à 50 cm sous le sol. Néanmoins, ces normes dépendent de la pression dans les tuyaux. Ces chiffres sont valables pour les conduites à très basses pression juste avant l'arrivée dans les bâtiments (< 50 mbar). Dans les appartements, la pression dans les tuyaux est de 15 mbar. Grosso modo, le périmètre de sécurité (pas de construction) va de 4m autour d'une conduite de 75 mbar à 10 m autour d'une conduite de 7 bar, maximum du réseau urbain.

Quelles sont les mesures de prévention qui ont été prises en cas d'accident ?

Il existe des coupe-feu (ma7bess : arrête l'alimentation) à divers étapes du réseau. Il y en a une pour le quartier, une pour l'immeuble et une pour l'habitation. Selon les cas, les pompiers iront actionner l'un ou l'autre de ces coupe-feu. Et si le coupe-feu du quartier a été recouvert d'asphalte sans que la société de gaz en soit informée, ils descendent un « squeeze » hydraulique pour fermer le tuyau.

Les deux sociétés responsables de la distribution du gaz dans la métropole du Grand Caire sont Gas Msr et Town Gas. Les 1500 LE demandées pour le raccordement ne correspondent pas au coût réel du raccordement, celui-ci est subventionné par EGAS. De plus, il n'y a pas

d'obligation de raccordement, EGAS propose dans les quartiers selon ses plans et les consommateurs choisissent.

Comment s'organise le processus de décision ?

Sur proposition du gouverneur, le « raiss el hay »²⁰⁰ fait une demande de raccordement pour son quartier (ou pour certaines zones de son quartier) qu'il renvoie au gouverneur. A son tour, le gouverneur envoie sa demande à EGAS qui se rapproche de la société de distribution locale (Town Gas en général) et selon leurs plans, ils répondent ou pas favorablement à la demande. Ensuite, elle se rapproche directement du gouverneur pour la réalisation des constructions.

Sur quels critères sont choisis les quartiers à raccorder ? Ou pourquoi certains quartiers ne sont pas connectés ?

- zones à risque naturel, notamment géologiquement stable (falaise, zone inondable...)
 - condition des bâtiments (en dur, pas en bois et stables)
 - légalité de la zone d'habitation (pas informel)
 - pas encore connectés à l'électricité (priorités dans les services)
 - problèmes politiques
 - densité démographique (économiquement rentable)
- Sur chaque distance donnée de tuyaux posés, il faut un minimum de clients raccordés pour rentabiliser
- ⇒ équilibre entre sécurité et économie !

Pourtant, j'ai pu personnellement observer le raccordement de certaines zones où les conditions de sécurité décrites étaient loin d'être remplies.

Oui, avant la révolution, il y avait beaucoup de corruption. Il arrivait que les pressions politiques priment. Il suffisait qu'un député influent, qu'un militaire, qu'un policier, qu'un homme important habite dans un quartier ou qu'il demande expressément la connexion du quartier (notamment avant les élections) pour que celle-ci soit faite en contradiction totale parfois avec les règles élémentaires de sécurité.

Enfin, pour ce qui est du financement des frais de connexion de 1500 LE, on propose aux foyers de payer en plusieurs fois (ist) grâce à un prêt contracté auprès des banques Bank El Ahly et Bank el Mataria. Ensuite, pour savoir celui qui paye entre le locataire et le propriétaire, cela ne relève pas de nos compétences mais de l'ordre de l'arrangement privé.

Entretiens : gouvernance et planification urbaine

29/03/2011

Pr. Dr. Azza A. Sirry – Researcher in Urban Planning at the Egyptian Ministry of Housing - Centre de recherche du Ministère de l'Habitat égyptien –El Behoos – Dokki

Elle travaille beaucoup avec UN Habitat. Je lui demande des informations sur les réseaux urbains. Elle me répond en me demandant pourquoi j'ai choisi le réseau de gaz pour lequel les

²⁰⁰ Il est un simple « préfet » du gouverneur pour le quartier. A ne pas confondre avec le « raiss magless el shaabi el mahalli » qui est lui élu.

informations sont très difficiles à obtenir en raison de questions de sécurité. De plus, pourquoi m'être concentré sur Le Caire alors qu'une plus petite ville aurait été plus facilement appréhendable. J'évoque des questions pratiques et de calendrier lié au développement en cours du projet soutenu par la Banque Mondiale. Je comprends rapidement qu'elle ne voudra me fournir aucun contact, ni carte, ni statistique et très peu d'information sur leurs logiques de développement.

Je tente tout de même quelques questions sur les logiques du raccordement des quartiers au gaz naturel et les logiques du développement plus généralement. Elle m'explique d'abord que mon étude va difficilement pouvoir faire ressortir les logiques du développement liées au raccordement au gaz naturel étant donné que je travaille sur un espace où les variables sont très nombreuses, ce qui aurait dû m'amener à travailler sur une étude d'une zone délimitée en particulier. Ensuite, elle me précise que l'équipement en gaz de ville ne peut absolument pas être comparé au raccordement à l'eau courante, à l'électricité ou aux réseaux d'assainissement qui sont des besoins presque vitaux pour les habitants. A l'inverse, le gaz est apprécié par les habitants quand ils y sont connectés mais ce n'est pas une demande pressante de la population. Et d'ailleurs, dans les politiques de développement, c'est loin d'être une priorité. Même chez les décideurs politiques qui connaissent l'objectif économique majeur du raccordement, et notamment les gouverneurs, il ne semble pas qu'il y ait des pressions du pouvoir pour accélérer les projets de raccordement. « C'est presque un luxe ». Les pauvres ne se plaignent pas du système de bouteilles de gaz. Je lui donne l'exemple de Mit Oqba où aux dernières législatives de novembre, ils avaient demandé le gaz aux candidats à la députation. Elle me répond que Mit Oqba est un cas particulier. Vivant à proximité d'un des plus riches quartiers du Caire raccordé à tous les réseaux, les habitants de Mit Oqba se demandent pourquoi le réseau voisin n'a pas été prolongé jusque chez eux. La présence de Mohandessîn à proximité joue le rôle de modèle pour ce quartier populaire qui d'ailleurs jouit beaucoup de ce voisinage.

Enfin, concernant le raccordement au gaz, je lui précise que nombreux sont les exemples au sein d'un même quartier voire d'un même immeuble du raccordement de certains et non d'autres. Pourquoi ?

- Le temps : le raccordement au gaz demande d'avoir du temps pour surveiller les travaux dans l'appartement et négocier pour un équipement à son goût (passage des conduites, emplacement du compteur) et se rendre aux réunions d'inscriptions ou d'information. Il faut savoir qu'au Caire, 5 à 6 millions d'appartement ne sont pas occupés régulièrement pour différentes raisons (plusieurs domiciles, travail à l'étranger,...). Ainsi, lors du raccordement de l'immeuble, certaines personnes absentes n'ont pas été raccordées et n'ont pas pris le temps ensuite de demander le raccordement (c'est par exemple son cas pour un appartement qu'elle a à Alexandrie)
- Refus de voir abîmer le décor de l'appartement. L'agencement des pièces demande parfois une longue distance de tuyaux qui passent dans tout l'appartement. Chez elle, par exemple, elle n'a fait équiper que la cuisinière de la cuisine, le chauffe-eau de la cuisine et de la salle de bain fonctionnent à l'électricité.

Les crises de pénurie de bouteilles de gaz ont souvent lieu en hiver car les gens utilisent leur gazinière pour se chauffer. C'est une habitude en milieu rural, d'autant plus que la bouteille reste peu chère. Au Caire, il existe des zones semi-urbaines dans la manière de vivre de la population chez qui on retrouve ces habitudes

Nous parlons alors de l'habitat informel au Caire. Elle m'explique que l'informalité doit avant tout prendre un sens légal et non purement technique ou social. Elle me donne l'exemple du quartier de Mit Oqba, quartier populaire situé au nord d'un des plus riches quartiers du Caire qui s'appelle Mohandessîn. Ce quartier populaire fait parti des cas de vieux noyaux villageois qui ont été enserrés dans les limites du Caire avec l'expansion urbaine. Les habitants de ce quartier sont souvent les descendants des villageois du siècle dernier et ont ainsi un droit de propriété du sol que n'ont pas les zones d'habitat informel de Boulaq el Daqrour ou Ard el Lewa qui ont été gagnées sur des terres agricoles sans propriété de la terre. Enfin, elle cite les zones d'habitat informel de Maspero ou certaines zones d'Imbaba qui correspondent à de l'habitat ancien très dégradé. Peut-on mettre tous ces espaces dans la case « habitat informel » ? En cas d'expulsion des habitants, le premier et le troisième cas nécessitent des compensations, ce qui n'est pas le cas du deuxième exemple. Elle a d'ailleurs fait son mémoire de DEA sur les espaces ruraux enclavés dans l'espace urbain à travers l'étude de cas de Mit Oqba.

05/04/2011

Visite du service SIG du district d'Omraneyya (Direction du quartier) – Gouvernorat de Giza

Présentation du service

Cette cellule SIG a été mise en place depuis quelques années avec la coopération du Participatory Development Programme in Urban Areas de la GTZ que coordonne Mohamed Ibrahim en ce qui concerne le pôle SIG. Ils sont fiers de me présenter un diplôme encadré qui leur a été remis par le Ministre de l'Habitat en personne pour la qualité de leur travail.

D'abord, nous épluchons un dossier actualisé comprenant les statistiques démographiques, les équipements et les infrastructures du quartier, avec en annexe très souvent leur repérage sur des cartes du district. Il y a des informations également sur tous les services sociaux (crèches, maisons de retraite, salles de sports...) et les activités économiques (hôtels, boulangeries, kiosques...)

- concernant les dépôts de bouteilles de gaz, 7 sont dénombrés en 2009, 6 en 2010 (un aurait fermé en raison d'un nombre trop important de dépôt au regard du nombre de clients).
- il y a également 200 associations en 2009, 400 en 2010 et peut-être le double depuis la révolution du 25 janvier étant donné la facilitation du processus d'obtention d'autorisations.

Leurs informations sont actualisées tous les ans grâce à des recherches de terrain effectuées par les employés du service qui sont aussi souvent habitants du quartier. Les relevés s'organisent sur les trois premiers mois de chaque année. Ces documents sont envoyés chaque année au gouverneur, au président du service de la direction du quartier (secrétaire général de mairie annexe), et sont utilisés par des étudiants en urbanisme sur demande écrite de leur faculté pour leurs recherches. Enfin, il arrivait souvent avant la révolution que le document soit envoyé au PND (Parti National Démocratique, ancien parti au pouvoir sous Moubarak) pour qu'ils apprécient l'étendue des réalisations effectuées suite à leur commande et pour satisfaire aux demandes de leurs électeurs.

Revenant à la question du réseau de gaz naturel, je demande à comprendre comment sont prises les décisions de connexion et selon quels critères sont sélectionnées les zones à équiper en priorité. On me propose alors de rencontrer le chargé du service des équipements à la direction du quartier (mairie annexe) et le président du conseil populaire local élu (l'équivalent pour ainsi dire du maire et du conseil municipal).

Le chargé du service des équipements

Son service est chargé des réseaux d'assainissement, d'eau potable, d'électricité, d'éclairage public et de gaz naturel. Ils ont des relevés sur les conditions du bâti et la localisation des conduites des différents réseaux. Ils y ont recours pour permettre à la compagnie de gaz de ne pas creuser aux mauvais endroits. Pour cela, ils coopèrent aussi avec le Centre d'information pour les équipements du gouvernorat de Giza qui est un service qui rassemble les cartes de localisation des différents réseaux.

Concrètement, chaque année, la compagnie de gaz EGAS dispose d'un budget, pour l'extension du réseau et des connexions, qu'elle essaye de répartir dans les différents gouvernorats. Une fois le budget affecté au gouvernorat connu, le gouverneur désigne les districts à équiper en priorité. Il contacte le conseil local du district concerné pour définir les zones précises à équiper en priorité.

- 1- budget EGAS
- 2- gouverneur
- 3- conseil populaire local

A partir des budgets à disposition, chaque année, le réseau sera étendu. Parfois, ils mettent d'abord en place les conduites principales et reviendront plus tard pour les connexions des immeubles proprement dit. En effet, même si les connectés payent des frais de connexion (1500 LE), ceux-ci ne couvrent pas la totalité du coût de la connexion de l'immeuble et de l'appartement, l'entreprise de gaz doit elle-même largement investir. Ainsi, il s'agit de « connexions subventionnées ». Cela explique que les gens qui souhaitent se connecter après la période de connexion du quartier payent beaucoup plus cher pour celle-ci.

- *Qui paye les frais de connexion entre le locataire et le propriétaire de la maison ou de l'appartement ?*

Celui au nom duquel est établi le compteur est normalement la personne chargée du paiement de ces frais. Deux situations existent :

- 1- « Ancien bail »²⁰¹ : le locataire paye les frais de connexion à son nom
- 2- « Nouveau bail » ou « bail à durée limitée » (2-3 ans) : le proprio paye les frais et le compteur est à son nom.

Mais il arrive que chacun renvoie à l'autre la responsabilité de payer les frais de connexion. Dans ce cas-là, c'est de l'ordre du privé, l'administration n'intervient pas. Pourtant, bien

²⁰¹ En 1949 a été mis en place un système de loyer modique fondé sur le droit d'usage du locataire et de ses descendants. Autrement dit, les logements soumis à cette réglementation protègent leurs locataires de l'expulsion, ils s'acquittent chaque mois de loyers dont le montant a été fixé il y a souvent plusieurs dizaines d'années et qui s'élèvent donc à quelques dizaines de livres égyptiennes mensuelles.

souvent, ils finissent par s'entendre car savent que s'ils ne profitent pas du raccordement subventionné, ils paieront plus cher un raccordement ultérieur.

- *Comment est prise la décision de connecter tel ou tel quartier ?*

Le gouverneur ne prend pas la décision seul. De plus, lors du déblocage des budgets, tous les quartiers se voient affectés une partie du budget. Il ne s'agit pas d'équiper complètement un quartier au détriment des autres.

- *Les gens réclament-ils le raccordement au gaz de ville ?*

Dans l'ordre de priorité, les gens demandent le raccordement au réseau d'assainissement, d'électricité, d'eau potable puis de gaz naturel. Et pourquoi ne restent-ils pas au système des bouteilles de gaz ?

1. Pour des raisons de sécurité : les bouteilles de gaz sont propices aux fuites donc aux explosions. En ce qui concerne le réseau de gaz de ville, en cas de problème, des vannes coupe-gaz (mahbes) ont été installées à diverses étapes du réseau : l'appartement, l'immeuble (souvent dans le hall d'entrée), la rue, le quartier.
2. Pour des raisons pratiques : besoin d'acheminer la bouteille jusqu'à l'appartement. Arrêt inopinée de la bouteille.
3. Pour des raisons économiques : le prix de la bouteille n'est jamais fixe. En hiver, il atteint souvent 25LE alors qu'elle est normalement vendue à 4,5 LE.
4. Les gens utilisent aussi le gaz pour le chauffe-eau. Un chauffe-eau au gaz coûte moins cher qu'à l'électricité.

- *Quand est arrivé le gaz dans votre quartier ?*

Il est arrivé il y a 15 ans à Omraneyya. Le raccordement a été fait de manière hiérarchisée. Ils ont commencé par la rue principale, ensuite les rues secondaires, puis se sont attaquées aux zones d'habitat informel ('ashwaïyyat).

Le président du Conseil populaire local du quartier de Omraneyya (Salah Abdel Karim)

- **Présentation**

Son arrivée est précédée d'une grande excitation. Les employés l'attendent debout. Il est annoncé dans le couloir, tous les employés se précipitent pour le saluer avec énormément de déférence. Ses conseillers entrent les premiers en costume-cravate, un pin's du drapeau égyptien épinglé sur le revers de la veste. Enfin, le président se montre, il entre, une chaise lui est apportée immédiatement, il s'assoit à une table devant moi, entouré par deux conseillers assis derrière lui, légèrement en retrait. Il paraît une soixantaine d'année, très affable. Il est l'équivalent égyptien du maire de mairie annexe. Il fera une apparition très brève (5 min). Tout le monde m'expliquera ensuite le grand honneur qu'il m'a fait en daignant me consacrer quelques minutes.

- **Le raccordement au gaz de son quartier**

Chaque année, le conseil populaire local remet un rapport de doléances au gouverneur pour lui dire ce dont ils ont besoin en priorité. C'est à partir de cela que le gouverneur prend la décision d'une campagne de raccordement.

Concernant son quartier, ils sont chanceux, 70% du quartier est aujourd'hui connecté. La presque totalité devrait l'être pour 2012. En effet, certains immeubles ne seront pas raccordés

soient en raison de rues trop étroites, soit car le bâtiment a été construit après la campagne de raccordement. Je soulève le problème du raccordement des quartiers informels ('ashwaïyyat). Il me répond qu'ils ne sont pas discriminés en raison de leur statut. En effet, la légalité du bâtiment n'est pas un préalable requis pour le raccordement. C'est simplement une question de tissu urbain. Pour des conditions de sécurité, ils ne peuvent pas raccorder des bâtiments où les rues font à peine 2m de large. Or, cela n'est pas que le problème des zones informelles qui d'ailleurs présentent aussi des rues larges

06/04/2011

Bureau de l'ingénieur Mamdouh ²⁰²(Direction du quartier de Boulaq El Dakroul – gouvernorat de Giza. Responsable de la cellule de réhabilitation des zones d'habitat informel pour le quartier de Boulaq El Dakroul et responsable de la cellule centrale de réhabilitation des zones d'habitat informel pour le gouvernorat de Giza

Je lui explique être venu le voir pour comprendre le processus de décision concernant les campagnes de raccordement au gaz naturel. Autrement dit, comment dans son quartier sont sélectionnés les quartiers à raccorder ? Qui prend ces décisions ? Selon quels critères ?

Il commence en m'expliquant que de nombreux quartiers sont raccordés en priorité car une personne influente habite le quartier ou veut tirer un profit électoral grâce à cet équipement. Il évoque un large réseau de corruption.

Ensuite, il revient sur la liste des équipements urbains attendus dans tout quartier du Caire et sur la hiérarchie logique des priorités qui s'appliquent. Les trois premiers sont des équipements indispensables. Le 4 et le 5 sont nécessaires et interchangeables. Tout comme le 6 et le 7

- 1- Eau potable
- 2- Electricité
- 3- Tout-à-l'égout
- 4- Gaz naturel
- 5- Téléphone
- 6- Lumière
- 7- Asphalte

Comment sont affectés les budgets publics de développement urbain ?

D'abord, les budgets vont aux trois équipements prioritaires cités plus haut, avant toute considération de raccordement au réseau de gaz. Le but ultime étant la couverture totale par tous ces équipements de tous les quartiers. Lui s'occupe du développement des « 'ashwaïyyat »²⁰³, les quartiers informels, en coopération avec la GTZ. Pour cela, ils agissent par sondage d'opinions auprès des habitants pour savoir ce que sont exactement leurs besoins (au-delà des trois équipements prioritaires) => démarche participative

²⁰² Son contact m'a été remis par l'ingénieur Ibrahim de la GTZ

²⁰³ Ce terme mériterait de longs développements pour l'expliquer, il signifie à la fois « quartier illégal » et « quartier très pauvre ». On le traduira faute de mieux par « quartier informel ».

En effet, l'ancien²⁰⁴ gouvernement (celui d'Ahmed Nazif) demandait de suivre une certaine procédure administrative pour toute demande de budget. Il existait une enveloppe générale²⁰⁵ et chaque zone recevait un budget au regard de ses projets et non de manière automatique (pas de budget fixe). Ainsi, il fallait constituer des études, des sondages pour justifier de la somme demandait au regard des besoins.

Mais n'arrive-il-pas que le gouverneur ait des priorités différentes des citoyens ?

Bien sûr, c'est l'un des problèmes. Et il y a un manque de coordination évident entre les différents projets de développement. Par exemple, il arrive que le quartier vienne de refaire l'asphalte quand EGAS débarque pour le raccordement au gaz naturel et doit tout casser de nouveau pour l'enterrement des conduites. Le grand problème, c'est que nous ne savons pas établir des priorités dans le développement, on regarde le budget dont on dispose et on fait ! La cellule qu'il dirige a développé une autre manière d'appréhender le développement. Face aux résultats positifs, cette cellule a acquis un statut d'experte dans le développement des « 'ashwaïyyat » en Egypte. Ainsi, le gouverneur fait appel à eux pour développer d'autres unités dans leur genre dans les autres quartiers.

D'ailleurs, la révolution du 25 janvier nécessite et donne l'occasion d'un renouvellement de la pensée. Il y a pour le moment un effet d'entraînement. La frustration engrangée depuis 30 ans a explosé et les gens veulent le changement tout de suite. Or, on a justement besoin de temps pour établir de nouvelles priorités. D'autant plus que les gens ont maintenant vraiment conscience que l'espace public leur appartient, il va falloir composer davantage avec l'avis des citoyens.

Or, il nous faut réfléchir sur la notion d'intérêt général. Le problème, c'est que chaque citoyen réclame à son niveau ce qui est bien pour lui sans considération pour cette notion d'intérêt général. De nombreux projets urbains ont été imposés par les autorités sans considération pour l'avis des citoyens, il faut changer cette manière de faire. Mais il n'empêche que certains de ces projets relèvent de l'intérêt général malgré les protestations :

- le pont de Mit Oqba²⁰⁶
- le déménagement des quartiers de Maspero et une partie de Boulaq Abu El 'Ila²⁰⁷
- récupération des terres de Imbaba située sur la corniche du Nil (il me précise qu'il y aurait un projet de nouveau pont-voie rapide pour permettre une meilleure fluidité du trafic automobile. Il a été longtemps secret pour ne pas déchaîner les foules, il a été rendu public il y a peu mais reste justifié pour le réseau routier cairote)

²⁰⁴ Entretien réalisé après la révolution

²⁰⁵ C'est la première fois que j'entends parler de ce type de procédure. S'agirait-il d'une procédure particulière liée au développement spécial des zones informelles avec une enveloppe particulière ? Nous n'avons malheureusement pas précisé s'il parlait en tant que chargé des zones informelles ou s'il parlait des procédures de développement urbain en général. Différents indices me laissent penser qu'il s'agit de la première hypothèse.

²⁰⁶ Construit dans les années 2000, il a fait scandale et a mené à de nombreuses violences lors de sa construction. Ce pont a effectivement séparé un ancien quartier en deux. Ce pont était une nécessité pour poursuivre la construction de la voie rapide du 26 juillet qui va du centre-ville à la ville nouvelle du Six Octobre.

²⁰⁷ Projet prévu pour récupérer le foncier pour la construction du CBD du Caire. Devant mon étonnement quant à sa défense de ce projet (symbole du pouvoir de l'oligarchie menée par Gamal Moubarak), il me précise qu'il ne s'agit pas de faire des tours de bureau malgré les rumeurs... (confirmées par les plans du projet Ndlr)

Il m'explique que pour la décision de raccorder telle aire ou telle autre au gaz la société de gaz EGAS est la seule responsable de la décision. Et d'ailleurs, elle ne requiert pas l'avis d'autres instances chargées de l'urbanisme et des projets urbains dans la région du Grand Caire. Autrement dit, il dénonce un manque de coopération entre les différents services chargés de l'urbanisme du Caire.

Le Ministre de la coopération internationale décide d'affecter une part du budget pour le gouvernorat, puis le gouverneur décide des différentes affectations de ce budget pour les différentes zones de son gouvernorat, en accord avec les conseils populaires locaux.

Le raccordement des zones illégales (gheir qanouni) pose-t-il problème ?

90% des bâtiments au Caire sont illégaux. Même dans la rue du président, je suis sûr que tu pourrais trouver des bâtiments illégaux pour diverses raisons. Le critère de légalité n'est donc pas important. Ce qui importe, ce sont les conditions de sécurité pour le raccordement au gaz. La société de gaz doit certainement avoir un bureau d'étude chargé d'étude les conditions de sécurité dans les quartiers proposés au raccordement.

D'après vous, y a-t-il une logique socio-économique dans le choix du raccordement des quartiers au gaz naturel ? Par exemple, qu'en est-il dans les « 'ashwaïyyat » ?

Dans un gouvernorat, le gouverneur ne fait pas face qu'à un seul quartier informel. Ainsi, ils ne peuvent pas tous être les cibles de projets de développement, ils sont développés les uns après les autres. Depuis l'arrivée au gouvernement de Ahmed Nazif (ancien premier ministre), spécialiste des télécommunications, il a insisté sur la collecte d'informations précises sur ces zones (depuis 1 à ans environ) afin d'avoir une vision correcte et établir les priorités.

Il y a un an, un journaliste habitant Dokki (quartier classe moyenne), a dénoncé l'existence d'une poche de « 'ashwaïyyat » dans son quartier. Mais ce quartier n'est pas le seul concerné, pourquoi cette poche devrait-elle être traitée avant les autres ? Parce que ça fait tache dans le quartier ?

Et puis, certaines zones de « 'ashwaïyyat » sont déjà en partie raccordées au gaz naturel (Ard El Lewa, Boulaq el Dakrou). Il faut savoir que 70% du Caire est composé de « 'ashwaïyyat », il n'est donc pas possible de faire l'impasse sur ces quartiers. Et les gens ne quittent pas ces quartiers car ils sont alors intégrés à un réseau de connaissance, de respectabilité et jouissent de possibilités financières (connaissances, prix moins chers...) qu'ils perdraient en quittant le quartier.

Le raccordement au gaz naturel est-t-il un mieux pour les habitants ?

Ses parents (un couple de personnes âgées) dépensaient environ 4LE/mois avec les bouteilles de gaz. Leur consommation étant limitée, une bouteille pouvait durer 3 mois. Ainsi, avec les frais de connexion et la facture de gaz naturel, leur dépense énergétique est aujourd'hui plus élevée.

De plus, il pense avoir repéré une arnaque liée au type de compteur de gaz selon qu'il soit ancien ou récent (digital). D'ailleurs, il fait la même constatation s'agissant des compteurs électriques ou d'eau. Il a remarqué que pour un même foyer soumis aux mêmes conditions de

consommation, les factures sont sensiblement différentes selon que le logement est équipé d'un compteur ancien ou récent.

Mais il y a aussi un effet psychologique au-delà du réel besoin du raccordement au gaz naturel. Les pauvres réclament cet équipement car ils en ont assez d'être toujours considérés comme la cinquième roue du carrosse. Par exemple, dans les factures d'eau, tout le monde paye une taxe pour le nettoyage des rues mais seules les rues des quartiers riches sont toujours nettoyées et propres.

Enfin, dès qu'il y a une pénurie de bouteilles de gaz, tout de suite, les gens se mettent à réclamer le raccordement au gaz naturel comme une priorité vitale.

7/04/2011

Saïd El Bahr – Chef de la cellule SIG auprès du gouvernorat du Caire

Comme pour son collègue du gouvernorat de Giza, je cherche à comprendre les logiques de la prise de décision du raccordement des quartiers et de leur sélection à l'échelle du gouvernorat du Caire. Malheureusement, il est très occupé et ne peut pas vraiment m'accorder d'interview...Je tente un report de notre rendez-vous, en vain. Il me fournit alors le contact de Mostafa Khamis, directeur du Centre d'Informations sur les réseaux. En effet, en 15min, je vis défilé dans son bureau plusieurs de ses agents demandant une signature pour un projet, un citoyen plaignant dont le logement est en sursis de destruction pour non-conformité aux lois d'urbanisme, un ingénieur SIG lui demandant d'avaliser la conformité d'une carte...Cette anecdote est à la mesure de la centralisation décisionnelle et administrative de toute l'Egypte, le manque de délégation des tâches est à la mesure du manque de décentralisation territoriale.

Mustafa Khamis

Directeur du centre d'informations sur les réseaux du gouvernorat du Caire

Le bâtiment se trouve dans l'extrême périphérie du Caire dans la zone de développement située aux abords de l'aéroport à Medinat Nasser. Je mettrais beaucoup de temps à le trouver, personne ne connaît ce centre, il se situe dans une petite rue et le bâtiment semble ne pas avoir plus de quelques mois.

Ce centre compile toutes les cartes des réseaux du gouvernorat du Caire. Ainsi, le gouvernorat et les entreprises de construction des infrastructures ont recours à leur service pour leurs études et par exemple pour ne pas casser d'autres infrastructures souterraines en effectuant des travaux.

Concernant le réseau de gaz naturel, l'objectif est d'un raccordement total de la population d'ici fin 2011. Mais avec la révolution, le calendrier a pris du retard. Ainsi, un plan parallèle de suppression des dépôts de bonbonnes GPL (moustaouda) a été mis en place au niveau du gouvernorat.

Raccordement des zones d'habitat informel

Les 'ashwaïyyat ne sont pas tous dans de mauvaises conditions. Quand les rues ne sont pas trop étroites et que le nombre d'habitants justifie l'investissement alors on les raccorde. En effet, on essaye d'équiper un maximum de zones, y compris les 'ashwaïyyat pour des questions de sécurité (/bouteilles de gaz)

Avez-vous participé aux plans d'élaboration de la stratégie métropolitaine Cairo 2050 ?

Oui, notamment dans tout ce qui concerne le développement des infrastructures publiques (eau potable, assainissement, gaz, conduites de pétrole souterraines pour ravitaillement des pompes à essence). Et quand nous ne pouvons pas équiper les quartiers en gaz car cela demande des travaux préliminaires de réhabilitation de la zone, il arrive que nous installons tout de même les conduites souterraines, si nous équipons les quartiers environnants, dans l'idée de raccorder un jour ce quartier.

Quel est l'organisation du processus de décision dans le cadre du projet Cairo 2050 ?

Chaque gouverneur édite un plan-vision 2050 pour sa zone et l'envoie au premier ministre qui en retour, après études auprès des instances gouvernementales, renvoie ses décisions et les plans définitifs aux gouverneurs (du Caire, Giza, Qalioubiya, 6 Octobre et Helwan) qui sont chargés de leur réalisation.

Quel est le rôle des conseils populaires locaux dans ce processus ?

Ils sont contactés par la société responsable de réaliser la mise en place des infrastructures dans leur zone pour des questions pratiques mais le conseil local ne peut s'opposer à la réalisation des travaux s'il y a un désaccord sur les zones sélectionnées... Le conseil local a un rôle consultatif et de coordination des travaux dans leur zone. Si d'autres travaux sont prévus en même temps, ils informent les différentes sociétés pour éviter par exemple de refaire le macadam des routes avant de creuser la rue pour la mise en place des conduites de gaz.

J'aurai souhaité poser d'autres questions sur les logiques de raccordements des différents quartiers, sur les logiques de coordination entre l'offre en bonbonnes GPL et le raccordement au réseau de gaz, sur les cartes qu'ils ont en leur possession, mais le directeur ne souhaite pas s'étendre. Il se méfie largement de mes questions et ne croit pas dans l'accréditation du CEDEJ que je lui présente et malgré les cartes de visite des différentes entreprises que je possède.

11/04/2011

Entretien avec Bassem Fahmy, chargé de projet auprès de UN Habitat

GOPP²⁰⁸ – vision Greater Cairo

1 – 2 étapes : Cairo 2020 et Cairo 2050

9 zones stratégiques ont été identifiées selon des critères de densité, d'infrastructures et d'harmonie urbaine...

2 – Axes principaux

²⁰⁸ General Organisation for Physical Planning responsable de la planification à l'échelle du pays et notamment de la métropole (largement responsable de la vision métropolitaine Cairo 2050)

- *faire baisser le nombre d'habitants vivant dans des zones d'habitat informel* (22 projets)

Elles sont réparties en 2 types qui guideront deux types d'action

- ❖ *unsafe* : déplacement des habitants dans 63 000 nouvelles habitations déjà prêtes. Est devenu une priorité après le 25 janvier avec la construction planifiée de 1 million d'unités sur 3 ans.
- ❖ *safe* : réhabilitation (upgrading) (Boulaq el Daqrour, Ain Shems...). Correspond à 60 % de la population du Caire. Deux phases : phase 1 (jusqu'en 2016) et phase 2 (2017-2031)
 - Transports : extension du métro
 - Rénovation du vieux Caire

...

Logique décisionnelle verticale et descendante !

déconnexion entre les instances nationales et métropolitaines avec une certaine vision de l'espace métropolitain / à les responsables locaux concernés par des problèmes urbains très locaux. Il manque un dialogue entre des 2 niveaux de responsabilité et un partage des outils et des informations pour comprendre des projets comme Cairo 2050

Décentralisation ?

Cela implique que les responsables et acteurs locaux puissent pleinement devenir des décideurs et pas seulement des avaliseurs de projets. Après le 25 janvier, une réforme locale devrait se mettre en place pour permettre aux décideurs locaux de décider de leurs propres budgets.

Le projet d'*upgrading*²⁰⁹ du quartier de Maspero est symptomatique des logiques qui avaient cours avant la révolution. Aucun master plan n'avait été mis en place, le secteur privé avait obtenu la zone sans aucun processus d'accord avec les acteurs locaux et encore moins la population.

Flou des responsabilités pour chaque gouverneur. Bien que des plans et certaines responsabilités ont été fixées, les gouverneurs ne s'engagent pas à les respecter. Ainsi, ils agissent selon leur propre point de vue, ce qui amène à des logiques d'action différentes selon les gouvernorats. Leur seul souci est de garder leur poste, d'où des décisions opportunistes sans vision au long terme et de considération de l'intérêt général

Energy et GOPP

Le GOPP n'a pas de vision d'ensemble de la question de l'énergie à l'échelle du pays et de la métropole. Ils fonctionnent selon une logique du cas par cas, projet par projet ce qui minimise la question centrale de la consommation énergétique.

²⁰⁹ D'après mes informations, il s'agissait davantage d'un déguerpissement et d'un relogement des populations en périphérie du Caire dans de nouveaux immeubles construits à 30 km du centre-ville, près de l'aéroport

Entretiens : la distribution de bouteilles de gaz GPL

05/12/2010

Rencontre de vendeurs de bonbonnes de gaz GPL à El Warraq – dépôt BUTAGASCO

Juste derrière la gare de minibus, en face du commissariat du quartier d'El Warraq se trouve un « koushk el anabib »²¹⁰ d'une cinquantaine de bonbonnes sous un abri estampillé « Butagasco »²¹¹ (« Sharikat el masriya lil taoussil wal naql el ghaz ») où sont installés deux ouvriers. Le plus jeune (Abdo) m'explique qu'ils sont fonctionnaires et que leur salaire mensuel s'élève à 300 LE²¹². Des jeep attendent devant l'abri car ils distribuent ces bonbonnes à Warraq, à Kom El Ahmar, à Medinat 6 october et à Gezirat Mohammed, ce qui implique un rayon de distribution très large.

Je leur demande s'ils n'ont pas peur du projet de raccordement au gaz naturel qui les rendra alors inutiles dans le quartier. Ils me répondent qu'ils seront alors transférés ailleurs et qu'on viendra les chercher avec des bus de la compagnie pour les amener sur leur nouveau lieu de travail donc ils ne craignent pas l'arrivée du gaz naturel. Il est assez étonnant de se rendre compte que le quartier des sièges centraux de Town Gas et Egypt Gas ne soient pas encore équipé en gaz de ville, cela devrait être le cas d'ici deux ans d'après eux.

Ils affirment à l'inverse que le gaz naturel est un vrai progrès. Il revient bien moins cher que les « ounbuba » vendus officiellement au prix subventionné de 4 LE sachant que les foyers en achètent 2 ou 3 par mois. Et le gaz naturel est beaucoup moins dangereux et beaucoup plus propre que les bonbonnes qui sont de vrais « bombes à retardement ». Ils tiennent bizarrement exactement le même discours que dans les documents de EGAS, faut il y voir l'emprunte de la compagnie qui les a *briefait* sur le sujet pour rassurer les gens sur l'intérêt du gaz naturel ?

Enfin, nous parlons de la pénurie dramatique de bouteilles de décembre 2009. Il m'affirme que cela est une conséquence des tensions entre l'Algérie et l'Égypte suite aux matchs de qualifications en coupe du monde. L'Algérie aurait délibérément suspendu les exportations d'un des composants du GPL, or, ils étaient les seuls sources d'importation de ce produit pour l'Égypte²¹³. Depuis, l'Égypte aurait signé un contrat avec l'Ukraine pour empêcher une nouvelle pénurie.

²¹⁰ « Kiosque de bouteilles de gaz » - « anabib » pluriel de « ounbuba » = bouteille de gaz

²¹¹ Société publique égyptienne en charge du système des bonbonnes GPL – « société égyptienne d'approvisionnement et de transport de gaz »

²¹² Soit environ 45 euros

²¹³ L'Arabie Saoudite, autre source de GPL pour l'Égypte, avait alors aussi interrompu ses approvisionnements car cela faisait plusieurs années que l'Égypte n'avait pas réglé ses factures aux fournisseurs.

Remarque : Il me faut souligner que beaucoup de mes interlocuteurs étaient très méfiants et que quelques hommes réunis autour d'une jeep devant le kiosque ont catégoriquement refusé de me parler. Un Français parlant l'arabe suscite les interrogations spontanées et donc la méfiance. Je décide de davantage parler anglais, l'étranger suscitant plus l'intérêt et la sympathie. Parmi les fonctionnaires rencontrés au kiosque, seul le plus jeune acceptera de me parler et de me donner son contact. Le contexte des élections législatives totalement faussées par le parti au pouvoir y est peut-être aussi pour quelque chose dans cette auto-censure des fonctionnaires.

Rencontre de Moustafa à Boulaq Abu el 'Ila, quartier el faransawi
14/03/2011

45 ans qu'il travaille dans le secteur de la vente des bouteilles de gaz. Les autorités ont fermé le point de distribution de gaz situé à côté du bâtiment du ministère de l'information et télécommunication sur la corniche donc tous les clients du coin se ruent sur son stock. Il a 15 ouvriers à son compte. Il paraît 50 ans mais porte les traits d'une grande fatigue et pauvreté et me dit qu'il faut bien donner du travail aux jeunes qui n'en trouvent pas (d'où ses employés) Il y a effectivement un système très structuré de vendeurs de bouteilles selon les quartiers. A partir de son point de distribution, des jeunes en vélo, mobylettes ou petite voiture distribuent dans les quartiers d'un périmètre se situant autour du centre-ville : Adawiya, Abu el 3ila, Sharkass, Sheikh Ali, Maarouf, Talaat Harb, 26 July, Taoufiqiya...

Depuis 16 ans, il est à son compte à Abu el 3ila, avant cela, il travaillait dans le dépôt à côté du ministère de l'information

Un jeune homme qui travaille avec lui, Saïd, arrive. Il est responsable d'aller chercher deux fois dans la journée du stock au grand dépôt (moustawda) de Shubra el kheima. Il achète la bouteille à 2,5 LE à la société Petrogas et à 4 LE si c'est à Butagasco (compagnie privée du secteur publique). Il y va deux fois dans la journée dès 6h du matin. Leur dépôt de Boulaq compte un stock de 160 bouteilles vides mais ils distribuent environ 320 bouteilles par jour. Ils revendent la bouteille environ 8LE et plus les jeunes transportent la bouteille haut dans l'immeuble, plus ils peuvent demander de marge.

Entretien Saïd – propriétaire d'un dépôt de bouteilles de gaz GPL
21/03/2011

Rencontré lors d'une de mes ballades avec le chauffeur de taxi Emad qui m'avait amené à son dépôt à Boulaq Abu El 'Ila une semaine plus tôt, Saïd avait été très méfiant au premier abord. Il est 20h, il a fini sa journée de travail, nous nous retrouvons sur la corniche devant le ministère de l'information. Il me prend sur sa moto et me ramène à son local au cœur du quartier populaire de Boulaq. C'est un petit local propre et bien aménagé d'une dizaine de m² où il a installé une télé, un ordinateur et une chaîne stéréo et qu'il partage avec un ami. Ce dernier est en train de coudre des rideaux sur un autre bureau, il me dit qu'il travaille sur commande pour des magasins du centre-ville.

Je demande à Saïd de m'expliquer une journée de travail typique. Il me signale tout de suite la différence entre le gaz des bouteilles GPL qui est du gaz issu du pétrole et le gaz naturel

utilisé dans le réseau de gaz de ville. Je le laisse continuer en pensant qu'il va poursuivre en m'expliquant son activité, mais il n'est pas très bavard et il sera difficile de tirer une explication cohérente de son activité. Son propos restera très formel et méfiant. Pourtant, une fois mon carnet rangé et la discussion sur le gaz close, il s'avèrera beaucoup plus loquace sur la situation politique (deux jours après le référendum sur la constitution du 19 mars) et la Révolution.

Réseau de gaz naturel / bouteilles de GPL

Je lui demande pourquoi certains quartiers sont équipés en gaz de ville et d'autres encore soumis au système de distribution des bouteilles de gaz. Il me répond qu'il est impensable que les quartiers très populaires et souvent aux bâtiments délabrés, les *ashwaiyyat*²¹⁴, soient raccordés au réseau de gaz naturel pour des conditions de sécurité. Je lui montre alors une photo prise la veille dans un de ces quartiers, à Imbaba : une maison croulant sous les fissures est raccordée au gaz. Il me répond qu'il y a aussi un enjeu politique et que 30% du quartier de Boulaq Abu El 'Ila sera bientôt récupéré par l'Etat et sa population transférée ailleurs. En effet, l'Etat a lancé depuis quelques années un projet pour récupérer le foncier de cet espace en centre-ville et en bordure du Nil. La connexion au gaz n'a donc aucun intérêt. Et puis, d'après lui, quand on propose le gaz aux habitants, ils l'acceptent volontiers mais ce n'est pas une demande pressante, ils se contentent sans problème des bouteilles de gaz. Même si le gaz naturel est moins cher, la différence n'est pas très importante d'après lui.

Que pense-t-il du projet de constitution d'un réseau urbain de gaz ? N'est-ce pas une menace directe à son activité ?

Oui, en effet mais pourtant, il pense que c'est un bon projet qui a un vrai intérêt pour le peuple. Personnellement, cela signe à plus ou moins court terme la fin de son activité, mais il ne semble vraiment pas inquiet, il verra ce qu'il fera ensuite. Il ne pense pas qu'il sera aidé à se reconverter par l'Etat et n'a jamais entendu parler d'un tel programme de soutien.

Son activité : la distribution des bouteilles de gaz

Saïd est propriétaire de son dépôt et travaille avec 20 « employés ». Saïd a commencé son activité en récupérant la licence de son père. La licence est achetée au début de l'activité auprès du Ministère de l'Approvisionnement (*Wizarat el Tamouin*), ensuite, il n'y a pas de renouvellement donc il ne se souvient pas combien elle a coûté. Il a commencé à travailler avec son père il y a 20 ans. Il semble aujourd'hui avoir environ 28 ans. D'après ses souvenirs, le prix de la bouteille subventionnée a augmenté depuis 20 ans mais il ne se souvient pas de quel ordre exactement.

Il a aujourd'hui un stock d'environ 400 bouteilles. Chaque matin (7h), il va chercher environ 100 bouteilles pleines dans une des usines de remplissage de bouteilles. Il y en a plusieurs : à Mostorod, Qatamiyya, Abu Rawwash...Elles appartiennent toutes à Petrogas. Il peut acheter jusqu'à 300 bouteilles au prix subventionné, c'est son quota. La bouteille subventionnée coûte 2,5 LE. Quand il veut en acheter davantage, la bouteille est alors vendue à 4 LE.

²¹⁴ Appellation locale pour les quartiers populaires et souvent informels

Ses employés sont payés au résultat. Ils sont une vingtaine à distribuer à Boulaq, Zamalek, Centre-ville. Ils vendent la bouteille entre 6 et 8 LE. Plus l'appartement est haut dans les étages, plus le prix augmente car le vendeur doit monter tous ces étages. Ils distribuent à vélo (les rues sont trop étroites à Boulaq), ils peuvent porter jusqu'à 5 bouteilles sur le vélo. Mais il y en a aussi quelques uns qui distribuent en petite camionnette pouvant comporter jusqu'à 35 bouteilles. Par jour, ils peuvent distribuer jusqu'à 600 bouteilles. En fin de journée, Saïd prend 5 LE par bouteille distribuée et la marge par rapport au prix de vente de la bouteille constitue le salaire journalier du vendeur. Ils travaillent tous les jours.

Il vend aussi des grandes bouteilles pour les commerces. Il les achète 10 LE, au prix subventionné, et les revend 15 livres. Il en a 75 en plus de son stock de 400 bouteilles. Il m'explique que les magasins de *kochary* (spécialité égyptienne, plat rapide et très populaire, mélange de pâtes-riz-lentilles, qu'on trouve dans toutes les cafétérias du Caire) ne peuvent pas travailler au gaz naturel, il n'est pas assez puissant pour la cuisson à grand feu que nécessite le *kochary*. Ainsi, ils sont grands consommateurs de ces bouteilles de gaz.

Structure du secteur de la distribution des bouteilles de gaz

Chaque quartier se voit attribuer un quota de bouteilles de gaz subventionnées selon la taille du quartier par le Ministère de l'Approvisionnement (*Wizarat el Tamouin*) en accord avec la société publique chargée du remplissage des bouteilles de gaz, Petrogaz. Il y a une dizaine d'années, avant la construction du bâtiment du Ministère des Affaires étrangères à Boulaq, un dépôt de gaz privé était implanté à côté du bâtiment de diffusion de télévision. Il est évident qu'on ne peut pas implanter un dépôt n'importe où, à côté d'une école ou d'un ministère. Après la construction du bâtiment du MAE égyptien, l'Etat a donc fait fermer ce dépôt. Aujourd'hui, le propriétaire a transformé l'endroit en cafétéria. Mais le quota accordé à ce dépôt devait être réattribué. Aujourd'hui, qui est chargé de la distribution de ce quota de bouteilles ?

Les dépôts travaillent sous licence du Ministère de l'Approvisionnement. Certains dépôts « clandestins » travaillent sans licence, il n'y en a pas beaucoup mais certains sont encore ouverts même si l'Etat contrôle cette activité. Néanmoins, depuis environ 5 ans, le gouvernorat du Caire cherche à fermer les dépôts privés de bouteilles de gaz, comme le sien, pour les remplacer par des dépôts de la société privée du secteur publique, Butagasco. Beaucoup ont donc fermé. Aujourd'hui, il n'y aurait plus de dépôts privés par exemple dans les villes satellites du 6 Octobre et du 15 Mai. En général, Butagasco reprend le dépôt et ses employés qui deviennent ainsi des fonctionnaires²¹⁵. Les gouvernorats de Giza et Qalioubiya, autres gouvernorats appartenant à l'agglomération du Grand Caire, n'ont pas la même stratégie pour le moment.

Où se situent les dépôts dans la ville ?

Il ne peut pas tous me les citer. Néanmoins, il cite Imbaba, Bashteen, Ard El Lewa, Boulaq el Daqrour, Baragin... Chacun de ces quartiers possède plusieurs dépôts. On remarquera que tous ces quartiers sont des quartiers populaires voire informels.

Organisation géographique de la distribution

²¹⁵ Cf. entretien 05/12/2010

La distribution est organisée autour des dépôts. Quand un quartier est occupé par un dépôt, il est impensable qu'un vendeur venant d'un autre quartier vienne vendre ses bouteilles dans celui-ci. Par exemple, à Boulaq Abu el 'Ila, il y a deux dépôts : celui de Boulaq et celui de Septiya. En revanche, quand le quartier n'est pas occupé par un dépôt, libre aux vendeurs des dépôts environnants d'y venir distribuer. C'est par exemple le cas de Zamalek ou du centre-ville. Il me précise que selon ses souvenirs, il n'y a jamais eu de dépôt à Zamalek, même avant que le quartier soit totalement connecté au gaz naturel.

Je lui demande si, comme pour les *zabbalîn* (ramasseurs des déchets), il y a des quartiers à meilleure valeur ajoutée que d'autres : les habitants de Zamalek, quartier riche, peuvent en effet déboursier davantage pour une bouteille de gaz que dans les quartiers populaires. D'après lui, les vendeurs ne sont pas organisés selon cette logique. Il n'y a pas non plus de tour de rôle. D'abord, aujourd'hui à Zamalek qui est connecté au gaz, il y a très peu de gens qui ont encore besoin de bouteilles (à part les *bawab* parfois non connecté) d'où un bénéfice limité. De plus, c'est important d'après lui que ce soit toujours la même personne qui distribue dans un endroit. Il doit y avoir un rapport de confiance voire de familiarité entre le vendeur et le client. C'est ainsi que parfois, des clients l'appellent (lui Saïd, le patron du dépôt) pour lui demander de leur porter une bouteille.

D'où vient la spéculation ? A l'hiver 2010-2011, il y a eu une grave pénurie de bouteilles de gaz pendant plusieurs mois. Moi qui habitait Dokki, j'ai été privé de bouteille pendant une semaine puis le bawab m'en fit finalement porter une à 16LE (prix normal : 10LE). La crise semble avoir été plus grave à Imbaba où des gens ont campé pendant des jours devant le dépôt pour acheter une bouteille finalement à plus de 40 LE.

D'après Saïd, cette spéculation sur le prix s'explique simplement. Le vendeur n'ayant pas travaillé pendant plusieurs jours en raison de la pénurie doit rentabiliser son activité. Ainsi, il vend l'unité beaucoup plus chère. Il ne faut pas oublier que le nombre d'habitants à Imbaba est très différent du nombre d'habitants à Dokki, ce qui explique la gravité de la pénurie à Imbaba.

Des vendeurs n'auraient-ils pas stocké des bouteilles pour faire monter les prix ?

Pas à sa connaissance. Cela est interdit et très dangereux. Comment garder des dizaines de bouteilles dans un endroit confiné. Mais je lui réponds que cela est déjà le cas dans les dépôts...pas de réponse.

Que pense-t-il du système des coupons mis en place par le gouvernement suite à la crise de l'hiver 2010-2011 ?

Il ne semble visiblement pas au courant, cette mesure n'aurait finalement pas été mise en place. Il me dit que de toute façon, il est interdit de vendre à des gens en dehors du quartier. Il est censé demander la carte d'identité du client quand il vend pour savoir s'il est du quartier. Cela doit empêcher la pénurie dans certains quartiers.

Une fois mon carnet rangé et la discussion sur le gaz close, il s'avèrera beaucoup plus loquace sur la situation politique (deux jours après le référendum sur la constitution du 19 mars) et la Révolution. Il m'explique alors que lui et son ami, présent dans le bureau en train de coudre des rideaux, sont tous les deux diplômés, notamment lui, Saïd, en informatique. Mais pour lui, ce n'est pas un problème s'il n'a pas pu continuer dans cette branche, c'était juste pour se cultiver. « Quand on veut travailler en Egypte, on trouve toujours du travail ». Au-delà des

problèmes socio-économiques en Egypte, le vrai enjeu pour lui, c'est la démocratie pour tous, chrétiens ou musulmans. Il a voté « oui » au référendum du 19 mars car il veut que le pays se remette en marche même si tous les problèmes sont loin d'être réglés. Il était à Tahrir pendant la Révolution. Les grandes figures de la corruption sont en train de tomber mais toute la corruption cachée et subreptice demandera plus de temps pour être éliminée. On ne peut pas attendre de nettoyer tout le pays de la corruption avant de le remettre en marche. Nous avons déjà assez perdus d'argent avec la Révolution, des milliards...notamment à cause de l'arrêt du tourisme.

Entretien 27/03/2011

Mohamed Sayyid – vendeur de bouteilles de gaz GPL

Profil du vendeur

Il a 44 ans et travaille depuis 20 ans comme vendeur de bouteilles de gaz. Il a commencé ce travail dès son retour de l'armée à 24 ans. Il est originaire du quartier dans lequel il travaille, Boulaq Abu El 'Ila (quartier très populaire au centre-ville du Caire). « Vendeur de bouteilles de gaz est le plus facile métier quand on n'a pas de travail ». Son foyer est composé de 7 personnes. Sa femme et lui ont 5 enfants. Un garçon et une fille sans emploi sortis avec un diplôme en commerce à environ 19 ans. Un garçon à l'armée qui touche seulement 100LE par mois. Deux petites filles à l'école primaire. Il est donc la seule source de revenu de la famille.

Métier

Il travaille pour le dépôt du quartier « El Faransawi » à Boulaq qui appartient à A'tayya. Par jour, il gagne environ 50-70 LE. Ils sont payés au résultat. Par bouteille, le patron du dépôt prend 7,5 LE et le reste est leur « salaire ». Il est en fait un vendeur informel. Contrairement aux fonctionnaires qui touche un salaire, lui doit travailler tous les jours, un jour sans travail est un jour sans paye. En général, il travaille de 8h du matin à 17h le soir. Par mois, il gagne environ 1500 LE, mais il n'est pas reconnu par l'Etat. Il n'a donc le droit à aucune assurance maladie, ni aucune aide pour lui et sa famille. Si un membre de sa famille doit aller à l'hôpital, il n'est pas pris en charge comme d'autres travailleurs reconnus, il ne sera donc pas accepter s'il n'a pas l'argent pour payer les frais d'hospitalisation ou de médicaments. Il ne pourra pas s'arrêter de travailler car il n'aura pas de pension. (Et même s'il avait une pension, elle est tellement basse qu'il devrait continuer à travailler)

Lui distribue dans les quartiers de Boulaq et Wust el Balad (« centre-ville ») entre la place Talaat Harb et El A'taba. Il tourne toute la journée dans ces quartiers. Parfois, les clients l'appellent sur son portable si besoin. Il organise sa journée comme il veut. Il travaille surtout au moment du déjeûner (Waqt el ghada – 14h-16h), c'est à ce moment-là que les gens cuisinent et tombent parfois en rade de gaz. Déjà en centre-ville, certaines rues sont raccordées au gaz de ville (rue A3dly, Taoufiqiya) mais parfois, des immeubles raccordées présentent encore des appartements non-raccordés, souvent pour des raisons économiques, les frais de connexion étant trop élevés pour certaines bourses (1500 LE) donc ils continuent à utiliser des bouteilles. Il vend aussi parfois à Zamalek ou Mohandissîn. Or, comme ces quartiers sont très largement raccordés au gaz et assez loin de son secteur, il ne s'y déplace que sur appel d'un client et le prix est plus cher (par exemple : 20 LE pour une bouteille à Mohandessîn)

Zamalek est un quartier réputé riche mais il y a aussi de vieux bâtiments des siècles passés habités par des pauvres et des appartements encore sous la loi des baux viagers²¹⁶ (loyer mensuel de quelques dizaines de LE). Il estime qu'ils représentent 10% de la population de Zamalek. Il vend aussi à des proprio de riches villa non-raccordés au gaz naturel par peur du dépareillement et des travaux qu'occasionnent le raccordement mais aussi car il me confie que les riches sont souvent avares. Et les bawab (concierge, « homme à tout faire ») se chargent de gérer les bouteilles.

Les bouteilles sont amenées au dépôt trois fois par jour par des camionnettes contenant chacune 100 bouteilles et venant des usines de remplissage. Les camionnettes viennent à 7h du matin, 12h et 15h pour approvisionner le dépôt. Concernant son dépôt, elles viennent de Mostorod. Son dépôt compte 10 ouvriers qui vendent chacun chaque jour entre 30 et 50 bouteilles. Ils vendent à vélo avec sur chaque vélo, 4 bouteilles. Le dépôt compte environ 300 bouteilles. Le prix subventionné de la bouteille sortant d'usine est de 2,40 LE. Les vendeurs vendent la bouteille environ 12 LE. Chaque foyer possède environ deux bouteilles, une pour le chauffe-eau, une pour la gazinière.

Il a décidé lui-même de son secteur de distribution au regard des secteurs déjà occupés et en parlant avec les autres vendeurs. Quand un quartier est occupé par un dépôt, il est inenvisageable qu'un vendeur d'un dépôt hors quartier ne vienne vendre dans ce quartier. Les vendeurs des dépôts des environs ne se retrouvent que dans les quartiers sans dépôt comme Zamalek, Mohandessîn ou Wust el Balad où la distribution est tacitement libre. De toute façon, il pense que si quelqu'un venait distribuer dans son secteur, les clients refuseraient de lui acheter ses bouteilles car ils connaissent leur vendeur habituel.

Structure du secteur d'activité

Il existe trois types de dépôts :

- les dépôts publics de Butagasco
- les dépôts privés agréés avec licence
- les dépôts privés non-agrégés (sans licence) : « dépôts informels » ou du « marché noir » (dixit Mohamed)

Pour être en règle, un dépôt doit :

- recevoir une autorisation d'implantation du Ministère de l'Habitat (Wizarat El Eskin) relatif aux conditions de sécurité de l'activité : on ne peut pas implanter un dépôt n'importe où, à côté d'une école ou d'un bâtiment public, ou au rez-de-chaussée d'un immeuble. Il faut un endroit ouvert et aéré tel un hangar
- recevoir une licence du Ministère de l'Approvisionnement
- verser une caution de 10 000 LE à Petrogas pour pouvoir recevoir des bouteilles

Le quota de bouteilles du dépôt est fixé par la société publique Petrogas selon l'ampleur du quartier couvert. En outre, le dépôt doit payer des impôts sur ses bénéfices. Il doit aussi payer une redevance d'environ 30 LE par mois et par ouvrier pour leur donner accès à l'assurance maladie publique. Or, souvent les dépôts privés ne déclarent que deux ou trois travailleurs qui sont des proches du propriétaire.

²¹⁶ Datant des réformes nassériennes

Chaîne de la bouteille de gaz

Chaîne de la bouteille de gaz :

- 1- usine de remplissage (el masna') (réserve d'environ 10 millions de bouteilles)
 - 2- dépôt principal (Butagasco) (réserve d'environ 1 million de bouteilles) (ex : Mostorod)
 - 3- camions de distribution (environ 100 bouteilles)
 - 4- dépôts privés (entre quelques dizaines et plusieurs centaines de bouteilles)
- ⇒ les trois premiers maillons appartiennent au secteur public même quand il s'agit d'entreprise privée du public. De plus, sur les 10 millions de l'usine de remplissage, le gouvernement ne distribue pas tout, il fait des réserves stratégiques (ihtiat) pour pallier aux temps de pénurie. Pendant la révolution, les bateaux d'approvisionnement sont restés en mer de peur de débarquer dans une Egypte soumise au chaos. Ainsi, ils ont eu recours à ces réserves. Aujourd'hui, l'approvisionnement est revenu à la normale.

Les camions qui apportent les bouteilles de l'usine à son dépôt sont pour ainsi dire des « indépendants ». Les bouteilles appartiennent à la société Petrogas. Le camion appartient lui à la société Butagasco qui est une société privée²¹⁷ rattachée à Petrogas. Les camions comprennent un chauffeur et deux porteurs (Taba'in) qui déchargent les bouteilles. Ils sont fonctionnaires, ont donc accès à l'assurance maladie publique et gagnent environ 1500 LE par mois.

Le Caire compte d'après lui 500 quartiers. Il aurait du mal à donner une estimation du nombre de dépôts dans tout Le Caire car certains quartiers n'en ont pas et d'autres en ont un, deux voire trois.

Parfois, des bouteilles présentes des défauts d'usine. Par ailleurs, les gens ne savent pas les utiliser et mettent parfois les bouteilles à proximité de fortes sources de chaleur, ce qui peut mener à l'explosion.

Depuis 20 ans qu'il travaille comme vendeur de gaz, il ne se souvient pas avoir vu le prix de la bouteille de gaz subventionné augmenté. Elle serait à 2,40 LE depuis 20 ans. En revanche, il y a 20 ans, la bouteille vide coûtait 60 LE. Aujourd'hui, elle atteint 220 LE. Il pense que cela est dû à l'augmentation du prix du fer.

Consommation de bouteilles

Il pense que la consommation de gaz des quartiers populaires est plus importante que celle des quartiers des classes supérieures. D'abord, les quartiers populaires concentrent des familles plus nombreuses, des foyers plus importants. Ensuite, beaucoup de ces familles ne sont pas très équipées et ainsi, n'ont pas de chauffe-eau. Elles chauffent des casseroles d'eau plusieurs par semaine pour permettre aux membres de la famille de se laver. Quant au chauffage pour l'hiver, l'hiver n'est pas très rigoureux en Egypte. Il est rare d'avoir des chauffages dans les maisons. Et quand il y en a, ce sont des chauffages électriques. Sinon, les familles les plus pauvres brûlent du bois. Enfin, certaines familles pauvres n'ont même pas de gazinière et

²¹⁷ En réalité, Butagasco est une société publique

utilisent un vieux procédé égyptien : le bagour. A Boulaq, il estime qu'une famille sur 100 utilise encore ce procédé aujourd'hui.

D'après lui, la consommation de bouteilles dans les quartiers populaires s'élève à 1 bouteille tous les 20 jours voire par mois. C'est d'ailleurs sa consommation pour une famille de 7 personnes. Ainsi, il consomme 10 LE de gaz par mois.

Système informel

A Boulaq, il y a deux dépôts de bouteilles de gaz : celui d' « El Faransawi » (où il travaille) et celui de Septiya (plus au nord du quartier). Le dépôt de Septiya est un dépôt privé mais sous licence. Il vend environ 500 bouteilles par jour. Or, son dépôt du quartier d'El Faransawi n'a pas de licence donc pas de quota réservé. Ainsi, en temps normal (hors pénurie), El Faransawi achète une centaine de bouteilles à Septiya par jour. Le reste des bouteilles d'El Faransawi provenant des trois arrivages par camion de la journée. Mais comment les camions peuvent avoir l'autorisation de vendre au dépôt d'El Faransawi sans licence ?

En fait, l'Etat reconnaît *de facto* ces pratiques « extra-légales ». Chaque jour, Petrogas envoie des camions vendre des bouteilles dans la ville sans destination précise vers un dépôt sous licence. Son dépôt a plus ou moins un accord avec l'entreprise publique. Chaque camion a environ la responsabilité de la vente de 400 bouteilles. Parfois, ils vendent les bouteilles directement du camion en se plaçant à un endroit connu des habitants d'un quartier à un horaire précis²¹⁸. Ainsi, tout le monde participe à un vaste système informel. Les camions approvisionnent ces dépôts non-reconnus sous condition d'un pot de vin. Et les inspecteurs de l'approvisionnement et la police ferment les yeux à la même condition.

Concernant la crise de l'hiver dernier, il m'explique que c'est aussi contre ces aléas que va permettre de lutter le raccordement au gaz naturel des foyers égyptiens car le gaz naturel est abondamment présent en Egypte. L'an dernier, suite aux problèmes avec l'Algérie, les bateaux d'importation algériens avaient débarqué en retard de peur d'avoir des problèmes sur les quais de débarquement égyptiens. A l'inverse des propos de l'époque du gouvernement, il ne pense pas que des vendeurs aient participé à un réseau de spéculation qui aurait par exemple consisté à stocker des bouteilles le temps de faire monter les prix. En effet, pour stocker des bouteilles pleines, il faut d'abord les avoir échangées avec des bouteilles vides donc déjà avoir un commerce de bouteilles. Or, la bouteille vide vaut aujourd'hui 220 LE. Cette activité clandestine aurait demandé un fort capital de départ. De plus, ce qui n'est pas écoulé pendant un temps représente autant d'absence de revenus pendant cette période. Les magasins ne vendent pas non plus de bouteilles à côté de leur activité générale. Et les inspecteurs de la Direction de l'Approvisionnement ne mettent pas d'amendes quand ils observent une augmentation des prix car prennent des pots-de-vin. « La révolution a changé les dirigeants, pas le peuple ».

²¹⁸ C'est aussi ce que m'ont expliqué des habitants du quartier d'El Khousous à la limite Nord-Ouest du Caire, là où des constructions nouvelles gagnent du terrain tous les jours sur les terres agricoles. Un camion vient tous les jours à 16h au milieu des nouveaux immeubles en constructions et les gens l'attendent. Il n'y a rien qui détermine cet endroit (panneau, hangar...), c'est simplement un point de rdv tacite connu de tous.

Suite à cette crise, le gouvernement a voulu mettre en place un système de rationnement des bouteilles de gaz et de délivrance sur carte d'identité. Par exemple, un foyer de cinq personnes n'aurait pu recevoir que deux bouteilles tous les 20 jours. Mais ce système n'a jamais été appliqué.

Le raccordement au gaz naturel

Le raccordement au gaz naturel est un bien pour le peuple. Le montant de la consommation est moins élevé qu'avec les bouteilles : environ 4 à 6 LE par mois. De plus, il n'y plus de problème de coupure inopinée du gaz. Même si ce raccordement menace son activité, « le peuple égyptien sait s'adapter toujours à son environnement ». S'il doit changer d'activité, il changera, il deviendra peut-être chauffeur de taxi ou autre chose, il ne semble pas inquiet du futur. « Les Egyptiens sont habitués à changer de travail plusieurs fois dans leur vie ». Et en tant que vendeurs de gaz, ils ne sont pas prévenus à l'avance des quartiers qui vont être connectés. Ils l'apprennent en même temps que tout le monde.

Il y a 12 ans environ, un dépôt qui se trouvait à côté du bâtiment de diffusion de la télévision a été fermé car venait de s'implanter à proximité le siège du Ministère des Affaires Etrangères. C'est aujourd'hui une cafétéria qui vend « foul et ta'miya » (nourriture typique du « fast food » égyptien). Quand le gouvernement ferme un dépôt (agrée), il ne compense pas la perte d'activité par le rachat du dépôt mais par la compensation à 1/10^e de la valeur du terrain.

NB :

J'avais rencontré ce vendeur alors que je faisais un tour dans le quartier populaire de Boulaq à deux pas du centre-ville. Il faisait alors sa tournée et j'avais pris son numéro. Lors de notre discussion, j'ai rapidement compris qu'il appartenait au dépôt dont Saïd (cf entretien du 21/03) se dit le propriétaire, le dépôt d'El Faransawi. Je comprends mieux mes difficultés à saisir les logiques de ce commerce lors de mon entretien avec Saïd. Cherchant à me cacher certaines réalités de son activité (absence de licence, dépôt informel,...), il répondait à mes questions par des « je ne sais pas », « je ne me souviens plus » ou me donner des informations incohérentes les unes par rapport aux autres... De plus, il parlait un égyptien très idiomatique que je ne comprenais pas toujours à l'inverse de Mohamed dont la langue me semblait limpide. Malgré sa gentillesse et sa politesse face à l'étranger qu'il recevait, j'avais senti Saïd très méfiant. A l'inverse, Mohamed était très enthousiaste, presque heureux de délivrer un avis d'expert et de dénoncer la corruption du système à la manière des journaux qui depuis la révolution passent leur temps à révéler des malversations. Contrairement à ce que je pensais, mon travail de recherche était ici facilité par le sentiment de liberté que la révolution avait rendu à certains citoyens des classes les plus populaires, souvent réduits à la place de simples observateurs de la corruption du système. En revanche, du côté administratif et des responsables du système, la recherche se compliquait en effet.


Il me raconte aussi le projet d'expulsion des habitants d'une partie de Boulaq pour vendre ces terres à des investisseurs car ce sont des terres à haute valeur ajoutée en bordure du Nil et en centre-ville du Caire. S'il doit partir, il n'aura pas le choix et il acceptera un appartement à Medinat Salam, à coté de l'aéroport, à plus de 30 kms du centre-ville au nord-est du Caire. Pourtant, à Boulaq, il est propriétaire d'une petite maison mais il n'aura le droit qu'à un appartement. Et il devra dépenser 30 LE tous les jours en transport sans compter le temps de déplacement pour pouvoir travailler.

Pour un foyer de 7 personnes, il faut compter 60 LE par jour pour les trois repas. Le jeudi et le vendredi, ils mangent de la viande. Un kilo de viande de bœuf coûte 60 LE, pour sept, il a besoin de 100 LE de viande. Il mange aussi du poulet une fois par semaine, il en achète 3 pour sept personnes à 30 LE le poulet. Le reste de la semaine, c'est fowl (flageolets), ta'miya (beignet de hommos frit), fromage blanc. Sans compter qu'il doit aussi payer des cours privés à ces deux filles sinon le prof ne leur donne pas leur année. Il paye deux leçons par semaine, à 100 LE la leçon.

Documents originaux

Bordereau de paiement des frais d'engagement pour un prêt couvrant les frais de raccordement au réseau de gaz naturel

établi par la compagnie Overseas le 09/03/2011 pour un montant de 105, 50 LE à Imbaba, valant acte d' « engagement pour un prêt pour le gaz »

Overseasgas 

شركة أوفر سيز للغاز
ش.م.م.

إيصال استلام نقدية / شيكات
رقم - الوراق 3054982

التاريخ: ٩ / ٤ / ٢٠١١

قرش	جنيه
٥٠	١٠٥

رقم المشترك
٢ / ٨ / ٦٣ / ١٥٠ / ١٠٠٠

استلمت من السيد: *إيفور عبير سيد كادوس*

بطاقة رقم قومي: *١٠٤٠٠٠٠٠* تاريخ الإصدار: *١٢ / ١٠ / ٢٠١٠* جهة الإصدار: *إمبابة*

مبلغ وقدره: *١٠٥٠٠* فقط *مائة وخمسة وعشرون ألفاً وخمسة مائة فقط* لا غير

نقداً / بشيك رقم: بتاريخ: *٩ / ٤ / ٢٠١١* المسحوب على بنك: *لا غير*

وذلك قيمة: *مائة وخمسة وعشرون ألفاً وخمسة مائة فقط*

إعتماد أمين الخزينة *محمد حسنين*

Facture de gaz (recto-verso)

الهيئة المصرية العامة للبترول
شركة الخدمات التجارية البترولية

إخطار سداد

بترو توريد
ش.م.م. بالقائون ١٥٩ لسنة ١٩٨١

منطقة : فيصل
تليفون : ٣٧٤٢٧٥٢٩-٣٧٤٢٧٥٣١

حساب رقم						
فرص	شقة	عمارة	بلوك	قطاع	يومية	منطقة محافظة
٠٠	١٢	١٨	٢٢	١٩	٠٥	٠٢

السيد: زهرة محمد احمد

المطلوب	١٤٢٣	القراءة الحالية
سداد	١٤٢٣	القراءة السابقة
٦	٠	الاستهلاك م ^٣

الهيئة المصرية العامة للبترول
شركة الخدمات التجارية البترولية

فاتورة استهلاك غاز طبيعي

رقم : ١٥١٢٦ منطقة : فيصل

فرص	شقة	عمارة	بلوك	قطاع	يومية	منطقة	محافظة	شهر الاصدار	شهر المحاسبة
٠٠	١٢	١٨	٢٢	١٩	٠٥	٠٢	٠٣	٢٠١١	٢

السيد: زهرة محمد احمد

العنوان: ١٨ شارع حس الحسي شقة : ١٢

قيمة الاستهلاك	تسويات مدينة	جملة فاتورة الغاز	قسط البنك	جملة المطلوب	تسويات دائنة	المطلوب سداد
٠٠	٦ ٨٠	٦ ٨٠	٠٠	٦ ٨٠	٨٠	٦

فقط سحبة جنيهاات لاغير

رئيس مجلس الإدارة والعضو المنتدب

مساعد السهر والنظا
الرجاء التأكد من شخصية المحصل .

سعيد مصطفى كامل

تاون جاس

لتنفيذ كافة الأعمال الخاصة بالغاز الطبيعي
بمناطق التزام الشركة بمحافظة
القاهرة - الجيزة - الإسكندرية - بورسعيد - الإسماعيلية

مراكز خدمة العملاء ١٩١٢٩
طوارئ الغاز ١٢٩

شركة غاز مصر
Egypt Gas

تنفيذ كافة توصيلات وأعمال
الغاز الطبيعي للمنازل والمنشآت

خدمة العملاء ١٩٢٢٠
طوارئ الغاز ١٢٩

صيانكو

لصيانة وإصلاح واستبدال أجهزة الغاز
الطبيعي وجميع الأجهزة المنزلية

معك على الخط للصيانة والضبط
٢٤ ساعة طوال الأسبوع ١٩٩٩٤

بتروتريد

قراءة عدادات الغاز وإصدار وتحصيل
فاتورة الاستهلاك، تجميع الزيوت المستعملة

خدمة العملاء : ٢٢٦٠١٣٨١
WWW.Petrotrade.com.eg

عزيزي المشترك

عند التبليغ عن المكان يرجى التوجه إلى المنطقة التابع
لها لسداد دفعة مقدمة تحت الحساب .
يرجى سداد أقساط البنك الأهلي خلال الشهر منعا
لإحتساب فوائد بنكية .
عند عدم التمكن من تسجيل القراءة حين مرور القارئ
يرجى كتابتها في هذا النموذج المعد لذلك و تركه على
باب الشقة أو التوجه للمنطقة أو إبلاغها هاتفيا .

أرقام الظل الأحمر	أرقام الظل الأسود

توقيع العميل التاريخ / ٢٠١١

رصيد مقابل التحويل	رصيد فواتير مستحقة	رصيد دفعات مقدمة
٠٠	٠٠	٨٠



رقم الفاتورة	شهر	شهر	سنة
١٥١٢٦	٢	٠٣	٢٠١١

Revue de presse : protestations contre les frais de connexion au réseau de gaz naturel

❖ Protestation contre le montant des frais de connexion à El Warraq
Al Masry Al Youm, 16/03/2011

تجدد المظاهرات احتجاجاً على رسوم توصيل الغاز.. وبلاغ للنائب العام ضد «أوفر سيز»

الكاتب: إيهاب الجندي

تجددت المظاهرات أمام شركة غاز مصر في حي الوراق بمحافظة الجيزة، على مدار اليومين الماضيين، بعد مرور المدة التي حددتها الشركة القابضة للغازات الطبيعية للرد على شكاوى الأهالي من ارتفاع المقابل المادي لتوصيل الغاز إلى منازلهم.

كانت الشركة قد طلبت من كل وحدة سكنية 1565 جنيهاً، وهو ما اعترضوا عليه، خاصة أن الشركة أمدت منطقة إمبابية وشارع الوحدة وأرض الجمعية بالغاز مقابل 100 جنيه فقط، واسترداد أنبوبة الغاز القديمة.

وتقدم أحمد رجب، المحامي، الأربعة، بشكوى إلى النائب العام، موقعة من عدد كبير من أهالي الوراق وشارع «القومية العربية» للتحقيق في مخالفات عقد شركة «أوفر سيز» المسؤولة عن توصيل الغاز، بناء على عقد مبرم بينها وبين الشركة القابضة للغازات الطبيعية «إيجاس».

وأرسل الأهالي شكوى أخرى مذبذبة بأكثر من 10 آلاف توقيع إلى عبدالله غراب، وزير البترول، وتسلم مسؤولو «غاز مصر» نسخة منها لتقديمها إلى رئيس الشركة القابضة للغازات الطبيعية. وقال عدد كبير من الأهالي إن ما تقوم به شركة «أوفر سيز» مخالف للقانون. ولفت محمد الجندی، محاسب، إلى أن مشروع توصيل الغاز الطبيعي إلى المنازل مدعوم من الدولة، لكننا بهذا المبلغ ندفع ليس مقابل إدخال الغاز فقط، بل تكلفة وصول الغاز إلى الشوارع الجانبية والرئيسية، وبحسبة بسيطة فإن العمارة التي يوجد بها 10 شقق، ستدفع نحو 20 ألف جنيه، مما يعني أن الشارع الواحد ستجمع منه شركة «أوفر سيز» نحو 3 ملايين جنيه على الأقل.

وكانت المظاهرات اندلعت في «الوراق» ضد شركة الغاز الأسبوع الماضي. ووعد مسؤولو «غاز مصر» بتوجيه مطالب الأهالي إلى الشركة القابضة، والرد عليها خلال 3 أيام، ولم يستجب لهم أحد، كما وصلت الأهالي خطابات من «أوفر سيز» تطالب من يريد توصيل الغاز بسداد «1565 جنيهاً»، فضلاً عن أن الشركة عرضت تقسيط المبلغ على أن يرتفع إلى 3 آلاف تقريباً. وعلمت «المصري اليوم» أن أهالي الوراق بدأوا حملة توقيعات ضد وزير البترول، ورئيس الشركة القابضة للغازات، لإرسالها إلى رئيس مجلس الوزراء.

❖ Suite de la protestation-pétition sur la page facebook de l'Alliance des jeunes d'el Warraq (http://www.facebook.com/note.php?note_id=123520104390681)

المذكرة التي ستقدم الى الجهات المعنية نرجو الاطلاع عليها
par [رابطه شباب الوراق](#), mardi 12 avril 2011, 14:03

الجيزة محافظ / السيد
تحية طيبة وبعد ،،،،

المحترم

مدينة الوراق

الموضوع : تخفيض رسوم توصيل الغاز الطبيعي لأهالي

اشارة الي الموضوع أعلاه ، نفيديكم علما بأن شركة اوفر سيز قد شرعت منذ قرابة 6 اشهر في تمديد التوصيلات الخاصة بخطوط الغاز الطبيعي في شوارع مدينة الوراق تمهيدا لتوصيل الغاز لاهالي الوراق ، وهو ما لاقى ترحيب وفرحة عارمة من قبلنا الا ان تلك الفرحة قد اصطدمت بمفاجأة مريرة وواقع مستفز حيث فوجئنا بأن الشركة سألقة الذكر تطلب من كل شقة ترغب في توصيل الغاز الطبيعي اليها مبلغ 1700 ج (فقط الف وسبعمائة جنية) كرسوم توصيل : **وتسألنا الغاز !!!** وهو الامر الذي اصاب الاهالي بالدهشة والاستغراب

- تقرر على اهالي مدينة الوراق دفع هذا المبلغ ولم يتقرر علي اهالي المناطق الاخرى خاصة المناطق الراقية **لماذا** !! التي تم توصيل الغاز الطبيعي لها مقابل مبلغ زهيد قرابة 100 جنيه او باستبدال اسطوانة الغاز ؟
 - لان مدينة الوراق من المناطق العشوائية التي من الصعب ان يسكنها احد المسؤولين وبالتالي اعتقدت الشركة **هل** انها في مأمن من أي ضغوط او محاسبة من هؤلاء المسؤولين !!؟ فسمحت لنفسها - ظلما واقتراء - بأن تقرر هذا المبلغ !! المغالا فيه جدا والذي لا يتناسب مع مستوى معيشة الكثير من ابناء الوراق
 - يا سيدي تكلفة تمديد (مواسير) الغاز الطبيعي تصل الي مبلغ 1700 جنية على كل شقة ؟!! فمن خلال **وهل** : عملية حسابية بسيطة نوضح المغالاه والظلم البين الواقع علينا من الطرح التالي
 - لو ان هناك شارع يتكون من 20 منزل كل منزل يتكون من 10 شقق أي حوالي 200 شقة في هذا الشارع ، والمبلغ المطلوب من كل شقة 1700 جنية أي $1700 \times 200 = 340000$ (ثلاثمائة واربعون الف جنية) تكلفة تمديد (**بالطبع لا بل** !! تلك (المواسير) تتكلف تلك المبالغ فعلا ؟ **فهل** !!!!!!!) لهذا الشارع فقط **مستحيل**
- كما نود ان نوضح بعض النقاط التالية**

1- قد سبق لمجموعة من اهالي الوراق بتنظيم وقفة احتجاجية امام مقر شركة اوفر سيز بالوراق بتاريخ 2011/3/8 1- احتجاجا واعتراضا على هذا الوضع الظالم ، وقد تقدموا بمذكرة تضمنت اعتراضتهم الا ان تلك الشركة ضربت بهذه المذكرة عرض الحائط واستمرت في اعمال الحفر و تمديد مواسير الغاز بشوارع الوراق وكان شئ لم يكن ، ولم يتم الرد على تلك المذكرة ، او لم يتم الافادة بان الشركة قد استجابت لمطالب الاهالي . (مرفق نسخة من خطاب شركة اوفر سيز للشركة المصرية للغاز بشأن هذا الموضوع)

2- شركة اوفر سيز لم تعد حالة الشوارع الي ما كانت عليها قبل اعمال الحفر وتركتها بحالة متردية وسيئة جدا وبسؤالنا لماذا لم يتم اصلاح الشوارع مرة اخرى افاد بعض العاملين بالشركة بأن حي الوراق هو المسئول عن اصلاح الشوارع ، الا انه حتى تاريخه لم يتم اصلاح أي شئ والشوارع بحالة يرثى لها ، في حين ان المناطق والاحياء الاخرى خاصة الراقية والتي تم توصيل الغاز الطبيعي لها دون سداد هذا المبلغ المغالا فيه تم اصلاح شوارعها واعادة رصفها بمجرد ، فلماذا هذا الاهمال الشديد بمدينة الوراق ؟!! في الوقت الذي يتم فورا الانتهاء من اعمال الحفر وتمديد تلك المواسير !! الاهتمام بشدة بمناطق اخرى !! لماذا تلك التفرقة والمحابة والمحسوبية والازدواجية في التعامل ؟

ايانا منا بضرورة تحرك عجلة التنمية وعدم تعطيلها بسبب الوقفات الاحتجاجية والاعتصامات والمظاهرات ، سيدي فقد رفضنا رفضا باتا تنظيم أي وقفة احتجاجية او اعتصام او تظاهرة من اجل تحقيق مطالبنا المشروعة وإنما فضلنا . اسلوب الحوار وايضاح مطالب اهالي مدينة الوراق من خلال المذكرة الماثلة

والعمل اخذ الموضوع موضع الاهتمام والسرعة والاستعجال ، والايجاز للجهة المختصة لديكم ببحث شكوانا هذه ، **فرجاء** . علي تخفيض مبلغ الرسوم الي الحد المناسب وهو مبلغ 100 جنية او استبدال اسطوانة الغاز اسوة بالمناطق الاخرى و تفضلوا بقبول فائق الاحترام ،،،

مقدمه لسيادتكم
اهالي و ابناء مدينة الوراق
مرفق مجموعة كشوف بتوقيعات بعض ابناء الوراق

المرفقات :

1- مجموعة كشوف بتوقيعات بعض ابناء واهالي الوراق .

Revue de presse : crise de l'approvisionnement en bouteilles de gaz GPL

❖ "Out of gas ending", Ahmed Abu Ghazala, *Al Ahram Weekly*, 18 au 24 février 2010, n° 986²¹⁹

Out of gas ending

As Egypt recovers from a crisis in the supply of butane gas cylinders, **Ahmed Abu Ghazala** learns why three days has recently been the average wait

L'attente

Eleven o'clock in the morning and two long queues of more than 500 people have been standing waiting since 5am. One queue consists of men ranging between seven years old to over 60 standing beside their empty gas cylinders, and the other of women dressed in black *galabiyas* mostly resting on theirs. Silence prevails.

This was the scene last week in the low-income district of Warraq in Giza. However, silence suddenly turned into shouts and screams when the crowd learned there was a journalist present.

"I've been standing in these queues for three days now. My father told me not to come back without a cylinder, so I left work and everything to get one. I haven't even changed my clothes or slept at home since then," 18-year-old Mohamed Atef, who works as a plumber, told *Al-Ahram Weekly*. [...]

Such scenes have lasted since January, and until recently there has been no sign of their improving. Furthermore, the problem does not only exist in Warraq. Many of Egypt's governorates have seen similar scenes because of the current gas-cylinder shortage.

Cause

According to official statistics, natural gas is currently used in almost 3.5 million homes. However, this means that most people still depend on gas cylinders to cook and heat water.

²¹⁹ <http://weekly.ahram.org.eg/2010/986/feature.htm>

A shortage of gas cylinders in winter is common every year because of the cold weather, but it has not in the past become the kind of crisis witnessed this year. The press has also had weeks to explain the reasons behind the crisis.

According to sources at the Ministry of Petroleum, one of the main reasons for the shortage was the closure of the ports for several days in January because of bad weather conditions, a situation that depleted strategic reserve of the butane gas used in the cylinders and impeded the import of the amount needed to cover the shortage.

Another reason given by some experts is that Saudi Arabia and Algeria have not been exporting gas to Egypt for the last two months due to the non-payment of bills.

In addition, the escalating prices of diesel have led hatcheries, brick kilns and other businesses to buy the cylinders, usually used for domestic purposes, in large numbers in order to use them either for heating or manufacturing.

A similar situation has occurred at restaurants and other businesses that normally use a larger size of cylinder. Because of escalating prices, such businesses are tending to buy the smaller, domestic cylinders, leading to further shortages.

The nature of the butane gas used in the cylinders is another reason for the shortage. "The gas liquefies in cold weather, so the cylinders do not always work. People should gently heat the cylinder to turn the contents into gas again," Abdel-Rahman Abu Ouf, head of the supply committee in the Warraq district, told the *Weekly*, explaining that as many as two thirds of the cylinders returned to them still contain gas.

Another aspect of the present crisis is people's behaviour in times of shortages. "We as citizens are also responsible for this crisis. Whenever they hear about a shortage, people run out to buy and store cylinders. If you spread a rumour about a shortage in anything, it will eventually turn into a crisis even without the existence of a real problem," commented Ashraf Ghoneim, head of public relations at the Warraq council.

There has also been evidence of mismanagement in the distribution of the cylinders. According to Mustafa Othman, deputy leader of the Warraq council, the district received huge quantities of cylinders that were more than enough to cover residents' needs, but many people came from other districts and took the cylinders because the warehouses are located on the outskirts of Warraq.

One solution in his opinion would be to distribute the cylinders in residential blocks in order to guarantee their equitable distribution.

Marché noir et spéculation sur les prix

The shortage of gas cylinders has led black-market dealers to raise prices, buying and storing the subsidised cylinders in order to sell them later for higher prices. Sixty-year-old Hassan Taha told the *Weekly* that dealers had arrived on tok-toks, sometimes taking at least five cylinders at a time.

One woman in her 40s said that two cars full of subsidised cylinders had been seen selling cylinders on the Ring Road for LE15 instead of the LE5 the cylinders usually cost when distributed to Warraq residents. [...]

Ghasob Suleiman, a member of the local council, said the same thing. "Some lorries distribute cylinders secretly in the fields at one or two in the morning to dealers and the owners of restaurants or other businesses," he said.

Another resident, 15-year-old Hassan Omar, said that a lorry full of cylinders had refused to give them cylinders. He explained that the supplier had told them to go to the bus station to get the cylinders, but "when we went there we only found people waiting, and when we came back to the lorry, it was gone."

There are wide discrepancies in the prices of cylinders sold on the black market, these varying in price from LE20 to LE45, or more. According to Atef, 18, his sister had not been able to wait in the queues, "so she had been forced to buy a cylinder for LE50 from a dealer last week." Prices have reached as much as LE60 elsewhere.

Mustafa Salama, a student at the Press Institute, said that the locations of the dealers are known to local people. "You can find 15 to 18 dealers selling cylinders in one place for LE25 to LE35. They say, 'don't buy if you don't like the price.'"

Yet, even at these high prices, black-market cylinders are not always available. "I have not been able to go to work for three days. Although I am a worker, and my daily wage is around LE30 to LE40, I have saved LE35 to buy a cylinder on the black market, but I still haven't been able to find one," 32-year-old Mahmoud Galal told the *Weekly*.

Recent press reports have revealed that the government has specified the price of unsubsidised gas cylinders at LE40-45, with instability in the prices of the unsubsidised cylinders now negatively affecting the subsidised ones.

According to Ashraf Sayed, an employee of the Ministry of Social Solidarity at the ministry's Kitkat warehouse in the Imbaba district of Cairo, people now pay LE5 for subsidised cylinders and don't ask for change because they are so glad to be getting a cylinder at all. People are buying the cylinders for LE5, and nobody tells them that the regular price is supposed to be LE3.

Attente et Violence

Meanwhile, people are also suffering in the queues for the cylinders, with women suffering from sexual harassment, for example. In addition, jostling and stampedes can occur when lorries arrive, and there is a lack of safe procedures in delivering the cylinders. Stealing empty cylinders from people in the queues is also a common occurrence.

When a lorry carrying 800 cylinders came to Warraq last week, the crowd of 1,000 people or more, consisting of poor and low-income people who need the subsidised cylinders and dealers who seek to buy them for later resale, shoved and jostled each other to get at the cylinders. In the ensuing confusion, the lorry left without giving anyone the cylinders.

Mahmoud Ahmed, 26, an employee in a private company, has been obliged to queue for two days in the hope of getting a cylinder, which has resulted in his losing 10 days of salary. Ahmed has not been able to get a cylinder because of the jostling of the crowd. When he did manage to get to the front of the queue, the supplier threw a cylinder down from the lorry, hitting Ahmed's leg and resulting in a huge swelling.

Hisham Hosni, 21, a mechanic from Imbaba, had been standing in the queue from 10am until 8:30 at night when the lorry finally arrived. The employee would not change his empty cylinder for a full one, and while he was talking to him Hosni's cylinder was stolen, meaning that he had to pay LE213 to buy a new one.

"Similar situations will continue to occur because the cylinders are very important to people," said Ashraf Abu Seada, a member of the Warraq council. "All parties are responsible for this situation, whether the suppliers or the owners of the warehouses who appear to benefit from the situation. The absence of adequate security adds to the problems." [...]

One inspector for the Ministry of Social Solidarity at the Kitkat warehouse, who refused to give his name, said that the problem was that demand exceeded supply. The crisis had nothing to do with distribution, he said. "The solution is that inspectors should attend to the distribution process. When the supply increases, the crisis will end."

It seems that the crisis was beginning to wind down this week, after the government increased the number of subsidised cylinders available. In Imbaba, where problems over cylinder supply had been similar to those experienced in Warraq, relief came after an additional lorry filled with cylinders was added.

Problems had arisen when only a single lorry came every day, but these have largely disappeared now that two lorries arrive each day, said resident Sabah Seddik. Said Abu Zeid, a member of the Warraq council, also said that the crisis there had begun to end after the security forces began to provide the district with 2,000 to 3,000 cylinders on a daily basis.

However, people are still upset at the fact that they have to stand in queues in order to get the cylinders. "We have been waiting here from 6am until 11 in order to get a cylinder, and we have had to leave everything in order to do so," lamented 41-year-old Amelia Mahmoud.

Whatever the reasons behind the subsidised cylinder shortage, questions may now be raised about the timing of the crisis, which has come hot on the heels of news that the government intends to launch a cash subsidy system instead of the present direct subsidy system for goods.

Another question raised by the crisis is whether it indicates that the country is experiencing growing problems of energy resources, especially since the Ministry of Petroleum has announced that it will import cement rather than build new factories that use huge amounts of gas and diesel.

Abdallah Badawi, first deputy of the Ministry of Social Solidarity in the Giza governorate, told the *Weekly* in a telephone interview that the press was to blame for exaggerating the problem and turning it into a crisis.

He said that the press had a responsibility to reassure people and to prevent panic spreading. "What more can the government do?" Badawi asked. "Giza's supply is normally 22,000 cylinders, and we were distributing 35,000. What more can we do?"

Badawi added that the problem had ended when the weather became warmer, people now changing their cylinders every two to three weeks, instead of every two or three days, as at the height of the cold weather and the supply crisis.

People share part of the responsibility for the crisis, he said. "We have a behavioural problem. People who own two or three cylinders as reserves rushed to change their cylinders when they heard about the shortage. One million families live in Giza. Imagine what happens when each family tries to change two or three cylinders at the same



time."

Fathi Mahmoud, 66, had to wait six hours to replace his empty gas cylinder in Imbaba, in front of the Kitkat warehouse

photos: Sherif Sonbol

Revue de presse : soupçons de corruption dans les entreprises de distribution de gaz

- Al Nahar Al Masriya, 05/03/2011
(<http://www.alnaharegypt.com/nhar/art.php?id=0&art=33701>)

وزارة البترول تؤكد تطبيق معايير موحدة لإسناد مشروعات الغاز

أكد المهندس حسن المهدي رئيس الشركة المصرية القابضة للغازات الطبيعية أنه تم تطبيق النموذج الموحد للتعاقدات في شأن إمداد وتوصيل وتسويق الغاز الطبيعي للمناطق السكنية على جميع الشركات العاملة في هذا المجال دون أي تمييز لشركة أوفرسيز.

جاء ذلك تعقياً على ما نشر في بعض الصحف الخاصة حول قيام الشركة المصرية القابضة للغازات الطبيعية بإسناد مناقصات بالأمر المباشر لشركة أوفرسيز المملوكة لطارق منير صالح مصطفى ثابت.

وأشار إلى أنه في 2008/6/26 قامت الشركة المصرية القابضة للغازات الطبيعية بإجاس بنشر إعلان في جريدة الجمهورية تمت فيه دعوة جميع الشركات المحلية والعالمية التي لديها القدرة الفنية والمالية لتنفيذ

وتشغيل مشروعات توصيل الغاز الطبيعي في إطار الخطة القومية لتوصيل الغاز الطبيعي لـ 6 ملايين وحدة سكنية بمختلف محافظات مصر.

وتقدمت 11 شركة قطاع خاص بمستندات تأهيلها الفنية والمالية وتم تشكيل لجنة فنية ومالية وقانونية لدراسة هذه المستندات وأسفرت عن وجود 7 شركات مؤهلة للقيام بالأعمال ومن بينها شركة أوفر سيز والتي كانت قائمة بالفعل ومقيدة بسجل الموردين والمقاولين الخاص بشركة ايجاس وتم استبعاد عدد 4 شركات لعدم استيفائهم الشروط.

كما قامت الشركة القابضة للغازات الطبيعية في 2008/8/23 بمخاطبة جميع الشركات القائمة والجديدة لموافاتها بدراسة فنية واقتصادية للمناطق التي ترغب فيها كل شركة، وبدراسة عروض الشركات اتضح مبالغتها في قيمة فئة النقل لكل متر مكعب بما يحقق لهذه الشركات استرداد تكلفتها الاستثمارية وهامش ربح فقامت الشركة القابضة بإعادة النظر في تطبيق هذا الأسلوب على جميع الشركات المتقدمة تحقيقا للمصلحة العامة وتخفيفا للأعباء المالية على قطاع البترول والمواطن المصري، وتم العودة إلى نظام الاتفاقيات التعاقدات التي كانت سارية ومطبقة على شركات قطاع البترول والشركات الخاصة في هذا المجال.

وتقدمت بعد ذلك عدد 5 شركات برغبتها في توصيل الغاز الطبيعي لبعض مناطق الجمهورية ومن بينها شركة أوفر سيز وكلها شركات قطاع خاص مؤهلة فنيا وماليا لتنفيذ هذه الأعمال وذلك بنفس نموذج الاتفاقيات المطبقة على الشركات التابعة لقطاع البترول وكذلك القطاع الخاص وعددها يزيد على 10 شركات متخصصة.

وأشار رئيس شركة ايجاس إلى أن إجمالي عدد الوحدات المتعاقد عليها مع شركة أوفر سيز يمثل حوالي 6% من إجمالي عدد الوحدات التي تم توصيل الغاز إليها ولا يتعدى 3% من إجمالي الخطة المستهدفة على مستوى الجمهورية ويتم تقييم أداء شركة أوفر سيز عند كل مرحلة، وفي حالة تقاعسها يتم إنهاء التعاقد وإحالة تنفيذ الأعمال لشركات أخرى وذلك طبقا لبنود التعاقد المعمول بها مع جميع الشركات العاملة في هذا المجال بدون أي استثناءات انطلاقا من الدور القومي للشركة القابضة للغازات الطبيعية في الحفاظ على الصالح العام لمصر وللمواطن المصري.

Traduction

Le Ministère du Pétrole assure que l'attribution des projets de gaz a été soumise à une seule et même procédure

L'ingénieur Hassan El Mahdi, président de la Compagnie égyptienne du gaz naturel (EGAS), affirme que l'ensemble des entreprises a été soumis aux mêmes conditions dans la signature des contrats concernant la fourniture, la livraison et la commercialisation du gaz naturel aux zones résidentielles, sans aucun favoritisme en faveur de l'entreprise *Overseas*.

Il a été rapporté dans plusieurs journaux que EGAS avait requis les services de l'entreprise *Overseas*, détenue par Tariq Munir Salah Mustafa Thabet, sur commande directe.

Il a souligné que le 26/6/2008, EGAS avait fait publié au Journal Officiel un appel d'offre public à

destination des entreprises locales et internationales ayant les capacités techniques et financières de la réalisation et de l'exécution des projets de raccordement au gaz naturel dans le cadre du plan national de fourniture du gaz naturel à 6 millions de foyers à travers les différents gouvernorats d'Egypte.

Onze entreprises du secteur privé se sont présentées avec des dossiers de candidature techniques et financiers qui ont été étudiés par un comité technique, financier et juridique. Au terme de cette étude, 7 entreprises ont été déclarées qualifiées pour la réalisation des travaux et parmi elles la société *Overseas* qui était déjà en activité et enregistrée comme sous-traitant de EGAS. Et 4 sociétés n'ont pas été retenues car elles ne remplissaient pas toutes les conditions.

EGAS a alors adressé le 23/8/2008, à l'ensemble des entreprises en activité et nouvelles, les éléments techniques et économiques concernant les zones géographiques demandées par chaque entreprise. Puis, à l'étude des offres des compagnies, il est apparu un montant au mètre cube de gaz transporté afin de permettre à ces entreprises de rentabiliser le coût des investissements et de faire une marge de profit. EGAS a examiné l'application de cette méthode pour toutes les entreprises sous-contrat et afin de satisfaire à l'intérêt public et d'alléger le fardeau financier qui pèse sur le secteur pétrolier et les citoyens égyptiens. Et après un retour sur les termes du contrat, ces accords sont apparus valides pour des entreprises du secteur pétrolier et des entreprises privées dans ce domaine.

Et puis 5 entreprises ont fait part de leur désir de livrer du gaz naturel à certaines régions en particulier du pays, dont l'entreprise *Overseas*, et toutes ces entreprises du secteur privé étaient qualifiées techniquement et financièrement pour mener à bien ce travail selon les mêmes conditions d'accord applicables aux filiales du secteur pétrolier et du secteur privé. Au total, plus de 10 entreprises spécialisées sont engagées dans le projet.

Le président de EGAS indique que le total du nombre d'unités résidentielles dépendantes de l'entreprise *Overseas* représente environ 6% du nombre total d'unités qui ont été raccordées au gaz et ne dépasse pas les 3% de l'ensemble des objectifs du plan au niveau national. De plus, la performance de l'entreprise *Overseas* est évaluée à chaque étape, et dans le cas d'objectifs non-atteints, le contrat est résilié et le travail confié à d'autres entreprises, selon les termes du contrat en vigueur avec toutes les entreprises opérant dans ce domaine sans aucune exception fondée sur le rôle de EGAS dans la sauvegarde de l'intérêt public de l'Egypte et du citoyen égyptien.

Bibliographie

- ABUBAKR, K. (2005). Development and future of natural gas in Egypt. *British-Egyptian Business Association. Future opportunity for UK/Egypt Collaboration : roundtable discussion on oil, gas and petrochemicals. 26 April 2005.* Cairo.
- ALAMI, R. (avril 2006). *Egypt's domestic natural gas industry.* Oxford Institute for Energy Studies.
- ARNAUD, J.-L. (1998). *Le Caire. Mise en place d'une ville moderne 1867-1907.* Paris: Actes Sud - Sindbad.
- BARTHEL, P.-A. (2009, nov.-déc.). Grand Caire 2050 : nouvelle stratégie métropolitaine. *URBANISME* (n°369), pp. 60-64.
- BARTHEL, P.-A. (2010, Automne). Relire le Grand Caire au miroir de la densité. *Confluences méditerranée* (75), pp. 121-135.
- BEN-NEFFISA, S. (2006). Le pouvoir local en Egypte, les élus et l'Etat égyptien. In Baré J.-F. (ed), *Paroles d'experts. Etude sur la pensée institutionnelle du développement*, Paris, Khartala, 2006, p. 365-400.
- BOCQUET, D. (2006 juillet - septembre). Les réseaux d'infrastructure urbaines au miroir de l'histoire : acquis et perspectives. *Flux*, pp. 6-16.
- BOUTET, A. (2000). Quelques aspects structurants de l'organisation de la gestion de l'eau en Egypte. *Les Cahiers d'URBAMA* (15), pp. 25-32.
- BRUNEL, S. (2008). *A qui profite le développement durable ?* Paris: Larousse.
- BRUNEL, S. (2009). *Le développement durable.* Paris: Presses Universitaires de France.
- BRUNET, R., FERRAS, R., & THERY, H. (1992 (réédition 2006)). *Les Mots de la géographie. Dictionnaire critique.* Paris: Reclus - La Documentation Française.
- CATUSSE, M. (2006). Ordonner, classer, penser la société : les pays arabes au prisme de l'économie politique. In E. Picard, *La Politique dans le monde arabe* (pp. 215-238). Paris: A. Colin.
- COUTARD, O. (2008). Placing splintering urbanism : Introduction. *Geoforum*, 39, pp. 1815-1820.
- COUTARD, O., & LEVY, J.-P. (. (2010). *Ecologies urbaines.* Paris: Economica Anthropos.

- COVILLE, J. (1991). L'évolution urbaine et les politiques de l'eau au Caire. Mémoire de DEA, Géographie et Aménagement du Monde Arabe, Université de Tours, URBAMA, ronéo.
- DEBOULET, A. (2000). Accéder à l'eau dans un contexte d'ajustement en milieu urbain égyptien. *Les Cahiers d'URBAMA* (15), pp. 61-78.
- DEBOUT, L. (2007). La libéralisation/modernisation en Egypte, la possibilité d'une réforme de la gestion urbaine ? Le cas pionnier de la privatisation de la collecte des ordures ménagères au Caire et son impact sur la gestion de la métropole. *Mémoire de master 2 - Stratégies métropolitaines sous la dir. de C. Lefebvre, IFU*, p. 81.
- DENIS, E. (2006). Cairo as Neoliberal Capital ? From walled city to gated communities. In D. Singerman, & P. (. Amar, *Cairo Cosmopolitan* (pp. 47-71). AUC Press.
- DENIS, E., & SEJOURNE, M. (2003). Le Caire, métropole privatisée. *Revue Urbanisme* (328), pp. 31-37.
- FERRIE, J.-N. (2008). *L'Egypte entre démocratie et islamisme. Le système Moubarak à l'heure de la succession*. Paris: Autrement.
- FLORIN, B. (2008). Les éboueurs du Caire face à la privatisation du système de collecte des ordures : mobilisation collective, stratégies d'ajustement et nouvelles pratiques spatiales. *"Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques"*. Colloque co-organisé par le RESO (UMR 6590) et le CRAPE (UMR 6051) du 5 au 7 novembre 2008. Rennes.
- FLORIN, B. (2010). Réforme de la gestion des déchets et reconfiguration des territoires professionnels des chiffonniers du Caire. *Géocarrefour*, 85/2, pp. 109-118.
- FLORIN, B. (2000). Vivre en parallèle ou à l'écart. L'évolution des villes nouvelles du Grand Caire. *Les Annales de la recherche urbaine. "Les visages de la ville nouvelle"* (98), pp. 97-105.
- GAZULL, L. (n.d.). Energy conversion in Bamako (Mali) : the request of flexibility. (à paraître)
- IBRAHIM, T. A. (2002). Gated Communities : physical construction or social tool ? *The Geography Institute conference, University of Mainz - The German Research Fund (DFG) - novembre 2002*.
- JAGLIN, S. (2005). *Services d'eau en Afrique subsaharienne. La fragmentation urbaine en question*. Paris: CNRS Editions, coll. Espaces et Milieux.

- KORKOR, H. (2007). Egyptian natural gas industry development. *United Nations - Economic Commission for Europe - Working Party on Gas 17th annual Meeting*. Geneva. 23-24 janvier 2007
- MANCEBO, F. (2006). *Le développement durable*. Paris: Armand Collin.
- MARVIN, S., & GRAHAM, S. (2001). *Splintering Urbanism. Networked Infrastructures, Technological Mobilities and the Urban condition*. London: Routledge.
- MITCHELL, T. (2002). *Rule of experts. Egypt, techno-politics, modernity*. Berkeley: University of California Press.
- MYLLYLÄ, S., & KUVAJA, K. (2005). Societal premises for sustainable development in large southern cities. *Global environment change* (15), pp. 224-237.
- SAPOUNAKI-DRAKAKI, L, et E. STAMATIOU-LACROIX. «The history of gas supply in Piraeus City.» *Réseaux techniques et conflits de pouvoir : les dynamiques historiques des villes contemporaines*, 2007: 328-374.
- SCHERRER, F. (2006). "L'accès différencié aux services urbains en réseau : proposition d'un cadre analytique". *Séminaire sur "l'accès aux services urbains en réseau dans les villes libanaises"*. 28 avril 2006 Rectorat de L'université libanaise, Beyrouth.
- SEMMOUD, B., & DENIS, E. (2001). De l'inégalité d'accès aux services publics "marchands" à la question de l'environnement. A propos de l'eau en Egypte. In C. e. CHANSON-JABEUR, *Les services publics et leurs dynamiques au Machreq et au Maghreb. Actes du colloque organisé du 19 au 21 mai 1999 à Paris*. Paris: L'Harmattan.
- SIMS, D. (2010). *Understanding Cairo. The logic of a city out of control*. Cairo: AUC Press (The American University in Cairo Press).
- SWYNGEDOUW, E. (2004). *Social Power and the Urbanization of Water. Flows of Power*. (O. G. Studies, Ed.) London: Oxford University Press.
- VERDEIL, E. (2009). Electricité et territoires : un regard sur la crise libanaise. *Revue Tiers-Monde* , 198, pp. 421-438.
- VERDEIL, E. (2010). Les réformes du secteur électrique en Jordanie et au Liban : vers de nouvelles régulations ? *TANMIA. Le "développement" : fabrique de l'action publique dans le monde arabe ?*. 4e rencontre du programme de recherche financé par l'ANR. Genève.
- VERDEIL, E. (2010). Les services urbains en réseau dans les pays arabes : diversité des réformes libérales et de leurs effets territoriaux. *Géocarrefour. "Services urbains en réforme dans le monde arabe"* , 85, pp. 99 - 108.

VERDEIL, E. (2010). Libéralisation, nouvelle gouvernance locale et développement urbain durable : stratégies jordaniennes face à la dépendance énergétique. *colloque IRMC-CEDEJ. Les villes durables au Maghreb et en Méditerranée : enjeux opérationnels et scientifiques, 29-30 jan.* Hammamet.

VEYRET, Y. (2007). *Le développement durable*. Paris: Sedes.

WILLIOT, J.-P. (1989). Naissance d'un réseau gazier à Paris au XIXe siècle : distribution gazière et éclairage. *Histoire, économie et société* (n°4), pp. pp. 569-591.

Rapports

EcoConServ (for Egas). (09/27/2007). *Environmental and Social Impact Assessment Framework for Greater Cairo Natural Gas Connections Project (ESIAF), Main Report (included Environmental and Social Management Monitoring Framework, ESMMF, and the Willingness To Pay study)*.

EcoConServ (for EGAS). (11/14/2007). *Resettlement Policy Framework for Greater Cairo Natural Gas Connection Project*.

Town Gas. (01/2006). *Quantitative Risk Assessment, Pressure reduction and Odorant Station at Greater Cairo*.

World Bank. (05/11/2006). *Integrated Safeguards Data Sheet (ISDS), Concept Stage*.

World Bank. (10/19/2007). *ISDS, Appraisal Stage*.

World Bank. (02/13/2008). *Loan Agreement between the Arab Republic of Egypt and International Bank for Reconstruction and Development (IBRD)*.

World Bank. (02/13/2008). *Project Agreement between IBRD and EGAS (Egyptian National Gas Holding Company)*.

World Bank. (10/19/2007). *Project Information Document (PID), Appraisal Stage*.

World Bank. (12/12/2007). *Proposed Appraisal Document (on a proposed loan in the amount of US\$75 Million to the Arab Republic of Egypt for a Natural Gas Connections Project)*. Sustainable Development Department - MENA.

World Bank. (Avril 1980). *Staff appraisal report - Egypt - Cairo Gas Distribution Project*.

Table des illustrations

Figure 1 : Carte de la région métropolitaine du Grand Caire	9
Figure 2 : Carte de la région centrale du Grand Caire	10
Figure 3 : Carte du plan de raccordement au réseau de gaz naturel dans la région centrale du Grand Caire – 2008-2012	23
Figure 4 : Carte de la répartition des étudiants masculins inscrits à l’université selon leur district de provenance dans la région centrale du Grand Caire en 1996	24
Figure 5 : Cartes de la répartition des foyers non-raccordés aux réseaux généraux d’eau potable, d’électricité, d’assainissement et de gaz naturel dans la région centrale du Grand Caire en 2006	26
Figure 6 : quelques photographies pour comparer ‘ <i>ashwaiyyat</i> et « quartiers riches »	34
Figure 7 : Carte de la répartition des densités démographiques dans la région centrale du Grand Caire	39
Figure 8 : carte des zones d’habitat informel dans la région centrale du Grand Caire	41
Figure 9 : photographies d’une zone de ‘ <i>ashwaiyyat</i> dans le quartier de Agouza	43
Figure 11 : aires de concession des SLD en Egypte en 2004.....	58
Figure 12 : schéma de la structure économique du secteur gazier en Egypte	62
Figure 13 : schéma du processus décisionnel concernant le raccordement au gaz naturel	70
Figure 10 : photographie d’un logement raccordé au gaz au mépris des normes de sécurité ..	74
Figure 14 : projet d’un « Manhattan égyptien » d’après les plans de travail de <i>Cairo 2050</i> ...	80

Figure 15 : projet d'une « Grande perspective égyptienne » d'après les plans de <i>Cairo 2050</i>	81
Figure 16 : photographie de l'attelage d'un vendeur de bouteilles de gaz.....	85
Figure 17 : dépôt privé de bouteilles de gaz	86
Figure 18 : image courante lors de la crise de pénurie dans un quartier populaire du Caire ...	91

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
Contexte	4
Le gaz au secours du modèle économique rentier de l’Egypte	4
Un cadre de réforme néo-libéral.....	5
Réforme énergétique et nouveaux critères de développement	6
Le Grand Caire : ambitions de « ville-monde » et fragmentation socio-spatiale.....	7
Postulat de recherche.....	11
Etudier une métropole du Sud au cœur de la transition urbaine	11
Services urbains dans les pays arabes	11
Problématisation.....	13
Modèles d’organisation des services urbains et inégalités socio-spatiales	13
Méthodologie	16
PARTIE A : Fragmentation socio-spatiale et réseau urbain de gaz naturel.....	19
I. Un réseau socialement discriminant.....	21
1. L’hypothèse d’une discrimination socio-économique	21
2. L’émergence de <i>premium networked spaces</i> et d’espaces laissés-pour-compte.....	25
3. Les frais de connexion et l’exclusion urbaine	29
a) Les conditions d’une discrimination financière.....	29
b) Un réseau qui renforce le sentiment d’exclusion urbaine	32
c) Raccordement et précarisation.....	35
d) Locataire, propriétaire, qui paie ?	36
II. Un réseau techniquement discriminant	37
1. Conditions techniques	37
2. La densité : normes techniques vs. nécessités économiques.....	38
3. Habitat informel : normes techniques vs. normes juridiques	40

a) Les <i>'ashwaiyyat</i> : zones illégales ou quartiers défavorisés ?.....	41
b) Exclusion urbaine.....	42
III – Discriminations du réseau ou discriminations du service	45
1. Connecté/non-connecté : enjeu de modernisation.....	45
2. Connecté/usager des bouteilles de gaz : enjeux de la substitution	46
3. Avoir le choix de l'alternative ou les déficiences du service de distribution de bouteilles de gaz	48
Conclusion A.....	50
PARTIE B : Gestion publique et réforme du service urbain du gaz.....	53
I. Un service privatisé sous contrôle étatique étroit.....	54
1. La privatisation de la distribution.....	55
a) Les PPP : une logique commerciale au service de l'extension du réseau.....	55
b) Une privatisation sans libéralisation	57
c) Le Grand Caire géré par des opérateurs publics	57
2. Restructuration du secteur gazier : antichambre à la libéralisation ?.....	59
a) Le passage d'une économie pétrolière à une économie gazière	59
b) Un secteur toujours soumis au monopole d'Etat	60
c) Un réseau de distribution totalement encadré par le secteur public.....	63
d) Un service public géré comme un débouché économique.....	64
3. Un secteur stratégique du modèle économique et socio-politique égyptien	65
a) Le gaz naturel, garant du modèle économique égyptien.....	65
b) Un contrat social obstacle à la libéralisation des prix de l'énergie	66
II. Une gestion publique centralisée et politisée	68
1. Une administration déconcentrée mais pas décentralisée	68
a) Le processus décisionnel du raccordement au réseau de gaz.....	68
b) La place centrale du gouverneur dans l'administration locale.....	71
c) L'absence de municipalités.....	72
2. Une gestion publique clientéliste	73
a) Le député : un « pourvoyeur de services ».....	73
b) Une action publique « caritative »	75
c) Des transformations attendues dans l'action publique.....	76
3. Un échelon métropolitain absorbé par le projet national	77
a) La façade d'une gestion métropolitaine compétente.....	77

b)	Une gestion métropolitaine vitrine du pouvoir	79
c)	Une gestion métropolitaine incohérente et désorganisée	82
III.	Un secteur informel intégré	84
1.	Un secteur informel imbriqué dans le secteur public	84
a)	La distribution des bouteilles de gaz : un secteur public	84
b)	La distribution informelle	84
c)	Les activités d'un vendeur informel.....	86
2.	Un secteur instrumentalisé par l'Etat	88
a)	Les dépôts informels tolérés par l'Etat	88
b)	Approvisionnement et corruption	89
c)	Crise de pénurie : « mafia des bouteilles de gaz » ou mauvaise gestion publique ?	90
	Conclusion B	93
	CONCLUSION	96
	Annexes	103
	Bibliographie	156
	Table des illustrations	160